La Patrie

MONTREAL, SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1931

53e ANNEE—No 230—1ère PAGE



Mademoiselle Thérèse Toupin, débutante, fille du docteur et de madame J.-P. Toupin. (Cliché Garcia).





Mademoiselle Pauline Clément, fille de M. et de madame J.-O. Clément, et petite-fille du sénateur L.-O. David, décédé, qui a fait son début au bal des "Petits Souliers" donné, récemment, sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine. (Cliché V. Garcia).



Mademoiselles Cécile et Fernande Rolland, filles de madame Emile Rolland, d'Outremont, qui ont fait leurs débuts au bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, le 26 octobre. (Clichés Studio Rico, rue Sherbrooke ouest).



Mademoiselle Claire Lajoie, fille de M. Hector Lajoie, décédé, et de madame Lionel Lebel, l'une des débutantes de la saison. (Cliché V. Garcia, 648 ouest, rue Sherbrooke).



Madame Caisse (Simone Piette, fille de madame J.-A. Piette, de Berthierville), dont le mariage avec le docteur Gaston Caisse a été célébré le 9 novembre dernier. (Cliché Garcia)



Mademoiselle Françoise Archambault, fille de M. et de madame Gaspard Archambault, débutante. (Cliché Jacoby).





Mademoiselle Juliette Costa - LeBlanc, fille de madame J. de Costa et petite-fille de Sir Evariste et lady LeBlanc, décédés, dont les fiançailles avec M. Robert M. Rainville, ont été annoncées. (Cliché Garcia)



Mademoiselle Denise Bousquet, fille du docteur et de madame J.-P.-E. Bousquet, l'une des débutantes de la saison. (Cliché Garcia).

Mademoiselle Françoise Magnan, fille de M. et de madame Arthur Magnan, l'une des débutantes de la saison. (Cliché Garcia).

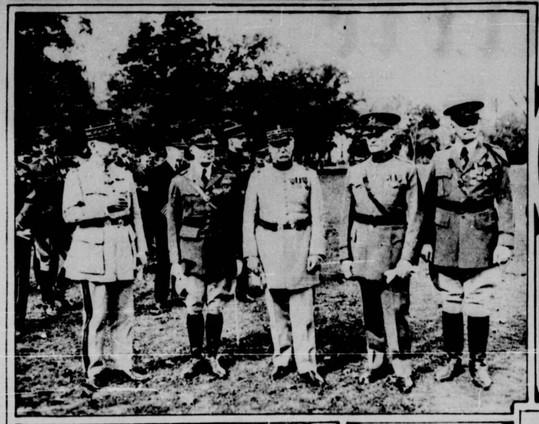
Madame Taschereau (Camille Leduc, fille du docteur et de madame J.-A. Leduc), dont le mariage avec M. Charles Taschereau, fils de l'honorable et de madame L.-Alexandre Taschereau, de Québec, a eu lieu dernièrement, en l'église de l'Ascension, de Westmount. (Cliché Rico Studio).



Voici toute la splendeur automnale que l'on peut voir dans le Hertfordshire, Angleterre. Les riches tons de rouge brun et d'or des feuilles des marronniers se mêlent en contraste frappant aux tons plus légers des hêtres. — Autumnal splendor in the Hertfordshire, England.



Il y a des siècles, la civilisation grecque était florissante ici. Ce sont les ruines du temple de Minerve et du temple d'Athéna Ergane, à Delphi, Grèce, se reflétant dans les eaux calmes. — Centuries ago Grecian civilization flourished here. The ruins are of the Temple of Minerva and the Temple of Athena Ergane at Delphi, Greece.





Francis Gwin David, le remarquable astri-chanteur, est lié avec son chef, Fanny... qui a signé le premier prix à l'exposition nationale des chiens, à Ottawa. Ici, Fanny et sa maîtresse, Mlle de Francis Lewis, à son arrivée sur l'aéro-drome d'Ottawa, à Rockcliffe. Fanny, un magnifique spécimen, est un fox terrier. Photo Ottawa Journal.



Lady Nancy Astor, la première femme à être élue à la Chambre des Communes anglaise, a de nouveau été élue à son poste par électeurs de Sutton Coldfield. — Lady Nancy Astor was again victorious in the recent British election.



Le visage de Francis Elvira Maier, de Berlin, jolie dame de la société allemande, paraîtra désormais sur les nouvelles obligations allemandes.—The beautiful face of Francis Elvira Maier, of Berlin, will appear on the new German bonds.



On voit ici les premiers de Washington, D. C., nettoyant la Capitale à l'occasion de l'ouverture de la prochaine session d'automne. — Capitol cleaned up for Fall Session, in Washington, D.C.



Mlle Megan Lloyd George, fille de David Lloyd George, premier ministre d'Angleterre, a été élue à la Chambre des Communes anglaise, à la dernière élection générale. — Miss Megan Lloyd George, daughter of David Lloyd George, premier minister of England, was elected to the House of Commons during the recent British election.



Vita Totaroff, une jeune mariée d'un village bulgare, à 100 de Jérusalem, a remporté un premier prix de 1,000 en monnaie de l'Agriculture à Sofia, pour le plus beau panier de raisins. Remarquez surtout Vita Totaroff, à droite, et Stefana Ivanoff, à gauche, toutes deux de Vitina, un petit village, qui leur a valu le prix. Elle fut aussi couronnée reine de la fête. — Vita Totaroff, one young married girl of Vitina, a small village, not more than 100 miles from Jerusalem, has been awarded a prize of 1,000 by the ministry of Agriculture at Sofia, for the best basket of grapes during the summer of 1931.





Comment aimez-vous ce costume de sport, mademoiselle? Mlle Marcelle Dourgnon porte ici le magnifique bracelet qu'un club sportif de Paris lui a présenté pour le meilleur costume de sport. — How do you like this sport outfit, girls? Mlle Marcelle Dourgnon wears the bracelet presented to her by a Paris sport club for her most "fetching" sports outfit.



Marcel, 4 mois, enfant de M. et Mme Paul-Ernest Guénette (née Blanche Lemaire), de Hull, Qué.



Le révérend père Théroux, de l'ordre des Franciscains, l'actif aumônier de la Garde Notre-Dame de Vimy-Riviera.









Le docteur Elizabeth Bruni, fameuse femme-médecin italienne, a récemment pratiqué neuf opérations pour l'appendicite en une seule journée, toutes avec succès. Elle vient d'être nommée chirurgienne principale de la maternité de St-Jean de Bonheur. — Dr. Elizabeth Bruni, noted Italian surgeon, who recently performed nine operations for appendicitis in one day.

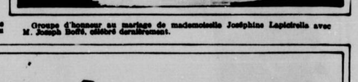
Le lieutenant-colonel Art. Parent, adjudant général de la Brigade des Gardes Canadiennes du Canada. (Photo Lafory, Québec).



Ces instruments sont un peu gros pour une fillette comme ça, mais ça couvre-vous pas? Ce sont des tubas, dont deux concurrents dans le festival de la Société nationale au Crystal Palace, à Londres. Ils jouent de ces instruments for such small boys. They are two competitors in the National Festival at the Crystal Palace, in London, England.



Groupe d'honneur au mariage de mademoiselle Joséphine Lapierrella avec M. Joseph Bodfi, célébré dernièrement.



On voit ici un groupe des cadets de West Point, rendant un dernier hommage à leur camarade défunt, Richard Brinsley Sheridan Hartley, qui a succombé aux blessures qu'il s'était faites en jouant au rugby. — West Point cadets rendering a last tribute to their late comrade, cadet Richard Brinsley Sheridan Jr., who died from the injuries sustained during a rugby game.





M. Raoul Gauvreau, de Ste-Marie, Comté de Beauce, fils de Mme Lor. Côté, née de Saint-Luc de Vercheres.





M. et Mme Eugène Simard, née Gisèle Côté, photographiés le jour de leur départ pour Ste-Agnès de Lotbinière. (Photo C.-M. Bertier).



M. et Mme Raoul Mallett, née Hélène Morin, récemment unis à l'église de Saint-Sauveur, de Québec. (Photo Cadieux, Québec).



Elle fait tout ce qu'elle peut, mais inutilement la bambine à la pipe faisant la sourde oreille aux cris de son petit frère en bas-âge. — Try as hard as she does, she can find it difficult to push even one little woman through the bannon.



Le tout petit cabot, chargeant de M. et Mme Amédée Beaudoin, de Lachute Mills, P.Q.





Groupe de marieuses de Québec, photographiés à l'Hôtel Montmorin de cette ville. Rangée d'arrière, de gauche à droite: MM. le prince Iskiel, R. Gauthier, A.-C. Pelland, propriétaire de l'hôtel; le docteur H. O. Montmorin, petit-fils de M. Montmorin, premier propriétaire de l'hôtel, et M. Ralph McNaughton, gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de la Haute Ville. Ralph McNaughton, champion pugiliste du Canada.





Mariage célébré en la cathédrale de Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.



Photographié après les cérémonies de mariage de M. et Mme Lionel Lamontagne, à Québec. (Photo Lafory, Québec).





Mlle Marie Delisle et Adrien Gosselin, Mlle, Québec.



Photographiés après les cérémonies de mariage de M. le docteur Gérard Lamontagne, fils de M. et Mme Lionel Lamontagne, à Québec, et Mlle Marie Lamontagne, fille de M. et Mme Arthur Lamontagne, de Québec. (Photo Lafory, Québec).

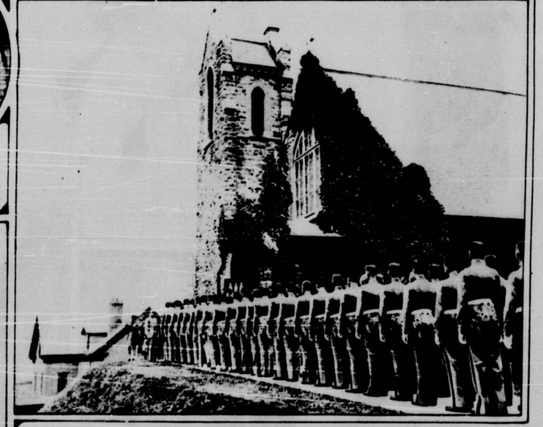


Photo prise à l'occasion de la deuxième réunion annuelle de l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de St-Hyacinthe, P.Q.













Lupe Velez, étoile de la Metro-Goldwyn-Mayer, porte ici ce joli manteau de caracul blanc avec un petit manchon de même fourrure et un feutre blanc. — Lupe Velez wearing a white caracul coat with muff of same fur.



Petit chapeau de feutre, de style empire, en feutre noir simplement orné d'une plume noire et blanche sur le côté. — Karen Morley wearing a lovely empire hat trimmed at the side by a black and white feather.

Cette création de Maggy Rouff est un pyjama d'hôtesse en crêpe georgette imprimé et blanc. — A creation of Maggy Rouff, this hostess pajama of printed and white crepe georgette.





Ensemble de sport, création de Elisabeth Hawes, formée d'une jupe de crêpe de laine marine et d'une blouse de lainage blanc et marine. Des boutons de crêpe ornent la blouse et une ceinture de même tissu souligne la taille. — This sport ensemble from Elizabeth Hawes, consisting of a skirt of marine crepe and a blouse of woolen material.



Robe, modèle Tollman, en lainage rouge. Vionnet garnie de paillettes de même ton et d'une étroite ceinture de lamé or. — Charming model from Tollman of red woolen material trimmed with sequins of same shade and a belt of gold lame.

Costume de fin d'automne en cordé-du-roy brun foncé porté avec un chandail de laine angora beige. Le chapeau est en feutre brun tête de nègre. — A fall suit of brown corduroy worn with a sweater of beige angora wool.



Chapeau de velours noir, garni d'une fantaisie de plumes blanches à l'arrière. — Black velvet hat trimmed with a white feather.





Costume de demi-saison en jersey de fantaisie gris. La garniture est en mouton platine. — A fancy gray jersey costume trimmed with platinum lamb.

L'une des plus jolies interprétations de la mode, époque romantique, est ce modèle en crêpe ormonain avec large cravate-ascot de velours brun. — One of the smartest interpretations of the romantic mode is this dress of roman gold crepe with a full Ascot tie of brown velvet.

Magnifique robe de débutante en crêpe blanc brodé de perles et à mouvement allongé dans la jupe. — Peggy Shannon, young Paramount star, is wearing this frock of white crepe embroidered with pearls.

Costume de fin d'automne en velours cordé noir garni d'un col et de manchettes de renard argenté. — Corded velvet in black trimmed with silver fox, makes a sumptuous street ensemble for the end of the fall.

EVENING IN PARIS

LE PARFUM SEDUISANT
PAR BOURJOIS, PARIS

C'EST une "symphonie en parfum"... essentiellement parisien et délicieusement féminin... possède le chic et l'exclusivité d'une toilette par Patou. "Evening in Paris" s'offre à votre appréciation... dans les meilleurs magasins.

Flacon Bleu Améthyste $1.00
Grands formats . . . $2.50 et $5.00
POUDRE BOUGIES CRAYONS
COMPACTS SELS DE BAIN POUDRE DE TOILETTE

Seuls concessionnaires canadiens:
PALMERS LIMITED
MONTREAL

La "PATRIE" pour intéresser ses lecteurs, publie chaque Samedi un supplément comique très varié en couleurs.

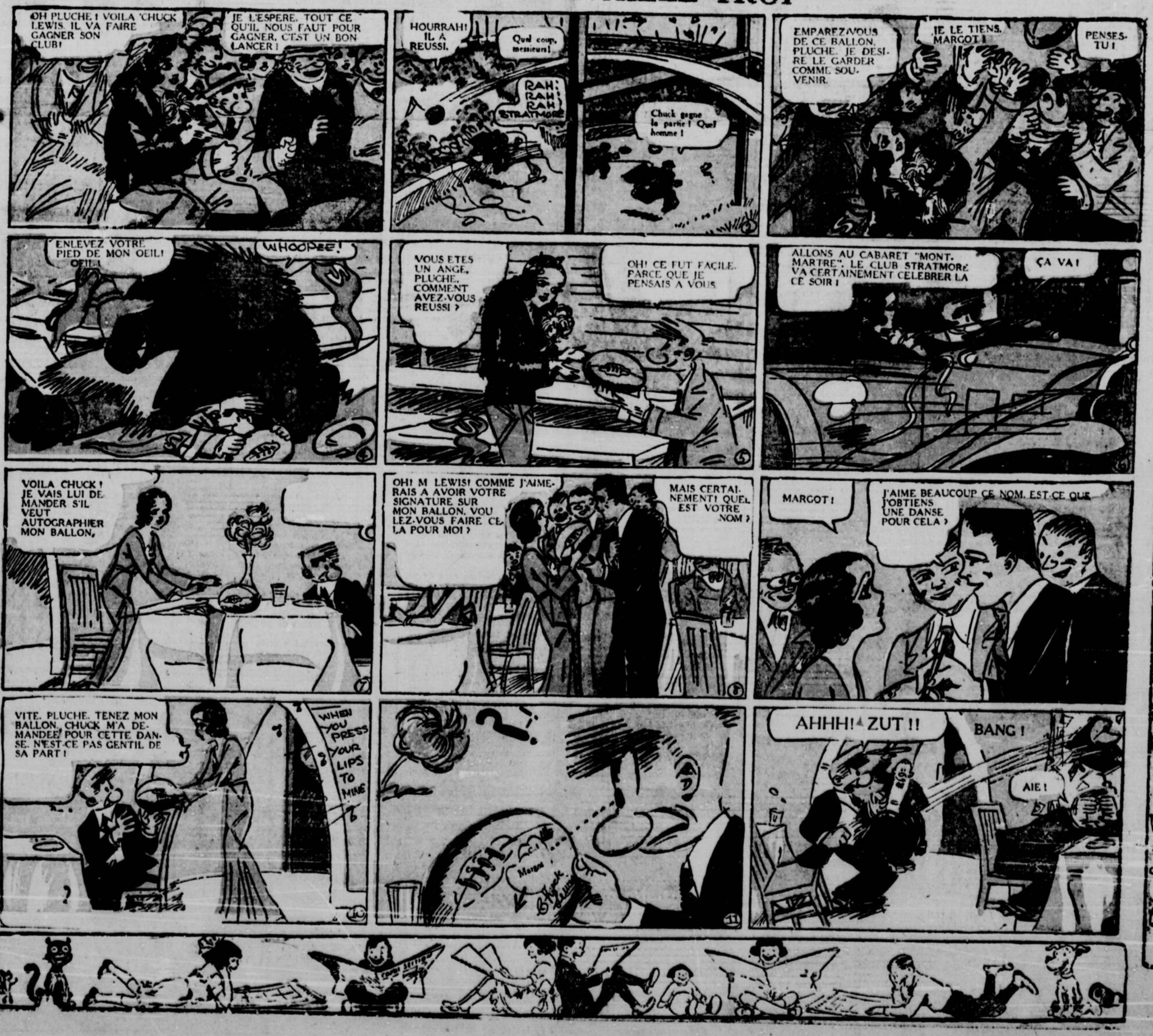
La Patrie

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

LES AMIS



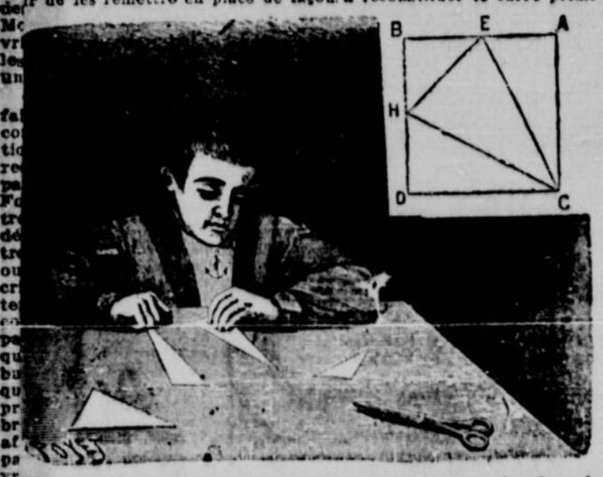
MARGOT TRAVAILLE TROP



AU PARADIS des ENFANTS

Carré casse-tête

Un carré de papier peut être transformé, avec trois coups de ciseaux, en un casse-tête original qui fera chercher bien longtemps à vos amis à qui vous le proposerez. Comme tracé, rien de plus simple. Prenez le milieu E du côté B A, le milieu H du côté B D, et tracez les lignes C E, E H et H C. Coupez le papier suivant ces trois lignes, mélangez les quatre triangles ainsi obtenus, et prenez un amusement de les remettre en place de façon à reconstituer le carré primitif.



Vous serez surpris du temps qu'il mettra à trouver la place de ces quatre morceaux, et cela pour construire une figure aussi régulière qu'un carré.

Voici un autre casse-tête du même genre, qui s'explique sans avoir besoin de dessin. Traversez un carré par une ligne rencontrant obliquement deux des côtés parallèles; tracez une ligne perpendiculaire à la précédente et rencontrant les deux autres côtés parallèles. Découpez le carré suivant ces deux lignes; vous obtenez quatre quadrilatères qu'il sera fort difficile de remettre en place pour réformer ce carré primitif. La difficulté vient de ce que chaque quadrilatère possède deux angles droits; ce qui déroute longtemps le chercheur.

LA MAISON ABANDONNEE

C'était une bien vieille maison, abandonnée depuis longtemps. Autour d'elle, s'étendait un immense jardin entouré de hauts murs, et, dans le pays, on racontait qu'il se passait derrière ces murs des choses extraordinaires. Quoi? Personne n'en savait rien.

Mais voici qu'un certain jeudi, après-midi, Jacquelou, la petite fille de la boulangère, alla se promener le long de ces murs et aperçut qu'une porte dérobée, dont le bois était tout pourri avait laissé tomber sa serrure. Le vent l'avait profité pour pousser la porte et pour entrer. Puisque le vent est entré, pensa la petite fille, je puis bien faire comme lui.

Elle pénétra donc dans le jardin, ouvrant de grands yeux pour mieux voir les personnages étranges qui ne devaient pas manquer d'habiter cette propriété délaissée, au renom si terrible.

Tout d'abord, elle ne vit rien, car ce n'est de grands arbres touffus, des allées pleines d'herbes et les plantes poussant à leur gré. Voici un jardin qui a l'air bien gentil, se dit Jacquelou. Je ne comprends vraiment pas qu'il soit le rendez-vous de méchantes gens."

Et elle s'engagea résolument sur ce qui avait été des pelouses.

"Je voudrais tout de même bien savoir si les histoires que l'on raconte sur cette propriété sont vraies ou fausses?" Comme elle se posait cette question, elle arriva auprès d'une pièce d'eau dont le fond était tapissé de feuilles mortes. Elles donnaient à l'eau un reflet sombre et mordoré qui n'empêcha pas, toutefois, d'apercevoir une carpe, qui ne semblait guère s'y amuser.

Jacquelou s'agenouilla sur le bord du bassin et regarda la carpe, qui, enchantée de voir enfin du monde, se dirigea vers elle. A ce moment, une mésange à tête noire vint se poser à côté de la petite fille.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-elle, vous venez aussi rendre visite à cette pauvre carpe qui s'ennuie depuis si longtemps. Ah! je suis bien contente pour elle.

"Sans doute, est-ce vous la propriétaire de tout ça? Non! Quel dommage! Moi qui espérais que votre venue allait mettre fin à la bataille.

— Quelle bataille? demanda Jacquelou.

La mésange but un peu et répondit.

—Comment! Vous ne savez pas! Mais il y a, dans la maison, chaque jour et chaque nuit une bataille sans merci entre les rats et les meubles.

"Ce matin, les rats ont tué une grande armoire, elle est tombée en faisant un bruit épouvantable. Mais elle est morte en combattant, écrasant douze de ses ennemis, dont leur général.

"Les rats en sont tout désemparés. Vous pensez, leur général! Ils ne savent plus que faire. Et puis, jusqu'à présent, les meubles pour repousser leurs assauts se contentaient d'employer des craquements effrayants, et voilà qu'ils changent de tactique...

"Enfin, aux dernières nouvelles, les rats ont décidé de tenir un conseil de guerre pour nommer un nouveau général et élaborer un plan de campagne.

"Vous devriez y aller voir, mademoiselle, bien que la maison ne soit pas à vous.

Et la mésange s'envola. La carpe ouvrit deux ou trois fois la bouche, fit lentement un tour sur elle-même, puis s'éloigna.

La petite fille se leva. Où était la maison? Elle ne le savait pas, ne l'ayant jamais vue. Elle marcha au hasard.

Comme elle arrivait dans une allée bordée de grands arbres, elle remarqua au loin une toute petite tache grise.

Sur son passage, les grands arbres agitaient joyeusement leurs branches, et, bientôt, Jacquelou fut en face du pavillon.

Car c'était un pavillon sans étage, mais avec de larges et hautes fenêtres masquées par des persiennes vertes. Au milieu, précédée de deux marches, une grande porte, verte également. Des rosiers grimpants couvraient les murs, et des herbes folles poussaient dans la gouttière.

Cet ensemble n'avait vraiment rien d'effrayant. Jacquelou gravit rapidement le perron, s'approcha de la porte et regarda par le trou de la serrure.

Tout d'abord, elle ne vit rien; puis, peu à peu, distingua ici et là des formes imprécises.

—Ce sont les meubles, pensa-t-elle.

A ce moment, un craquement retentit. Jacquelou eut peur; mais aussitôt une voix prononça ces mots:

—Crenoh... ouf... Mais n'ayez pas peur, entrez hardiment au contraire. Et ouvrez toutes les fenêtres. Dès que le soleil entrera ici, tous les rats s'en iront. Aïe... aïe... Non, vous aurez beau me manger les pieds, je continuerai à parler. Un guéridon Louis XV sait maîtriser la souffrance.

"Vous voyez, reprit la voix, ils ont peur de moi et des conseils que je vous donne. Maintenant que vous savez comment faire pour nous délivrer, faites-le, je vous en prie, ou, sans cela, on ne retrouvera rien de nous.

Jacquelou, de toutes ses forces, tira sur le bouton de porte. Mais la serrure devait avoir partie liée avec les rats, car elle résista victorieusement. Ne pouvant entrer, ni faire entrer le soleil, Jacquelou réfléchissait à ce qu'elle allait faire, quand elle entendit, tout près d'elle, une autre voix très dissemblable de la première qui disait:

—Ah, nous pouvons vivre tranquilles, ce n'est pas encore aujourd'hui que nous serons chassés par le soleil. La petite fille qui veut le faire entrer ici n'est pas plus haute qu'une chaise, et, de plus, elle n'a pas de clef.

Ces paroles déchaînèrent des cris de joie.

—Elle n'a pas de clef; elle n'a pas de clef! Nous aurons le temps de mettre à exécution notre plan de campagne et d'exterminer les meubles. Courons inviter les rats du monde entier et les mulots et les souris, enfin toute la gent trotte-menu, à venir vous aider.

Brusquement, le tumulte cessa. Sans doute, les rats, étaient-ils partis porter leurs invitations.

De nouveau, Jacquelou tenta d'ouvrir la porte, mais n'y parvenant pas, elle cria:

—Attendez-moi, je reviendrai demain avec du renfort.

Et comme elle s'éloignait, elle entendit tous les meubles craquer de joie.

Le lendemain matin, Jacquelou aurait bien voulu, dès l'aube, retourner au pavillon. Mais il fallait aller en classe. Elle s'y rendit et, chemin faisant, raconta à toutes les petites amies qu'elle rencontra ses aventures de la veille.

Les petites filles furent toutes d'accord pour déclarer "que ça ne pouvait pas durer, qu'il fallait absolument délivrer les meubles". Aussi décidèrent-elles de se rendre, dans la journée, à la maison abandonnée et d'ouvrir la porte et toutes les persiennes. Et, avant d'entrer en classe, elles prirent toutes leurs dispositions.

Quelqu'un qui fut fort étonné, l'après-midi, ce fut la maîtresse d'école. A deux heures dix, il n'y avait pas une seule petite fille dans sa classe. A deux heures un quart, ne voyant toujours personne, elle alla trouver son mari, qui faisait la classe aux garçons.

—Je ne sais pas ce qui se passe, lui dit-elle, mais je n'ai pas une seule élève.

Le maître d'école ne pouvait croire une chose pareille. Il alla voir, revint et dit.

—Faisons réciter leurs leçons; quant à moi, je vais aller aux renseignements.

Il prit son chapeau, sortit et alla chez la boulangère.

—Bonjour, madame, dit-il, comment se fait-il que votre fille ne soit pas allée à l'école cet après-midi?

—Ma fille n'est pas à l'école! Mais où est-elle partie alors, et pourquoi faire a-t-elle emporté toutes mes clefs? Car, vous savez, monsieur, elle m'a emporté toutes mes clefs, mais toutes, sans en laisser une.

Et la boulangère fit au maître d'école une description des châtiments qui attendaient la jeune espiègle à son retour.

Le maître d'école quitta la boulangère, et, traversant le place devant la mairie, il aperçut le maire et son adjoint qui fouillaient dans toutes leurs poches. Ils ne trouvaient plus leur trousseau de clefs et croyaient l'avoir perdu.

Or, le maire et l'adjoint avaient, chacun, une fille. Le maître d'école leur apprit que ni l'une ni l'autre n'était à l'école et que, à l'instar de la fille de la boulangère, elles avaient dû également emporter les clefs de leurs parents.

—Pour quoi faire, pour quoi faire? gémit à son tour l'adjoint.

—Cherchons, dit le maire.

A ce moment, ils virent arriver en courant le garde champêtre, qui leur cria d'une voix tout émue:

—On m'a volé mon sabre, il faut prévenir la gendarmerie.

Or, la fille du garde champêtre n'était pas à l'école.

—Ça devient grave, dit le maire.

Et, suivi des trois hommes, il alla chez tous les parents qui avaient une fille écolière.

Tous ou presque tous s'étaient aperçus de la disparition de certains objets, notamment des clefs.

Le menuisier, lui, cherchait en vain depuis le début de l'après-midi son tournevis; la mercière, ses grands ciseaux; le serrurier, une lime; le forgeron, une paire de tenailles.



Jacquelou s'agenouilla sur le bord du bassin

Bientôt, tout le pays fut dans la rue. Où étaient les filles, et pourquoi cette moisson d'outils et de clefs?

Par groupes de trois ou quatre, les hommes et les femmes s'égaillèrent dans toutes les directions à la recherche des enfants.

Le maire, le maître d'école et le menuisier partirent sur la route qui longeait le mur du jardin abandonné... et c'est ainsi qu'ils arrivèrent devant la porte dérobée.

—Tiens, la porte est ouverte, remarqua le maire.

Les trois hommes se regardèrent et, sans rien dire, s'élancèrent dans le jardin. Dans le fond d'eux-mêmes, ils n'étaient pas très rassurés et craignaient que leurs filles ne fussent les victimes de quelque mauvais esprit habitant cette propriété au renom si déplorable.

Ils n'eurent aucun mal à trouver la piste des écolières. Les herbes foulées indiquaient suffisamment le chemin qu'elles avaient suivi. Bientôt, ils furent dans la grande allée plantée d'arbres et, au loin, aperçurent le pavillon entouré des fugitives. Ils s'élancèrent dans leur direction, ne prenant même pas le soin de se cacher. Ils espéraient que leur arrivée allait mettre en fuite les petites filles.

Il n'en fut rien, au contraire, ils furent accueillis par ces cris:

—Ils vont nous aider.

—Donnez-leur les clefs.

Le maire, stupéfait, s'arrêta au pied de l'escalier.

—Elles veulent que nous les aidions à cambrioler la villa, dit-il à ses compagnons! Ma parole, elles sont devenues folles.

Puis, s'adressant aux petites filles, il vociféra:

—Voulez-vous laisser cette porte tranquille, et retourner en classe.

—Monsieur, dit une toute petite fille, faites seulement entrer le soleil dans la maison et nous retournerons en classe.

—Y a pas à dire, elles sont devenues folles, dit le maire accablé.

—Oui, monsieur le maire, dit Jacquelou, faites entrer le soleil ou demain tous les meubles seront morts.

—Folles, complètement folles, répéta le maire au maître d'école et au menuisier. Il faut absolument les soustraire à l'influence mauvaise du jardin. Ne bougez pas, je vais leur parler.

Et il fit ce discours:

—Vous allez rentrer chez vos parents immédiatement. Vos mamans ont besoin de leurs clefs, le garde champêtre de son sabre, et la mercière de ses ciseaux. Pendant ce temps, le menuisier s'occupera des meubles, ça le connaît, c'est son métier. Mais allez-vous en.

Ce discours fit son effet. Les petites filles partirent à regret, en rang, sous la conduite du maître d'école, comme si elles revenaient d'une promenade. Bien souvent, elles tournèrent la tête, et, tout au bout de l'allée plantée d'arbres, quand elles perdirent de vue la maison, elles aperçurent le menuisier tâter les persiennes, avec le maire, ce qui les consola un peu. Puis elles passèrent la petite porte.

Jacquelou, en tant que principale coupable, fut enfermée dans sa chambre avec un morceau de pain, un bout de lard et une cruche d'eau.

Assise sur son lit, un peu triste, elle songeait à tous les événements de la journée, quand un petit oiseau vint se poser sur le rebord de la fenêtre. C'était la mésange à tête noire.

—Je suis bien contente de vous avoir retrouvée, dit-elle à Jacquelou, car j'ai beaucoup de choses à vous apprendre. D'abord, les deux hommes restés après vous n'ont pas fait entrer le soleil. De plus, ils sont en train de racommoder la porte dérobée. Je ne sais vraiment pas par où vous entrerez maintenant. Les murs n'ont pas la moindre brèche, et la grande grille tient bon. Comment allons-nous faire pour délivrer les meubles, maintenant. Il y a bien un moyen...

Brusquement la mésange à tête noire s'envola sans continuer sa phrase, et Jacquelou la vit s'enfuir à tire-d'aile tandis que Fandou-Chat apparaissait à son tour sur le rebord de la fenêtre.

—Je croyais bien que j'allais dîner avec une mésange, dit-il.

Mais Jacquelou, très en colère, le gronda.

—Fandou, vilain chat, tu n'aurais pas pu rester dans la cour?

Fandou-Chat, comprenant qu'il avait mal agi, essaya de se justifier.

—Aussi, pourquoi n'es-tu pas venue jouer avec moi?

—Je suis enfermée ici pour avoir voulu délivrer des meubles.

—Délivrer des meubles!

—Oui, de vieux meubles que les rats attaquent et veulent détruire.

—Où ça?

—Dans la maison abandonnée.

Et Jacquelou raconta son histoire, toute son histoire.

Fandou-Chat l'écouta bien attentivement et, quand sa petite maîtresse eut fini de parler, il parla à son tour.

—Je vois que tu es triste Jacquelou, et que je t'ai fait de la peine en chassant la mésange... aussi, pour me faire pardonner et pour que tu redeviennes gaie, je vais aller, moi Fandou-Chat, exterminer tous les rats.

Et Fandou partit après avoir dit au revoir à sa petite amie.

Longtemps, Jacquelou le suivit des yeux et, au tournant du chemin menant à la maison abandonnée, elle le vit disparaître, accompagné de trois amis chats qu'il avait enrôlés chemin faisant.

Deux jours passèrent... Et, le troisième, vers le soir, Fandou-Chat fit majestueusement son entrée dans la cour. Jacquelou y était justement.

—Fandou, criait-elle, te voilà. Mon Dieu que tu es maigre! ajouta-t-elle aussitôt. Que t'est-il arrivé?

—Je n'ai pas mangé depuis trois jours, répondit très noblement Fandou, c'est-à-dire depuis mon arrivée à la maison abandonnée. Oui, pendant trois jours, j'ai exploré cette demeure en tout sens pour, finalement, ne rencontrer que deux charançons et ne pas découvrir le moindre rat, la moindre trace de rat. Les charançons avaient bien vu une souris, mais c'était il y a deux mois, et elle était repartie tout de suite ayant trouvé le bois trop dur!

"Tu comprendras que j'aie faim. Donne-moi du lait... Mais, cette histoire de meubles et de rats, qui te l'avait apprise?

—Mais la mésange!

—Ça ne m'étonne pas, dit Fandou-Chat d'un air dédaigneux.

Et il ajouta:

—Ah!... ces cervelles d'oiseau!

M. A. D'ARYMON

GRAND CONCOURS
ouvert au "Paradis des Enfants"
UN DESSIN

Chaque année nous donnons à nos jeunes lecteurs et lectrices du "Paradis des Enfants" un concours pour lequel ils peuvent gagner une vingtaine de prix.

Cette fois, c'est un DESSIN NON CALQUE MAIS PERSONNEL que chacun de vous devra nous faire parvenir pour avoir droit à l'un des beaux prix que nous donnerons.

Ce dessin devra être fait sur du papier blanc et à L'ENCRE ABSOLUMENT NOIRE.

On se servira d'une feuille de papier à son choix et de dimension ordinaire.

Environ vingt prix seront donnés aux meilleurs dessinateurs.

Tous les dessins seront reproduits dans la page, même ceux qui n'auront pas été primés.

Ce concours est maintenant ouvert et se terminera le mardi 15 décembre prochain.

J'invite tous les garçonnets et fillettes lecteurs et lectrices du "Paradis des Enfants" à prendre part à ce concours.

Nous donnerons des mentions aux meilleurs dessins non primés.

A l'oeuvre donc, mes jeunes amis, et bonne chance!...

On devra adresser son envoi comme suit :

"GRANDE AMIE",
Concours de dessins
"Paradis des Enfants",
"LA PATRIE".

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1.—Armand Wheaton, 936 Calumet, Montréal, 13 ans.
2.—Thérèse Rolland, 5470 N.-D. de Grâces, Montréal, 7 ans.
3.—Roger Lavoie, 38 Sherbrooke, Québec, P. Q. 11 ans.
4.—Lilianne Lemaire, 142 Querbes, Outremont, 12 ans.
5.—Jeanne Girard, 4 Bellfeuille, Trois-Rivières, Qué. 12 ans.
6.—Marcel Doré, 31 St-Ignace, Laprairie, Qué. 11 ans.
7.—Marie-Fiore Lefort, 2078 Mercier, Montréal, 11 ans.
8.—Luce Morin, 3859 Lasalle, Verdun, 11 ans.
9.—Gaston Avon, 2057 Wolfe, Montréal, 13 ans.
10.—Louise Prévost, 376 St-Viateur, Montréal, 12 ans.
11.—Marguerite Désormiers, 5515 Laurendeau, Montréal, 9 ans.
12.—Réal Mailloux, 217 Blvd. St-Joseph Est, Montréal, 13 ans.
13.—Lilianne Leduc, 2156 Augier, Montréal, 10 ans.
14.—Isidora Melançon, 2229 Bellechasse, Montréal, 12 ans.
15.—Marie-Jeanne Provencher, 6060 Delaroche, Montréal, 12 ans.

La Cigogne

Détachez de la colonne vertébrale d'une carpe deux des arêtes A A, qui se trouvent vers l'avant du corps. Percez deux petits trous allongés (voir le dessin) dans le milieu de l'un des deux os T, qui sont des deux côtés de la tête, et enfoncez dans ces trous les deux arêtes A A, les pointes en avant. Vous avez ainsi le corps, le cou et les deux pattes d'une cigogne. Il ne reste plus qu'à trouver la tête, mais celle-ci n'est pas loin.



Prenez une vertèbre, munie de ses deux pointes (appelées apophyses); brisez l'une de ces pointes; ainsi modifiée, la vertèbre constitue la tête de la cigogne, et l'apophyse qui reste figure le bec. Piquez dans cette vertèbre la pointe de l'os qui représente le cou, et enfoncez les deux extrémités des pattes dans un bouchon ou une croûte de pain, afin que l'animal puisse se tenir debout.

Vous aurez ainsi construit en un clin d'oeil l'animal représenté sur notre dessin, et qu'avec un peu de bonne volonté vous appellerez une cigogne.

SOLUTIONS
Des Concours de la Semaine Dernière

Trouvez les erreurs dans ce dessin.

1.—Le fanion de Yale est renversé.
2.—La lettre A dans Yale est renversée.
3.—Le mot Cornell est mal épelé.
4.—Il manque des cordes au banjo.
5.—Il manque une partie du collet du chandail.
6.—Il manque une aiguille au cadran.
7.—L'abat-jour de la lampe est dans le vide.
8.—Il n'y a pas de chiffre 11 sur le cadran.

TROIS TETES CACHEES



On voit les têtes en lignes grasses.

QUI GAGNERA LA PARTIE?



Les parties ombrées montrent la route à suivre vers un but et la ligne pointillée montre la route vers l'autre but.

Chacun son tour

On place une carte devant soi, et on en met deux autres, une à gauche, une à droite, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'on obtienne deux cartes de même point sans s'occuper de la couleur. Le règne de la carte du milieu est terminé; on prend les deux cartes pareilles et on les place au milieu, on continue ainsi jusqu'à épuisement du jeu.

On reprend alors les paquets formés à droite et à gauche, on les mêle et on recommence.

On peut encore opérer une troisième fois; la réussite est faite si on finit par placer toutes les cartes au milieu.

Pour le Concours des Enfants



Trouvez les erreurs dans ce dessin

Voici une épreuve pour la précision de vos yeux. Le garçonnet est à cueillir des fruits. L'artiste, en faisant le dessin, a commis sept erreurs. Pouvez-vous les trouver?

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier:.....

.....

.....

.....

Nom .....Age .....

Adresse .....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Trouvez les trois têtes cachées



On voit, ici, différents animaux. Il y a cependant trois têtes cachées dans la vignette, celles d'un aigle, d'un poisson et d'un homme. Pouvez-vous les trouver?

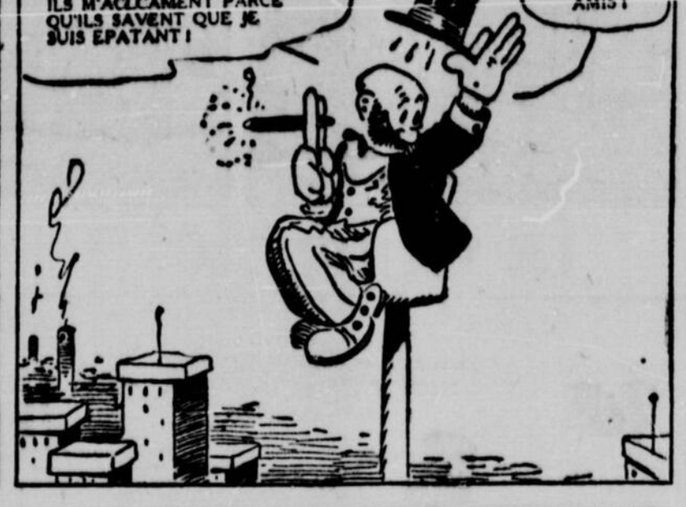
MUTT JEFF

LE CHAMPION DES PERCHEURS

BUD FISHER





























PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE "LA PATRIE" TOUS LES JOURS
LES PAGES COMIQUES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI
INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

ZIZI ET FANFAN

C'EST LE DOCTEUR QUI PARLE AVEC LA PERMISSION DU PROPRIETAIRE DES DROITS D'AUTEURS!

DOCTEUR, J'AI GLISSE SUR UNE PELURE DE BANANE ET JE ME SUIS FRAPPE LA TETE!—MAINTENANT J'ENTENDS SANS CESSE UN SON DE CLOCHE DANS MES OREILLES!

EH BIEN, GLISSEZ SUR UNE AUTRE PELURE DE BANANE; VOUS ALLEZ ENCORE VOUS FRAPPER LA TETE. LA CLOCHE VA SE BRISER ET TOUT SERA DIT!

LE MAJOR TIC

HUM! ÇA NE RENTRE PAS TRES FORT!

SAPRISTI, JE VAIS VOIR SI JE PUIS AUGMENTER LE POUVOIR—CECI N'EST PAS UNE AFFAIRE SI COMPLIQUEE POUR MOI!

TRES SOUVENT, LE CHANGEMENT D'UN FIL D'UN ENDROIT A UN AUTRE FAIT OBTENIR DES RESULTATS SURPRENANTS!

SAPERLIPOPETTE!

SQUORK SKRASH POP

BOUT DE BATECHE!—IL NE JOUE PLUS DU TOUT!—JE SUPPOSE QUE LES LAMPES SONT BRULEES!

DITES DONC, EN BAS, CESSEZ DE JOUER AVEC CE RADIO ET LAISSEZ LE JOUER QUELQUE CHOSE—PRENEZ LE POSTE S-E-C!

QUAND ON VIEILLIIIIIIS—ET QU'ON N'A PAS DE DE FORTUUUUNE! OOOOH...

AIE! C'EST TERRIBLE! FERMEZ CELA! PRENEZ LE POSTE F-O-U!

O DOUX PRRRRRINTEMPS D'AUTRRRRREFOIS! VRRRRRTE SAIS..

C'EST ENCORE PIRE!—L'AUTRE ETAIT MIEUX!—ESSAYEZ DE CAPTER UN POSTE ELOIGNE.

DANS LES CIRCONSTANCES JE SUIS D'AVIS QUE CAPTER UN POSTE ELOIGNE POUR MOI, C'EST ME RENDRE A CINQ MILLES DE CE RADIO—ET D'ELLE!

TEMPERATURE
PLUIES PROBABLES
Max. aujourd'hui, 57 — Min. aujourd'hui, 31
Baromètre, hier, 30.43 — aujourd'hui, 30.28
L'an dernier, Maximum, 53 — Minimum, 35
Voir détails page 31

La Patrie

LA BOURSE
Wall Street clôture réactionnaire en fin de semaine, à cause de la dégringolade des prix du blé. — Les activités sont beaucoup plus nombreuses que celles de la veille. — Le blé recule de cents et plus par boisseau à Winnipeg et sur le marché de Chicago, le blé de juillet recule de 4 3-4 cents à 61. — La Bourse de Montréal clôture aussi à la baisse. Le Curb local est moins actif.

53e ANNEE—No 230 3ème SECTION Membre de l'A. B. C. MONTREAL, SAMEDI 21 NOVEMBRE 1931 Membre de la C. P. 32 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

ARMISTICE REJETÉ PAR LA CHINE ET LE JAPON

NOUVEAU PLAN DE LA CHINE

Le Dr Szé l'exposera aujourd'hui au conseil de la Société des nations.

TOKIO, 21.—Le gouvernement de Tokio a fait savoir aujourd'hui à son délégué au conseil de la Société des nations, à Paris, M Kenkichi Yoschizawa, que le projet d'armistice en Mandchourie était inacceptable.

NON POSSUMUS

Paris, 21.—Le délégué chinois chinois à la Société des nations, le Dr Alfred Szé, a déclaré catégoriquement hier soir qu'il ne pouvait accepter, même en principe, le projet de commission d'enquête en Mandchourie, approuvé en principe par les 14 membres du conseil de la société, suivant le communiqué du secrétariat de la société.

PLAN CHINOIS

Il a déclaré que suivant ses instructions il ne pouvait accepter le projet d'une enquête avant une évacuation préalable de la Mandchourie.

Il est à élaborer un plan qu'il espère présenter au conseil de la société aujourd'hui.

KAI-SHEK A LA TETE DES TROUPES

Nankin, 21. — Une résolution adoptée hier par le quatrième congrès du Quo Min Tang autorise le Président Chiang Kai-Shek à partir immédiatement pour la Mandchourie, où il prendra le commandement des armées chinoises contre les Japonais.

INDEPENDANCE

Pei-ping, 21—L'administrateur civil de Kharbine, Chang Ching-Hui, a pris en mains l'administration de Tsitsikhar avec le consentement des Japonais et a proclamé l'indépendance de la province de Heilungfang, mandent des dépêches de source japonaise provenant de Moukden.

PAIX RETABLIE

Tien-Tsin, 21. — De nouvelles fusillades entre émeutiers, à l'intérieur et à l'extérieur de la cité indigène, ont obligé les autorités hier à proclamer de nouveau l'état de siège. La mesure a été couronnée de succès et la ville a repris son aspect normal deux heures après l'application du régime militaire.

CONTRE-OFFENSIVE

Moukden, 21.—Les milieux officiels qualifient d'exagérées les dépêches de Tokio informant que les troupes en retraite du général chinois Mah ont été annihilées. L'armée chinoise a été enfoncée, la chose est reconnue, mais le général s'est retiré à Hailyang pour reformer les rangs de ses troupes en vue d'une contre-offensive.

Un communiqué officiel dit que les Japonais occupent les barraques en dehors des murs de Tsitsikhar.

BYRD VA RETOURNER AU POLE SUD EN 1932

A la recherche d'un navire, en Europe. — Ses avions abandonnés.

BROCKTON, Massachusetts, 21 — Le contre-amiral Richard E. Byrd se propose de retourner au pôle sud en septembre prochain. Il a commissionné un agent en Europe de lui trouver un navire approprié à cette fin.

L'explorateur recherchera les aéroplanes abandonnés au départ de sa dernière expédition. Son nouveau voyage aura pour fin d'explorer les régions antarctiques.

LINDBERGH PASSE LA NUIT A CIENFUEGOS

Où il atterrit hier avec l'hydroplane géant "American Clipper".

CIENFUEGES, Cuba, 21. —Le colonel Charles Lindbergh, arrivé hier avec l'hydroplane géant "American Clipper", de "Pan-American Airways", a décidé de passer la nuit dernière ici au lieu de se rendre immédiatement à Kingston, Jamaïque, comme il en avait l'intention.

Lindbergh a pris deux heures et 33 minutes pour accomplir le trajet de Miami à Cuba. Son appareil amphibie portait trente passagers. Après une escale à Kingston, il gagnera Barranquilla, Colombie.

LES CHEMINS DE LA DIPLOMATIE SONT GLISSANTS



Ike Hoover, premier huissier de la Maison Blanche, place le Président et le ministre italien des affaires étrangères au bon endroit devant les photographes. Sur les degrés supérieurs, le secrétaire d'Etat, M. Henry L. Stimson. En descendant au jardin de la Maison Blanche, le 18 novembre, M. Stimson trébucha. Il serait tombé si M. Grandi ne l'avait retenu. M. Stimson examine sa chaussure pour voir ce qui l'a fait glisser.

Emprunt de $150,000,000 du gouvernement fédéral

Offert à la population du Canada. — 5,510,000 prospectus et 115,000 lettres.

OTTAWA, 21 novembre. — La population du Canada sera invitée lundi, à prêter au gouvernement fédéral la somme de $150,000,000. Les messages adressés de toutes les parties du pays à l'honorable E N. Rhodes, ministre suppléant des finances, sont très optimistes. On prévoit une prompte réponse à l'appel et tout indique que l'emprunt s'enlèvera facilement.

CINQ POUR CENT

L'emprunt du service national, comme on l'appelle, est constitué d'obligations cinq et dix ans portant la date du 15 novembre et rapportant un intérêt de cinq pour cent. Les obligations à cinq ans sont offertes au public à 99¼ et celles de 10 ans à 99, de sorte que le revenu réel sur l'argent ainsi placé sera dans chaque cas d'un peu plus de cinq pour cent. L'intérêt sera payable semi-annuellement le 15 mai et le 15 novembre en argent canadien.

Les obligations cinq ans seront offertes en coupures de $100, $500 et $1,000. Celles de dix ans, en coupures de $500 et $1,000. Le versement doit être fait en entier au moment de la demande.

BELLE PERSPECTIVE

"Un sentiment très encourageant existe, déclare M. Rhodes. Par exemple, hier, je fus en communication avec quelques-uns des membres du comité honoraire consultatif et les rapports qu'ils m'ont donnés augurent bien pour l'emprunt du service national."

M. Rhodes annonce que le département a déjà envoyé 5,150,000 prospectus et formules de demande à plus de 5,000 courtiers du Canada qui solliciteront les souscriptions à l'emprunt. De plus, 115,000 lettres, portant la signature du premier ministre R. B. Bennett, ont été adressées, hier.

Les certificats provisoires seront mis à la disposition des souscripteurs immédiatement sur demande aux bureaux du gouvernement.

IL PASSERA QUATRE ANS AU PENITENCIER

QUEBEC, 21. — (Du cor. de la "Patrie".) — Jules Paquet, de cette ville passera quatre années de sa vie au pénitencier pour avoir participé à un "hold up" commis au Lac Fairy l'été dernier.

Deux autres bandits ont déjà été condamnés en rapport avec ce vol.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE $800,000,000 POUR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Prévu pour l'an prochain.— Discours optimiste de M. Stevens.

Dépêches Eclair

TORONTO, 21.—Trouvé coupable de dix accusations de vol et de fausses représentations George Washington Miles, ancien courtier de Toronto, a été condamné hier à trois ans de pénitencier par le juge O'Connell.

CHATHAM, Ontario, 21.—Jean Rhéaume, 31 ans, et son fils Frédéric, âgé de quatre ans, se sont noyés dans la Thames, hier. L'enfant tomba à l'eau et son père se jeta à sa suite pour le sauver. Ils périrent tous deux.

LONDRES, 21.—M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, est arrivé hier après-midi à la gare Waterloo où il fut reçu par les représentants du premier ministre anglais et de la légation canadienne.

TORONTO, 21 novembre. — M. G. Cecil Moore, assistant gérant général de l'"Imperial Life Insurance Company", a été élu hier président de la Canadian Life Insurance Officers' Association" au congrès annuel de cette société. Il succède à M. H.-E. Stephenson.

Ce dernier a déclaré que le chiffre d'affaires nouvelles de l'association atteindrait probablement l'an prochain $800,000,000. Ce total est non seulement impressionnant, dit-il, mais il indique au-delà de tout doute que le public garde une confiance méritée dans les institutions d'assurance-vie.

$10,000,000,000

L'Association, qui recrute presque toutes les sociétés d'assurance-

(Suite à la page 21)

LA POLICE GARDE LE DISTRICT FINANCIER

NEW-YORK, 21. — Un considérable détachement d'agents de police gardent Wall Street et le district financier. L'assistant chef John J. Sullivan refuse de donner les raisons de cette protection inusitée.

On apprend que certains financiers ont reçu des lettres menaçant de faire sauter plusieurs édifices du district. Des veilleurs de nuit surveilleront le district jusqu'à nouvel avis.

UN COUP DE GRISOU FAIT DES VICTIMES

DONCASTER, Angleterre, 21 novembre. — Un coup de grisou a fait 18 morts hier soir à la houillère Bentley, l'une des plus considérables du Yorkshire, près de Doncaster.

Il y avait près de mille hommes dans la mine au moment de l'explosion. Quelques centaines d'entre d'eux temporairement isolés par l'effondrement des cloisons réussirent à se sauver. Le nombre de blessés est de 27.

Le feu prit dans la mine après l'explosion. Sept mineurs manquent à l'appel.

CONSEIL QUI SERA ÉLIMINÉ

25 travaillistes nommés à la Chambre haute de la Nlle-Galles du Sud.

SYDNEY, Nouvelle-Galles du Sud, 21. — L'approbation par le gouverneur, sir Philip Woolcott Game, du choix de 25 travaillistes, dont deux femmes, au conseil législatif, a produit dans les milieux politiques, hier, l'effet d'une bombe.

Ces nominations donnent au parti socialiste une majorité de sept voix au conseil.

OBSTACLE AU REDRESSEMENT

Le gouverneur avait à maintes reprises refusé de ratifier ces nominations et le bruit courut qu'il serait rappelé à Londres.

Seize conseillers travaillistes avaient déjà promis de voter en faveur de l'abolition du conseil.

Les hommes d'affaires déclarent que cette mesure va détruire la confiance qui commençait à renaître dans les milieux financiers et entraver le redressement économique de l'Etat.

Le conseil législatif de la Nouvelle-Galles est composé de membres désignés à vie. Il correspond au sénat canadien et à la Chambre des lords.

PLEBISCITE

Pendant toute la durée de son deuxième mandat, M. Lang n'a cessé de faire la guerre au conseil législatif qu'il accusait de tactiques obstructionnistes. Il sollicita du gouverneur la permission de désigner 40 travaillistes au conseil afin de faire voter sa suppression. Le gouverneur refusa. L'on constata par la suite que la question de l'abolition du conseil était une question constitutionnelle que seul un plébiscite pouvait trancher. La haute cour rejeta un appel contre cette décision de la cour d'Etat. Le premier ministre Lang commença alors de demander à Londres le rappel du gouverneur.

3 ACCLAMATIONS EN NOUVELLE-ZELANDE

Présentation des candidats en vue de l'élection du 2 décembre.

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 21 novembre.—Trois ministres du gouvernement national, dont l'honorable E.-A. Ransom, ministre des terres, et l'honorable G.-J. Cobbe, ministre de la justice et de la défense, ont été élus par acclamation hier à la présentation des candidats à l'élection générale.

Il y a 189 candidats dans les 76 sièges "européens": 71 ministériels, 56 travaillistes et les autres sont des indépendants ou appartiennent aux petits partis.

DEUX SCRUTINS

Dans la plupart des comtés, la lutte se fait seulement entre candidats du gouvernement national et travaillistes. Il y a quelques luttes à trois où les travaillistes bénéficieront du partage du vote nationaliste.

Les élections des députés "maori" auront lieu séparément le 1er décembre et les élections générales le lendemain.

RED DEER, Alberta, 21.—D'après le troisième pointage officiel, W.-E. Payne, C.R., conservateur, a été élu avec une majorité de 141 voix, à la législature provinciale.

Atmosphère peu favorable aux revendications de l'Allemagne

BERLIN, 21. — Les observateurs jugent l'atmosphère diplomatique peu favorable au succès des revendications de l'Allemagne. On fait observer que ni le parlement anglais ni le Congrès américain n'ont encore arrêté de politique définie sur les problèmes internationaux soulevés par l'état financier du Reich.

Berlin croit la Chambre française dominée par des influences nationales et n'oublie pas que des élections auront lieu en France l'an prochain.

LE MORATORIUM HOOVER

BALE, Suisse, 21. — Le mémoire allemand demandant la convocation du comité consultatif prévu par le plan Young pour la révision du barème des réparations suggère que le comité tienne compte de toutes les obligations de l'Allemagne sans exception les crédits à court terme.

Le document sera publié aujourd'hui. Il récapitule les événements des derniers mois, rappelle l'exode des crédits étrangers et les pertes éprouvées sur le change, facteurs qui auraient obligé l'Allemagne à déclarer un moratorium sur les réparations, sans le moratorium Hoover.

LES DETTES PRIVEES

La note dit carrément que le comité ne saurait se circonscrire dans les bornes étroites arrêtées par le plan Young mais qu'il doit tenir compte des derniers événements et ne pas négliger les difficultés créées en Allemagne par les dettes privées à court terme.

Le moratorium Hoover devait opérer une amélioration sensible dans la situation, dit le mémoire. Cet espoir ne s'est pas réalisé. Le moratorium n'a pas suffi à dissiper le danger d'une banqueroute allemande.

TENSION EXTREME

Ce fut le motif de la convocation de la conférence de Londres qui aboutit à la trêve élaborée à Bâle.

Le mémoire souligne le caractère purement préliminaire de toutes ces mesures et affirme que la situation financières de l'Allemagne a atteint depuis un état de tension extrême.

NEMROD



Le capitaine F. W. Firth, fervent de la grande chasse, photographié sur le pont de l'"Athenia", de la ligne Cunard-Anchor-Donaldson, à son arrivée à Montréal, en route pour Chicago où il passera quelques semaines avant de partir pour l'Abyssinie, où il va chasser le gros gibier.

GROUPE DE POSTIERS EN DELEGATION CHEZ LEUR SURINTENDANT

Protestations contre le nouveau règlement concernant le travail du temps de Noël.

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la "Patrie".)—Une délégation des Facteurs a été reçue par M. Peter Coolican. Surintendant des Postes, à la suite de la protestation de la Fédération contre les règlements qui ont été promulgués au sujet de la période de Noël. M. Coolican a expliqué à M. John J. Reavis, secrétaire général de la Fédération que le ministère ne prévoit pas que cette année, le travail soit aussi considérable que par les années passées. On exigera de chaque facteur trois heures de plus par jour pendant une période de cinq jours. Les Facteurs seront rémunérés pour le temps supplémentaire. M. Reavis et les autres délégués se sont déclarés satisfaits de cette déclaration.

NEW-YORK ACCLAME SIGNOR DINO GRANDI

La foule lui rend le salut fasciste. — En visite à Philadelphie.

PHILADELPHIE, 21.—Le ministre italien des affaires étrangères, M. Dino Grandi, est arrivé de New-York à 1 heure 05 p.m.

AUCUN INCIDENT

NEW-YORK, 21.—Le ministre italien des affaires étrangères, M. Dino Grandi, a été hier, l'objet des acclamations de la population et de la bienvenue officielle du maire.

Amené de New-Jersey à la batterie par le remorqueur municipal "Macom", le diplomate italien se rendit à l'hôtel de ville au milieu de rues bondées de curieux. Il n'y eut pas le moindre incident antifasciste, mais la police avait l'oeil ouvert. A la mairie, Signor Grandi salua la foule à la façon des fascistes, du balcon surplombant la place publique. La multitude l'acclama chaleureusement.

"VIVA DINO!"

Lorsque le visiteur porta la droite au front, des centaines de mains répétèrent le geste dans la foule et les acclamations furent ponctuées du cri de "Viva Dino!"

Le maire Walker souhaita la bienvenu à son hôte et épingla à sa poitrine la médaille de la cité de New-York. Grandi répondit par un discours dans lequel il déclara que les drapeaux italien et américains étaient unis pour la cause de la paix et de la solidarité des nations.

DEUX HEURES

M. Grandi retourna à la batterie par le Broadway déjà nettoyé de la couche de papier lancé en son honneur à son arrivée. Deux heures après son arrivée, il repartait pour Jersey-City puis Philadelphie, où l'avait précédé son épouse.

On est sans nouvelles, de ces quatre marins

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie").—On est encore sans nouvelles des marins recueillis par la "Hada County" sur un yacht en dérive dans les environs de la Pointe-au-Père.

Le "Hada" est maintenant rendu près du détroit de Belle-Isle, si ce n'est sur l'océan et on ne croit pas que les quatre rescapés soient encore sur le navire qui les a recueillis.

TAXE DE DUMPING DE 50 P.C.

Sur certains produits en Grande-Bretagne. — En vigueur le 25.

LONDRES, 21 novembre.—Les premiers droits imposés en vertu de la nouvelle loi contre le dumping entreront en vigueur mercredi prochain.

Le texte de l'Acte des importations anormales, publié hier soir, contient des droits de 50 pour cent ad valorem. Les produits des Dominions échappent à ces impôts. Les Dominions bénéficient d'une pleine préférence.

EXCEPTION

Il sera fait exception peut-être dans le cas du Canada, afin d'empêcher les compagnies américaines d'envoyer leurs produits en pièces au Canada, de les y assembler et de bénéficier de la préférence.

Des droits de 50 pour cent frappent les articles suivants:

Meubles métalliques, coutellerie, instruments de chirurgie et rasoirs de sûreté; outils à main autre que les instruments aratoires, nettoyeurs par le vide, postes de radio et pièces, sauf les soupapes, les magnetos ou les piles, les machines à écrire.

ARTICLES AFFECTES

Au nombre des autres articles affectés, on relève:

Les lainages, les chaussettes et les bas de soie ou de soie artificielle, les mouchoirs entièrement ou partiellement de toile, les paletots pour hommes ou garçons, les mantilles, les complets, les gilets, les habits et les pantalons; tous les gants, sauf ceux de caoutchouc, les papiers et les articles de papier, les pneus et les tubes, les talons et les semelles, le linoleum, le prélart et autres couvertures de plancher de ce genre.

LA PARFUMERIE

Les nouveaux droits s'appliquent aussi à toutes les espèces de parfums et de cosmétiques, pâtes à dents, crèmes, désinfectants, sachets, bâton de rouge, lotions et savons; ainsi que les articles de toilette comme les houppes, les rogneuses à ongle, les limes et les pincettes à épiler.

Le décret désigné par le chiffre L porte la signature de l'honorable Walter Runciman, président du "Board of Trade".

La loi autorise le "Board of Trade" à imposer jusqu'à des droits de cent pour cent ad valorem sur certaines catégories de produits usinés ou mi-usinés.

OBERLIN, Ohio, 21. — Le Dr Robert E. Brown, d'Oberlin College, va offrir au comité national des secours aux chômeurs un repas dont le menu sera constitué de mets composés uniquement de blé depuis le "potage jusqu'aux amandes".

PERFECTION



Le major général George O. Squier a réussi après neuf années de recherches qui ont coûté $3,000,000 à trouver le moyen de transmettre simultanément trois programmes de radio par les fils d'éclairage électrique. Le radiophile n'a qu'à relier son poste à la douille. Plus d'interruption, plus de statique ni de "fading".

SEVERES REMARQUES DU MAGISTRAT LEMAY

Le juge demande de ne plus accorder de permis à certains conducteurs de taxi.— Deux ans de bagne.

SHERBROOKE, 21 (Du correspondant de "La Patrie").—Alfred Nadeau, conducteur de taxi de cette ville, qui plaidait coupable sous deux chefs d'accusations mercredi, à la suite d'un accident d'automobile dont M. Eugène Tanguay fut victime samedi soir dernier, rue du Conseil, a été condamné, hier matin, par le magistrat J. H. Lemay à deux ans de pénitencier. Le président du tribunal a profité de l'occasion pour faire de sévères remarques à l'adresse des conducteurs de taxis qui conduisent à une allure effrenée dans les rues de Sherbrooke sans avoir aucune responsabilité financière ou d'assurance, et il a demandé au chef de police, qu'à l'avenir il ne soit pas donné de permis aux conducteurs de taxis sans les obliger à porter de l'assurance.

UN CAUCUS LIBERAL AURA LIEU A OTTAWA

Des délégués de toutes les provinces du Canada se réuniront dans la capitale.

OTTAWA, 21. — Des libéraux éminents des neuf provinces du Canada se réuniront à Ottawa lundi et mardi prochains sur convocation du comité de l'organisation libérale nationale, formé en 1919.

La liste des délégués comprend plusieurs anciens ministres dans le cabinet de M. King, des députés fédéraux et provinciaux. Il y aura aussi des sénateurs qui ont été en vedette dans l'organisation libérale depuis quelques années.

La province de Québec enverra sept délégués; la province d'Ontario sept; le Nouveau-Brunswick, sept; la Nouvelle-Ecosse, sept; l'Ile du Prince Edouard, six; le Manitoba, six; l'Alberta, cinq; la Saskatchewan, sept et la Colombie Britannique, quatre. La liste comprend donc cinquante - six noms; il se peut qu'on en invite d'autres.

La réunion aura lieu dans les bâtisses du parlement et M. King présidera. Comme fait à noter il y aura lors des séances de la deuxième journée des femmes libérales et des jeunes libéraux. C'est la première fois que les femmes ou que les jeunes libéraux prennent part à un congrès de ce genre.

Voici la liste des délégués de la province de Québec: l'honorable M. Ernest Lapointe, M.P.; l'honorable sénateur Raoul Dandurand; l'honorable M. Fernand Rinfret, M.P.; l'honorable M. P. J. A. Cardin, M.P.; l'honorable M. Lucien Cannon; M. Pierre F. Casgrain, M.P.; le major Charles G. Power, M.P.

CLEVELAND, Ohio, 21. — Un bandit a été tué et un fonctionnaire d'une compagnie de construction a été blessé, hier, au cours d'un vol à main armée infructueux.

"LA PATRIE", 21 novembre 1931

SOMMAIRE

Page Dix
"Questions légales".
Page Onze
Le nouveau chef de police sera nommé mardi.
Des corps publics s'opposent au renvoi du chef Dufresne.
Un ouvrier est tué dans un éboulement.
Page Douze
Editorial.
Eclipse de soleil à Montréal au mois d'août.
Page Treize
"Réponse à tout".
Oeuvre en faveur des enfants infirmes.
Page Quatorze
Royaume des Femmes.
Page Seize
Théâtre et cinéma.
Page Dix-Sept
Théâtre, musique, cinéma.
Page Dix-Huit
La radiophonie.
Page Dix-Neuf
Chronique ouvrière.
Ligue de l'Etiquette.
Page Vingt
La graphologie.
Page Vingt-et-Une
Le miracle de Lourdes se renouvelle en Espagne.
Plusieurs échevins en faveur du rappel de l'ex-chef Langevin.
Page Vingt-Deux
Sport.
Le Boston vs Canadien, ce soir, au Forum.
Bonnes parties dans la Ligue Mont-Royale.
Page Vingt-Trois
Grande séance de boxe dans un but de charité à Montréal.
Page Vingt-Quatre
Rubriques des jeux de dames et d'échecs.
Page Vingt-Cinq
Conseils aux automobilistes.
Page Vingt-Six
Les nouvelles sont défavorables pour le marché mobilier.
Un tarif spécial sur le Canadien National.
Récent rapport financier annuel de Canada Malting.
Page Vingt-Huit
Agriculture.
Page Vingt-Neuf
A travers les centres de la province.
Page Trente
Petites annonces classifiées.
Page Trente-et-Une
Température.
Page Trente-Deux
L'holocauste chinois.

MONDANITÉS

Mademoiselle Jeanne Valiée sera l'hôte d'honneur à plusieurs réceptions à l'occasion de son prochain mariage. Le lundi, 23 novembre, mademoiselle Lucienne Robichon donnera un shower de tasses; un thé sera offert par mademoiselle Marthe Cordeau, le jeudi 26 novembre; il y aura shower d'ustensiles de cuisine le jeudi 3 décembre chez mademoiselle Thérèse de Cariolis Pelletier; mademoiselle Lucile Rolland recevra en décembre pour mademoiselle Valiée.

Les membres du club Wuk donneront, ce soir, à l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur de l'honorable et de madame Honoré Mercier, leur bal annuel. Les recettes de cette soirée dansante seront versées à des oeuvres de bienfaisance. Au nombre des personnes qui y assisteront, citons: mesdames Ernest Archambault, Gaston Lacroix, MM. et et mesdames Hector Décary, Gérald Piamondon, Louis Noiseux, L.-J. Beaudoin, Edouard Rinfret, Guy Montpetit, Charles Godmer, C.-L. Lamothe, Paul Ethier, Léo L'Espérance, Paul Ouimet, le docteur et madame Georges Bédard, MM. et mesdames Maurice Singer, L.-P. Desbois, J.-Edouard Ricard, Daniel McGrory, Joseph Mongeau, Emile Delâge, de Québec, Alphonse Leclair, Emile Bruchési, Gerald Bourgouin, Y. Patenaude, D.-A. Ritchie, mesdemoiselles Alma Armand, Mimi Archambault, Louise Archambault, Lucie Auger, de Québec, Mabel Butt, Simone Beauchamp, Jean Burton, Andrée Béique, Madeleine Bernard, Marguerite Beaudouin, Suzanne Beaudouin, Madeleine Béique, Jeannette Brégent, Ruth Brook, Lucette Babin, Estelle Bernier, Dorothea M. Beverley, Thérèse Barré, Lilian Bricault, Helen Carroll, Yvette Chauveau, Marie-Marthe Contant, Thelma Charbonneau, Germaine Charbonneau, Yvone Cinq-Mars, Thérèse Carignan, Pauline Clément, Jacqueline Cholette, Béatrice DeJordy, Eva Detlor, Françoise DeMartigny, Madeleine Drouin, Fleurette Desmarais, Louise Dowd, Claire Dalfosse, Solanges Dion, Paulette Dusseault, Aline Dusseault, Gabrielle Dusseault, Marguerite Duchastel de Montrouge, Hélène Desjardins, Renée Desjardins, G. Daverly, Gabrielle Derome, Simone Elie, Gabrielle Faribault, Madeleine Fortin, Marthe Faribault, Claire Gagnon, Laurette Giroux, Paulinita Gonzalez, Marie-Rose Gagné, Aileen Guimont, N. Gélinas, Marthe Hurtubise, Cécile Hurteau, Renée Handfield, Jeanne Janin, Florence Jones, Madeleine Lambert, Renée Lusignan, Jeanne Lacroix, Marguerite Lavigne, Gertrude Laloude, Claire Langlois, Martina MacDougall, Kathleen McDonald, Mignon Massé, Joe Meadows, Renée Mongeau, Cécile Masson, Elizabeth McMahon, Hélène McNichols, Louise Mercier, Fernande Millette, Marie-Paule Mercier, Jeanne Noiseux, Rita Noiseux, Jeanne Ouimet, Mariette Paré, Elise Paré Fleurette Pinsonneault, Marcelle Prud'homme, Marguerite Pauzé, Marguerite Pelletier, May Rowell, Evelyn Richards, Betty Rogers, Fernande Rolland, Hélène Roy, Irène Racicot, Peach Sampson, Vera Stewart, Yvette Trudeau, Margaret Tooke, Germaine Trudeau, Antoinette Therrien, Thérèse Trudeau, Lucienne Vallée, Muriel Wash, Dorothy Ward, Florence Baron-Watson, Theresa Wayland, Bobby Walton, le docteur Conrad Archambault, MM. Marcel Archambault, Lionel Arcand, Rosario Armand, Jean Babin, Cyril Bald, Charles Branchaud, Paul Bédard, Marcel Biron, Paul-E. Bernier, Gérard Brais, Gaston Brodeur, Roger Brais, André Brosseau, Paul Bonhomme, Paul Brodeur, Wilfrid Bernier, Raoul Bernier, Raymond Brégent, Pierre Bélanger, Roland Bergeron (de Québec), Fernand Bergevin, Philippe Beauregard, Léopold Bernier Georges Beullac, Maurice Corbeil, Rodolphe Carignan, Albert Charbonneau, Charles Chartier, Roger Christin, Xavier Chaballe, Clément Chaurest, Marcel Chaput, René Décarie, Horace Durocher, Raymond Déry, Jean Dionne, Raymond Dupuis, Laurent Dansereau, Thomas Duncan, A. Daverley, Lucien Dumesnlin, Gérard Desmarais, René Desmarais, Jules Dupré, Fernand Dorais, Paul Fontaine, P.-G. Fennell, Charles Forest, Paul Fleury, Marcel Faribault, Albéric Gélinas, J.-A. Gonzalez, Paul Gagnon, Charles Giroux, Louis Gonzalez, Ovide Grothé, Gaston Grégoire, Meredith Howard, Paul Hurtubise, Raymond Hurtubise, Georges Hébert, Gérard Hurtubise, J.-Beaudoin Handfield, Guy Handfield, Charles Hunt, Jacques Hurtubise, Marc Jarry, Maurice Jarry, Gérard Joncas, Emile Latullippe, Paul Lafontaine, Jacques La-Rue, Robert Lafleur, Paul Langlais, Gérard Lanctôt, Roland Lavigueur, Alfred Lambert, Bernard Lavallée, Roger Laverdière, Jean Langevin, René Leduc, le docteur Paul Machildon, MM. Alan Macnaughton, Jacques Masson, M. McKenchnie, Louis Mongeau, Paul Martel, Gilbert Manseau, Lucien Noiseux, A.-P. Connell, Henri Pelletier, Marcel Prévost, Paul Pinard, Eugène Payette, Marcel Payette, Jimmy Poole, Lawrence, J. Price, Claude Prévost, Ernest Racicot, Paul Rochon, Guillermo Ortiz Rubio, le docteur Rodolphe Richard, MM. Albert Sainte Marie, Prud'homme, Saint-Germain, Eddy Sinclair, Emery Saint-Pierre, Maurice Trudeau, Jean Thibodeau, Richard Trudeau, Edmond Talbot, René Talbot, Alexandre Walker, Eric Zimmerman, mesdemoiselles Lucienne Fortin, Germaine Racine, Gaby Moreau, Isabelle Deslauriers, Simone Duclos, Josette Beauchamp, MM. Fernand Hurteau, Georges Lazure, Paul Demers, Jean Papineau, Louis Duhamel et Paul Racine.

Le mariage de mademoiselle Marguerite LeClair, fille de M. et de madame W.-J. LeClair, avec M. Georges-Douglas Jones, fils de M. et de madame Arthur Jones, a été célébré, ces jours derniers, en l'église Saint-Clément, décorée pour la circonstance de chrysanthèmes, de palmes et de feuillage d'automne. Pendant la cérémonie un programme musical fut exécuté. La mariée accompagnée de son père portait un modèle d'après Patou en velours transparent ambre et un chapeau de même tissu; sa gerbe se composait d'arums et de muguet. Mademoiselle Maybel-Lilian Bliss, dame d'honneur, et mademoiselle Ruth Marshall, demoiselle d'honneur, étaient vêtus de robes semblables en velours panno bronze et des chapeaux assortis. Mademoiselle Bliss portait une gerbe de chrysanthèmes bronze et mademoiselle Marshall; un bouquet de chrysanthèmes jaunes. M. W.-Harrisson LeClair, frère de la mariée, était garçon d'honneur et



Mesdames Rosaire Dupuis, C.-A. Fortin, C. Saint-Pierre et Ernest Marcoux, organisatrices de la grande partie de cartes qui aura lieu le mardi 24 novembre, à l'hôtel Windsor, au profit des oeuvres du Bon Pasteur.

résident maintenant à Toronto, passeront la fin de semaine à Hamilton.

Mentionnons au nombre des personnes qui assisteront à la partie de cartes organisée au bénéfice de l'Assistance Maternelle, pour le mercredi 25 novembre: mesdames Victor Gaudet, Amédée Geoffrion, G. Hétu, P. Amiot, A. Dufort, J.-L. Bélanger, N. Taillon, J. Corbeil, A. Sainte-Marie, J.-L. Soucy, V. Lajeunesse, F.-X. Goyette, G.-J. Papillon, C.-E. Young, W. Brouillette, D. Fredette, W. Castonguay, G. Lecours, A. Loisel, D.-D. Simpson, J.-A. Bonneville, A. de Chaunac, A. Gratton, H. Cyphot, J.-M. Pelletier, G. Renaud, E.-L. Lamoureux, B.-M. Garfield, A. Renaud, mademoiselle G. Boissonnault, madame L.-M. Noël, mesdemoiselles Marthe Hurtubise, Madeleine Prévost, mesdames Guy Montpetit, Jean Raymond, Arthur Surveyer, Rhéal Langevin, Jean Saint-Germain, Marcel Rainville, Paul Wickman, A. Ducharme, Higgins P. Blain, J.-V. Sabourin, A. Handfield, J. Faille, A. Clairoux, Latour, W. Piette, L. Gauthier, Mesdemoiselles Françoise Magnan, Marie Berthiaume, Claire Bourgeois, Pauline Bourrier, Bella Karch, Georgette Simard, Françoise Laperrière, Madeleine Boyer, Paulette Loranger et Jeanne Boyer s'occuperont de la râfle. Pour renseignements s'adresser à madame Edouard Montpetit, 3447 rue Saint-Hubert, Fr. 5175.

Assisteront à la troisième soirée littéraire de l'Alliance Arts et Lettres, qui aura lieu le 1er décembre à l'hôtel Windsor: le juge et madame Gonzalve Desaulniers, M. et madame Félix Desrochers, M. et madame G. Landreau, mademoiselle Mariette Beaudouin, madame L. Chalifoux, mesdemoiselles Choquette, M. et madame Maurice Gervais, M. J.-T. Marchant, M. et madame J.-A. Savage, mademoiselle Violette Clermont, mademoiselle B. Dion, mademoiselle d'Anjou, madame L.-P. Normandin, madame A.-J. Dagneault, mesdemoiselles Gareau, mademoiselle M.-B. Gauthier, madame O'Donough, madame J.-Z. Pilon, mademoiselle J. Chagnon, mademoiselle Adrienne Hamelin, M. Jacques Rousseau, M. L. Hamelin, mademoiselle Jannard, madame J.-A. Lefebvre, madame J.-S. Rousseau, M. et madame Ernest Sénécal. Pour renseignements appeler Lan. 7865.

Toutes les anciennes élèves du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague sont convoquées à la réunion annuelle qui aura lieu le jeudi 10 décembre prochain à une heure et demie, p.m. Les religieuses de cette institution et les membres du conseil de l'amicale prient celles dont les adresses sont ignorées de considérer cette invitation comme personnelle.

Toutes les anciennes élèves du du Pensionnat Sainte-Catherine sont convoquées à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 29 novembre, à deux heures.

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame de la Fédélité aura lieu le dimanche 22 novembre à deux heures et demie à l'académie Saint-Urbain. Les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées.

La réunion de l'Amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur aura lieu samedi 28 novembre à l'académie Bourgeoys. Toutes les anciennes élèves sont invitées à cette fête du souvenir et sont priées de considérer cet avis comme invitation personnelle.

OTTAWA

L'honorable juge et madame Thibaudeau-Rinfret ont reçu à dîner hier soir, en l'honneur de Son Excellence, le Ministre de France et de madame Henry. Les convives étaient au nombre de douze.

Madame D'Arcy McGee a reçu à déjeuner en l'honneur de madame Louis de Lotbinière Harwood, de Montréal.

QUEBEC

Mademoiselle Odette Lapointe qui a été l'invitée de Lady Taschereau, à Ottawa, est maintenant l'invitée de l'honorable madame Cairine Wilson.

Mademoiselle Irène Bouret, fille de M. et madame François Bouret, est au nombre des débutantes de la saison.

M. et madame Gustave Proteau, avenue de Salaberry, passent quelques jours à Batiscan, les invités de M. le notaire et madame J.-C. Marchand.

TROIS-RIVIERES

M. et madame Jean-Louis Poirier, d'Outremont, ont fait un court séjour aux Trois-Rivières, les hôtes de madame L.-E. Poirier.

M. Robert Dufresne, avocat, de Montréal, était aux Trois-Rivières récemment.

Mademoiselle Jeanne Bisson est de retour de Montréal où elle était l'invitée de mademoiselle Thérèse Désy.

Mademoiselle Lisette Porcheron, de Montréal, est actuellement l'invitée de mademoiselle Marguerite Jacques, de Shawinigan.

Mesdemoiselles Germaine Gauvin et Cécile Gauvin, de Québec, ont fait un séjour aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Julienne Bisson est de retour de Québec où elle était l'invitée de mademoiselle Gabrielle Bisson.

Mademoiselle Maria Dugré est retournée à Montréal après avoir fait un séjour à Québec et aux Trois-Rivières.

M. Maurice Langlois est de retour de Montréal.

M. et madame C.-A. Larue sont de retour de Sherbrooke.

Mademoiselle Marie-Paule Denéchaud a passé la fin de semaine à Montréal.

Mademoiselle Alice Lamy a fait un bref séjour à Nicolet.

Madame L.-E. Dufresne et mademoiselle Yvette Dufresne passent quelques jours à Montréal.

Madame S. Malone a donné une partie de bridge en l'honneur de madame H.-L. Clifford, à l'occasion de son départ prochain pour Montréal. Les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de pom ons-marguerite jaunes. Madame Bourgeois, madame Philippe Bigué et madame J.-A. Lemire gagnèrent les prix. Servaient le thé, madame Jos. Gouin et madame R. Hébert.

Madame G.-A. Sanfofrd a donné une partie de bridge récemment.

Madame Jos. Gouin a donné une partie de bridge, mardi dernier.

Madame Léon Balcer, madame Henri Robichon, madame Edmond Buisson et mademoiselle Concorde Rousseau avaient organisé pour samedi dernier un bridge-surprise, en l'honneur de madame H.-L. Clifford, à l'occasion de son départ pour Montréal. Madame Henri Balcer, madame Henri Bisson et madame S. Malone gagnèrent les prix.

VENTE DE CHARITE

Organisée par la Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie, au profit des oeuvres du Bon Pasteur.

Un ample choix de fleurs artificielles de toutes variétés, des calendriers artistiques ainsi que des cartes de fantaisies, etc., seront mis en vente du 26 novembre au 5 décembre inclusivement au profit de cette institution, située 54 est, rue Sherbrooke. Les portes seront ouvertes de 9 à 11 heures, l'avant-midi, de 1 à 5 heures, l'après-midi; le 7 à 9 heures le soir. "La charité d'aujourd'hui procure le bonheur de demain".

Un concert de cette chorale

Dimanche soir le 29 novembre, la chorale Sainte-Madeleine d'Outremont, donnera un concert de musique religieuse à l'église paroissiale, avenue Outremont, sous la direction de M. P. Tremblay, maître de chapelle. Il y aura soli d'orgue par M. G. Turcotte, organiste de cette paroisse, et le choeur exécutera plusieurs pièces des plus intéressantes, l'admission est gratuite.

Questions Légales

QUESTION:—En mars dernier, un agent d'assurance vint me voir pour m'intéresser à l'assurance. Je signai un contrat avec lui car j'avais un "prospect". Ledit agent assura mon "prospect" et je touchai la commission. Mais au lieu de livrer au client une police à vingt ans comme il était convenu, c'est une police à vie qu'on lui a apportée et l'agent ne m'en avait averti qu'après l'avoir assuré. Suis-je tenu de rembourser cette prime, l'assuré n'acceptant pas sa police! (Un qui est très occupé.)

REPONSE:— Un agent d'assurance n'a jamais le droit de diviser ou de transférer sa commission. D'après les statuts, cela est illégal et par conséquent ni lui ni un autre ne peuvent avoir recours à la loi pour se faire remettre cette commission. Un tel contrat est illégal.

QUESTION: — Un homme va dans un magasin, achète des marchandises et paye avec un chèque sans provision et même se fait remettre quelques dollars en plus. Son épouse, qui est forcée de travailler pour faire vivre ses enfants et elle-même, est informée du fait. Pou. l'honneur de sa famille, elle offre de remettre l'argent et la valeur des marchandises en petits versements. Il lui reste encore $4.00 à remettre mais elle tombe malade et demande un délai. On la menace de lui faire des frais, d'arrêter son mari, etc. Quel recours ce magasin a-t-il? (Une réponse vite.)

REPONSE:—Si la femme a fait un arrangement civil, son mari ne peut plus être arrêté mais les propriétaires du magasin peuvent le poursuivre pour le reste de l'argent dû.

QUESTION:— Je suis marié, séparations de biens, par contrat de mariage. Une saisie est prise contre les biens de mon mari et il veut me les vendre. Cette vente est-elle valable? Veuilles me dire aussi quand la vente peut être valable entre mari et femme mariés en séparation de biens.

REPONSE:— Non. Une vente entre mari et épouse ne peut jamais avoir lieu.

CONFERENCE DE Mme JEAN-LOUIS AUDET

Sous la présidence d'honneur de M. le juge Gonzalve Desaulniers aura lieu le 1er décembre, au salon York de l'Hôtel Windsor, la troisième soirée littéraire de l'Alliance Arts et Lettres.

Madame J.-L. Audet prononcera une conférence sur "La Chanson. Au cours de la conférence quelques élèves de la classe de chant interpréteront des chansons en costumes.

Au programme musical, M. Auguste Descarries, pianiste, et Marcel Saucier, violoniste.

Mademoiselle Jeannette Desaulniers dira des vers.

On peut se procurer des billets à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis.

Pour tous renseignements, téléphonez à Lan. 7865.

AVIS FAVORABLE A PLUSIEURS PROJETS

PARIS, 21—La quatrième sous-commission du Comité consultatif des transports, dans une réunion tenue à l'Hôtel de Ville, a donné un avis favorable :

A la création d'une ligne d'autobus "Porte-Champerret-Porte d'Orléans" ; à la suppression et au remplacement par des autobus des lignes de tramways n° 26 (Marie du XVe-Cours de Vincennes) et n° 28 (Montrouge-Gare du Nord) ; des lignes de tramways 5, 43 et 92 (groupe de l'Etoile); et des lignes de tramways 21, 48 et 58 (groupe de l'Opéra).

UN GESTE CHARITABLE DE VICTOR-EMMANUEL

ROME, 21.—La "Stampa" relate que, pendant le séjour du roi Victor-Emmanuel à San-Rossore, un aveugle de guerre a rencontré un jour sur son chemin un monsieur qui s'est offert à le réaccompagner chez lui. L'aveugle a raconté son histoire, à l'inconnu et, arrivé chez lui, il a voulu lui montrer ses enfants. C'est alors que le roi—car l'inconnu n'était autre que lui!—lui a révélé son identité et a embrassé affectueusement l'invalide qui pleurait de joie.

On proteste contre la persécution en Espagne

BUDAPEST, 21. — La Fédération nationale des écrivains et journalistes catholiques hongrois, réunie en assemblée, a voté à l'unanimité une résolution protestant contre la persécution de l'Eglise catholique en Espagne.

Cette résolution attire l'attention du monde civilisé et de toutes les Fédérations nationales catholique de l'étranger sur les traitements infligés aux églises, aux couvents, aux prêtres et aux religieux.

FETE DE CHARITE A LONGUEUIL

Une grande partie de cartes sera donnée au profit des vieillards pauvres et des orphelins de l'Hospice Saint-Antoine sous la présidence de son honneur le M. le maire et madame L.-E.-E. Brais, mercredi soir le 25, dans la salle de l'hôtel de ville à huit heures et demie. A l'occasion de la Ste-Catherine de la tire sera distribuée à chaque table gratuitement. Le tirage des objets se fera après la partie ainsi qu'une râfle de produits alimentaires. De magnifiques prix seront donnés aux gagnants ainsi que des prix de présence. L'entrée est de trente-cinq sous et les religieuses comptent sur une nombreuse assistance pour aider au succès de cette oeuvre bienfaisante. On est prié d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Madame E. Aubry Trudeau est l'organisatrice et est autorisée à percevoir les souscriptions au profit de l'hospice.

Conférence sur la ligue Catholique Féminine

Le mardi, 24 novembre, à huit heures p.m., à l'église Saint-Louis de France, M. l'abbé Z. Alarie donnera une conférence sur la Ligue Catholique Féminine, sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées.

QUALITE—QUANTITE
Interlake
PUR DOUX ABSORBANT
Papier de Toilette
Interlake



Prix de Bridge

Amateurs du jeu de cartes, commencez dès maintenant à faire vos achats de "Prix de Bridge", chez Granger!

Vous serez agréablement surpris de notre choix, de nos prix très réduits, comparativement à l'automne et à l'hiver derniers.

Voici une liste des principaux prix de bridge que nous vendons:

Jolis VOLUMES, reliures de fantaisie; Cartes de correspondance; Papier à lettre; Sets de bridge de fantaisie; Articles en cuir; Plumes-réservoir et crayons automatiques; Sceaux et Boîtes de cire à cacheter; Index en bois (fantaisie) pour téléphone; Porte-allumettes de sûreté pour table et bureau; Bronzes français; Articles en argent hollandais; Personnages en miniature (savons); Porte-chapeaux; Paniers à fruits de fantaisie; Paniers à ouvrage; Fleurs en verre avec feuillage; Cabarets; Ecrins à parfums (cinq essences différentes); Boîtes de poudre en comprimés (compacts); Boîtes de poudre en verre et en porcelaine; Services à mayonnaise, à épices, à lait et sucre, à condiments, etc., en porcelaine; Plateaux à bonbons, à noix, à sandwiches et vases divers en porcelaine.

Attention tout à fait spéciale aux commandes par la poste.

GRANGER FRERES
54, rue Notre-Dame Ouest — Montréal
Le magasin par excellence des prix de bridge
Magasin ouvert le samedi jusqu'à 5 heures p.m.

FOURRURES

PAR la richesse de la fourrure, l'extrême délicatesse des lignes, le soin méticuleux de la confection, les séduisantes créations Desjardins sont des chefs-d'oeuvre de beauté, d'élégance et de confort.

CET automne, la collection de Desjardins embrasse toutes les plus subtiles innovations de la mode; vous n'y avez que l'embarras du choix. Quant aux prix, il y a nombre d'années qu'ils n'ont pas été aussi bas que cette saison.



Le Caracul noir et dans ses diverses nuances de gris et de brun a capté la fantaisie de la jeune fille moderne. Ce manteau ajoute à la joyeuse beauté de sa fourrure des effets inédits dans le taillement du collet, des manches et de la bordure.

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIREES

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITÉE
1179, SAINT-DENIS MONTREAL
Succursale à l'hôtel Windsor
Le plus grand magasin de fourrures en détail du monde entier



Ondulation Permanente
$5.00 et plus

Ondulation Marcel	0.50
Ondulation à l'eau	0.75
Ondulation Komol	0.75
Shampoo	0.50
Manicure	.50

Ces prix sont en vigueur toute la semaine, samedi excepté
NOS PERMANENTS SONT TOUS GARANTIS
L'aiglon Limitée
Harbour 5987
420 S.-Catherine E.



Enveloppez-vous dans du papier et n'ouvrez pas d'ici Noël!

Ceci semble impossible. Ce ne l'est pas. En faisant exécuter votre portrait pour envoyer à tous vos amis à Noël, vous pouvez littéralement vous envelopper dans un morceau de papier et vous expédier par la poste à vos amis.

Prenez votre décision maintenant. Puis téléphonez-nous. Nous vous aiderons à faire parvenir votre personnalité, vos propres traits, votre propre sourire, comme cadeau de Noël. Envoyez votre photographie!

Téléphonez à LAn. 9566 pour une séance de pose chez vous ou au studio.

Le cadeau que seul vous pouvez donner!

NOTMAN
1418, rue Drummond
Juste au nord de la rue Ste-Catherine

PATRONS DE BRODERIE "DE LA PATRIE"



ENSEMBLE POUR BRIDGE, 98 CENTS

7644-7645,—Cet ensemble comprend un dessus de table pour bridge 30 x 30 pcs et un dessus de coussin 16 x 30 pcs. Estampé sur satin noir ou sur toile écrue. Prix spécial, 98 cts pour les 2 morceaux. Coton à broder C. B. de couleur 30 cts. Soie à broder 50 cts.

7644.—Patron à tracer 20 cts. Au fer chaud 25 cts.

7645.—Patron à tracer 15 cts. Au fer chaud 25 cts.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat. Toute commande doit être adressée comme suit :

Service des Patrons de Broderie, "La Patrie"

Nous ne nous tenons pas responsable de la perte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous supplémentaires, coût de l'assurance postale.

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, SAMEDI 21 NOVEMBRE 1931 — PAGE ONZE

LE NOUVEAU CHEF DE POLICE SERA NOMMÉ MARDI

Séance spéciale convoquée par le maire. — A la même séance, on nommera le cinquième membre du comité exécutif. — On demandera aussi de nommer deux recorders supplémentaires.

ENTREVUE AVEC LE MAIRE HOUDE

Le premier magistrat est réticent sur le choix d'un nouveau chef. — On mentionne le nom de M. Maranda. — Pas de démissions. — Cet amendement à la charte. — La position de M. Dufresne comme recorder.

L'ECHEVIN TAILLEFER A L'EXECUTIF

C'est mardi matin, à dix heures, que le conseil se réunira pour étudier le rapport du comité exécutif recommandant la destitution de Me Fernand Dufresne, comme directeur du service de la police. A la même séance, le comité soumettra un rapport recommandant la nomination d'un nouveau directeur de la police.

RECORDERS SUPPLEMENTAIRES

A cette séance également, le comité exécutif recommandera de suggérer au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de deux recorders supplémentaires: Me Edouard Flamand, c.r., et Me Charles Emard, c.r.

La séance de mardi a été convoquée, hier après-midi, par Son Honneur le maire après une conférence avec Me W. H. Biggar, leader du conseil, et Me Tancrède Fortin, président du comité exécutif. L'ordre du jour comprend aussi les trois lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement numéro 1095, pourvoyant à un emprunt de $15,000,000 en anticipation du revenu pour l'année 1931.

NOMINATION A L'EXECUTIF

Enfin, il y a un autre item au sujet de la nomination du cinquième membre du comité exécutif.

ENTREVUE AVEC LE MAIRE

Immédiatement après la séance, les journalistes ont eu une entrevue avec Son Honneur le maire. M. Houde, jovial comme jamais et la répartie facile, a été réticent au possible quant au choix à faire du nouveau directeur de la police.



M. Arthur Maranda

Malgré l'insistance d'un journaliste sur la nomination possible de l'ancien chef Langevin, le maire s'est contenté de répondre en souriant sans donner aucune réponse catégorique. Il ne s'est pas laissé prendre au piège des multiples questions posées rapidement dans le but de lui faire répondre: "non, ce n'est pas M. Langevin, c'est un tel".

Plusieurs noms ont été suggérés au maire: MM. les inspecteurs Maranda, Foucault et l'assistant-inspecteur Brodeur. Toujours M. Houde s'est contenté de sourire.

M. MARANDA, DIRECTEUR

M. Maranda, cependant, d'après ce que nous avons appris d'excellente source, semble être celui qui sera nommé.

CET AMENDEMENT AU BILL

Interrogé au sujet de la nouvelle de Québec qui voulait que les députés de Montréal présentent un amendement au bill de Montréal à l'effet que le directeur de la police, le contrôleur des finances et le trésorier de la cité ne seraient destitués que par un vote des trois quarts du conseil, avec effet rétroactif, le maire s'est contenté de répondre: "Je sais que la charte de Montréal est en danger".

M. HOUDE REPONDRA A M. DUQUETTE

Interrogé au sujet des paroles de l'ancien maire Duquette sur l'administration actuelle, M. Houde a dit qu'il répondrait au long à la séance de mardi. Il a ajouté: "J'ai certaines questions à poser à M. Duquette sur son administration; je crois que cela sera suffisant".

PAS DE CONGEDIEMENT

Pour une fois le maire a été catégorique quand il a répondu à un journaliste en disant qu'il n'était nullement question de remercier de leurs services MM. Parent, directeur des services municipaux, Mérineau, contrôleur de la cité, Saint-Pierre, avocat de la cité, et Ferns, chef des estimateurs.

NOMINATION TEMPORAIRE

Interrogé au sujet de la nomination durant bonne conduite du nouveau directeur de la police, le maire a dit qu'il n'était pas possible de changer le bill de Montréal, qui comprend un amendement à cet effet.

"Il se peut, cependant, a ajouté le maire, que la nomination du nouveau directeur ne soit que temporaire. Nous n'avons rien décidé là-dessus; nous y songerons avant mardi".

"LES ECHEVINS SONT LIBRES"

M. Houde a aussi fait une autre déclaration catégorique quand on lui a demandé s'il était certain de sa majorité au conseil pour la destitution de M. Dufresne et la nomination de son successeur. Le premier magistrat a déclaré que les échevins avaient toujours été libres et le seraient encore.

LA NOMINATION A L'EXECUTIF

Quant à la nomination du cinquième membre du comité exécutif, nous n'avons pu également rien savoir du maire. "Ce sont les échevins qui se choisiront eux-mêmes, un représentant au comité exécutif".

M. TAILLEFER SERA NOMME

On peut affirmer, cependant, sur des informations que nous avons eues auprès des échevins, que M. Taillefer, représentant du quartier Saint-Joseph au conseil, sera nommé dans le comité exécutif en remplacement de l'échevin Bray qui a démissionné, il y a deux mois environ.



Me EDOUARD FLAMAND, que le comité exécutif recommandera au poste de recorder.

DANS QUELLE POSITION SE TROUVERA M. DUFRESNE?

Avec la nomination de deux recorders supplémentaires, on se demande, à l'hôtel de ville dans quelle position sera Me Dufresne s'il redevient recorder.

On sait que M. Dufresne n'est que recorder suppléant. A ce titre, il a droit d'après la charte à un salaire de $10.00 par séance ou de $8,000 par année.

Au cours des deux dernières années, la ville a voté à M. Dufresne une somme supplémentaire de $4,000, ce qui mettait son salaire à $7,000 comme les recorders ordinaires.

Dans la position dans laquelle se trouvera M. Dufresne s'il est destitué, on se demande si la ville lui votera encore pour 1931 son indemnité supplémentaire de $4,000.

Interrogé à ce sujet, le maire Houde a paru surpris de la chose. Il a même laissé entendre qu'il ne savait pas que la chose existait. "En tout cas, a-t-il dit, nous donnerons une attention spéciale à cet item du traitement des recorders lors de l'étude du budget".



L'ECHEVIN OVIDE TAILLEFER, représentant du quartier Saint-Joseph qui serait nommé mardi membre du comité exécutif.

Aux postes d'émission du Canadien National

La Compagnie du Canadien National annonce aujourd'hui quelques changements dans ses irradiations transcontinentales. Désormais le poste CHNL, de Hamilton sera ajouté à la chaine transcontinentale du réseau. Le Poste CJRC Québec n'irradiera plus les concerts du mercredi soir et le programme de musique de danse irradié le samedi soir du Château Laurier, à Ottawa, de 10.30 à 11.00 p.m., est supprimé.

CES DEUX PREVENUS SONT ACCUSES DE VOL

Joseph Drolet, président d'une renardière, Gabriel Aubrey, vice-président et Raoul Tremblay, secrétaire-trésorier, étaient accusés devant le juge Marin, hier, d'avoir volé, le 12 novembre 1928, à Laval-des-Rapides, deux renards marqués EWIIE et EW132, évalués à $1,000, la propriété de Otto Breithaupt et d'avoir, en même temps, volé la somme de $600, soit le produit de la vente de ces deux renards. Les accusés ont protesté de leur innocence et la cause a été ajournée.

DEMANDE DE DEPORTATION

Requête présentée contre le fils d'un député Tchéco-slovaque. — Plaidoyer de Me Léo L'Espérance.

Des procédures ont été commencées hier en Cour d'Appel par le ministère de l'Immigration afin d'obtenir la déportation de Joseph Srb, le fils d'un membre du parlement de la Tcheco-Slovaquie, qui a obtenu sa mise en liberté par ordre des tribunaux inférieurs. Srb est défendu par Me Léo L'Espérance.

M. J.-M. Langlais, l'agent du ministère fédéral à Montréal, déclare qu'aucune Cour ou aucun juge n'a le pouvoir de casser une décision du "Bureau d'Enquête."

Srb a été trouvé coupable d'avoir été "à la charge du public" par un bureau d'enquête de l'Ontario qui ordonna qu'il soit conduit dans la ville de Montréal, d'où il devait ensuite être déporté.

Srb entra au Canada en 1926 venant de son pays et se rendit à Chatham où il travailla pour une compagnie d'automobiles. Ses employeurs le transférèrent plus tard à Windsor Est où, le 10 de mars 1931 il tomba malade et fut transporté à l'hôpital Ontario, à London, Otario.

Srb demeura là et était sur le point d'être renvoyé de l'hôpital, prétend Me Léo L'Espérance, son procureur, quand le sous-secrétaire provincial d'Ontario fit parvenir une plainte d'Ottawa disant que Srb était devenu une nuisance publique. On prétendait de plus, dans cette plainte, que Srb avait été interné dans un asile d'aliénés.

Srb fut examiné par un bureau d'enquête qui ordonna sa déportation. En arrivant à Montréal, il en appela de cette décision du bureau d'enquête. L'appel fut entendu par le sous-ministre de l'Immigration qui le renvoya.

Non satisfait Srb continua les procédures pour obtenir un habeas corpus. En Cour Supérieure, l'honorable juge Patterson ordonna de libérer Srb.

Le ministère en appela de la décision du juge Patterson en alléguant qu'aucune Cour ou juge ne pouvait avoir juridiction ou intervenir avec les procédures ou la décision ou un ordre du ministre ou de tout bureau d'enquête siégeant d'après la loi d'immigration.

On allégua de plus que la loi ne spécifiait pas que la cause devait être entendue par le ministre lui-même, alors que le sous-ministre jouissait du même privilège.

Me Léo L'Espérance, au nom de la défense, plaida que les droits de la liberté individuelle étaient toujours respectés par la constitution britannique et ne pouvaient être supprimés par un simple recours à un statut subséquent.

La cause se continue.

VIENNE, 21.—La "Neue Freie Presse" (libérale), observe que jusqu'aux incidents d'hier, il n'y avait pas eu de désordres antisémites parmi les étudiants polonais contrairement à ce qui se passe dans les autres pays du centre de l'Europe.

CITOYENS QUI S'OPPOSENT AU RENVOI DU CHEF F. DUFRESNE

Des représentants de plusieurs corps publics, réunis en assemblée spéciale, adoptent une résolution demandant une enquête publique. — On s'oppose à l'intervention de Québec. — On forme un comité de cinq membres.

Au cours d'une réunion de corps publics importants de notre ville, on a recommandé de laisser Me Fernand Dufresne, à son poste de directeur du service de la police jusqu'à ce qu'une enquête ait été tenue quant aux motifs de la destitution. Un comité de cinq membres a même été formé dans le but de défendre M. Dufresne et d'obtenir une enquête.

Le comité se compose comme suit; le docteur Dunstan Gray du Kiwanis Club; M. Oscar Normandin, de l'Association des marchands détaillants; le notaire F. S. Mackay, de la Ligue des propriétaires; M. A. C. Thorn, président du Lions Club; M. F. A. Béique, c. r.

Les corps publics suivants étaient représentés à l'assemblée qui a été tenue dans les bureaux de la Chambre de Commerce; Board of Trade, la Chambre de Commerce, la Ligue des propriétaires, le Royal Automobile Club, le Kiwanis Club, le Lions' Club, l'Association des hommes d'affaires du nord. On remarquait aussi le brig.-général E. de B. Panet du Pacifique Canadien et M. H. Cadieux. Comme fait principal de l'assemblée, mentionnons aussi que l'on a décidé de ne pas demander l'intervention de Québec dans l'affaire du chef Dufresne afin de protéger l'autonomie de Montréal.

A un moment, au cours de la réunion, on allègue que la raison d'insubordination, que l'on donnait, était insuffisante. Au cours de la réunion, on en est arrivé à plusieurs opinions unanimes des personnes présentes. Voici ces opinions:

1.—L'accusation d'insubordination, portée par le comité exécutif, contre le directeur Fernand Dufresne constitue une raison insuffisante pour le renvoi de M. Dufresne.

2.—Une enquête publique par un corps indépendant constitue la meilleure solution de toute l'affaire.

3.—La cause principale du conflit Houde-Dufresne à l'hôtel de ville réside dans la politique. Il vaut mieux dans l'avenir de ne plus se servir d'aucune manoeuvres politiques à l'hôtel de ville.

4.—Québec doit laisser Montréal autonome dans cette affaire.

MM. le notaire Mackay et le docteur Dunstan Gray ont présidé l'assemblée, cependant que M. F. A. Béique a agi comme secrétaire.

M. Béique a fait quelques remarques au début de la réunion. Il a dit que les citoyens en général étaient opposés au renvoi "injustifié" de M. Dufresne sur une accusation aussi peu importante et aussi discutable que celle de l'insubordination. Il a dit que la question du renvoi de M. Dufresne constituait une excellente occasion pour demander à Québec de protéger mieux nos chefs de police.

On a immédiatement suggéré de laisser Québec de côté afin de protéger notre autonomie.

"On semble avoir la manie des démissions à la présente administration" a dit M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires. Il rappelle les renvois de MM. Jules Crépeau, H. A. Terreault, le chef Langevin. Il continue en disant qu'il n'y a pas de raison pour le renvoi de M. Dufresne. Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est une enquête publique.

L'ex-maire Charles Duquette, président de la Chambre de commerce, a rappelé les éloges qu'on avait fait de M. Dufresne lors de sa nomination. Il demande, si le fait de dire que le service de la police ne doit pas être un "football" politique constitue une preuve d'insubordination.

Le brigadier-général E. de B. Panet rappela que comme chef du service des enquêtes du Pacifique Canadien il était naturellement intéressé dans tout ce qui affectait la police de Montréal. Il déclara qu'il avait été fier de la nomination de M. Dufresne parce que c'était un excellent homme et parce qu'on posait le principe que le chef devait être en dehors de la politique et qu'on le nommait durant bonne conduite. Aujourd'hui, on change d'opinion. "A mon avis, dit-il, on ne doit pas renvoyer M. Dufresne à moins que ce ne soit pour une raison grave."

M. Charles Black, directeur du Royal Auto Club a fait remarquer qu'il avait eu grande amélioration dans la force constabulaire depuis la nomination de M. Dufresne.

M. Black se déclara opposé à l'idée de s'adresser à Québec. Nous avons assez de politique comme cela, a-t-il dit. Il est d'avis que l'assemblée doit dire au conseil qu'elle est opposée au renvoi de M. Dufresne à moins qu'on n'allègue de meilleures raisons pour le faire.

Il a terminé ses remarques en disant que l'attitude prise constituait un vote de censure pour la cité de Montréal.

L'ex-échevin Emery Larivière s'est opposé aussi à l'intervention de Québec. C'est aux corps publics de s'occuper des affaires de Montréal, a-t-il dit. M. J. C. Bélanger, président de l'Association des hommes d'affaires du nord, a dit que la politique était au fond de toute l'affaire.

Finalement on prit le vote sur la résolution suivante qui fut adoptée.

"Considérant que cette réunion de citoyens, représentant les divers principaux corps publics de Montréal, est d'opinion que les raisons données par le comité exécutif pour sa décision du renvoi de M. Fernand Dufresne, directeur du service de la police, sont entièrement insuffisantes, qu'il soit résolu:

"Que cette réunion est opposée au renvoi du directeur de la police avant qu'une enquête soit faite par un corps indépendant, composé des représentants des corps publics de Montréal, pour justifier la décision du comité exécutif.

"Qu'un comité de citoyens, composé de cinq membres, soit dûment constitué pour prendre les mesures nécessaires pour mettre à exécution les mesures dans le but d'obtenir une enquête indépendante."

CASSIDY SUBIRA SON PROCES AVANT NOEL

Le prévenu est accusé du meurtre de Bert Marshall commis à Hull.

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la "Patrie").—Le procès de Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall aura lieu dans le cours de la semaine du 21 décembre aux assises criminelles de Hull. Le juge C.-A. Wilson a ajourné les assises à lundi prochain et a fixé la date du procès de Cassidy qui connaîtra tout probablement son sort avant Noël.

Service spécial pour Noël et le Jour de l'An

M. R. W. Smith, surintendant général du service des wagons-lits et des wagons restaurants du Canadien National, annonce que durant le temps de Noël et du Jour de l'An sa Compagnie servira dans ses wagons-restaurants et au Château Laurier à Ottawa des morceaux de choix provenant des boeufs exposés à la Foire d'Hiver de Toronto.

SEANCE A LA COMMISSION D'ARBITRAGE

M. Hodge compare la situation des employés de chemin de fer canadiens et américains.

La Commission d'Arbitrage qui a mission d'étudier la proposition d'une réduction des salaires des employés du C.P.R. et du C.N.R. de 10 pour cent, proposition soumise par les autorités de ces deux compagnies de chemin de fer et que les employés ont refusé d'accepter, a tenu, hier après-midi, sa quatrième séance, sous la présidence de M. James Macdonnell.

Au début de la séance, le sénateur Murdock, qui représente les intérêts des employés, a fait une courte critique de l'attitude des autorités des compagnies, et il a prétendu que des communications avaient été envoyées aux journaux avant qu'elles apparaissent devant le comité. D'autre part, M. Hodge a nié avoir eu connaissance que de telles communications aient été envoyées aux journaux.

COMPARAISON DES SALAIRES

La principale question sur laquelle a appuyé le représentant des compagnies fut au sujet de la comparaison des salaires payés aux employés de chemin de fer aux Etats-Unis et au Canada. Le représentant des chemins de fer a montré que si les salaires étaient plus élevés chez nos voisins qu'en ce pays, il y avait de multiples raisons pour cette différence. Il a prétendu que le coût de la vie était plus élevé aux Etats-Unis qu'au Canada, et aussi que les recettes des chemins de fer américain étaient plus élevées que celles des chemins de fer canadiens. Il attribue cette différence, à l'avantage de nos voisins, au surplus de population, au surplus du commerce, et il allègue que les distances à parcourir ne sont pas beaucoup plus étendues.

M. Hodge regrette que les représentants des employés abordent la question avec une telle ardeur, et il dit que lorsque les autorités des compagnies ont décidé d'adopter cette politique, ils ont cru rencontrer les vues de tous, et il prétend également qu'ils ont compté sur la coopération des employés.

Quant à ce qui a trait à la comparaison qui a été faite par le sénateur Murdock entre l'échelle des salaires payés aux ouvriers canadiens et aux ouvriers des Etats-Unis, le représentant des chemins de fer ne voit pas de raisons pour lesquelles les salaires doivent être aussi élevées au Canada qu'aux Etats-Unis. "De même que les conditions changent avec les temps," de dire M. Hodge "ainsi elles changent avec les lieux, et je crois qu'à ce point de vue, les représentants des employés conviendront d'opinion avec moi."

Le représentant des compagnies de chemin de fer, après avoir établi la différence des conditions de travail des ouvriers des Etats-Unis et du Canada, prétendit qu'il existe un mouvement en vue d'une réduction des salaires chez les employés de chemin de fer américains, et il déclare que l'on prétend réaliser un surplus de plus de $125,000,000 annuellement par cette réduction des salaires.

M. Hodge déclare que la question n'est pas de savoir si les salaires sont plus ou moins élevés aux Etats-Unis qu'au Canada, mais de savoir si les compagnies canadiennes sont dans une situation financière leur permettant de maintenir les conditions de salaires déjà existantes, lesquelles sont pratiquement les mêmes qu'aux Etats-Unis.

LE COUT DE LA VIE

Comme il était inévitable, la question du coût de la vie, qui a fait, depuis le début des débats, le sujet de la discussion à chaque séance, est revenue sur le tapis, et M. Hodge y a consacré une bonne partie de son mémorandum, qui contenait plus de pages que tous ceux qui ont précédé. Le représentant des compagnies a allégué que d'après la "Gazette du Travail", publiée par le ministère du Travail d'Ottawa, le coût de la vie a augmenté en Canada, depuis le 30 juin 1913, de 38 pour cent, alors que depuis la même date, le coût de la vie s'est accru, aux Etats-Unis, de 50.3 pour cent.

M. Hodge prétendit que les employés des compagnies ne doivent pas recevoir, logiquement, un salaire qui ne convient pas avec la situation financière des compagnies, et il dit que leur sort est encore enviable si on le compare avec celui de milliers de sans-travail.

LE POUVOIR D'ACHAT

On a encore ramené l'attention des membres de la commission sur le fait que même si l'on admet la diminution de 10 pour cent, le pouvoir d'achat des employés est encore supérieur à ce qu'il était lorsque la plus haute échelle de salaire a été adoptée, soit en 1920.

Faisant allusion à une clause du mémorandum du représentant des employés, laquelle portait sur les dépenses "prématurées" qui avaient été faites par les autorités des compagnies en construction d'hôtels, aménagement de terrains de golf, etc. M. Hodge dit que cette objection est erronnée, car on ne semble pas considérer que ces dépenses ont été faites en vue de recettes.

INFLUENCES EXTERIEURES

La déclaration du sénateur Murdock, à l'effet que les autorités des compagnies auraient pris la décision de baisser les salaires à la suite "d'influences extérieures", a attiré l'attention du représentant des compagnies, et il a déclaré que cette décision avait été prise par les présidents des chemins de fer, sans qu'ils aient été influencés de quelque façon que ce soit.

M. Hodge dit qu'une plus grande activité s'est manifestée dans le transport au cours des dernières semaines, mais il prétend d'autre part, que les transports ne peuvent pas être assez considérables pour faire naître l'optimisme à l'égard d'un prompt retour à de meilleures conditions.

Au cours de son mémorandum, M. Hodge a fait allusion à une opinion qui aurait été émise par le sénateur Murdock, au cours de la journée d'hier, laquelle serait conçue comme suit: "Les conditions financières des compagnies n'ont rien à faire avec les salaires des ouvriers".

Le sénateur Murdock a prétendu n'avoir pas exprimé cette opinion.

A la fin de la séance, M. Macdonnell, président, a prié le sénateur Murdock de lui fournir la liste des salaires moyens payés à chaque catégorie d'employés des compagnies.

SEANCE LUNDI

La prochaine séance aura lieu lundi matin, à 10 heures, alors que le sénateur Murdock fera la réplique au plaidoyer du représentant des compagnies.

L'ENQUETE SUR LES CHEMINS DE FER AU MILIEU DE DECEMBRE

On prévoit que la commission qui vient d'être nommée tiendra plusieurs séances à Montréal.

OTTAWA, 21. — La nouvelle commission nommée pour enquête sur le problème du transport au Canada, commencera probablement à siéger vers la mi-décembre, sous la présidence du juge Lyman P. Duff, de la Cour Suprême.

Cependant la date exacte de la première séance ne sera pas connue avant l'arrivée de Londres, au Canada, de Lord Ashfield, un des membres de la commission. Dans l'intervalle les membres de la commission étudieront probablement individuellement ce problème.

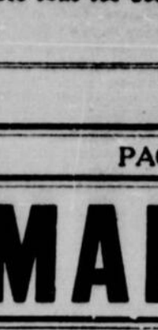
Il est possible que la commission siège dans les principales villes du Canada. Cependant, les principales séances auront lieu soit à Ottawa ou encore à Montréal. On s'attend à ce qu'un rapport préliminaire soit soumis à la commission à la prochaine séance du parlement.

Alors que le Canadien National est encore en déficit et que les revenus du Pacifique Canadien diminuent, l'enquête sera menée sur tout le système de transport au Canada. L'enquête portera surtout sur les chemins de fer, les bateaux et les facilités de communication en général.

La composition de la commission telle qu'annoncée hier, par Sir Georges Perley, premier ministre intérimaire et par l'honorable Robert J. Manion, est la suivante: l'honorable juge Duff, de la Cour Suprême, président; Lord Ashfield, président du London Underground Railway System; Sir Joseph Flavelle, Toronto; Beaudry Leman, Montréal; le docteur Walter C. Murray, président de l'Université de Saskatchewan; docteur J. C. Webster, Shediac, Nouveau-Brunswick et L. F. Loree, New-York.

MANOEUVRE TUE DANS UN EBOULEMENT

Un tragique accident s'est produit, hier après-midi, au Sault-au-Récollet.



Théodule Simard

Un tragique accident s'est produit à 11 hrs 10 hier matin, au Sault-au-Récollet.

En compagnie du contremaître, M. Théodule Simard, 41 ans, 2285, rue Moreau, travaillait au fond d'une excavation large de 18 pieds et profonde de 40 pieds à la pose d'un tuyau d'égout collecteur, sur le boulevard Perras, près de l'avenue du Fort Lorette, quand il fut soudain écrasé sous un énorme éboulement d'une grande quantité de sable. Le contremaître, quelque peu éloigné de son compagnon, s'en tira avec quelques contusions à l'épaule gauche.

Le docteur Hector Peletier, 947, est, boulevard Gouin, fut mandé en toute hâte ainsi que L. B. Temple, et l'escouade d'urgence de la Montreal Light Heat and Power. Mais tous deux ne purent que constater la mort. Leurs efforts pour pratiquer la respiration artificielle furent vains.

Une ambulance de l'hôpital Général arriva aussi sur les lieux. Les capitaines Brunelle et Gravel, et les constables Paquette et Rotier du poste de police numéro 33, du Sault-au-Récollet, firent enquête.

Le coroner Lorenzo Prince tiendra une enquête ce matin.

Maison détruite par un incendie à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. — (Du correspondant de la "Patrie").— Un incendie qui éclata vers cinq heures du matin a complètement détruit la demeure de M. Amédée Rivard avec tout ce qu'elle contenait. On ignore la cause de l'incendie. Les pertes sont couvertes par les assurances.

ON RETROUVE UN NOYE

Le capitaine de police Gravel et le lieutenant Gratton ont fait la macabre découverte d'un noyé, peu après-midi, hier, près du nouveau pont d'Ahuntsic. Le cadavre a été identifié comme étant celui d'un nommé Eugène Gascon, 48 ans, domicilié à 7852, rue Berri, et disparu depuis le 9 dernier. La mort remonte à plusieurs jours. La police avait découvert les vêtements de Gascon, il y a quelques jours, étendus sur la berge, où son cadavre fut trouvé.

Le coroner Lorenzo Prince tiendra une enquête ce matin.

ASSAINISSEZ votre BOUCHE vos FOSSES NASALES votre GORGE en faisant un usage habituel des PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES

En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA

Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUIMET 84, St. Paul St. East. MONTREAL

271 MONTREAL

CARRIÈRE & SENÉCAL LIMITEE

Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu

271 RUE STE-CATHERINE EST. TEL. LA. 7070.

LA VERITABLE TIRE SAINTE-CATHERINE

la meilleure depuis 50 ANS

porte cette marque de commerce sur chaque papier.

"La vieille qui étire de la tire"

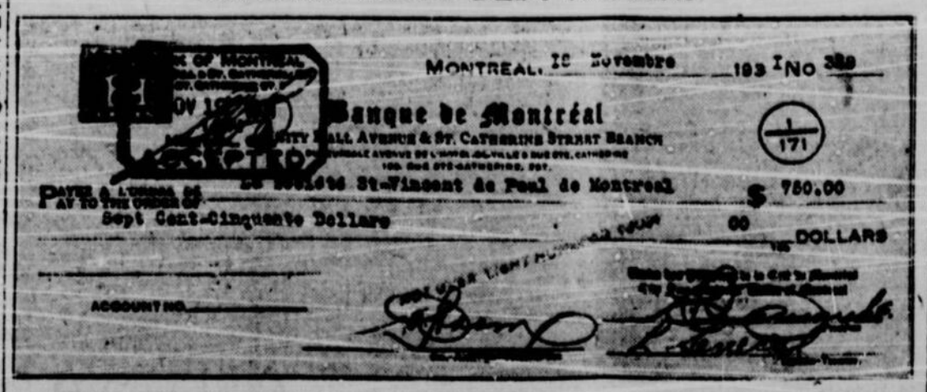
L. H. BÉLANGER & CIE

Montréal

Notre tire Sainte-Catherine sera distribuée à tous les spectateurs à la Veillée du bon Vieux temps, au Monument National, lundi le 23 Novembre prochain.



UN BEAU GESTE DES POMPIERS



L'union des pompiers de la cité de Montréal, par une résolution adoptée unanimement, a décidé de verser une somme de $1,000 à trois sociétés qui viendront en aide aux pauvres et aux chômeurs au cours de l'hiver. L'union, qui compte un effectif de plus 1100 membres, a accompli cet acte de générosité à la demande des officiers. On remarque ci-dessus un chèque de $750.00 qui a été offert à la société Saint-Vincent de Paul. Les deux autres chèques vont à la Federated Charities et à la fédération des Charités catholiques. (Photo "Patrie").

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
425, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 3006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an . . . $5.00
" " " six mois . . $2.50
" " Etats-Unis, un an . . $6.20
" " " six mois . $3.10

Service de la Presse associée.—Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1931

LE TRAVAIL FEMININ

Les femmes et jeunes filles qui occupent des emplois rémunérés et qui craignent d'être obligées de céder la place à des hommes, sous prétexte que ceux-ci ont un premier droit au travail, liront avec intérêt l'impressionnant plaidoyer que fait entendre, pour la défense des femmes françaises pareillement inquiètes, Me Renée Garnier, avocate à la cour de Paris, docteur en droit. Cet article, que nous empruntons au "Matin" de Paris, répond justement à un autre dans lequel était réclamée une interdiction du travail féminin comme palliatif au chômage:

"M'intéressant, comme il est bien naturel, aux questions féminines, je ne puis cacher la stupéfaction avec laquelle j'ai lu l'article de M. Ch. Richet sur le travail des femmes et son "appel aux législateurs".

"M. Richet cherche un remède au chômage et préconise dans ce but l'interdiction du travail **à toutes les femmes !** Je ne sais si cette solution amènera la fin de la crise que nous subissons, encore qu'il semble plus utile de réglementer la main-d'oeuvre étrangère, mais ce dont je suis sûre, c'est qu'elle aura pour résultat de rétablir pour la femme un état de servitude dégradant sans profit pour la société et la famille.

"La place de la femme—dites-vous—est au foyer, mais pour combien de femmes le foyer ne sera qu'un idéal jamais réalisé ? Dès avant la guerre, les femmes étaient en surnombre ; leur proportion a terriblement augmenté depuis. Que ferez-vous de celles qui doivent rester seules, de celles qui eurent un foyer et qui n'en ont plus, si vous leur interdisez tout travail ? Ne craignez-vous pas, en augmentant le nombre des oisives, des inutiles ,d'alimenter ce fléau qu'est la prostitution ? Je ne puis croire que vous méconnaissiez à ce point la portée moralisatrice et l'éminente dignité du travail dans la vie de la femme.

"Même pour la femme mariée ayant charge d'enfants, le travail est sinon nécessaire, du moins souvent utile et le législateur, à qui vous demandez de réglementer durement le travail des hommes pour que ceux-ci puissent subvenir seuls aux besoins de la famille, a dû faire des lois contre l'égoïsme et l'insouciance de l'homme ; il a dû ériger en délit pénal sanctionné par des peines de prison cette monstruosité qu'est pour un père **l'abandon de famille.**. Nos tribunaux jugent chaque jour des centaines d'affaires de ce genre où l'on voit de malheureuses femmes contraintes de demander en justice des subsides pour elles et leurs enfants et qui ont bien été obligées, en attendant, de **travailler** pour donner à manger à leurs petits à la place d'un père indigne.

"Tout l'effort des femmes modernes tend à libérer leurs soeurs de la servitude séculaire établie jusqu'à ce jour au profit de l'homme sans avantage pour la société et la famille. Vous ne voyez dans la femme qu'un être destiné à la reproduction de l'espèce... Ne pense-t-elle pas comme l'homme, ne souffre-t-elle pas comme lui, lui refuseriez-vous la qualité de "personne humaine"? Le travail apporte dans la vie de tout être une dignité qu'il est impossible de méconnaître.

"Qu'on réglemente le travail des femmes enceintes, rien de plus naturel, mais qu'on asservisse toutes les femmes sous le joug de l'homme en leur interdisant de gagner leur pain, rien de plus injuste et au fond de plus immoral! Les rapports entre les sexes doivent être basés sur la plus naturelle équité, ils doivent collaborer sur le même plan, à la même oeuvre, que ce soit dans la famille ou la cité. En refusant aux femmes le droit au travail, vous les traitez en esclaves.

"Nos pères ont donné leur sang pour conquérir cette liberté du travail : comment les femmes françaises se laisseraient-elles asservir sans protester dans notre société moderne fondée sur les principes de la Révolution ? La suggestion de M. Richet témoigne non seulement d'un mépris complet des principes démocratiques et de la plus élémentaire justice mais encore, je l'ai indiqué plus haut, d'une méconnaissance absolue des réalités—souvent si décevantes—de la vie pratique. Puisant leur défense dans de tels arguments, les femmes sont sans inquiétude sur leur sort. Il est bon, cependant, qu'elles élèvent leur protestation contre certaines suggestions qui peuvent devenir dangereuses lorsqu'elles revêtent l'aparence de l'opportunité.

"Que M. Richet ait le souci de supprimer le chômage, de protéger la race et la famille, rien de plus naturel. Encore existe-t-il d'autres mesures à préconiser que la mise hors la loi et en état de servitude de la plus grande partie de la population française."

L'AVENIR DU BLE

D'après un bulletin du Bureau des statistiques, la superficie ensemencée cette année en blée d'hiver accuse une diminution de 8 pour cent environ par rapport à l'année dernière. Cette réduction n'est susceptible que d'une faible répercussion sur la récolte de 1932. Les emblavures d'automne ne couvrent en effet, dans toutes les provinces, qu'à peine plus d'un demi-million d'acres. Elles sont de peu de conséquence comparées à nos emblavures en blé du printemps, qui embrassent une superficie d'environ 25 millions d'acres.

Il sera toutefois extrêmement intéressant de voir si celles-ci aussi seront réduites et dans quelle proportion. Quoique l'on ait recommandé aux cultivateurs canadiens de chercher leur salut dans la culture mixte, ce conseil n'implique pas que le Canada va cesser de produire de vastes quantités de blé pour l'exportation. La chose serait impossible. Le Canada a assez du quart de sa production de froment pour la consommation domestique, et les trois autres quarts doivent trouver des débouchés extérieurs. Les cultivateurs ne pourraient affecter à d'autres emplois les trois quarts des terres actuellement consacrées à la culture du blé. Ils pourront faire un peu de culture mixte afin de se préserver dans une certaine mesure lorsque le cours du blé sera défavorable comme il a été en ces derniers temps. Mais il est évident que le salut du Canada consistera à lutter contre toute concurrence extérieure pour la conquête et la conservation de marchés où écouler ses blés.

On peut dire que cette lutte est engagée depuis deux ans. Le Canada produit un blé de qualité incomparable, et à un prix de revient que peu de pays exportateurs sont incapables d'égaler. Le seul concurrent dont il est impossible de prévoir comment notre pays pourra triompher, c'est la Russie, encore que nous n'ayons pas lieu ,de ce côté, de désespérer. D'autre part, il est raisonnable de prévoir que les Etats-Unis seront incapables de soutenir longtemps la concurrence du Canada et qu'ils se résoudront bientôt à ne produire de blé que pour leur propre suffisance. Mais la position du Canada, dans cette lutte pour la survivance, serait affaiblie si nos cultivateurs allaient s'appliquer à diminuer notablement leur production. C'est en rendant celle-ci de plus en plus massive que nous parviendrons à éliminer des concurrents.

LA VOIRIE CANADIENNE

Le Bureau fédéral de la statistique annonce que les dépenses de capital pour l'extension du réseau de chemins améliorés dans l'ensemble du Canada au cours de l'année dernière se sont totalisées à $69,998,233, dont 56 millions représentait la part dépensée par les provinces, et les 14 millions restant, celle dépensée par les municipalités. L'entretien du réseau national de routes comportait une dépense annuelle de 23 millions, dont 19 millions à la charge des provinces.

D'autre part, le produit des taxes sur les véhicules automobiles et sur l'essence s'est élevé en 1930 à $42,821,508, comparativement à $41,076,405 en 1929.

Cette année est poussée l'entreprise d'une grande route transcontinentale qui s'étendra de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Vancouver, soit une distance de 3,500 milles. Cette grande route est construite par les provinces, avec une contribution financière du gouvernement fédéral. En partie seront utilisées des routes existantes, mais qui seront le plus souvent à refaire partiellement ou à élargir.

Il est impossible de prévoir en ce moment quel sera le coût de cette route transcontinentale. On en entreprend la construction afin de procurer du travail aux chômeurs. A ce point de vue, il n'est pas de travaux publics plus recommandables, puisque le coût tout entier sera virtuellement distribué en rémunération de la main-d'oeuvre. Mais par la suite, la grande route transcontinentale imposera inévitablement des dépenses assez lourdes pour son entretien.

Les chiffres que nous reproduisons ci-dessus nous donnent l'impression que les taxes existantes sur les véhicules automobiles et sur l'essence couvrent amplement toutes les dépenses d'entretien des routes ainsi que l'intérêt et l'amortissement du capital.

Cependant le Bureau des statistiques nous informe qu'il y a dans tout le pays 80,497 milles de chemins améliorés et 313,875 milles de chemins de terre non améliorés. Ce dernier chiffre montre ce qu'il reste à faire pour l'extension des routes améliorées. Il est évident que le pays pourrait dans cette direction verser dans l'extravagance comme il a fait dans le développement de ses réseaux de voies ferrées. L'expansion du réseau national de bonnes routes devrait par conséquent être dorénavant subordonnée à un programme rationnel, et chaque province devrait se garder prudemment de construire à grands frais des routes qui ne sont susceptibles que d'un faible rendement utile, et encore plus de construire des routes qui ne serviraient qu'à aggraver la concurrence nuisible aux chemins de fer.

LA PRONONCIATION DU LATIN

On en est encore à discuter la prononciation du latin. Faut-il à l'église s'en tenir à la prononciation romaine ou française ? Les opinions sont partagées en deux camps, d'autant plus qu'il est avéré que Pie X—puisque c'est sous son règne que fut introduit en France et dans notre pays le nouveau accent—ne s'est jamais prononcé d'une façon absolue pour une réforme dans l'Eglise de la prononciation du latin.

Un prélat français, Mgr Moissonnier, maître de chapelle de la cathédrale de Dijon, écrit dans une étude sur ce sujet—étude qui a été couronnée par l'Académie française—qu'il ne faut pas prendre pour un ordre le souhait que l'on prête au Souverain Pontife. Pie X avait répondu en effet à des membres du clergé qui lui demandaient de faire adopter en France la prononciation romaine: "Puisque vous le trouvez nécessaire, faites-le". Et comme un évêque l'interrogeait à ce sujet, le Pape lui répondit en souriant que c'était des maîtres de chapelle et des chantres qui l'avaient voulu.

En réalité, Pie X n'a rien décrété ni même formulé un voeu pouvant obliger le clergé français à adopter la prononciation romaine ou plus exactement la prononciation italienne. Quelques réformateurs ont prétendu que le chant liturgique prononcé à la romaine était beaucoup plus beau.

Il n'y a pas malheureusement unité. Sait-on d'ailleurs, à moins de s'en tenir à une convention qui serait respectée partout, si le latin prononcé à la romaine est bien celui de l'époque de Saint-Grégoire ? "Les Amis de la prononciation française du latin" sont déjà fort nombreux et se recrutent parmi les sommités françaises. Leur association s'évertue de ramener la prononciation française du latin et se défend en prêchant l'uniformité dans toute la France d'italophobie ou d'irrérérence.

BREFS COMMENTAIRES

L'accroissement de population d'Ontario, en dix ans, a été de 16 pour cent. La province de Québec devrait aisément éclipser ce record.

L'assemblée nationale espagnole vient de mettre hors la loi l'ex-roi Alphonse. Après ce qui lui est déjà arrivé, ce nouveau coup le laissera probablement impassible.

Nicolet ne veut pas qu'on lui supprime des trains et prétend pouvoir indiquer de bonnes raisons pourquoi lui seraient épargnés les sacrifices que les circonstances exigent de tout le reste du pays.

A TRAVERS LA PRESSE

LA ST-VINCENT-DE-PAUL

Le "Droit", Ottawa.—Nous voulons faire ressortir l'avantage qu'offre la St-Vincent-de-Paul dans la distribution des aumônes. Qu'elle ait à sa disposition dix mille ou cent mille piastres, les pauvres sont assurés de recevoir, par son intermédiaire, toutes les aumônes qui leur sont destinées. Elle ne paie ni loyer, ni salaires. Ses membres travaillent gratuitement pour l'amour de Dieu et des pauvres. Que de catholiques l'oublient qui préfèrent délier les cordons de leurs bourses pour les sociétés de bienfaisance neutres et qui se montrent d'une incroyable mesquinerie envers une institution charitable dont les activités ont été éprouvées et qui devrait jouir de toute leur confiance !

* * *

INGRATITUDE

L'"Evénement", Québec.—Le Premier Ministre de France est au pouvoir depuis quelques mois. Il a mené les affaires de son pays avec un tact parfait à Londres, à Berlin et à Washington. Il s'est porté au secours de la Grande-Bretagne, à un moment des plus critiques de son histoire. L'Allemagne a failli tomber en banqueroute, et grâce à lui le crédit français l'a sauvée à son tour. Enfin, l'attitude des Etats-Unis, riches mais traversant une crise grave eux aussi, pouvant retarder le règlement des problèmes économiques de l'univers, il a traversé les mers et est venu dans la capitale américaine, discuter avec le Président Hoover les moyens les plus rapides et les plus pratiques d'aider le monde à se relever. Il est retourné en France, la presse universelle loue les talents, les actes et le génie de ce fils d'humble artisan, mais voici que dans son pays le parti socialiste lui déclare la guerre et prétend que tout ce qu'il a fait est mauvais, bien que tout le monde pense le contraire. M. Pierre Laval a toute notre sympathie et nous espérons que le peuple français, qu'il a si bien servi, élira en avril prochain une Chambre, qui ne causera pas d'embarras à des gouvernants auxquels la France doit être reconnaissante.

VOEUX DES EMPLOYES DE CHEMIN DE FER A CES 2 ASSOCIATIONS

M. J. A. Millette justifie le geste de ses collègues envers les Canadiens de l'Ouest et envers l'oeuvre de l'A.C.J.C.

Nous recevons de M. J.-A. Millette, secrétaire de l'Association Catholique des employés de Chemin de Fer du Canada, la lettre suivante, qu'il nous prie de communiquer à nos lecteurs:

Au rédacteur de la "Patrie",
rue Sainte-Catherine est.
Montréal.

Monsieur le Rédacteur,

Qu'il me soit permis par la voix de votre journal, qui s'est activement occupé des oeuvres de charité en leur donnant large publicité, de transmettre à deux associations en particulier, les voeux des employés de Chemin de Fer.

L'Association Catholique des Employés de Chemin de Fer du Canada, par l'entremise de son président, l'honorable M. C.-J. Arcand, M.P., ministre du Travail dans le cabinet Taschereau, est heureuse de prêter son modeste concours à deux associations qui ont fait appel à la charité publique pour réaliser leur plan d'action et pour continuer leur oeuvre de bienfaisance. Nous tenons à les féliciter sincèrement de leur initiative et nous espérons que notre petite aumône de $15.00 à M. Raymond Denis et de $10.00 à l'A. C. J. C. comptera pour un des "petits ruisseaux qui font les grandes rivières".

Certes, ce n'est pas la première fois que la province de Québec est appelée à prêter main forte à ses compatriotes de l'Ouest et c'est surtout en ces occasions de danger et de détresse que se resserrent davantage les liens d'amitié qui unissent les différents groupes de notre race disséminés par tout le Canada. Mais aujourd'hui, l'heure semble encore plus solennelle: il s'agit, pour nos compatriotes, d'une sérieuse nécessité temporelle et d'une question de vie ou de mort pour leurs institutions. En ces cas urgents, la charité des catholiques et des Canadiens-français ne s'est jamais démentie et elle peut encore, selon ses ressources, sauver ceux qui vont périr. Nous souhaitons, en outre, que la bonne Providence leur vienne en aide et leur suscite encore des milliers et des milliers de petits ruisseaux qui iront fertiliser les grandes plaines de l'Ouest.

Tout le monde a applaudi au geste de l'A. C. J. C. quand cette Association a fait l'acquisition de la Palestre Nationale. C'est que se réalise, pour nos jeunes, un rêve longtemps caressé... "Piété, étude, action", supposait une formation complète du jeune homme de la société. Or, tous le sentaient et tous l'admettaient, il fallait à l'A. C. J. C. un centre d'action d'où pussent rayonner toutes ses actions, il fallait aux jeunes une occasion de donner au besoin à leurs actions plus de muscles et plus de nerfs... Nous voudrions que la jeunesse canadienne-française comprenne les sacrifices que vient de s'imposer l'A. C. J. C. pour lui créer un foyer d'activités de toutes sortes où elle trouvera, avec une formation physique des plus complètes, des moyens nouveaux de se connaître, de s'apprécier et de s'entr'aider. C'est dans ce but aux multiples aspects que les Employés de Chemins de Fer sont contents de souscrire à la Palestre Nationale.

Je vous remercie au nom de l'Association de votre bon accueil.

(Signé). J.-A. MILLETTE,
Secrétaire de l'A.C.C.C.

AIDE AUX CHOMEURS A SAINT-HYACINTHE

On vote un montant de $115,000 pour exécuter des travaux au cours de l'hiver.

SAINT-HYACINTHE, 21. (Du correspondant de la "Patrie".)—La Cité de Saint-Hyacinthe vient d'annoncer la série de travaux qu'elle a l'intention d'entreprendre cet hiver, avec le concours des gouvernements fédéral et provincial, pour venir en aide aux chômeurs de la localité. Ses projets ont été faits publics à la séance régulière du Conseil municipal hier. Le docteur J.-L.-H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe, présidait. Les travaux projetés entraîneront une dépense de $115,000. Ils donneront du travail à 225 hommes, pour environ quatre mois. On dépensera $60,000 en salaires seulement. Parmi les travaux projetés, les plus importants sont la canalisation du ruisseau qui passe à ciel ouvert sur la propriété des RR. SS. de la Présentation de Marie, au coût de $55,000 et la construction d'une annexe au poste de police, qui donnera six logements de plus pour les membres de la force constabulaire, au prix de $32,000. Les autres travaux comprennent le prolongement de la rue Héloïse, jusqu'à la route nationale dans la direction de Montréal, la pose d'égouts et de conduite d'eau, la construction d'une fontaine et d'un escalier en pierre à la terrasse Girouard. Naturellement, tous ces travaux sont sujets à approbation de la part du gouvernement. Le conseil a décidé en plus de donner aux sans travail, sous forme de contributions ou secours directs, la somme de $5,000 dollars. Dans un autre ordre d'idées, le conseil a décidé de prendre des mesures extraordinaires pour faire payer les arriérés de taxes, qui se montent à environ $60,000.

AMICALE DES ANCIENS DE BERTHIERVILLE

Tous les anciens de Berthier, sont invités à un concert-boucane (soirée récréative) avec le concours d'artistes de renom qui aura lieu lundi à 8 h. 1-2 p. m., à la Palestre du National, rue Cherrier.

Cette fête de famille est offerte par la Section de Montréal à tous les anciens sans exception. Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

ECLIPSE TOTALE DE SOLEIL QUI SERA VISIBLE DANS LA METROPOLE AU MOIS D'AOUT

Des savants de l'étranger se préparent à venir observer le phénomène à Montréal. — Ils installeront leurs instruments plusieurs mois à l'avance. — Faits scientifique de haute importance.

Une fois tous les 375 ans, une ville ou un district ont le privilège de voir une éclipse totale de soleil. C'est ce qui aura lieu pour Montréal au mois d'août l'an prochain. L'éclipse sera visible dans un district qui s'étendra à partir de la Baie d'Hudson et se terminera entre Maskinongé, Magog, Montréal et Parisville.

Bien qu'il y ait encore de nombreux mois avant cette éclipse, elle est considérée d'une telle importance par les savants que des préparatifs minutieux ont déjà été commencés. Des expéditions scientifiques, venues d'un peu partout, se rendront dans le voisinage de Montréal à cette occasion, plusieurs mois avant l'éclipse, afin d'ériger les instruments dont ils se serviront pour observer le phénomène.

Les calculs faits d'avance au sujet des éclipses ne correspondent pas toujours à la réalité. On s'attend cependant à ce que les chances de visibilité soient de 50-50. L'éclipse durera depuis 2 h. 14 jusqu'à 4 h. 30 p.m., mais l'éclipse totale sera visible à 3 h. 24 et durera exactement 102 secondes.

Le point le plus favorable pour l'observation du phénomène passe approximativement entre Maskinongé et Magog et Montréal se trouve en conséquence en dehors de la zone d'où l'on pourra observer le mieux l'éclipse. Aussi l'éclipse totale ne sera-t-elle visible que pour quelques secondes. En fait on croit que la limite de la zone sera exactement à Montréal même, en sorte qu'on imagine que l'éclipse tout en étant visible à Montréal, sera invisible à Westmount.

Les savants s'intéressent à cette éclipse et à toutes les éclipses en général pour un grand nombre de raisons. Ils enregistrent le temps exact de l'éclipse et les limites de l'ombre; ils observent le spectre solaire; ils considèrent l'influence de l'éclipse sur la transmission par radio; ils mesurent les bandes d'ombre, etc.

L'éclipse elle-même peut intéresser le public en général, car la couronne solaire et ses protubérances constituent un spectacle de toute beauté. Les étoiles brillent en plein milieu de l'après-midi au cours de l'éclipse. Jadis l'homme était épouvanté par les éclipses et les animaux, encore aujourd'hui, sont saisis d'une terreur panique.

Parmi les expéditions scientifiques qui ont déjà manifesté leur désir de venir observer l'éclipse, il en est une de Toronto et une autre de Londres.

Au sujet de cette éclipse, le docteur A. Nogman Shaw donnera une causerie à la radio à l'Heure Provinciale, le 11 décembre.

LE PORT ST-THOMAS DANS LES ANTILLES

Quelques notes sur la capitale des Iles Vierges, propriété de l'Oncle Sam.

Plusieurs écrivains et touristes sont d'opinion que Saint-Thomas est le plus beau port des Antilles. Cette ville est la capitale des Iles Vierges de l'Oncle Sam, dont quelques-unes des plus petites portent des noms étranges comme "Poitrine de l'Homme Mort", l'"Ile du Rhum", le "Cap du Hollandais".

La ligne Cunard fera escale au port de Saint-Thomas, au cours de l'une de ses principales croisières aux Antilles, cet hiver.

Saint-Thomas est aussi la capitale de l'industrie du "Bay Rum". La pure lotion vient de cette ville de 9,000 habitants. 100,000 grosses bouteilles de cette lotion y sont produites annuellement, qui sont distribuées dans toutes les parties du monde.

Colomb a découvert les Iles Vierges en 1493. Après avoir à maintes reprises changé de dominations européennes pendant deux siècles, ces îles furent colonisées de façon permanente par les Danois, en 1672. Un de leurs premiers gouverneurs fut Jorgen Iwerson, qui émit un édit par lequel chaque colon était tenu d'aller à l'église le dimanche, ou de payer une amende de 25 livres de tabac. Et, les ivrognes étaient tenus à la sobriété, s'ils ne voulaient pas être condamnés au balayage des rues.

En 1867, le Danemark offrit de vendre les îles aux Etats-Unis, pour la somme de $7,500,000, mais le Congrès, qui avait d'autres questions à considérer, n'accepta pas cette offre. On paya trois fois plus que ce montant en 1911, pour les îles, quand on se rendit compte qu'elles protégeaient un des principaux canaux de navigation conduisant au canal de Panama.

Le contrat de vente ne fut cependant pas absolu, d'après Harry A. Franck, l'auteur de "Roaming Through the West Indies". Il dit: "Tout ce qui a de la valeur dans les îles est encore possédé par des particuliers, principalement par des Danois. Quand on projeta d'ériger une station navale sur une colline de pierre qui était sans valeur, ses propriétaires demandèrent $2,500 l'acre. Nous devons maintenir toutes les allocations, les concessions et les permis qui ont été accordés par le gouvernement danois. Une compagnie danoise conserve la plupart des privilèges des ports, alors qu'une autre détient les droits sur le commerce du charbon, une troisième les droits sur l'éclairage électrique, et une quatrième les droits d'opération d'une cale-sèche.

"La banque principale paie une taxe de 10 pour cent sur ses profits au gouvernement danois. Il est difficile de trouver quelque chose qui ait été abandonné par l'ancien régime et qui ne soit pas protégé, en même temps, par un traité exclusif".

De vieux châteaux couronnent les sommets de Saint-Thomas, dont les principaux sont ceux de "Barbe Bleue", et de "Barbe Noire", qui ont fait le sujet de légendes à faire dresser les cheveux sur la tête et d'histoires terrifiantes.

A trois milles de Saint-Thomas se trouve l'île Saint-Jean, d'où viennent les feuilles de baie.

NOUS BRULONS DE LA HOUILLE ETRANGERE

Un tarif plus élevé pourrait seul remédier à cet illogisme.

PITTSBURG, 21 novembre. — M. John McLeisch, directeur du bureau des mines de la Commission canadienne du combustible, a déclaré hier au troisième congrès international de la houille grasse, qu'il s'écoulerait bien des années avant que le Canada n'utilise que de la houille canadienne, à moins d'un tarif élevé sur la houille américaine.

QUESTION DE DISTANCE

A l'heure actuelle le Canada n'emploient que 50 pour cent de sa propre houille. La majeure partie de sa houille vient des Etats-Unis. La difficulté provient de la longueur du trajet des mines aux grandes villes. Un tarif élevé résoudrait la question mais il augmenterait le prix de la houille et affecterait le manufacturier autant que le petit usager.

CONFERENCES AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche 22 novembre 1931, à 2 h. 30, de l'après-midi, M. le professeur C. N. Valin, M. D., poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera le sujet suivant: "La suggestion dans la vie sociale."

Le même jour, à 8 h. du soir, M. le professeur J.-B. Lagacé, poursuivant sa série de conférences sur l'histoire de l'art, traitera le sujet suivant: "La peinture hollandaise: Rembrandt."

Entrée gratuite. Ces conférences données sous les auspices de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal** seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

EN FEUILLETANT NOS ARCHIVES

Ce que "La Patrie" publiait il y a 40 ans et il y a 80 ans

MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1906

Des enfants, en jouant dans le parc Riverside, découvrent le cadavre du géant Beaupré. — La dépouille mortelle de ce colosse canadien abandonnée, occupe encore la chronique quotidienne.

Le primat de Hongrie, Son Eminence le cardinal Vaszary est à l'article de la mort.

La partie centrale des chantiers de la Société des Forges et Chantiers, de Toulon, en France, a été détruite par un incendie aujourd'hui. — Les pertes s'élèvent à des millions.

SAMEDI, LE 21 NOVEMBRE 1891.

Le bureau du recensement canadien vient de lancer une circulaire demandant de plus amples renseignements sur l'industrie laitière du pays.

Des agents de maisons anglaises et allemandes font de grandes affaires en vendant du charbon dans les régions affectées par la grève des mineurs français.

FOTAILITES

Chez le barbier :
Vous êtes lent, mon ami. Attendez, tenez votre blaireau, comme cela sans bouger la main, moi je remuerai le menton, ça ira plus vite !

—J'ai un travail fou, je m'enferme dans mon bureau, et sous aucun prétexte il ne faudra venir me réveiller !

—Moi, mon cher, je n'envoie jamais chercher le docteur, je me soigne moi-même avec des livres de médecine.

—Un beau jour, tu mourras à cause d'une faute d'impression.

—Le parapluie que tu m'avais prêté? Je l'ai prêté à Durand qui l'a prêté à Dupont...

—Zut! Dupuis qui l'avait emprunté à Dubois qui me l'avait prêté, le réclame...

—La grosseur ne fait rien à la santé, ainsi ma grand'mère paraît-il, ne pesait que deux livres quand elle vint au monde.

—Vraiment!... et elle a vécu ?

Entre écoliers :
—Tu sais toi, ce que c'est que la lune ?
—C'est un vieux soleil usé que le bon Dieu avait jeté à la poubelle... et puis il s'est dit: "Bah! après tout, ce vieux soleil-là sera encore assez bon pour servir la nuit !

Une locataire difficile à contenter.
— Evidemment l'appartement n'est pas mal... mais les murs sont si minces que les voisins doivent entendre tout ce qui se dit ici.
—C'est bien simple, madame n'aura qu'à mettre des tentures.
—Oui, mais alors... je n'entendrai plus ce qui se dira chez eux !







RÉPONSE À TOUT

UN BON EPOUX...

Q.—Que pensez-vous d'un bon époux? Je veux dire qu'elles sont les qualités que doit posséder un homme normal pour être un excellent époux? Quels sont ceux que l'on peut appeler les bons époux? Je dois me marier avant longtemps, et je serais heureux d'avoir à ce sujet l'opinion d'une femme habituée à recevoir des confidences des autres femmes. — LUC.

R.—Un homme qui apporte autant de soucis à se créer un foyer agréable et intéressant, qui s'inquiète autant du bonheur de sa femme que du succès de ses affaires est, je crois, un bon mari.

Celui qui traite sa femme aussi poliment qu'il traite les jolies femmes qu'il rencontre, qui continue d'être prévenant après le mariage comme il l'était avant, pour celle qui est devenue sa compagne.

Il existe un bon nombre de maris très fidèles, ne fumant ni ne prenant de boisson, qui sont simplement insupportables à la maison. "Plut au ciel qu'il soit un peu moins fidèle, mon mari", me dit un jour une pauvre épouse affligé d'un époux acariâtre, et qu'il fut un peu moins "grognon à la maison"; je ne doute pas que ce cri n'avait pas été approfondi, mais il existe réellement des maris presqu'impossibles à endurer dès qu'ils sont rentrés chez eux. Ils sont tous souriez et toutes prévenances si tôt le seuil de la demeure passé.

Un époux idéal, ne se marie pas sans avoir devant lui quelques économies et une position capable de l'aider à rencontrer les responsabilités qu'il assume en se mariant.

Il sait que sa femme n'est pas une servante ou une esclave, mais il a confiance en elle, car il fut assez intelligent pour se choisir une femme intelligente. Dès lors, il ne l'oblige pas à lui quêter l'argent nécessaire à l'entretien de la maison sou par sou, et à ses dépenses personnelles nécessaires.

Il sait que les délicatesses sont toujours sensibles à une femme, même si c'est la sienne, et il songe parfois à lui offrir un souvenir à l'occasion de son anniversaire de naissance, ou à quelque date spéciale.

Il comprend que sa femme peut sortir un peu le soir avec lui et il lui offre de temps en temps un souper au dehors, ou une partie de théâtre. Il ne refusera pas de demeurer à la maison un soir afin de garder les enfants à son tour et lui permettre une sortie qu'elle désire.

Enfin, il songera au bonheur de sa femme comme cette dernière s'ingéniera à le rendre heureux.

Voilà, je crois, quelques façons de devenir un époux idéal. — LOUISE.

Q. — Je suis un jeune homme sérieux de vingt ans. Je fréquente depuis dix mois une jeune fille du même âge. Nous nous voyons toutes les deux semaines. Nous sommes tous les deux bien affectueux. Elle m'invite à lui témoigner mon affection. Serait-il mieux pour nous de nous dispenser de ces marques d'amitié absolument innocentes? Nous n'avons présentement aucune intention sérieuse pour l'avenir. Comment pourriez-nous nous prouver notre amitié si ce n'est par ces marques d'affection? UN DISTINGUE.

R. — Tout dépend de ce que vous entendez pas des "marques d'amitié absolument innocentes", cela peut être tellement élastique, l'innocence, et vous le savez bien. Les témoignages d'amitié n'engagent à rien, mais gardez les grands témoignages d'un sentiment plus tendre pour celle que vous épouserez. Les caresses avant le mariage usent l'amour, et sont souvent la cause de regrets inutiles. Et puis, je suppose que vous n'avez pas l'intention de compromettre une jeune fille que vous n'avez pas l'idée d'épouser, alors, respectez-là, protégez-là contre vous-même aussi bien que contre elle-même, si vous êtes un gentilhomme.

Q. — Comment soigne-t-on les poissons dorés? On me dit de mettre une pincée de sel dans l'eau, qu'en pensez-vous? 2. Quel est le poids normal d'une jeune fille de 22 ans mesurant 5 pieds 5 pouces? Blonde VENITIENNE.

R. — Vous trouverez pour ces poissons rouges, de la nourriture spéciale dans toutes les pharmacies. Ils vivent dans l'eau douce. 2. Environ 130 livres.

Q. — Où pourrais savoir si des pièces de monnaie ancienne, le mark allemand etc., ont quelque valeur ?UN COEUR QUI AIME A SAVOIR.

R. — En vous présentant à n'importe quelle banque, vous obtiendrez les renseignements désirés, au sujet de ces monnaies.

Q. — J'ai reçu de Paris des talismans" que j'ai fait venir. Croyez-vous que le fait de porter des talismans peut porter chance? 2. Quel jour était le 29 juillet 1909? QUI VEUT AVOIR DE LA CHANCE.

R. — Les amulettes, les talismans peuvent peut-être vous apporter la chance d'avoir confiance en la chance, et c'est déjà une chance. Cela ne fait pas de mal d'en porter, et cela ne peut faire de tort à personne. C'est tout ce que je sais à ce sujet. 2 C'était un jeudi.

Q. — Pourriez-vous me dire si l'on peut reprendre du vin de blé trop sucré et si oui, veuillez m'indiquer comment? UNE QUI AIME EN NOIR.

R. — Sans doute en ajoutant de chaque partie sans ajouter de sucre.

Q. — Quel jour était le 8 décembre 1898? DELAISSEE.

R. — C'était un samedi.

Q. — J'ai une plante de maison dont la racine est infestée de petits vers, connaissez-vous un moyen de les détruire? FULFORD.

R. — Vous pourriez arroser la plante une fois par semaine avec un verre d'eau dans lequel vous aurez mis quelques gouttes d'ammoniaque.

Q.—Quelle est la signification des noms Hector, Henri, Léon, Alma, Agathe, Françoise ? 2. Quel est le caractère d'une femme née en mai, d'une autre née en octobre? Le caractère des hommes nés en mai, en avril ? — JEUNE COEUR DE 21 ANS.

R.—Hector: vif. Henri: patient. Léon: lent. Alma: candide. Agathe: dévouée. Françoise: intelligence vive. 2. Les femmes nées en mai sont délicates de goûts et de tempérament. Les hommes sont bons, faibles même, et ils sont parfois efféminés. Les femmes nées en octobre sont jolies, aimables et de caractère facile. Les hommes nés en avril sont souvent d'un caractère ombrageux, ils aiment la solitude. Ils sont sobres, travailleurs.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me renseigner sur le climat des Antilles, et me parler de l'industrie. Pourriez-vous me citer des compagnies de plantations de ce pays. Pensez-vous qu'il serait bon d'aller dans ce pays pour y travailler ? — UN LECTEUR DE VOTRE JOURNAL.

R.—Les Antilles sont situées dans la région intertropicale, mais le climat y est moins uniforme et beaucoup plus supportable que dans les régions correspondantes du globe. La chaleur est tempérée par la brise de mer, par des nuits fraîches et en bien des points, atténuée par l'altitude. Il n'y a guère que les parties basses qui soient brûlantes et malsaines. L'année ne comprend guère que deux saisons, la saison des pluies qui dure de mai à novembre et la saison sèche. Les Antilles sont sujettes à de redoutables cyclones, comme vous pouvez lire quelques fois dans les journaux, à des ouragans qui se déplacent avec une rapidité effrayante. Elles n'en doivent pas moins à leur climat une grande richesse et une précieuse variété de productions. On y cultive la canne à sucre, le café, le coton, le cacao, et un tabac excellent. Comme produits accessoires, les Antilles donnent de la vanille, de l'indigo, du manioc, dont on extrait le tapioca, du riz, des patates, des bananes, des ananas et des fruits de toute sorte; elles fournissent en plus des bois de teinture et d'ébénisterie, ainsi que des plantes médicinales. L'île d'Haïti seule est indépendante, les autres parties des Antilles sont partagées entre l'Espagne, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Danemark et le Vénézuéla. Je crois qu'en écrivant à l'ort au Prince, Haïti, à la Chambre de commerce de cette ville, vous obtiendrez les renseignements que je ne possède pas, au sujet des grandes compagnies commerciales des Antilles. Je ne puis vous conseiller ou vous déconseiller d'aller y tenter fortune. La crise économique existe sans doute là autant qu'ailleurs.

Q.—Je suis une jeune fille de 19 ans mesurant 5 pieds 8 pouces, je pèse 150 livres, est-ce trop ? Pourriez-vous m'indiquer un moyen de maigrir ?—UNE ABONNEE.

R.—Votre poids normal devrait être de 142 livres. Vous êtes à peu près normale. Evitez de boire en mangeant et privez-vous de pâtisseries et liqueurs et de chocolats, si vous désirez maigrir.

Q.—J'ai des plantes d'appartements remplies de petits poux, comment pourrais-je les en débarrasser ?—UNE QUI LIT VOS REPONSES AVEC INTERET.

R.—Arrosez toute la plante et lavez les feuilles et le coton avec de l'eau égèrement ammoniacale ou dans laquelle vous aurez infusé un peu de tabac.

Q.—Veuillez me donner la signification des noms Odile, Constance, Rolland, Annette, André ? —UNE ABONNEE.

R.—Odile: poétesse. Constance: constante. Rolland: brave. Annette: petite. André: lent.

R.—BOB. Je ne possède pas le langage des fleurs.

Mlle Marie-Jeanne Cloutier, Saint-Marcel, demande la page du "Royaume des Femmes" du 3 Nov. et les chansons: Tu diras un bonjour pour moi; Dis-moi Lucie.

Mlle Madeleine Hamel, Scotstown, Boite 62, P.Q., malgré tes baisers,. tes caresses. Caïn et Abel.

Mlle Jeanne LaFontaine, institutrice, Saint-Charles, Ont., demande les chansons: Waiting for a train. C'était deux enfants de Montréal. Il fallait des anges au paradis.

Mlle Lucienne Caya, de Notre-Dame, Bon Conseil, Cté Drummondville, demande la chanson : L'adieu du condamné, et désire échanger des vers.

Mlle Françoise Carpentier, 1800 Sherbrooke est, app. 10, Montréal, demande les chansons Tu diras un bonjour pour moi. La tendresse. L'enfant perdu.

P. B. 320 rue Notre-Dame est, Montréal, demande les récitations La curiosité des hommes.

Mlle Rose Germain, 1471 Saint-François-Xavier, les Trois-Rivières, P.Q., demande la chanson : Tu diras un bonjour pour moi.

Mlle Anita L. Auger, St-Léon, Cté Maskinongé, P. Q., demande les chansons: Partir c'est mourir un peu. Reviendras-tu. J'ai pleuré en rêve.

Mlle Ida Garceau, 46 rue St-Paul, St-Jean, P.Q., demande les chansons: I love you so much. Ril Rita. Une larme sur la tombe de ma mère. En enverra d'autres en échange.

Mlle Yvonne Langevin, 5626 Coolbrook, Montréal, P.Q., demande les chansons: Dis-leur bonjour pour moi. Sous le même parapluie.

Mlle Emilienne Royer, Notre-Dame des Anges, Cté Portneuf, demande les chansons: Valse charmante, A 18 ans. Le mariage en auto.

M. Léo Caouette, 71 Lafontaine, St-Hyacinthe, P.Q., demande les chansons Souvenir du vieil âge. Valse d'amour.

Mlle Ginette Duval, 32 rue Québec, Sherbrooke, demande la chanson: Ne fais jamais pleurer ta mère.

M. Ovila Brunette, C.P. 508, St-Hyacinthe, P.Q., demande la chanson: Votre avion va-t-il au paradis ?

DERNIER DEPART DU "LADY SOMERS"

Plusieurs personnes ont profité du dernier voyage du "Lady Somers" par route du Saint-Laurent pour faire le voyage aux Antilles. L'on remarque plusieurs couples de nouveaux mariés et un grand nombre de passagers de marque: Max Malini, magicien qui a été présenté à Lord et Lady Willingdon, le brigadier général E. A. Cruickshank officier en retraite; M. et Mme F. R. Saxby (autrefois Mlle Betty Gibbs), de Toronto; A. E. J. Dupuch, gérant de la rédaction de "La Tribune", de Nassau, Bahamas, Mlle M. J. Denison, de Montréal; M. le docteur L. McKim, chirurgien attaché à l'Hôpital Général de Montréal; Mme C.-F. Bell, l'épouse du commissaire canadien du commerce à Bahamas; Mme M. Lande et M. L. Lande, de Montréal; O. Malini, fils du magicien; Mme C. C. Drew; le docteur K. E. Dowd, de Montréal; Mme L. H. McKim, Mme F. A. Scroggie J. H. G. Thompson et Mme Alexandre Blair, tous de Montréal.

Mlle M. W. Betts et Mme G.-S. Betts, Mme E. A. Cruickshanks et Mlle F. Fyles, d'Ottawa, etc.

Le "Lady Somers" a quitté le port de Montréal hier matin.

Tarzan et le Lion d'Or



Flora était l'âme du groupe et c'est elle qui décida des moyens de s'évader. "Il faut attendre", conseilla-t-elle, jusqu'à ce que l'attaque contre les Arabes batte son plein. Nous aurons encore nos armes, car Luvini n'a l'intention de les voler qu'après que les Arabes auront été tués. Dans la confusion de la bataille il nous faudra nous évader vers la jungle, et après cela — qui sait?" Peu après Luvini vint à eux. "Tout est prêt, mes maîtres. Lorsque vous entendrez un coup de fusil, ce sera le signal!"



Il expliqua à Flora qu'"elle" serait plus en sûreté en demeurant dans la tente. Elle fit semblant d'y consentir et, satisfait de voir que les choses ne pouvaient mieux aller, le vilain noir les quitta. Les trois blancs et la jeune fille s'armèrent et attendirent. Personne ne montrait de frayeur, pas même Flora, bien que dans son coeur elle se rendait compte que leur situation était sans espoir. L'obscurité était tombée et soudain le silence fut déchiré par la brusque détonation d'une carabine.



Carl Kraski saisit Flora par le bras. "Voilà notre chance!" murmura-t-il, "courez!" Ils s'élancèrent vers l'ouverture de la palissade. A ce moment le silence de la nuit n'existait plus. Des cris furieux d'hommes sanguinaires, des coups de fusils se faisaient entendre. Vaincus par le nombre les nomades du nord furent tués jusqu'au dernier homme. Mais avant que cela soit accompli Kraski et ses trois compagnons avaient ouvert les portes et s'étaient lancés dans l'obscurité de la jungle.



La bataille gagnée, Luvini était maintenant prêt à exécuter la seconde partie de son programme, le meurtre de ses maîtres et la capture de la jeune fille blanche si tentante. Découvrant que ses victimes s'étaient enfuies il se rendit compte qu'on l'avait trompé. Appelant ses guerriers, il leur dit que les blancs reviendraient certainement avec des forces nouvelles pour les punir. Ainsi il excita leur cruauté. Deux cents noirs s'élancèrent à la poursuite de la malchanceuse Flora et de ses confédérés.

SOUPER AU CHEVREUIL COURONNE DE SUCCES

Il était offert, mercredi dernier aux membres du Conseil de Verdun des Chevaliers de Colomb.

Grâce à la générosité de deux membres du Conseil de Verdun, des Chevaliers de Colomb, MM. Irenée Thériault, cérémoniaire du Conseil, son frère, Armand Thériault, un magnifique souper au chevreuil était offert aux membres, mercredi dernier. La salle, décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance, fut admirée par les 150 membres présents.

M. Arcade Lécuyer, grand chevalier du Conseil, présidait. A la table d'honneur, l'on remarquait: MM. Aldéric Roussin, député grand chevalier, Narcisse Desrochers, grand chancelier, J.-W. Bougie, secrétaire financier, Octave Chabot, trésorier, Irenée Thériault, cérémoniaire, Elzéar Provençal, intendant, Victor Roussin, Rolland Deguise, A. Fortin, syndics, W. Levert, garde intérieure, P. Deschênes, garde extérieure, le docteur Chas. Amiot, médecin, Henri Lefebvre, secrétaire-archiviste, Ulric St-Amand, ancien grand chevalier et échevin de la Ville de Verdun, Ubald Fortin, grand chevalier du Conseil Maisonneuve, L.-J. Grondin, secrétaire-financier du Conseil Saint-Henri et comptable de la Ville de Verdun, Georges Delaunière, ancien président de la Chambre de Commerce de Verdun et autres.

La cuisson du chevreuil fut confiée au confrère le capitaine Caron, du département de la police de Verdun, réputé pour apprêter le chevreuil d'une manière toute particulière et lui donner la saveur délicate si recherchée par les gourmets. Il a ajouté de nouveaux lauriers à sa renommée, car tous les convives s'accordent à dire que ce fut le plus succulent souper au chevreuil auquel ils n'ont jamais assisté.

Tout en dégustant ce savoureux mets, les membres avaient le plaisir d'entendre un programme musical à la radio, grâce à la courtoisie du confrère Levac. Aussitôt le repas terminé, il y eut présentation de coupes aux gagnants des tournois de tennis du Conseil. Le vénérable grand chevalier souhaita la bienvenue aux visiteurs et aux membres et remercia tous ceux qui avaient contribué à ce grand succès et spécialement les confrères Thériault. Ont aussi adressé la parole: MM. Joseph Galarneau, président de la section de Tennis; Albert Dupuis, Adrien Robitaille, l'un des fondateurs de la section de tennis; Laurent Gérard, Albert Roussin, Lucien Sénécal, Victor Roussin, Aldéric Roussin, un autre fondateur de la section de tennis; Ulric Saint-Amand, ancien grand chevalier; Ubald Fortin, [illegible], T. Hickey, O. Chabot, le docteur Chas. Amiot. Les discours terminés, un concert fut exécuté par les artistes suivants: MM. E. Michaud, M. Lalonde, L. Gauthier, N. Fortin, le docteur Charles Amiot, J. Lefebvre, J. Labelle, O. Chabot.

Tous garderont un souvenir inoubliable du souper au chevreuil de 1931.

Travail du Service Social de l'Institut Bruchési

Les Infirmières du Service Social de l'Institut Bruchési visitent régulièrement les patients qui ont été diagnostiqués tuberculeux au dispensaire, et surveillent les contacts adultes et enfants.

Les familles où il y eut un décès par tuberculose reçoivent également leurs conseils de prophylaxie.

EXTRAIT DU RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE 1931

Familles sous surveillance	1588
Formant un total de personnes sous surveillance	9746
Nouvelles familles de tuberculeux durant le mois	33
Patients T. B. sous surveillance	
adultes	1304
enfants	343
Nouveaux patients T.B. durant le mois.	
adultes	42
enfants	8
Patients décédés durant le mois	
adultes	21
enfants	2
Personnes vivants en contact de T.B. sous surv.	
adultes	4574
enfants	3525
Nouveaux contacts durant le mois	
adultes	126
enfants	96
Patients référés au dispensaire par médecin de famille	36
Patients référés au dispensaire par Institutions ou Org.	24
Visites faites par les Infirmières du Service Social dans les familles tuberculeuses	
Demande d'hospitalisation	
Patients hospitalisés.	
Bébés nés dans les familles tuberculeuses	
Bébés immunisé par B.C.G.	
Enfants confiés au placement familial	

La Sainte-Catherine à l'Amicale Mariste Saint-Pierre

Les membres de l'Amicale Mariste Saint-Pierre sont gracieusement convoqués à une assemblée générale qui aura lieu mercredi le 25 novembre à 8 heures précises, dans la salle de l'école.

PROGRAMME (offert gratuitement.)

1.—Lecture des rapports;
2.—Distribution de la tire;
3.—Audition des "Petits Chanteurs de l'école Saint-Pierre;
4.—Représentation d'un film;
5.—Comédie désopilante par cercle E. Guimond;
6.—Tirage d'un prix de présence.

Le Comité exécutif espère que tous les anciens de l'Ecole Saint-Pierre se feront un devoir de répondre à cette pressante invitation qui sera considérée comme personnelle.

Le Comité exécutif de l'Amicale Saint-Pierre.

Un plus grand nombre de mères, chaque annnée, enrayent les rhumes

2 FAÇONS à la fois?



Etant un traitement externe, le Vicks est spécialement apprécié par les mères parce qu'il élimine les "drogues" qui souvent dérangent la digestion délicate des enfants.

Chaque année, un plus grand nombre de mères ont recours à la double action de Vicks VapoRub pour enrayer le rhume, la toux, le mal de gorge et le croup spasmodique.

Appliqué en frictionnant sur la gorge et la poitrine avant le coucher, le Vicks agit sur la peau comme un emplâtre. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, qui se dégagent sous l'effet de la chaleur du corps, sont directement inhalées dans les voies respiratoires.

Cette double action du Vicks dissipe la congestion et soulage la respiration prévenant ainsi la toux nocturne qui si souvent prive la mère et l'enfant d'un sommeil reposant.

26/24/17

VICKS VAPORUB

PLUS DE 17 MILLIONS DE POTS EMPLOYES CHAQUE ANNEE

Exigez toujours les Pommes de Terre triées "Québec" en sacs de cotton 15 livres



QUI PEUT LE PLUS PEUT LE MOINS

LA PEPTONINE PEUT LE PLUS



CE BEAU BEBE NE PESAIT QUE 3 LBS ET 4 ONCES A SA NAISSANCE.

MALHEUREUSEMENT, la maman affaiblie voyait son lait, déjà très insuffisant, se tarir de jour en jour et ce bébé, à un mois et demi, ne pesait encore que 3 lbs ½. Mis à la Peptonine, farine spécialement préparée au sucre de lait et peanit, 3 mois après, 10 lbs. 8 onces.

La PEPTONINE

1900, Hôtel de Ville, Montréal. Demandez-la à votre pharmacien.

OEUVRE ADMIRABLE EN FAVEUR DES ENFANTS INFIRMES DE QUEBEC

Encourageants résultats de la Société de Secours. — La confiance des parents est indispensable.

Les premiers résultats de la Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec sont encourageants. En effet, au cours des deux dernières semaines, plus de 28 enfants infirmes ont été visités et 15 de ces enfants ont été placés dans des cliniques. Jeune encore, puisqu'elle est à peine âgée d'un an, la Société, aidée du gouvernement et des différents clubs de la province, progresse rapidement. Les médecins apportent aussi un concours précieux à la Société, puisqu'ils donnent gratuitement et leurs services et leur soin.

Au cours du déjeuner, qui réunissait, hier midi, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. A. N. Brodeur, la plupart des membres de la Société, plusieurs questions furent discutées après lecture du rapport de la dernière réunion. M. le docteur E. Saint-Jacques fait un exposé des activités qu'il a déployé depuis deux semaines. Par l'entremise de la Société, il a soigné plusieurs petits enfants infirmes. Il en a même visité quelques-uns.

M. H. M. Mawhinney, président du comité de transport des enfants infirmes donne aux membres une intéressante causerie sur les différents moyens qui seront employés pour le transport à l'école des petits infirmes. Avec le concours des clubs, tels que: Rotariens, Kiwanis, etc., la chose sans être facile, sera possible. Quelques dames charitables ont même offert leur voiture afin d'aider à résoudre le problème du transport.

M. l'abbé Beaudin propose la formation d'un comité de contrôle afin de savoir si la Société doit prendre soin de tel ou tel cas, c'est-à-dire d'établir les différents cas d'infirmité que doit prendre soin la société. La proposition est adoptée et Douglas Bremner est nommé président du nouveau comité.

"Dans quatre différents cas, les médecins ont dû visiter les enfants infirmes, nous disait M. le docteur H. B. Ryan Gray, parce que les parents se refusaient à laisser partir leur enfant pour l'hôpital. Il faut que les parents comprennent bien le but de notre Société. Notre but est de réduire chez les enfants les infirmités de naissance ou autres [illegible] ou quelquefois la honte empêche les parents de nous déclarer l'infirmité de leur enfant. Il est du devoir pour les parents de déclarer l'infirmité de leur enfant afin que nous puissions le guérir, si la chose est possible. Non seulement nous tenterons de le guérir, mais nous lui donnerons l'instruction nécessaire à sa carrière future. Il existe à Montréal plus de 400 cas d'infirmité chez les enfants qui pourraient être soignés et probablement guéris, mais la pauvreté des parents empêche cette guérison. La Société de Secours aux Enfants Infirmes a spécialement été fondée pour venir en aide aux parents pauvres".

M. le docteur Gray propose ensuite de faire une surveillance suivie durant la période de convalescence de l'enfant. Cette période dure environ de 2 à 3 mois.

Puis, M. A. N. Brodeur remercia les membres pour les progrès accomplis et la réunion prit fin.

Pour le 3ème centenaire de l'Académie française

PARIS, 21.—En 1935, l'Académie française fêtera son troisième centenaire et, dès à présent, M. Georges Lecomte prépare un ouvrage en deux volumes qui contiendra les portraits de tous les académiciens et une brève notice sur chacun d'eux. Le deuxième tome, qui comprendra les XIXe et XXe siècles, est déjà assez avancé pour qu'on puisse espérer le voir paraître avant la date des fêtes.

Souffrez vous d'aigreur, bouleversement d'estomac? Ceci vous réconfortera.

Ne souffrez pas de gaz, d'aigreur d'estomac, d'indigestion. Et n'employez pas de méthodes rudes pour vous soulager. C'est bien inutile alors que des millions connaissent la méthode prompte; la méthode agréable, inoffensive.

Prenez simplement une cuillerée de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau. C'est de l'alcali sous sa forme la plus bénéficiable. Il neutralise plusieurs fois son volume en excès d'acide — et cela à l'instant. Il enrayera probablement votre malaise en cinq minutes. Puis vous saurez quoi faire une autre fois. Les méthodes rudes, nuisibles, ne vous intéresseront jamais plus.

Le Lait de Magnesie Phillips est la méthode parfaite pour enrayer les malaises de la digestion découlant d'excès d'acide, chez les hommes, femmes et enfants — et même les bébés. C'est la méthode que préconisent les médecins; employée dans les hopitaux. Elle est suprême depuis cinquante ans.

Il faut toujours en conserver une bouteille à la maison pour connaître les nombreux, importants, usages du Lait de Magnésie Phillips. Modes d'emploi complets avec chaque bouteille. Votre pharmacien vend la grosse bouteille de 50c. Exigez l'authentique. Un produit inférieur peut ne pas donner les mêmes résultats. (De fabrication canadienne).

GRAND CONCOURS $5000.00 EN PRIX

$3000.00 EN CADEAUX

POUVEZ-VOUS TROUVER LES 2 ACTEURS ET LES 2 ACTRICES SEMBLABLES?

REGARDEZ! CHERCHEZ! TROUVEZ! GAGNEZ!



Vous ferez ce concours parce qu'il est amusant et gratuit.

Les deux acteurs de cinéma marqués A et B ont changé de l'étoile cherchent leur semblable pour jouer leur rôle. Six hommes et six femmes se sont présentés pour remplir ces rôles. Ils s'avèrent tous se ressemblent tous, mais ils se différencient par quelques petits détails de leur toilette. Ce à vous de trouver le seul acteur correspondant à A et la seule actrice correspondant à B. Vous faites attention, car il est facile de se tromper.

$900.00 EXTRA

Si vous nous envoyez la bonne réponse dans les 6 jours qui suivent la publication de cette annonce et gagnez le premier prix de $2,000.00, nous y ajouterons $900.00 extra pour la promptitude. Alors ne tardez plus et envoyez de suite votre réponse. Il sera peut-être trop tard.

100 GRANDS PRIX

1—Sedan Buick ou $2000.00
2—Coupé Chevrolet ou $675.00
3—Chevrolet Coach ou $750.00
4—Coupé Ford ou $650.00
5—Piano automatique ou $300.00
6—Bourse de $150.00
7—Bourse de ..... $ 75.00
8—Bourse de ..... $ 50.00
9—Bourse de ..... $ 30.00
10—Bourse de $25. 11 à 25 — Chaque $10.00
26 à 40 chaque $5.00
40 à 60 chaque $3.00
61 à 100 chaque $2.00

UN MAGNIFIQUE SET A THE GRATIS

Tout concurrent ayant la bonne réponse, et se qualifiant, recevra absolument gratis un magnifique set à thé en porcelaine orientale avec bande lustrée et décoration de fleurs en couleurs, se composant de 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes, une théière et sucrier avec couvercle et un pot à lait. La plus belle valeur des temps modernes. C'est à vous d'en profiter.

100 GRANDS PRIX GRATIS

Pas seulement un prix, mais 100 GRANDS PRIX. Sûrement il n'y a aucune raison pour que vous n'en gagniez pas un. Pourquoi pas le $2,000.00? Voici la chance de votre vie! La laide deux actrices semblables, inscrivez les numéros sur le coupon ci-bas et envoyez-le nous dès aujourd'hui. Si vous ne voulez pas gagner $2,000.00 montrez cette annonce à quelqu'un qui aimerait beaucoup gagner ce montant de $2,000.00.



ou $675.00

COUPON

M. G. Renaud, Secrétaire,
279, Ste-Catherine Est, Montréal.

Pour moi l'acteur portant le numéro ..... est semblable à A et l'actrice portant le numéro ..... est semblable à B. Veuillez me dire si ma réponse est correcte, sans obligation de ma part.

Nom .....

Adresse au long .....

Ecrivez lisiblement.



ou $750.00

Le Royaume des Femmes

Courrier de Louise

LINA GANDHY. — "L'âge où l'on est assez philosophe pour se contenter de ce que l'on possède"... C'est l'âge de la sagesse, et la sagesse est le fruit de la souffrance, de l'expérience. Il s'en trouve qui l'ont jeune, cet âge, d'autres qui ne l'obtiennent jamais, et c'est bien le grand nombre. Mais le grand nombre est-il vraiment le plus malheureux ? That is the question... Shame !... me voilà à parler ici la langue supérieure, mais vous savez bien, vous, ce que je veux dire, même lorsque je ne dis rien, n'est-ce pas ?

EVARISTE.—Les orages sont presque toujours suivis du beau temps, et pourquoi cesserions-nous de l'espérer, puisqu'il n'y a que cela de durable, l'espérance.

MERLE BLANC.—Je vous souhaite la bienvenue, vous et vos... compensations... auxquelles vous ne croyez pas.

REINE DE MACEDOINE. — Il nous manquait présentement une reine au Royaume, vous y êtes donc chez vous. Je vous prie d'y demeurer très longtemps.

FILEUSE D'IDEAL.—Le "quatrième commandement" exige parfois bien des sacrifices, mais pas dans ce cas-ci. N'est-ce pas que j'ai bien soin de vos pupilles ? Les mamans telles que vous ne peuvent avoir que des élèves bien douée. J'ai déjà construit un château en Espagne, mais un vent froid a passé et je n'en vois plus les vestiges. Vous êtes bien gentille de me dire que "cela" est bien.... je ne sais plus rien....

PIERRE LACK.—Il y avait des siècles que vous ne veniez plus. La carte photo me dit que vous continuez vos voyages. Vous êtes bien heureux, et je crois que cela doit être un bien utile dérivatif parfois, de se promener par monts et par vaux. Pourquoi vous inquiéter de cela, vous savez bien que je n'oublie pas ceux qui sont assez aimables pour penser à moi.

PETITE MOUCHE: — Il n'existe pas de sévère protocole pour entrer en ce royaume en miniature. Vous n'avez qu'à cogner gentiment comme vous le faites dans le blanc billet qui m'arrive ce matin, et c'est fait. Vous voilà d'emblée de la famille. Et j'augmente déjà "la prescription" si cela peut vous rendre heureuse, charmante mouche.

FLEUR DES NEIGES: — Et pourquoi prendre cette mine de coupable, je comprends tout cela, vous savez, et une page féminine c'est en quelque sorte un oasis où l'on vient se reposer ou s'égayer, s'intéresser à une vie plus intellectuelle, à certains jours. Je vous remercie de la préférence que vous m'offrez, et je serai toujours heureuse de vous compter parmi les fidèles amis, de notre page qui en compte déjà beaucoup et de très appréciables. Je ne puis publier, vu la longueur, et surtout parce que l'article a déjà paru ailleurs.

FEUILLE D'ERABLE: — Le "bravo" est très aimable. Je ne sais si c'est "la plus intéressante" mais si elle l'est, c'est à nos amies que j'en retourne tout le mérite. Les anciennes demeurent toujours chères, et la bienvenue des nouvelles recrues ne saurait les amoindrir dans l'espace qui leur convient.

PAUVRE OISELET: — Votre jolie lettre est la première que m'apporte ce concours littéraire. J'en augure, par celle-ci, un grand nombre de très intéressantes. Et je voudrais que ce concours soit l'un de nos plus beaux. Je vous souhaite du succès.

IRMA DE LAILA: — Bonjour! "On est heureux quand le bonheur est avec nous." Oui. Il s'en trouve qui le sont, mais pas vous, ma chère amie. Et pourquoi ne seriez vous pas encore la bienvenue? Cette page vous appartient toute, elle est rédigée pour vous toutes. Je publie.

CHICOT : — Brin d'herbe. Lhyse. Il m'est agréable de vous savoir près de nous, mes bonnes amies.

CLAUDE: — Je sais que vous êtes venue un jour où je n'étais pas là. Comment cela va-t-il ? Téléphonez et venez me parler lorsque je suis là. Il faudra vous rendre à l'opposé dans un nouveau local où vous vous plairez.

MYRTHE:—Comme c'est gentil ces deux "poupous"! C'est une jolie idée. Ils ne dureront guère, mais ils causeront tout de même une joie. Nous aurons cette année encore notre arbre de Noël. Nous le ferons de façon à aller de préférence aux besoins les plus pressants de l'heure. J'en parlerai le prochain samedi. Cette phrase qui vous a intriguée vous demandait simplement le nom du parfum qui rend vos billets si doux à respirer.

COLOMBINE: — Ce n'est pas trop long, puisque c'est intéressant. Vous avez de l'imagination et du talent. Je vous engage à écrire, vous verrez comme vous y trouverez une jolie satisfaction intellectuelle. Je serai cette grande amie, si vous voulez, mon cher petit.

UNE ADMIRATRICE: — Je voudrais pouvoir répondre à votre bon billet par autre chose qu'un refus. Mais je crois que vous regretteriez en lisant dans le journal, un article non revisé. Je vous engage à le reprendre, à enlever les détails inutiles et sans intérêt. Je serai heureuse de vous rendre service une autre fois.

RUBAN BLEU:—Et je publie avec plaisir. La ville est plutôt grise par ce temps de novembre, vous êtes infiniment heureuse dans votre coin de pays où tous les plaisirs sont sains.

ANDREE. — Les absences ne passent jamais inaperçues, mais nous espérons alors en des retours possibles, et c'est cela qui empêche de trop regretter. Vous êtes la bien chaleureusement accueillie. Le sujet paraît plaire et je ne doute pas que nous aurons un très beau concours littéraire.

NOUVELLE LUNE : — Ursule, je publie vos envois et vous souhaite bonne chance.

LOUISA ROY:—Ai reçu votre travail littéraire pour le concours, et j'espère que vous serai heureuse dans le choix du jury.

PIERRE DE REUSS:—Si votre conscience n'a vraiment jamais de plus grands remords, vous serez un saint homme. J'aime parfois à être seule. Il ne me déplaît pas d'avoir une soirée pour lire un livre intéressant, un dimanche après-midi pour écrire à des intimes. Je crains l'isolement, mais la solitude momentanée ne me fait pas peur.

MIMI:—Tant mieux si ce sujet de concours plaît. Il nous vaudra sans doute des perles intéressantes en réponse. Je vous engage à y songer et à nous envoyer un travail.

LOUISE.

Glanures

"Carpeaux et la Palombella"

C'était en 1854, et Carpeaux, jeune prix de Rome, fraîchement débarqué de Paris, était exaspéré du joug, draconien à l'époque, des règlements de l'Académie. Il ne pouvait tenir en place et, enfreignant toute discipline, s'en allait sans autorisation des semaines entières courir les environs de Rome. C'est pendant une de ces escapades qu'il rencontra près du village de Palombara, aux environs de Tivoli, cueillant sa vigne, une jeune paysanne, d'une rare beauté. Il s'approche, lie conversation, tout en prenant quelques croquis de la belle enfant. Et dès le lendemain, après avoir obtenu le consentement de la mère, il s'installe au village pour modeler les traits de la Palombella.

Cependant le charme de la jeune paysanne agit bientôt sur l'artiste, au point que pendant de longs jours il oublie de donner signe de vie à la Villa Médicis. On raconte même que, captif de sa naïve passion, Carpeaux songeait déjà aux épousailles, lorsqu'un ouatre, dans un brusque accès de jalousie, poignarda la jeune fille. Au pied du lit, où elle avait été transportée, l'artiste, torturé par la douleur, put recueillir encore des lèvres de la mourante une ultime demande: la Palombella priait le sculpteur de subvenir aux besoins de sa mère qu'elle laissait seule et indigente.

Carpeaux donna sa promesse et la tint noblement jusqu'à ses derniers jours. Pendant près de 20 ans, il ne cessa d'envoyer des secours à la vieille paysanne de Palombera. A la veille de sa mort, en 1874, il lui écrivait encore cette lettre émouvante:

"Très chère mère,

"Je suis malade depuis longtemps, je ne puis plus travailler. Je suis malheureux dans mon lit, en pensant que je ne puis t'aider comme je le voudrais. J'espère que ta santé est bonne et prie Dieu de te conserver la vie en paix. Combien j'aurais du plaisir d'aller à Palombara te voir un moment, mais je suis disgracié du ciel et je sais bien que nous ne nous verrons plus. Le souvenir de notre chère enfant me fait encore trembler le coeur, quand je pense à mon bonheur perdu pour toujours. Je prie tous les jours pour sa belle âme, fais-moi le plaisir de porter quelques fleurs sur sa tombe".

Le buste de la Palombella n'est donc pas seulement une magnifique oeuvre d'art, il évoque une touchante histoire, et parle d'une belle action. Il dévoile surtout un peu de l'âme de cet énigmatique Carpeaux qu'une tradition aime à représenter comme un caractère entier et farouche, mais qui certainement, cette histoire le prouve, avait un coeur d'or.

Souvenance

Aux miens.

Et moi qui faisais de la pluie après ces belles journées dont nous avions été gratifié: un souvenir volontiers, relégué aux oubliettes: la voici qui retombe fine pénétrante, inlassable.

Elle s'insinue jusqu'à l'âme, en pénétrant vos vêtements qu'elle humecte avec verve semble-t-il!

La route de la campagne est déserte aujourd'hui. Les rares promeneurs qu'on y rencontre vont à la hâte, pressés de retourner au home tiède.

C'est bien novembre maussade et mélancolique qui ramène vers les souvenirs funèbres, vers ceux qui ne sont plus. Et les grands saules semblent inclinés sous le fardeau de toutes les tristesses des humains.... inclinés peut-être pour la prière car sous la poussée tyrannique de la vie, nos disparus comme ils sont vite oubliés...

. . . . . .

Et pourtant comme le coeur a travaillé douloureusement sous l'étreinte de l'inexorable, de l'adieu qu'il a fallu dire à un être cher.

Car hélas ils sont très rares les foyers que la grande faucheuse épargne. Ici et là sa faux a déjà rayé du nombre des vivants cette vie que nous voulions lui soustraire.

Le grand départ s'est accompli et ceux qui restent, portent au coeur l'entaille d'une blessure que rien ne pourrait guérir.

Oh l'atroce souffrance de la séparation, ce gouffre béant que rien ne saurait combler, elle broie si atrocement qu'il nous semble être devenus vraiment qu'une pauvre âme douloureuse criant son martyre.

Et ironie du destin il a fallu malgré tout vivre notre vie alors qu'elle semblait murée dans cette petite tombe blanche... ou grise que nous venions de porter parmi celles de tant d'autres sur qui des larmes aussi brûlantes que les nôtres furent versées. Et cependant en faisant face à l'inexorable, en tête à tête avec nous-même nous constatons cette chose affreuse que nous avions cru impossible...

Puis de l'enchaînement des heures ont résulté les mois et les années et l'oeuvre inflexible du temps a déposé sur notre blessure un impalpable baume. Ainsi elle devient le passé. C'est dans la loi de nature qu'il en soit ainsi. Elle nous permet d'abord d'exhaler notre douleur... parce que nous sommes ainsi faits.

De là l'apaisement est venu, c'est le voile de poussière qui tombe sur toute chose, efface les couleurs, fait reculer les images dans l'ombre du souvenir.

GITA.

Novembre 1931.

Concours Littéraire du Royaume des Femmes

LA RICHESSE SERAIT-ELLE UNE CONDITION ESSENTIELLE A VOTRE BONHEUR ? QUELLE SOMME VOUS FAUDRAIT-IL ? POURQUOI ?...

Voilà une bonne nouvelle pour nos lectrices et bien aussi pour nos lecteurs: un concours littéraire.

J'invite tous nos amis à prendre part à ce grand concours annuel de notre page féminine.

Les réponses devront être écrites à l'encre ou au clavigraphe et sur un seul côté du feuillet.

Les manuscrits deviendront la propriété de "La Patrie".

Ce concours ne sera pas jugé d'après la longueur, mais d'après les qualités de style, de clarté, de précision, d'originalité.

Chaque concurrent est libre de traiter le sujet de la manière qu'il lui conviendra. On peut en faire une courte nouvelle, une dissertation, une lettre, etc., pourvu que l'on émette une opinion se rapportant au sujet.

Ce concours sera jugé par un jury composé de deux ou trois de nos meilleurs littérateurs canadiens, dont nous annoncerons prochainement les noms.

Nous recevrons les manuscrits jusqu'au QUINZE DECEMBRE PROCHAIN.

Les quatre meilleurs travaux recevront les prix suivants :

Premier prix	$10.00
Deuxième prix	7.00
Troisième prix	5.00
Quatrième prix	3.00

Des mentions seront accordées aux meilleures réponses non primées. Nous publierons à tour de rôle tous les envois intéressants.

A l'oeuvre donc, dès maintenant, et bon succès à chacun et à chacune.

On devra adresser les envois comme suit:

"LOUISE",
Concours Littéraire,
"Royaume des Femmes",
"La Patrie", Montréal.

Pour les mères

La grande semaine de souscription, en faveur de "L'Assistance Maternelle", s'ouvrira lundi, le 23 novembre. La grande partie de cartes annuelle, pour venir en aide à cette charitable association aura lieu le mercredi, 25 novembre, à l'Hôtel Windsor, à 3 heures p.m.

Je sais que l'oeuvre est de celles qui sont sympathiques à tout coeur de femme, parce qu'elle est l'une des plus nécessaires au bien de l'humanité.

L.

Opinions

Oh! que je voudrais avoir encore trois ans...

Je serais un petit garçon tout à fait gentil. J'aurais la candeur de l'enfant, ses sourires, ses larmes vite apaisées, une intelligence avide de savoir. Mes colères seraient vitement passées sans rancune.

Soutenu, je serais sage comme une image pour mériter que l'on me donne un grand cheval de bois, un lapin vivant ou un poussin...

Oh! si j'avais trois ans... Je m'endormirais le soir sans inquiétudes après avoir fait ma prière et, je m'éveillerais de bonne heure le matin pour aller jouer et courir tout le jour dans le jardinet et non pas dans le chemin comme les petits gamins... Je me reposerais, quand je serais fatigué de m'amuser, dans les bras caressants de ma douce maman. Je lui ferais mille caresses pour qu'elle soit heureuse...

Enfin, je serais "ZAN" encore, un petit Jean heureux. Je ne craindrais pas l'avenir....

MOY.

Je voudrais avoir l'âge — n'importe lequel — où l'on est assez philosophe pour se contenter de ce que l'on possède, sans désirer ce qui, pour d'autres, fut créé.

Lina GANDHY.

LE PLUS BEL AGE

Non, le plus bel âge n'est pas l'enfance qui ne sait pas qu'elle jouit ou qu'elle souffre; ou plutôt, qui ne sait pas qu'elle est heureuse ou malheureuse: on ne jouit pas, on ne souffre pas si on l'ignore. Simplement, on est dans un état de béat bien-être ou de malaise.

Non, le plus bel âge n'est pas davantage la vieillesse qui, malgré l'image conventionnelle que nous avons faite, vit non pas de souvenirs mais de projets tout comme si la vie n'était pas derrière. Ce qu'il reste aux vieux d'espérances humaines (et c'est beaucoup plus qu'on ne pense) ne seront pas réalisées parce qu'elles ne peuvent pas l'être: il est trop tard. Nos projets de vingt ans ne se réaliseront probablement pas, non plus mais ils le peuvent: il y a l'avenir.

C'est à cause de cette possibilité qu'il est beau d'avoir vingt ans. Parce qu'alors nos espoirs ont une chance sur mille de mûrir par vaine. A vingt ans, nous avons des opinions extrêmes et nous vivons de nos opinions. Nous pouvons être beaux, bons et forts et croire que tout est tel. On a le coeur bon et généreux et l'on croit ses amis bons. C'est qu'à travers son âme toujours on voit celles des autres.

A mesure que nos enthousiasmes se refroidiront, que notre prodigalité se transformera en une sage économie, notre impatience d'immédiats en âme prudente pondération de civilisés, nous jugerons autrement nos semblables. Les sondant toujours à travers nous-mêmes, prêtant à nos rivaux nos défauts amplifiés, comme nous prêtions à vingt ans, nos qualités à ceux que nous aimions, nous jugerons les hommes avares, hypocrites et haineux.

Nous ne savons pas ce qu'elles valent pour notre bonheur nos illusions de vingt ans. Ne vaut-il pas mieux atteindre l'amour qui ne viendra peut-être pas que de dire: il n'est pas venu?

Et s'il doit s'allumer cet amour, le feu de notre âme, parcelle en nous du Verbe créateur, l'heure où nous le vivions, n'est-elle pas plus belle que l'heure où rêveusement penchés sur des cendres, demeurées chaudes peut-être, mais éteintes, sur un coeur guéri, nous revivions?

Il y a des amours plus profonds que ceux qu'on éprouve à vingt ans. Je veux bien le croire. Mais on doit alors, puisqu'avec les années vient l'expérience, l'impression que beaucoup de choses sont vues, la certitude que rien n'est parfait, on doit, dis-je, tricher avec soi-même, avec l'idéal; qu'on s'était proposé. L'objet de notre premier amour n'était sans doute pas meilleur, mais on avait l'illusion, on avait la foi. A vingt ans, on aime et on est aimé parce qu'on se fait des autres une généreuse idée, par ce qu'on a confiance en soi-même, et qu'on croit facilement à l'amour qu'on inspire. La valeur de cette illusion n'est certes pas dans le fait qu'elle est une illusion mais dans ceci qu'elle nous réchauffe toute l'âme.

Puis quand on a vécu, on a comme le chagrin, et malgré la valeur morale qu'on lui reconnaît souvent, on n'a pas aimé sa persistante compagnie. Mais nous, à qui on a dit: "C'est aux jeunes de souffrir, parce qu'ils sont forts, nous avons, avec toutes les autres ambitions, aussi celle de la douleur.

La vie est belle tant qu'on n'a pas de souvenirs qui empêchent de regarder en avant.

MADELEINE.

L'âge où les orages sont suivis de radieux arcs-en-ciel!

EVARISTE

L'âge, le plus heureux!

Seule, un soir, je me promenais, et je pensais: qu'est-ce que la vie? Quand tout à coup, un beau et grand garçon passa près de moi:—"Bonjour Colombine", et je répondis:—"Bonjour Pierrot",—me permettez-vous de marcher près de vous? si ça vous fait plaisir, Pierrot! et nous voilà, marchant côte à côte, un peu timides, tous deux, nous gardions le silence, c'était l'automne et les feuilles tombaient, roulaient, et nous regardions ce triste spectacle, sans émotion, car nous nous disions des mots des doux mots d'amour!

"Comme les deux oiseaux, amoureux et fidèles,
Nous aurons dans quelqu'ombre un nid de pur amour
où nous vivrons ravis, nos amours éternelles,
Heureux de bien s'aimer, et de s'aimer toujours!

Un peu plus tard, le beau jour est arrivé, le beau jour où l'on devait se réunir; je suis à l'église, je me recueille je pense au mot, au mot si grave, que je devrai prononcer!... c'est fait, et je suis si heureuse!

Un an est passé, et ce cher petit amour nous sourit de son berceau, quel trésor, que ce petit chéri, comme il est beau!

"Dors mon enfant, clos tes paupières,
Clos tes paupières, à mon roi,
Rêve aux anges qui sont tes frères
Et rêve à moi!!

Oh! quelle est douce ta caresse,
Lorsque tes deux petits bras blancs
Souvrent, pour dire ta tendresse
En gestes lents!"

Mon petit amour, je veux vivre, tant que tu vivras, car je ne veux pas que tu connaisses ce que c'est que la souffrance et, tant que je serai là, je veillerai si bien sur toi, je t'aimerai, tant et si bien, je te presserai si fort sur mon coeur, que jamais tu ne sentiras aucune douleur! dis mon amour, tu t'aimeras cette maman? oui, car elle t'aime si bien!

Et toi mon Pierrot, es-tu heureux? Si je suis heureux? tu es mon plus beau trésor, ma petite Colombine!—Oh! que je suis heureuse! Et nous arrêtâmes tous deux, pour le bonheur, pays des rêves, des rêves que nous vivons!

Et quand viendra t'il le soir, et quand viendrait l'automne,
Quand la brise glacée où la neige frissonne,
Aurait de blancs flocons parsemé vos cheveux,
Oh! je voudrais alors, pour clore notre rêve,
Dans un dernier baiser, nous éteindre tous deux.
Tel, l'ultime rayon d'un beau soir qui s'achève!!...."

L'âge, le plus heureux est celui que j e vis, depuis ce beau jour.

Ce 11 novembre 1931.

COLOMBINE.

Je voudrais avoir cinq ans! Age où l'histoire très simple se compose de tendresse reçue et rendue, de plaisirs innocents, de doux encouragements. Age où tout plaisir est une grande joie, où les illusions sont si richement teintées de rose.

Je voudrais avoir cinq ans. Age de la pure vertu, de la franche gaieté, de la douce confiance. Age où le coeur se donne à tous si ingénument, âge où l'âme reste étrangère aux laideurs qu'elle rencontre...

Je voudrais avoir cet âge qui est le seul heureux parce que pour lui, tout est vrai des rêves et des réalités de la vie.

"BRIN D'HERBE".

Novembre 1931.

L'Age où l'on croit encore en la loi des compensations.

Merle BLANC.

Moi, je compare à la rose, la vie à tous les âges. Une rose on la voyant, chacun dit: "Quelle est belle!!!"

Le serait-elle toujours?

Lorsqu'un bouton paraît sur la tige, encore tout enveloppé de son calice, on entrevoit à peine quelques filets roses: il est admirable, mais dites; souvent on est tenté de l'ouvrir. Le lendemain, le calice s'est ouvert, ses pétales, dont les tons diffèrent, se dessèrent gracieusement, un parfum exquis nous enivre. Elle est admirable la rose demi-close.

Un peu plus tard, la pluie l'a fait ouvrir, où y voit son coeur grand ouvert; elle a pâli, quelques pétales déjà jaunes semblent mourir, chaque zéphir lui arrache un souffle de vie, et son pauvre coeur meurt lentement...

Ainsi en est-il pour nous.

Quand une jeune fille paraît dans le monde, oh! elle arrive enfermée dans un doux calice d'espérance. Pour nous la vie à cet âge est divine, je comme en léthargie puisque nous nous en souvenons à peine.

Cependant, les jours passent, et nous vieillissons. Les pétales du calice se détachent de la corolle. Alors, on ouvre les yeux aux misères humaines, aux peines de nos parents, à nos inquiétudes même.

Oui, nous apercevons tout cela, mais enveloppé de nuages illuminés de jeunesse.

On ne réalise pas, les nuages fuient, le calice s'étale, l'espérance fleurit, la corolle surgit toute belle, les yeux s'ouvrent à l'amour, le coeur voit le jour, et... l'on aime... Oh! c'est là le plus beau de la vie, quand on a dix-huit ans.

Les études, nos plus grandes inquiétudes, sont terminées. On sourit à la vie.

Quelques gouttes de rosée viennent parfois effleurer la corolle, mais à dix-huit ans le vent est si chaud, qu'on sent à peine la frimousse de la tristesse. On rêve et l'on aime... Quoi de plus beau!

Plus tard, il faut songer à l'avenir. On aime et l'on est aimé quand même, mais il faut être sérieuse et... on sent la pluie ouvrir notre coeur trop grand. Chaque année qui s'écoule apporte les pétales de notre jeunesse.

Hélas! quand on est vieille, il ne nous reste plus que notre coeur pour pleurer nos dix-huit ans.

VIOLETTE DES BOIS.

Nov., 7, 1931.

L'âge d'or? Que voulez-vous que j'en dise? On ne saurait parler justement que de ce qu'on connaît pour l'avoir éprouvé. Et des quelque cinq âges de la vie, à peine si j'en ai passé trois parmi les plus heureux, croit-on... L'enfance, cette époque dorée de l'insouciance et du bonheur méconnu, où l'être en formation résume ene un seul tous ses vagues désirs: grandir, vieillir... souffrir en somme! Comme il a tôt fait de prendre corps ce rêve de nos jeunes années!... Et c'est l'adolescence à l'âme romantique, aux vastes espérances, aux prompts et sublimes désespoirs. Tout excès ne peut durer. Pourtant, c'était bon de pouvoir, avec l'enthousiasme naïf d'un coeur très neuf et ravi de se trouver tel, crier à l'univers, dans le silence de son isolement moral la joie de vivre et d'être si vraiment jeune, ardent et pur!... O fleur sacrée de notre adolescence, pourquoi faut-il que, si tôt, les vents mauvais arrivent en bourrasque, s'effeuiller brutalement, pétale par pétale?...

Pourquoi?... C'est le secret de la vie, menteuse, sirène qui ne consent pas à retarder sa course fatale. Très fière en ses atours, belle parmi les belles, ô jeunesse, son heure a sonné. Et soudain, nos yeux éblouis ont vu se réaliser les mirifiques promesses que tu cachais en ton sein. Ce fut un enchaînement d'une ivresse sans précédent... et dont l'intensité même présageait hélas! l'éphémère royauté. Que reste-t-il, en effet, de ces minutes inoubliables? Un souvenir heureux, sans doute... avec un goût de cendre, pour vous en faire mesurer la misère, la navrante vanité!

Je le répète, je n'ai pas vécu, au sens courant. Mon avis ne peut donc être d'aucun poids. Mais enfin, le soleil: par l'âge idéal, on doit entendre celui qui nous a semblé tel, dans le temps, ou nous le paraît plus tard, par une de ces claires visions rétrospectivese, résultat de l'expérience venue avec les ans. Pour moi donc, ce fut cette période intermédiaire, dite ingrate ou subtile, pleine d'un charme de mystère, la vie commence à se révéler à nous. Tout est neuf et tout nous semble beau. C'est le livre éternellement inédit de la nature que l'instinct lui-même place entre nos mains. La merveilleuse, l'inoubliable chose!.. Même la douleur y revêt un caractère attirant. Et on la cherche, pour le plaisir malsain de goûter plus vite aux émotions de l'adulte. O puérile folie des âmes de quinze ans!

A cette heure où j'ai vieilli, de toutes façons, j'aime à regarder en arrière, vers ce passé qui date d'hier et que mon coeur d'aujourd'hui, toujours assoiffé de ce qu'il n'a plus, contemple, mélancolique et attendri, avec un regret latent, de ne pouvoir plus jamais le revivre que par la pensée, le souvenir!

FLEUR D'IDEAL

Vingt ans... ivresse de vivre... âme palpitante... coeur confiant...

J'ai connu ce bonheur unique d'avoir vingt ans. C'est le "fiat lux" de toute vie humaine.

Dix années sont passées. Avec une expérience de la vie, l'enthousiasme refroidi, les illusions perdues, mais les yeux grands ouverts, et une dose de scepticisme, je jouis, à trente ans, d'un bonheur paisible, plus fort, qui m'enchante et me fait rêver l'impossible réalité: de ne plus vieillir!...

C'est l'heure du midi, la chaleur est intense, la brise réconfortante.

Tout l'être encore jeune, se sent vivifié d'une vie meilleure, se tonifie, disposé à comprendre les coeurs meurtris, les âmes déçues, à excuser les erreurs, à pardonner les humaines faiblesses.

O vie, tu es grande et divine!

FEMME.

7 nov., 1931.

Trente ans.

Plénitude de la vie. Saison d'été. Midi du jour. Fleur épanouie. Leçons du passé. Confiance du présent. Promesses d'avenir. Sommet de la montagne.

Trente ans.

Après les hésitations de l'enfance, les illusions des commencements, les premiers contrats avec la vie, les élans fous de la jeunesse, les difficultés et les griseries de la montée.

Et avant l'oeuvre accomplie, la réalisation des promesses ou leur vanité, la descente triste du chemin et la fin du voyage.

Je voudrais vous retenir davantage, ô charmant et subtil trente ans.

"MONIQUE".

Ce 8 novembre 1931.

Je voudrais avoir encore vingt ans pour rayonner de jeunesse, de beauté et d'insouciance.

Quand les glas de ce bel âge furent près de sonner j'ai dit avec le poète: "Oh temps! suspend ton cours". Mais rien n'a empêché les jours, les mois, et même les années de se succéder dans leur course rapide. Et mes vingt ans s'en sont allée. Je les vois qu'ils s'éloignent de plus en plus dans le passé. Et je les pleure. Je pleure l'âge des espoirs chimériques, des illusions, des rêves fous, des amours jeunes et bons, oui je regrette l'époque heureuse où l'avenir m'apparaissait sous de riantes couleurs, où la vie s'annonçait pleine de promesses.

Hélas! le temps qui passe inexorable n'a pas respecté mes vingt ans, et d'eux il ne me reste plus que des souvenirs.

PIVOINE ROSE.

L'Age d'or des illusions?... Nenni, celui des étés qui demeurent...

Reine de MACEDOINE.

Je voudrais avoir tous les âges je crois, mais avec une différence d'intensité. La vieillesse très sérieuse, mûrie par les épreuves de la vie, apaisée par quelques joies trop courtes, la maturité où l'on se trouve encore plein de force, luttant pour acquérir encore une parcelle de bonheur. La jeunesse folle, avide de plaisir, voyant devant elle les horizons s'élargir, lui montrant la vie dans ce qu'elle paraît avoir de plus beau. C'est l'âge des illusions. C'est mon âge. Mais souvent je retourne en arrière, jetant un coup d'oeil aux premières années écoulées dans une douce quiétude, aimant et jouissant de la vie avec égoïsme, sans la comprendre; ayant la joie pour partage, quelques peines éphémères. Je me réjouissais de tout, j'aimais tout, je ne doutais rien, ne comprenant rien non plus. Et pourquoi comprendre? A mesure qu'on avance dans la vie, plus la vie nous apparaît, triste, avec forces luttes, courtes joies comme le démontre l'expérience, alors pourquoi comprendre?

C'est cet âge de naïveté, d'innocence et de candeur que je voudrais surtout avoir.

LHYSE.

Je voudrais avoir 20 ans et l'expérience de 40. Cela m'en ferait en tout 60.

Mais non, c'est vingt ans que je désire, les avoir, les garder longtemps toujours, et à cet âge, savoir ce que la vie contient de revers et de trahisons; savoir que rien ne sert de croire en une féerie, en un enchantement qui n'existe que dans les rêves; savoir que l'amour est un oiseau rebelle que nul ne peut apprivoiser; comprendre que la poésie de l'existence est faire de vers boiteux à pieds inégaux. Comprendre la relativité du bonheur, ne rien demander de plus que ce qui nous échoit chaque jour; croire en la survivance de l'âme et savoir se contenter de son lot ici-bas. N'est-ce pas que ce serait étonnant à vingt ans de raisonner comme à quarante et combien de déceptions nous seraient épargnées.

Pourtant ne serions-nous pas trop tôt déçues, si les années comptaient double ainsi. Alors, ne vaut-il pas mieux avoir deux fois vingt ans et garder le charme de la jeunesse. Pour qui possède le secret de défier les années, tous les âges sont également désirables puisque l'on n'a vraiment que l'âge que l'on veut avoir. Qu'importe les cheveux blancs, quand le moral est jeune, on a toujours vingt ans.

MARYSE

Une maîtresse de maison

...Pour réussir la mayonnaise, il faut avoir soin de prendre l'huile et les oeufs à la même température, et laisser une petite quantité de blanc avec le jaune.

Au cas où la sauce serait manquée, mettre un peu de blanc dans un bol et verser peu à peu la sauce tournée, en agitant.

...Les blouses, les parures en broderie, en dentelles sont trop fragiles pour la lessive. Pour ces fines lingeries, il faut employer la "lessive américaine". Pour 2 pintes d'eau on met 2 1/2 d'once de savon râpé, ou en paillettes, 1-2 cuillérée d'ammoniaque et 1-2 cuillerée d'essence. On fait d'abord tremper les objets à l'eau savonneuse, on les presse et on les met tremper à nouveau dans de la lessive américaine bouillante. On les y laisse douze heures. Puis on rince. Les objets sont parfaitement blancs sans avoir été frottés.

...Il est sage et prudent en été de faire la chasse aux mites et de prendre toutes les précautions nécessaires pour en préserver les vêtements d'hiver, les lainages, les fourrures. Nous signalons ici une formule qui donne d'excellents résultats.

Mélanger dans un flacon d'une 1-2 pinte environ: 3-4 de livre d'alcool à brûler, 1-2 once d'essence de térébenthine, 1-2 d'once de camphre, 1 cuillerée à thé de sublimé.

Pulvériser avec un pulvérisateur ordinaire, dans les garde-robes, cabinets de débarras, armoires contenant des vêtements et susceptibles de contenir de la poussière que les mites aiment beaucoup.

Ce liquide est très efficace aussi contre les parasites qui se reproduisent si rapidement en été.

Le sublimé est un poison violent, le pharmacien ne vous le vendra pas en poudre, mais il ne fera pas de difficulté pour le mettre lui-même dans la bouteille où les autres produits seront déjà mélangés. Il faudra naturellement, dans la suite, mettre bouteille et pulvérisateur hors de l'atteinte des enfants.

MÉDITATION

***

Toujours, toute la vie... Oui, ces mots, ces mots bêtes,
Il faut me les redire et me les répéter!
Se quitter nous deux! Dis?... On pourrait se quitter?
Cela te semble fou, monstrueux?... Oh ! répète !
J'ai besoin d'être sûr de notre éternité.
Pourtant, quand mon ami m'affirme: C'est bien elle
La compagne définitive. Que crains-tu ?
Tu n'auras qu'un amour. Vous vous serez fidèles".
Je suis un peu déçu.

P. GERALDY.

À L'HEURE DU THÉ



Robe en satin beau tête de nègre joliment drapée à la taille et avec empiècement de satin ivoire au corsage. Cette robe accompagnée d'une jaquette de même satin se porte élégamment pour le thé.

POUR LE COURS



Charmant, cet ensemble dont la robe est en vellasinellic bleu lavande; le manteau en baburrah marine est garni de vellasinellic comme la robe. — Ensemble en diagonale beige fait de panneaux rapportés. Le col noué du manteau et les parements sont en castor. — Manteau d'enfant en velours vert olive, coupé de bandes incrustées. Col châle en herminette.

CHEZ LEGARE

POUR 2 JOURS SEULEMENT

95¢ COMPTANT

Aujourd'hui et Lundi

Cette Vente extraordinaire arrive juste à point pour vous permettre de vous préparer pour le temps des fêtes et aussi de faire le choix de cadeaux pratiques. Cette Vente de 95c — ne s'applique qu'aux articles annoncés, pour une période de 2 jours seulement — hâtez-vous!



Réservez le vôtre aujourd'hui

Philco

SCREEN-GRID
SEPT LAMPES
Prix original 123.20

Exactement tel qu'illustré à droite. Un véritable Philco à 7 lampes, circuit "Screen-Grid", haut-parleur dynamique, cabinet en noyer. Complet et installé . . .

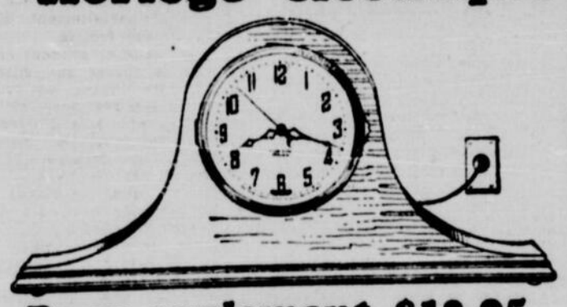
$69.95

95c COMPTANT
$1.25 PAR SEMAINE

95c comptant suffit à vous réserver ce radio. Un léger montant additionnel le livrera immédiatement à votre foyer.



Horloge électrique



Pour seulement **$12.95**

Un article qui sera grandement apprécié comme cadeau et que vous aurez beaucoup de satisfaction à posséder vous-même. Cette horloge est d'une précision absolue et permanente. Se vend régulièrement $17.00.

$1.00 par semaine — **95c Comptant**



Table Chesterfield **$4.95**

Superbe table chesterfield exactement tel que modèle illustré ci-haut. Style attrayant et fini noyer. Réservez-la à . .

Balance payable sur livraison

95c Comptant

NOUVEAUTÉ EN Vaisselle Anglaise Service à Dîner de 96 morceaux pour 12 personnes



Un Service de Qualité à Prix Spécial

$1.00 PAR SEMAINE

Le service MAXINE comprend: 12 assiettes à soupe; 12 assiettes à dîner; 12 assiettes à dessert; 12 assiettes à fruits; 12 assiettes à pain et beurre; 12 bols; 12 soucoupes; 1 plat avec couvert; 1 plat de 10"; 1 plat de 14"; 1 sucrier avec couvert; 1 crémier; 1 assiette à gâteaux; 1 saucier et dessous; 1 saladier; 1 bol à déchets. Complets pour **$24.95**

— Quantité limitée —

95c COMPTANT

NOYER SOLIDE!

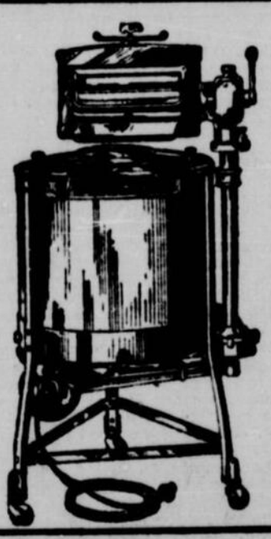


EXTRA

NÉCESSAIRE DE FUMEUR

95c COMPTANT

vous réservera ce superbe nécessaire de fumeur. Balance payable sur livraison. Hâtez-vous de réserver le vôtre!

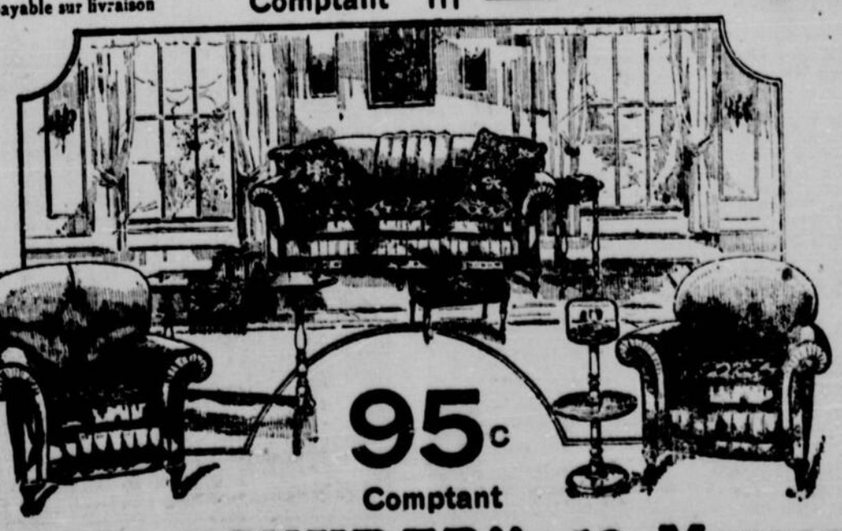


12 Laveuses électriques "MAGIC"

ECHANTILLONS

Tel qu'illustré. Solide cuve en cuivre, essoreuse ajustable en métal, moteur puissant. Valeur de $115.00 — 12 seulement à . . . **69.95**

95c COMPTANT
suffit pour la réserver



95c Comptant

Ensemble "SNYDER" 12 Morceaux

95c comptant le réserve — un montant additionnel de $4.00 en assure la livraison.

Exactement tel qu'illustré. Comprenant: Chesterfield et deux Fauteuils en véritable mohair "La France" — Table de centre — Table de bout — deux Coussins — deux Appui-livres — un Centre de table — un Nécessaire de fumeur et un Tabouret **$135.95**

Achetez du Magasin LEGARE le plus Près de Chez vous.



1200 AMHERST
près Ste-Catherine
Tél. MA. *2206

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
La Plus Grande Organisation du Genre au Pays.

6960 ST-HUBERT
coin Bélanger
Tél. DO. 1153

4150, Wellington, Verdun — Tél. YOrk 8485
3534 Ouest, Notre-Dame — Tél. Ftte. 6864
2222-B, O., Blvd Gouin, Cartierville — Tél. HYwater 1631
156, rue Victoria, St-Lambert — Téléphone ?
5667 Ouest, Sherbrooke, N. D. G. — Tél. WAlnut 7336
4281 Est, Ste-Catherine — Tél. CLairval 2512
2157, Désormeaux, Tétreaultville — Tél. CLairval 6202
140, Notre-Dame, Lachine — Téléphone 1800
12091 E., Notre-Dame, Pte aux Trembles — Pointe aux Trembles 360
1682 E., Mont-Royal, près Papineau — Tél. DOllard 1153
5568, St-Laurent — Tél. CR. 2828
4250, St-Denis, — Tél. BE. 2219
5567, 11ème Ave, Rosemont, — Tél. CL. 4012
1474, Ontario Est — Tél. AM. 0811

THEATRE ET CINEMA



(1) Paul Lukas et Dorothy Jordan, au Capitol, dans une scène de "The Beloved Bachelor". (2) Le fameux baryton Lawrence Tibbett et la pétillante Lupe Velez dans "The Cuban Love Song" au Palace. (3) Charles Bickford joue le rôle principal de "East of Borneo", au Princess. (4) La charmante Grace Moore, dans un film parlé français au Saint-Denis. (5) John Barrymore et Carmel Myers jouent ensemble, au Loew's, dans "The Mad Genius". (6) La célèbre danseuse Mary Wigman, qui donnera un récital, le 29 novembre, au His Majesty's.

MOLIÈRE

Le prince des bourgeois

Molière, au temps qu'il amusait la cour, n'était point considérable. Les gens de lettres le regardaient comme un bâtisseur de spectacles, un maître fort habile à régler les ballets. Chapelain lui-même, postulant de Colbert une pension pour l'auteur du *Misanthrope*, soutenait que "l'invention de ses meilleurs ouvrages" fût "imitée". On pourrait se réclamer de cet exemple pour affirmer que plusieurs ouvrages de notre littérature dramatique sont des chefs-d'oeuvre incompris. Mais cette digression n'intéresserait personne, tant il est vrai que les petits fours sont plus exquis au restaurant que les mets les plus fins à la maison.

Nous nous flattons aujourd'hui de connaître le comédien qu'aimait Louis XIV. Je doute que nous entendions bien le sens de son oeuvre. Un Canadien sur mille a lu toutes les comédies de Molière. Celui qui les a savourées s'est vite convaincu que Molière fut un incurable bourgeois. Faguet, si je ne m'abuse, prenait garde que l'auteur de tant de comédies spirituelles, exemptes de mesquinerie, a voulu ignorer les choses de l'esprit. Au fond, l'*Ecole des Femmes* et *Tartufe* s'animent d'un bon sens de tous les jours, d'une logique en manches de chemise, peu soucieuse de courir les salons. Molière fut donc un bourgeois; mais il savait la mesquinerie de son état et s'attristait, entre deux comédies qui déridaient le roi, de l'inanité de ses efforts. Les travers, non les vices, des hommes lui crevaient les yeux. Il en riait sans aigreur et forçait les gens de rire avec lui. Loin qu'il fût vaniteux ou suffisant, il voyait, dans le monde, des bourgeois comme lui et il les trouvait risibles.

Au reste, il était le moins romanesque des hommes, quoiqu'il souffrit beaucoup d'une femme désagréable, et qu'il aimait. Cette philosophie des hommes et des choses, on la chercherait en vain chez les autres écrivains de théâtre; car Molière, dans l'acception la plus rigoureuse du mot, fut un homme. Il m'a toujours paru fat de chercher d'autres causes à la beauté de ses oeuvres. L'oeuvre tout entier de Molière repose sur la plus simple des observations: "L'homme n'est pas fait pour se surpasser". Corneille, qui était un bourgeois sans prétention, pensait le contraire. Aucun de ses personnages ne se comporte, pour cette raison, comme tout le monde. Nous pourrions dire, en répétant le Cid d'Hugo, qu'ils ont la tête de plus que nous. Ils sont inhumains. L'auteur des *Précieuses* pensait, avec raison, que les sentiments élevés et les gestes héroïques ne sont pas le fait de l'humanité, collée à la terre par un apprentissage de la bourgeoisie qui a duré quinze siècles. L'oeuvre de Molière vivra encore quand celui de Corneille périclitera dans l'oubli; l'un a fait voir des héros aux hommes, l'autre a montré aux hommes ce qu'ils sont au saut du lit. L'horreur que le comédien nourrissait à l'égard de la perfection est bien caractérisée par sa critique bienveillante du portrait de Chantilly, léché par Mignard: "Le sieur Mignard, est celui que je connais que les fait les mieux, quoique froids, fardés et sans aucune facilité ni vigueur".

Je ne connais pas, dans l'histoire, meilleure leçon d'humanités.

Lucien PARIZEAU.

A l'Opérette

C'est enfin la semaine prochaine que la Société Canadienne d'Opérette donnera sa première semaine de représentations de la saison, au théâtre His Majesty's.

Au début de la semaine, avec matinée mercredi, "La Comtesse Maritza", une opérette d'Emmerich Kalman qui n'a jamais été présentée au Canada, sera à l'affiche. L'action se passe de nos jours, en Hongrie. Le comte Tassilo, ruiné après avoir payé les dettes laissées par son père, s'engage comme intendant des domaines de la comtesse Maritza. Celle-ci, lasse de la vie mondaine, décide de se retirer sur l'une de ses terres, où précisément vient d'arriver le nouvel intendant. Ils se rencontrent et se plaisent. Mais voilà que survient la jeune comtesse Lisa, soeur de Tassilo, et que celui-ci ne veut pas qu'elle apprenne qu'il trouve en travaillant les ressources qui lui permettent de continuer à vivre dans le grand monde. Un prétendant à la main de la comtesse Maritza survient ensuite et complique davantage la situation de chacun. En fin de compte, une vieille tante de Tassilo viendra dénouer tous ses imbroglios en lui permettant d'épouser la comtesse Maritza sans crainte de passer pour un coureur de dot.

La musique est charmante, son succès a d'ailleurs été grand en Europe, où "La Comtesse Maritza" a sauvé bien des théâtres de la ruine. La mise en scène doit être moderne et élégante, et la Société fait des efforts extraordinaires pour que ses spectacles de cette année soient comparables à ceux que nous offrent les troupes venues de l'étranger.

Voici la distribution complète de "La Comtesse Maritza":

Comtesse Maritza, Jeanne Bachand-Dupuis; Comtesse Lisa, Fabiola Hade; Princesse Bozina, Jeanne Maubourg; Manya, Anna Malenfant; Comte Tassilo, Lionel Daunais; Prince Populescu, Lucien Coedel; Baron Zsupan, Charles Goulet; Saint-Germain, Claude Sutton; Baron Karl, Roméo Mousseau; Berko, Napoléon Roy; Tschekko, Julien Balas.

A partir de jeudi, la Société présentera "Le Soldat de Chocolat", d'Oscar Straus. Il y aura matinée samedi.

ERIK CHARRELL

Erik Charrell, le plus célèbre metteur en scène d'opérettes théâtrales et de comédies à grands spectacles d'Allemagne, venu à Paris pour la présentation de son premier film, a déclaré à un rédacteur de "Pour Vous", le grand magazine de cinéma:

"Je suis venu au cinéma grâce à un journaliste. Un de vos confrères berlinois, Norbert Falk, me dit un jour: "Vous devriez utiliser le film parlant. Vous qui animez, au théâtre, des grandes mises en scènes, qui jouez avec des foules, qui composez des ensembles, des couleurs, des mouvements, comment pouvez-vous ne pas vous servir du formidable instrument qu'est le cinéma?" Il avait écrit un scénario, cela m'intéressa; vous savez la suite... Voilà l'histoire du "Congrès s'amuse" et de mes débuts au cinéma.

"Et j'ai l'intention de continuer. Avec mon premier film, je me suis attaché à respecter la formule d'après laquelle on fait des films distrayants. Cela ne signifie pas du tout qu'il faille faire des concessions à un goût peu relevé. Avec "Le Congrès s'amuse" j'ai voulu amuser le spectateur avec de jolies images composées sur un rythme cinématographique. Je crois que notre rôle est de dispenser la joie à tous ceux que de multiples complications d'existence assaillent de plus en plus. Pendant les deux heures qu'ils consacrent au cinéma, il faut leur faire oublier leurs affaires, la crise, la vie...

"J'ai voulu que "Le Congrès s'amuse", que nous n'avons pas appelé le Congrès de Vienne pour ne pas faire croire au film historique, entraîne les spectateurs en pleine féerie. Un passage comme la course de Lilian Harvey à travers la campagne relève de la fantaisie la plus pure. Dans ce domaine, je crois que le cinéma peut porter un coup assez rude au théâtre de la même espèce. Et lorsque la couleur existera... ce sera le rêve!"

A l'Orphéum

"The Birth of a Nation" qui, il y a quelques années a créé une sensation à Montréal, sera représenté sur l'écran de l'Orphéum, la semaine prochain. Tourné en film silencieux il y a seize ans, "The Birth of a Nation" attira 55,000,000 de personnes aux divers théâtres d'Amérique. La Triangle Film Corporation, dirigée par David Griffith, vient de mettre à l'écran sonore ce magnifique poème épique de l'histoire cinématographique. La production a été terminée le 1er septembre dernier.

Le scénario du film a été respecté dans l'ensemble. La distribution initiale survit aussi dans cette adaptation sonore. Elle comprend, outre Lillian Gish, Mae Marsh, Henry B. Walthall, Donald Crisp, Spottiswoods Aiken et Mary Alden.

La synchronisation sonore n'a pas été sans difficultés. On y a mis de l'avant des prodiges de technique. "The Birth of a Nation" ne se trouve pas seulement un grand film par la valeur du scénario, mais par la technique de production qu'il a exigée. Une avant-première a eu lieu, hier matin, à neuf heures, au théâtre Orphéum. Le succès a été retentissant.

LE DEUXIEME DINER DE LA PETITE SCENE

Le deuxième dîner des Compagnons de la Petite Scène aura lieu le samedi 5 décembre prochain au Manoir des Oliviers.

L'invité d'honneur sera M. J.-P. Filion, censeur des théâtres, qui racontera ses souvenirs. Le dîner sera présidé par M. Georges Fortin. La causerie sera suivie d'un débat auquel prendront part tous les assistants. Ce sera ainsi rendre hommage au sympathique et talentueux comédien qu'est M. J.-P. Filion, pionnier du théâtre français à Montréal. M. J. A. Vallerand donnera à ceux qui le désirent tous les renseignements nécessaires.

"Le Presbytère en Fleurs"

C'est mardi soir prochain, à la salle du Monastère des PP. du Saint-Sacrement, rue Saint-Hubert, 4450, que l'on jouera "Le Presbytère en Fleurs", de Léopold Houlé, pour les oeuvres de la section N.-D. du Saint-Sacrement, de la Société Saint-Jean-Baptiste. On s'attend à une nombreuse assistance, tant d'abord à cause du spectacle qui est exceptionnel, que du but à atteindre, l'aide aux pauvres. Les interprètes de cette oeuvre sont: Mlles R. Lavoie, J. Depocas, J. Beaulieu, MM. P.-E. Senay, L. Bariteau, J. A. Vallerand, J. Fontaine et M. A. Savard, directeur artistique. Il y aura aussi du chant et de la musique instrumentale.

A l'Affiche

Au Capitol

Une tendre et mystérieuse histoire d'amour est présentée, cette semaine, au théâtre Capitol dans "The Beloved Bachelor", le principal film à l'affiche, avec comme vedettes Paul Lukas et Dorothy Jordan. Le second film est "Touchdown" avec Richard Arlen, Peggy Shannon et Jack Oakie.

"The Beloved Bachelor" est l'histoire d'un sculpteur qui est amoureux d'une superbe actrice. Leur idylle est brisée parce qu'elle croit que le héros aime une autre femme. Le sculpteur adopte ensuite la fillette de six ans d'un ancien modèle. Et lorsque la fillette est devenue femme elle aime intensément l'artiste, mais elle est trop timide pour lui avouer son amour. Dans l'intervalle il se crée une renommée internationale et son ancienne amie, maintenant mariée, apprend ses succès et le rencontre de nouveau. Il l'aime encore et elle déclare qu'elle va demander le divorce afin qu'ils puissent s'épouser. Mais sa pupille apprend que son tuteur va se marier. Le film prend alors un tour dramatique remarquable et qu'il ne faut pas manquer.

Paul Lukas dans le rôle-titre, donne la meilleure interprétation de sa carrière. Il est secondé par Dorothy Jordan, comme la pupille, Vivienne Osborne et Charles Ruggles.

L'autre film, "Touchdown", avec Richard Arlen et Peggy Shannon, donne une note toute différente. C'est une histoire de football où l'amour et le sport se mêlent de façon très intime, de manière à constituer un drame remarquable. Richard qui joue cette fois le rôle d'un entraîneur de football est superbe tandis que Peggy Shannon est sympathique comme amoureuse.

Au Palace

Lawrence Tibbett, le fameux baryton et acteur de cinéma, nous revient dans une exquise romance aux côtés de la pétillante Lupe Velez, "The Cuban Love Song" a été présenté en avant-première, au Palace, hier matin, à onze heures. Grand succès.

Tibbett joue le rôle d'un officier de la marine dont le navire fait escale à Cuba. Il tombe amoureux de Nenita, petite vendeuse de cacaouettes cubaines. La guerre est déclarée entre l'Allemagne et les Alliés. Il doit partir. C'est alors qu'il retrouve en France une jeune fille qu'il avait aimée. Elle lui sauve la vie et, par devoir, il se croit obligé de l'épouser. Quelques années plus tard, il a la nostalgie de Cuba et il veut revoir la petite Nenita qu'il n'a pas cessé d'aimer. Il s'embarque pour le Sud. Le dénouement est inattendu et charmant.

"The Cuban Love Song" est unique en son genre. Les fameux frères Palan, et leur orchestre, exécutent des mélodies pimpantes et goûtées comme "The Peanut Vender". Lupe Velez danse cette originale nouveauté dite le "rumba". Des décors superbes, des scènes poignantes de la guerre, une interprétation animée des divers rôles du film, donnent au "Cuban Love Song" un cachet de beauté incomparable.

Dans le rôle du héros audacieux et sans souci, Lawrence Tibbett excelle. Il chante avec cet art qui lui est particulier. "The Cuban Love Song", "The Halls of Montezuma" et plusieurs autres chansons de genre.

La petite Lupe Velez joue l'un des meilleurs rôles de sa carrière. Elle y est vive, jolie, pétillante. Elle s'y révèle une très habile et très élégante danseuse. Karen Morley incarne le personnage de la jeune infirmière avec dignité aristocratique. Ernest Torrence, Jimmy Durante et Louise Fozenda mettent une note comique dans cette idylle sentimentale.

Dirigé par W. S. Van Dyke, le fameux producteur de "Trader Horn", "The Cuban Love Song" se classe d'emblée parmi les meilleurs films de l'année.

Plusieurs sujets courts complètent le programme.

Au Loew's

John Barrymore dans "The Mad Genius", est secondé par Marian Marsh. Cinq numéros de vaudeville complètent le programme du populaire théâtre Loew's.

"The Mad Genius", raconte l'histoire de Tsarakov, un homme aigri par une difformité physique qui l'empêche de s'exprimer comme il le voulait dans la danse. On le voit d'abord comme un nomade montreur de marionnettes. Un soir un enfant s'élance sur le théâtre des marionnettes en criant de frayeur pour échapper à la colère de son père, abruti par l'alcool. Soudain Tsakarov décide d'enlever l'enfant, de lui injecter les feux qu'il possède lui-même afin d'en faire un danseur suprême. Il réussit à accomplir son plan à la perfection. L'enfant devient une fameuse étoile du ballet impérial russe dont Tsarakov est maintenant l'impresario, il garde jalousement le jeune homme de tout mal, allant même jusqu'à chasser du choeur de ballet la jeune fille que le jeune homme aime. Alors plusieurs scènes émouvantes suivent, qui font de ce film quelque chose d'inoubliable.

John Barrymore, dans le rôle-titre, donne le meilleur de lui-même. Son interprétation de ce rôle difficile est telle que l'on s'en souviendra durant plusieurs année à venir. Il est brillamment entouré par une distribution comprenant des étoiles comme Marian Marsh et Donald Cook, les jeunes amoureux, Charles Butterworth, le secrétaire solennel et amusant, Carmel Myers, Luis Alberni, Frankie Darro et Mae Madison.

Sur la scène l'on verra l'ensemble Lee Gail dont la grâce, le charme et le talent ont gagné tous les auditoires, dans un sketch intitulé "Whirlwind Dancers." Les autres numéros comprennent Wilton et Weber, étoiles de comédie incomparables dans un sketch intitulé: "Mr America" avec une nouveauté de ventriloques. Les quatre Danubes dans "America's Supreme Aerialists"; Le Paul, "la merveille mondiale des manipulateurs de cartes" et les "3 White Flashes" dans un numéro sensationnel sur patins à roulettes.

Des sujets courts et une ouverture musicale par l'orchestre du Loew's sous la direction d'Edmund Sanborn complètent cet excellent programme.

Au Princess

Estimé l'une des plus originales productions cinégraphiques de l'année, "East of Borneo" paraissant au théâtre Princess pour une semaine à partir d'aujourd'hui, a été tourné pour une bonne partie dans la pittoresque jungle de Sumatra et de l'archipel malais, au milieu des ruines antiques.

Différant en cela de l'allure habituelle des drames de la jungle, "East of Borneo" reproduit non seulement l'étonnante épopée de la vie animale mais se brode sur une intrigue d'amour. C'est l'histoire d'une nature en furie qui s'acharne sur deux amants. Toutes les ressources du sauvage, de la bête et du reptile se combinent pour entraîner vers la mort la blanche et le blanc détenus dans le palais du prince indigène.

Certaines scènes font dresser les cheveux sur la tête, tel ce combat à mort entre un léopard et un indigène, cette course palpitante entre un condamné et des centaines de voraces crocodiles, cette éruption d'un volcan crachant la mort et chassant devant lui l'homme et la bête, l'effondrement d'un somptueux palais et l'engloutissement d'une ville sous des pans entiers de la croute terrestre.

L'action se développe autour d'un rajah, d'une Américaine et de son mari. Ce dernier, aigri par un mariage malheureux, a résolu de s'envelir dans la jungle malaise. Unique blanc de la région il y exerce le ministère de médecin personnel du rajah. Son épouse sent renaître au fond de son coeur l'amour d'antan pour son époux et part à sa recherche. C'est lorsqu'elle retrouve celui qu'elle cherche que le drame atteint son paroxysme. Le mari repousse avec indignation son ancienne épouse, mais le rajah s'éprend d'elle. L'intérêt est porté à son comble par les plus émouvantes péripéties. Le film se clôt par la lutte des deux époux contre les obstacles qui barrent leur retour vers la civilisation.

On dit que "East of Borneo" est l'un des plus beaux films de la jungle. Les fervents d'aventures feront bien de ne pas le manquer.

Au Saint-Denis

Grace Moore, l'incomparable cantatrice américaine, la superbe chanteuse du Metropolitan Opera de New-York, l'exquise comédienne, dans son premier grand film parlé et chanté français, voilà ce que la direction du Saint-Denis offre à ses fidèles habitués comme première partie d'un magnifique programme double, et cela à partir d'aujourd'hui.

"Jenny Lind" donne à la célèbre prima donna, l'occasion de prouver sa voix magnifique et son art du chant ne sont en somme qu'un aspect de son talent et qu'elle est aussi une comédienne de premier ordre. A ses côtés, on retrouvera l'incomparable artiste qu'est André Luguet, sociétaire de la Comédie Française, l'un des plus beaux et des plus talentueux jeunes premiers de l'écran. Grace Moore, dans "Johnny Lind", joue le rôle d'une cantatrice suédoise adorée du public et adulée des hommes qui, en plus de sa voix délicieuse et de sa grande beauté, possède la fortune. André Luguet, c'est un jeune compositeur qui n'a, pour réussir dans la vie, que son amour et son talent. L'aventure de ces deux jeunes gens, de ces deux artistes, est l'une des plus belles qui soient et "Jenny Lind" est de ces films qui doivent plaire à tous, parce que bien faits et richement inspirés, en plus d'être magnifiquement joués.

C'est d'ailleurs une production de la Metro-Goldwyn-Mayer, et l'on sait qu'il ne sort des studios de la grande firme cinématographique, que des oeuvres de valeur.

Le deuxième film à l'affiche, dans son genre, ne cèdera certainement rien au premier. "Le Cachet Rouge" est ce qu'il est convenu d'appeler un film d'aventure historique. Et l'on sait que dans ce domaine, les Français sont incontestablement les maîtres du marché. La vedette de ce très beau film est Jim Gerald, un comédien de grande valeur que les cinéphiles montréalais connaissent bien et qu'il est sans aucun doute inutile de présenter plus en détail.

En plus de ces deux grands films, la direction du Saint-Denis présentera des reportages cinématographiques et des dessins animés.

Au Stella

Grand début, lundi prochain, au théâtre Stella, M. Pierre Almette, du théâtre de la Porte Saint-Martin, de Paris, jouera le rôle principal du nouveau spectacle "La Châtelaine de Shenstone".

M. Pierre Almette est déjà venu trois fois au Canada, d'abord avec la grande tournée officielle de ce théâtre, ou avec Mme Andrée Pascal et Pierre Magnier, il interpréta les grands rôles: L'Aiglon, Cyrano de Bergerac, etc. Il revint une autre fois jouer le répertoire Moderne avec Germaine Dermoz, et la dernière fois, c'est avec M. Joubé et Germaine Rouer, pour la tournée de Chanteclerc qu'il fut encore des nôtres. Dans ces trois séries de représentations, nous avons été à même d'apprécier ses solides qualités de jeune premier, son talent sincère et son élégance. La direction du Stella a bien fait de l'engager, avec lui maintenant, sa troupe est au complet et peut être mise en parallèle avec les meilleures compagnies qui ont joué à Montréal.

En choisissant "La Châtelaine de Shenstone" pour présenter sa nouvelle recrue, là encore la direction a été heureuse. M. Almette ayant joué beaucoup en France le rôle principal de cette comédie. Il aura comme réplique dans le premier rôle féminin, Mlle Antoinette Giroux. La troupe régulière du théâtre Stella secondera ces deux protagonistes. Quant à l'oeuvre représentée, elle est charmante, d'un joli tour sentimental et romanesque. Les deux premiers actes sont exquisement idyliques avec pas mal d'enjouement. Au troisième acte la situation se déclanche et devient dramatique. Au quatrième, on revient vers le sentiment et tout cela, tout cet ensemble forme une très agréable chose. Le succès très vif qui accueillit l'ouvrage de M. André Bisson, à Paris, aura certainement son écho ici, d'autant plus que beaucoup de personnes ont lu le roman de Mme Florence Barclay, dont il a été tiré.

M. Godeau nous assure que tout a été fait pour nous donner un spectacle de tout premier ordre, et nous le croyons volontiers.

Au Cinéma de Paris

Une grande nouveauté cinématographique française est à l'affiche du Cinéma de Paris, à partir d'aujourd'hui. En effet, la Cie Cinématographique Canadienne présente "Le Bal" (production Vandal et Delac), réalisation de W. Thiele, d'après le roman d'Irène Nemirowsky.

"Le Bal" offre un intérêt exceptionnel, du fait qu'il est interprété par André Lefaur, le créateur du rôle de Topaze, au Théâtre des Variétés, à Paris, et que son metteur en scène est ce même W. Thiele à qui nous devons "Dactylo". André Lafaur joue avec un naturel parfait ce rôle de petit commerçant parisien devenu subitement riche. Le public canadien reverra avec un plaisir certain la belle artiste qu'est Germaine Dermoz. Cette grande comédienne a laissé chez nous un souvenir inoubliable.

La distribution comprend, avec André Lefaur et Germaine Dermoz, des artistes de premier plan tels que Marguerite Pierry, l'inoubliable fantaisiste parisienne, Danielle Darrieux, Wanda Gréville et Pierre de Guingand. Le dialogue et les couplets des chansons sont de Henri Falk.

"Le Bal" est un film qui a fait sensation en Europe. La technique parfaite de W. Thiele n'est pas sans contribuer à son succès. L'action se passe chez des petits commerçants parisiens, M. et Mme Alfred Kampf, "Bonnetterie et Lingerie pour Dames". Ils n'ont qu'une fille, Antoinette, qui est le Cendrillon de la maison. Subitement, les Kampf deviennent riches par suite d'un héritage inattendu. C'est l'ascension des nouveaux riches et, dans tout cela, la petite Antoinette est un peu oubliée. Les Kampf, pour bien se lancer dans le monde, organisent un bal. Antoinette est chargée de mettre les invitations à la poste. Mais... Arrêtons là le récit du scénario et ne privons point nos lecteurs du plaisir de suivre l'intrigue. Les parents d'Antoinette ouvrent enfin les yeux et commencent à aimer comme ils le devaient cette petite Cendrillon.

La mise en scène du "Bal" est de toute beauté. W. Thiele y a mis son son talent. Danielle Darrieux, qui joue le rôle d'Antoinette, n'est âgée que de treize ans et demi. C'est là une des révélations du film, car Danielle Darrieux joue à la perfection un rôle qui eût été écrasant pour toute autre.

"Le Bal" est sans contredit un film étonnant que personne ne doit manquer de voir. Il est délicieux, plein de fraicheur. Il est de la classe des grands films français que la Cie Cinématographique Canadienne nous offre depuis le commencement de la saison. D'ailleurs, tous ceux qui ont admiré la réussite de Thiele dans "Dactylo" voudront suivre sur l'écran la nouvelle réalisation de l'excellent metteur en scène.

Au programme également, les dernières nouvelles de France données par le Pathé-Journal; des dessins animés en musique et autres courts sujets intéressants.

Au Français

Le prochain spectacle du Français comprend "The Squaw Man" et "Parlor, Bedroom and Bath", c'est-à-dire deux grandes productions qui ne manqueront pas de plaire aux amateurs.

"The Squaw Man" est l'histoire d'un Anglais qui laisse son pays pour une faute qu'il n'a pas commise. Il devient propriétaire d'un grand ranch dans un état du Sud. C'est au commencement de l'époque actuelle. Il épouse une jeune et jolie Indienne. Mais les événements se précipitent et, un beau jour, il revoit la jeune fille qu'il aimait en Angleterre. Laissons au public le plaisir d'entendre et de voir ce qui va alors se passer.

Warner Baxter tient admirablement le rôle-titre. Les autres personnages sont Lupe Velez, Eleanor Boardman, Charles Bickford, Roland Young, Paul Cavannagh, Raymond Hatton, Julia Faye, J. Farrell McDonald, Victor Potel et deux autres artistes de tout premier plan. On sait que ce film a été réalisé par le célèbre Cecil-B. DeMille. "The Squaw Man" a été traduit en vingt-huit langues. Cette pièce a été représentée plus de six cent mille fois depuis sa création.

Inutile de dire que le second film à l'affiche est aussi une production remarquable mais d'un genre tout différent. En effet, "Parlor, Bed Room and Bath", est un chef-d'oeuvre d'humour et d'esprit, une histoire remplie de situations drôles, de péripéties inattendues. Keaton joue toujours avec l'impassibilité qui fait la joie de l'auditoire. Charlotte Greenwood, Reginald Denny, Sally Eilers et Nathalie Moorehead, sont dans la note. Il convient d'insister sur la qualité d'un tel programme et surtout sur le film de Keaton, "Parlor, Bed Room and Bath". Il est inutile de décrire en quoi consiste le style comique de cet homme au visage de bois. Constatons seulement que son genre est unique et que ses succès toujours plus nombreux attestent son incontestable supériorité sur plusieurs autres styles mis de l'avant par certains comédiens. Le spectacle du Français est, comme toujours, agrémenté de trois numéros de vaudeville.

Au National

Pic-Pic a l'intention de dépasser cette semaine les succès obtenus depuis l'ouverture de la saison au théâtre National. Pour ce, il a composé un programme aussi varié que possible, fertile en surprises, fourmillant d'innovations amusantes. La grande comédie qui réunira toute la troupe et aura pour vedettes Pic-Pic et Mme Juliette Béliveau a pour titre "Une journée d'élections". Pic-Pic se porte candidat et il a pour adversaire Mme Béliveau qui entend faire respecter les droits de la femme. Jamais on a imaginé une série aussi forte de jeux de mots, de quipropros, de cocasseries. La victoire reste évidemment à l'un des candidats mais alors il se produit un événement qui fera la joie de la salle en apportant à la comédie un dénouement d'une rare fantaisie. Le drame mis en scène par M. H. Dauvilliers s'intitule "Le Coeur d'une Sauvagesse". Des costumes d'une grande richesse ont été spécialement fabriqués et la mise en scène a été adroitement soignée. M. Proulx a composé une ouverture musicale qui réunira toute la troupe et les charmantes ballerines du National. Intitulée "Les Saltimbanques" cette ouverture, tant par la musique que par les costumes nous fera connaître la vie des forains. M. Vivez présentera un nouveau succès parisien et M. Damase DuBuisson et Mlle Eva Préjean se feront entendre dans leur répertoire varié. La direction annonce que dorénavant l'admission le samedi, dans la matinée, de midi et trente à 1 h. 30 sera de 15 sous. On profitera de cette aubaine en se rendant à bonne heure au théâtre.

A l'écran on présentera le fameux film "Fra Diavolo" avec le célèbre ténor Tatiera. Une comédie et les actualités françaises compléteront le programme.

A l'Impérial

Le film "Confessions of a Co-Ed" à l'affiche du théâtre Imperial à partir d'aujourd'hui, raconte la vie intime d'une jeune étudiante. Pour des raisons majeures, le nom de l'auteur doit rester caché, mais son récit très dramatique et très émotionnant, reflète les conditions actuelles d'existence dans les collèges américains modernes.

La mason d'une jeune fille, peuplée d'un mélange de ravissantes pensionnaires de couvent, recrutées parmi plusieurs écoles de la Californie, sert de scène à l'action mouvementée de cette production. Sylvia Sidney rencontre Philippe Holmes et s'en éprend. Norman Foster persiste tout de même à la courtiser. Encouragée par Claudia Dell, son amie de coeur, Sylvia prête attention aux deux jeunes prétendants. Et lorsque Holmes est chassé du collège, notre espiègle feint de n'aimer que Foster. La situation déjà tendue se complique quand Holmes retourne auprès de la fiancée de son rival.

"Salvation Nell" ouvrant la seconde partie du spectacle, traite d'aventures d'un gangster. Ce film, tiré de la fameuse pièce de Sheldon dans laquelle Mme Fiske obtint le plus gros succès de sa carrière, ne désappointera personne. Le public, depuis quelques années, sollicitait quelque chose de nouveau dans le cinéma. Tiffany croit qu'il a répondu à ce désir. Les principaux rôles sont tenus par Ralph Graves et Helen Chandler. "Salvation Nell" évoque l'histoire d'une femme de bon caractère qui perd l'affection d'un homme, parce qu'elle est pauvre et méprisée. L'adorant, elle sacrifie tout pour le ramener dans le droit chemin au moment où il est appréhendé pour un meurtre.

La distribution comprend également Sally O'Neil, Jason Robards, DeWitt Jennings, Charlotte Walker et Matthew Beta.

Des sujets courts terminent le programme.

LE RIROGRAPHE

Il est question en ce moment, en Amérique, d'une plaisanterie assez curieuse, nous conte "Pour Vous", le grand hebdomadaire du cinéma:

"Nous avons établi et mis sur pied, déclare un gros producer d'Hollywood, une machine nouvelle qui enregistrera très exactement les éclats de rire du public au cours d'une projection.

"Sur une bande de papier, une courbe indiquera quels sont les passages qui ont eu le plus grand succès. Lorsque l'on voudra un film ou une pièce de théâtre, un simple coup d'oeil sur cette bande permettra de se rendre compte de la qualité (?) de la marchandise. Nous n'avons plus besoin de critique, conclut orgueilleusement le businessman, notre "rirographe" la remplacera à merveille et sans passion!"

—J'ai tué trois lièvres et deux perdrix!

—Tu ne me feras jamais croire ça... tu n'avais que quinze francs dans ton porte-monnaie...

Mary Wigman

La grande, l'incomparable danseuse allemande qui a soulevé l'enthousiasme de mille publics différents, désarmé les critiques les plus intransigeants, donnera un récital, le 29 novembre, au His Majesty's. On peut se procurer des billets en s'adressant au théâtre même.

CAPITOL
TWO BIG FEATURES
AUJOURD'HUI
Plus palpitant que "DADDY LONG LEGS"
PAUL LUKAS
et DOROTHY JORDAN dans
The Beloved Bachelor
AUSSI
LA VUE QUI OSE ETRE DIFFERENTE!
RICHARD ARLEN
PEGGY SHANNON
dans "TOUCHDOWN"
avec JACK OAKIE

Loew's
VAUDEVILLE & PICTURES
COMMENCANT DEMAIN
Emouvant! Romanesque!
JOHN
BARRYMORE
et MARIAN MARSH dans
"The Mad Genius"
5 Numéros de Vaudeville
DERNIER JOUR
WHEELER & WOOLSEY
dans "Caught Plastered"
ART. LANDRY
et son orchestre

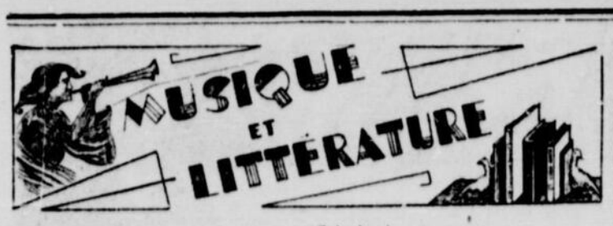
25c
PALACE
HOME of the PERFECT TALKIES
AUJOURD'HUI
Coeurs violents - Baisers fous
Un jeune homme candide dans les bras d'une sirène des tropiques!
LAWRENCE
TIBBETT
Etoile de "The Rogue Song"
dans
'The Cuban Love Song'
avec LUPE VELEZ
A partir de samedi prochain
"THE SIN OF MADELON CLAUDET"

Cinéma de Paris
694, Ste-Cath. O. Vis-à-vis Eaton
ANDRE LEFAUR
le créateur de "TOPAZE"

dans
"LE BAL"
Un film de W. THIELE
(Production Vandal et Delac)
d'après le roman de
Mme Irène NEMIROWSKY

Une semaine seulement
ORPHEUM
A L'AFFICHE
Obtenu au prix le plus élevé payé pour n'importe quel spectacle.
Une impression des passions humaines par D. W. Griffith
Première fois en film sonore
La plus grande vue de l'univers Orchestre symphonique de 125
BIRTH OF A NATION
18,000 figurants
5000 scènes
3000 chevaux
Une attraction de $1.50 à nos prix populaires
Tous les jours 9 à 5 — 6 à 11
Sam. 9 à 2 — 7 à 11
Dim. 1 à 2 — 2 à 11
25c — 40c
DEUX HEURES ENTIERES D'EMOTIONS

ST-DENIS
Commençant aujourd'hui
GRAND PROGRAMME DOUBLE
Première fois à Montréal
GRACE MOORE
Cantatrice du Metropolitan Opera de New-York
dans sa première vue parlée en français
"JENNY LIND"
en programme double avec
LE CACHET ROUGE
Les nouvelles illustrées de "La Presse" en français



La Musique

ORCHESTRE DE MONTREAL

L'orchestre de Montréal donnera demain, au théâtre His Majesty's, son quatrième concert de la saison. Le succès grandissant des musiciens va de pair avec la demande croissante pour des billets de saison. On fera bien de retenir d'avance ses fauteuils pour chaque concert, en s'adressant au secrétaire de l'orchestre, M. R.-J. Brown, chambre 200, hôtel Mont-Royal.

AU DELPHIC CLUB

L'assemblée régulière du Delphic Study Club, marquée par un déjeuner en musique, aura lieu à l'hôtel Windsor, mardi, le 24 novembre, à une heure de l'après-midi.

Les artistes invitées sont: Mlles Marielle Provost, violoniste, et Simone Quesnel, soprano, boursières du club. Au piano d'accompagnement, Mme Arthur Laurendeau et Mlle Jeanne Servètre.

QUATUOR DURIEUX

Le quatuor Durieux, composé de MM. André et Maurice Durieux, Lucien Robert, Lucien Plamondon, donnera son concert, vendredi soir le 4 décembre, à la salle Tudor de Jas. Ogilvy's Ltd. Il y aura au programme un quatuor de Borodine, sur un thème de Beethoven.

AU STUDIO BRUNET

Lundi soir, 30 novembre prochain, aura lieu au studio de M. Alfred Brunet, 6767 rue Saint-Denis, la cinquième conférence sur la musique et les musiciens donnée par le professeur Alfred Lamoureux avec le concours d'interprètes choisis.

Sujet de la conférence: "Haydn, Mozart, et Beethoven.

Pour inscriptions et renseignements, DOllard 9152.

QUATUOR A CORDES DUBOIS

Voici le programme qui sera joué au premier concert de la vingt-deuxième année du Quatuor à Cordes Dubois, qui aura lieu, lundi soir prochain (23 novembre), à la salle Saint-Sulpice.

Programme

Quatuor, opus 130, No 13. Beethoven
I. Adagio non troppo—Allegro
II. Presto
II. Andante con moto
IV. Allegro (Alla danza tedesca)
V. Adagio molto espressivo (Cavatina)
VI. Finale—Allegro

Sonate della Pentecoste. E. Orlandi
(pour violon, piano et orgue)
I. Andantino. Veni Sancte Spiritu
II. Andantino tranquillo. In Labore Requies
III. Vivo e Lieto. O Lux Beatissima.

Quatuor (inachevé) . G. Lekeu
(pour piano, violon, viola et violoncelle)
I. Lent et passionné
II. Dans un emportement douloureux.

(Ces compositions seront jouées pour la première fois à Montréal).

Au piano: Marie-Thérèse Paquin.

Al'orgue: O.-A. O'Brien.

Voici le programme du récital de chant que Mme Elisabeth Schumann, soprano, donnera, le 2 novembre, à l'hôtel Ritz Carlton, sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club:

Programme

Mozart—
Deh vieni, non tardar from "The Marriage of Figaro"
Schubert—
Wohin
Auf dem Wasser zu singin
Du biet die Ruh
Jungling an der Quelle
Heideroslein
Schumann—
Die Lotosblume
Der Nusbaum
Er ist's
Auftrage
William Croft—
Ah, how sweet
John Eccles—
Extrait de "The Galiant"
Extrait de "Rinaldo et Armida"
Graham Peel—
The early morning
Richard Strauss—
Wiegenlied
All' mein' Gedanken
Freundliche Vision
Hat's gesagt, bleibt's nicht dabei

Au piano, le docteur Carl Alvin.

CHANTEURS DE MONTREAL

L'Association des Chanteurs de Montréal fêtera la Sainte-Cécile en assistant à la grand'messe à l'église St-Eusèbe de Verceil, rue Fullum, dimanche prochain. M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de St-Eusèbe, actuellement à Rome, est depuis dix ans président d'honneur de l'Association des Chanteurs de Montréal. Après la messe les membres de l'Association chanteront, sous la direction de M. Jean Goulet, un choral de Bach.

CAMILLE BERNARD

Mlle Camille Bernard travaille depuis son retour de Paris, où elle s'est constitué un nouveau répertoire, à la préparation du grand concert qu'elle donnera au profit du séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau, à la salle Saint-Sulpice, le 3 décembre prochain.

On a envoyé des billets à un certain nombre de personnes, à titre de bienfaitrices de la Société des Missions étrangères, ou de mélomanes. On serait reconnaissant à ces personnes de bien vouloir renvoyer ces billets, si elles ne les acceptent pas, afin qu'ils ne soient pas perdus.

THE MUSICAL

C'est demain après-midi, à 3 heures, dans les salons du Windsor, que le thé musical célébrant le 10e anniversaire de la Société Canadienne d'Opérette aura lieu, sous la présidence de M. et Mme J.-M. Gabias. Un programme musical de choix présentant des artistes toujours goûtés a été élaboré et le public nombreux qui prendra part à cette manifestation mondaine et artistique aura l'occasion d'applaudir les principales vedettes de la société.

En effet tous les artistes qui dès lundi seront à l'affiche du théâtre His Majesty's avec la Société Canadienne d'Opérette dans "La Comtesse Maritza" et "Soldat de Chocolat" ont promis leur concours. On peut encore réserver quelques tables en s'adressant au Cercle Musical, rue Saint-Denis.

BAL-CABARET

Il est question d'un bal-cabaret qui aura lieu en décembre sous les auspices du Chapitre Alexandre-Lambert Laviolette, i.o.d.e.

On sait que le Chapitre a fondé un bureau permanent pour venir en aide aux miséreux. Le premier de ces bals sera le "Cabaret des Alliés". Les principales nations y seront représentées par leur conseil. Le deuxième sera un cabaret militaire. On s'attend que les officiers supérieurs y soient largement représentés.

On reparlera plus tard de ces deux grands événements.



(1) Camille Darrieux, vedette du "Bal", l'un des plus beaux films français de l'année, au cinéma de Paris. (2) Phillips Holmes et Sylvia Sidney dans "Confessions of a Co-ed" à l'Imperial. (3) Le sympathique Nikita Balieff, créateur de la "Chauve-Souris". (4) Warner Baxter dans "The Squaw Man", au Français. (5) M. Pierre Almette, du Théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, qui fait ses débuts au Stella, dans la "Châtelaine de Shenstone". (6) M. Lionel Daunais, ténor très estimé, que l'on entendra dans la "Comtesse Maritza", spectacle d'ouverture de la Société canadienne d'Opérette au His Majesty's.

La "Chauve-Souris" de Nikita Balieff

Toute la semaine du 30 novembre, au His Majesty's, sera consacrée aux représentations de la "Chauve-Souris" de Nikita Balieff. Il est superflu de commenter l'éloquence spirituelle de Balieff. Sa tournée mondiale a suscité partout la gaieté des auditoires. Il est un "maître de cérémonies" inimitable.

Le fameux spectacle de vaudeville de la "Chauve-Souris" vit le jour il y a vingt-cinq ans. Il a été monté sur toutes les grandes scènes d'Europe et d'Amérique. C'est un tourbillon de gaieté et d'attractions originales; un pot-pourri de musique, de danse, de comédie; une mosaïque de tout ce qui plaît à l'oreille, à la vue, à l'imagination et à l'esprit.

Cette saison, Balieff a introduit un nouvel élément dans son spectacle en engageant la troupe anglaise de George Mayes et Marie Ault qui interprèteront la "Reine de Pic"; un spectacle fantastique en sept tableaux, adapté de la fameuse histoire russe de Alexander Pushkin. Le programme comprend quatorze numéros inédits au Canada.

Balieff est, de toute évidence, l'une des figures les plus populaires de la scène d'aujourd'hui. Ceux qui ont vu la "Chauve-Souris" à Montréal, il y a deux ans, voudront se payer quelques heures de gaieté et de plaisir artistique.

LA ARGENTINA

L'impresario Louis-H. Bourdon fera venir à Montréal, en décembre, la fameuse danseuse qui a charmé et émerveillé le public, l'an dernier. Cette nouvelle sera accueillie avec joie par tous ceux qui ont vu La Argentina sur la scène du théâtre Saint-Denis.

LA SAINTE-CATHERINE

La Société Artistique Littéraire Canadienne, organise une soirée du bon vieux temps, pour le 25 novembre, à la salle Wood Hall, 215 Gordon, Verdun.

L'orchestre exécutera des danses modernes; quelques artistes des disques "Brunswick", dont MM. Bourgon et Z. Vincent, ainsi que Mme Vincent, au piano, exécuteront la musique pour les "sets" américains, gigues, etc. Le programme comprendra beaucoup d'autres attractions, parties de cartes, distribution gratuite de la bonne tire canadienne, variété des costumes. De nombreux prix seront donnés pour la partie de cartes, et les costumes. Toutes demandes de renseignements, à M. E. St-Pierre, 43, Galt, Verdun, York 6791.

DE GRANDES MANIFESTATIONS RELIGIEUSES SE DEROULERONT AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

La bénédiction de la nouvelle chapelle par Monseigneur Gauthier. – Monseigneur Limoges chantera la Messe Pontificale. – Ce qu'est cette chapelle.

C'est demain, à 9 h. 30 a.m., que Son Excellence Monseigneur Gauthier, bénira la nouvelle chapelle du Collège de Saint-Laurent. Son Excellence Monseigneur Limoges, président des anciens, chantera la messe pontificale. Le soir, à 7 h. 30, sous le très distingué patronage de Nosseigneurs Decelles, de Saint-Hyacinthe, Limoges, de Mont-Laurier, et Deschamps, auxiliaire de Montréal, M. Pepin, artiste franco-américain, et élève de Sinte-Croix, inaugurera les orgues par un concert. Le concert sera suivi de la bénédiction du Très Sant-Sacrement. Tous les anciens sont conviés, ce jour-là, à ces différentes manifestations. Aucune autre invitation ne leur sera transmise.

Le lendemain, le 23, pour inaugurer le nouvel auditorium, il y aura représentation dramatique: "Vers le Christ". Les billets sont en vente au collège.

Cette nouvelle chapelle n'est autre que l'ancienne église presbytérienne Saint-Paul et Saint-André, sise à l'angle des rues Dorchester et Saint-Monique. Pierre par pierre, sous la direction de M. Lucien Parent, architecte, et de M. Benoit Laberge, ingénieur civil, elle fut transportée sur le terrain du collège. Le travail commencé le trois octobre se termine, dans ses grandes lignes, ces jours-ci. L'ameublement restera celui de l'ancienne chapelle du collège, quelque peu restauré.

Ce travail de reconstruction ne manque pas d'intérêt. L'édifice a conservé son cachet. Quoique modernisé dans sa charpente, c'est le même, au point que l'on peut dire que les pierres occupent à Saint-Laurent la même place qu'elles avaient là-bas. Le style est un gothique tudor pur. L'extérieur offre un joli ensemble de fenêtres ogivales de fleurons de glâbe, de rosaces, de chapiteaux. Des clochetons nombreux et variés s'échelonnent et poussent leur pointe vers la grande tour qui dominent le tout. Celle-ci attire nos regards et sans être au centre, elle est bien le phare qui éclaire tout de sa beauté. On sent qu'elle a inspiré avant tout l'artiste qui a voulu converger vers elle tout le reste. Lourde, elle donne pourtant l'impression de grâce légère et de beauté vraie. Ses fenêtres, sa sculpture, ses pinacles nombreux ont tant de proportion et d'élan qu'ils apportent une grande satisfaction à l'oeil exercé.

M. Parent a ajouté quelques ornements sculptés pour mettre plus de sourire dans l'austérité de la façade originale. Ce sont des socles et des niches où logeront les statues du Christ, de la Vierge et de saint Laurent; ce sont les symboles de la foi, de l'espérance et de la charité, ceux du pélican et du dragon qui décorent la façade en lui donnant plus de vie. Un passage relie la chapelle au collège même. Il est percé d'une magnifique porte cochère gothique et la corniche du toit est orné de têtes sculptées dans la pierre de professeurs que les générations d'anciens ont bien connus. Si on contourne l'édifice, des contreforts antiques, le retrait des murs ça et là, les transepts qui forment la croix latine, des tourelles brisent la ligne droite et donnent à l'ensemble l'impression d'une vieille église telle que le moyen âge savait en construire.



Le Révérend Père ALBERT COUSINEAU, c.s.c., directeur du collège Saint-Laurent de Montréal.



Monseigneur GEORGES GAUTHIER, qui bénira la nouvelle chapelle du collège Saint-Laurent, dimanche.

L'INTERIEUR

L'intérieur n'est pas moins original. Si on excepte le choeur, agrandi à même les pierres du presbytère de l'ancienne église, selon les besoins du culte catholique, et la galerie de l'orgue, qui n'existait pas là-bas, tout est identique au temple primitif. Les fenêtres, de bois ou de pierre, parfaitement réparées sont celles de Saint-Paul et Saint-André. La voûte est aussi la même. De magnifiques poutres apparentes de bois sont toute sa décoration. Ces poutres appuyées sur des chapiteaux en pierre sculptée s'en vont au centre, d'après les règles du style gothique. Enormes à la base, elles se dirigent vers le sommet, plus légères, ajourées de desseins variés. Des anges, sculptés dans le bois, à la base, sont leur ornementation principale. Les transepts offrent à l'intérieur de magnifiques croisées d'ogives. De grandes fenêtres apportent à flots, à travers l'ambre des verres dans le plomb, une lumière qui fait ressortir davantage la beauté des colonnes de pierre, aux chapiteaux ouvragés, qui les



MONSEIGNEUR LIMOGES, président des anciens du collège Saint-Laurent, qui chantera la messe pontificale, dimanche, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle chapelle de cette institution.

éparent de la nef. Le coup d'oeil, de ce coin, est des plus impressionnants. Il se prolonge sur le transept opposé. Il se perd dans les profondeurs du sanctuaire, des jubés ou des autels latéraux.

LE SANCTUAIRE

Le sanctuaire ne manque pas d'attirer l'attention. Assez vaste, il domine la nef. Un oeil immense, ou comme s'exprime Huysmans, une grande épée flamboyante, sans dague ni poignée, l'écaire abondamment. Une verrière tamise l'éclat trop vif des rayons du soleil. La scène représentée est celle de l'apparition du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie Alacoque. Sur un fond azur profond et or, le Sacré-Coeur se détache puissant, effleurant de ses pieds l'autel et montrant du geste son coeur. Il regarde la petite Marguerite, à travers la grille du cloître, agenouillée, éperdue d'extase et d'émotion religieuse. Les couleurs savamment travaillées à l'antique sont pures: elles projettent sur les murs et sur toute la nef un rayonnement chatoyant et nuancé.

La fenêtre de la façade n'a pas de verrière complète. La lance centrale pourtant est ornée d'une magnifique Vierge, souvenir de l'ancienne chapelle. Cette Vierge est remarquable: elle fut primée en Europe.

La chapelle comptera quatorze autels avec celui du sanctuaire où les prêtres du collège pourront, chaque matin offrir le saint sacrifice de la messe.

Un joyau qui vient encore de l'église Saint-Paul et Saint-Andrew, c'est l'orgue. Il compte quatre-vingt-deux jeux. Il se divise en deux parties, l'une de soixante-trois jeux, sise au choeur de chant, l'autre de dix-neuf placée au dessus du choeur, dans les jubés latéraux. Marcel Dupré et d'autres artistes français y ont donné quelques récitals. L'orgue, électrique, est l'oeuvre de Casavant Frères. Les jeux sont, au dire des connaisseurs, d'une belle sonorité, une seule console les commande.

Si l'on considère que le vaisseau est relativement petit: il mesure 100 pieds de long, 60 de large et 55 de haut, il est aisé de comprendre combien puissants doivent être les accords que peuvent lancer six mille tuyaux harmonisés.

L'AUDITORIUM

Le soubassement a été aménagé en salle académique ou auditorium. Cette salle est vaste. Haute de vingt-cinq pieds elle peut contenir près de quinze cents personnes confortablement assises. Les lignes en sont plutôt modernes. On y pénètre par la porte de la grande tour. Des salles de réception y ont été préparées, et c'est à travers celles-ci que l'on se dirige vers l'entrée intérieure. Ce qui frappe d'abord, c'est qu'aucune colonne ne masque la vue; toutes les places sont libres d'obstacles et nous laissent voir commodément la scène. Une galerie assez élevée, sans être trop large, n'obstrue en rien le regard. Tout autour de la balustrade, artistes, musiciens ou dramatiques, ont été disposés avec ordre. Le plafond quelque peu cylindrique donne l'impression d'une grande solidité grâce à ses poutres à demi-visibles. La résonnance est excellente. Les petits chantres à la croix de bois ont déjà fait les preuves à ce sujet. La scène est vaste. Large, elle peut se prolonger en longueur jusqu'à 85 pieds.

Ces constructions impossibles à réaliser pour un collège, sans l'aubaine de cette démolition de Saint-Paul et Saint-André, a donné beaucoup de logement à l'intérieur du collège. L'ancienne chapelle a été transformée en chambres pour religieux, en chapitre, en chapelle conventuelle et en salle de récréation. L'ancienne salle de théâtre a été divisée en classes. Seul un amphithéâtre rappelle le premier auditorium du collège et sert de lieu de réunions plus intimes aux différentes sociétés littéraires, françaises ou anglaises.

L'édifice qui vient de s'ériger à Saint Laurent s'imposait à cause de l'exiguité du local primitif. Il est un monument, celui d'une vieille église restaurée, qui fut érigée une première fois en 1865.

Transpplantée ici elle continue d'apporter aux générations le goût du beau; elle devient le local du Dieu de l'Eucharistie. Oeuvre des anciens avant tout, cette chapelle est digne de leur dévouement et de leur attachement à l'Alma Mater.

Pour l'hôpital Sainte-Justine

L'hôpital Sainte-Justine prie les personnes charitables qui ont répondu à son appel, de vouloir bien accepter comme reçu, la publication de leurs noms dans la liste publiée par "La Patrie".

Si des erreurs de noms ou de montants survenaient dans cette liste, les intéressés sont priés d'en prévenir au plus tôt "Le Comité de la Journée d'un Dollar", à l'hôpital Sainte-Justine, 6055 rue St-Denis.

A.

Archer, Mme C., $25.00.

B.

Blanchard, A. $1.; Blanchard W. $1; Brodeur, M. et Mme R., $2.; Brouillette, Jos., $1.; Bruneau, Mme Arthur, $1.; Bourbonnais, Mlle L., $1.; Bourque (les enfants), $1.25; Bourgeois, Mme, $1.; Bonin, Théo., $5.; Boivin, Bruno, $1.; Boire, M. et Mme J. $2.; Boulet, J. Alfred, $1.; Bonneville, Mme J. A., $1.; Boutin, J. E., $1.; Bouvrette, Mme D., $2.; Bougie, J., $1.; Bougie, Mme L., $1.; Bourbonnière, Mme A., $1.

C.

Carteron, M. et Mme Edouard, $10; Carmel, J. M., $1.; Caron, Max $1.; Charpentier, Alfred, $1.; Charbonneau, Mme E., $1.; Cormier, Callixte, $5.; Clairmont, S., $1.; Cléroux, Jos., $1.; Clément, G., $1.; Cloutier, J. E., $1.; Cloutier, Arthur $1.; Cuirot, Henri, $1.; Conférence St-Vincent de Paul, Ste-Brigide, $5.; Conférence St-Vincent de Paul, Ville St-Pierre, $5.; Dandurand, Sénateur Raoul $25; Dacust, Raoul, $1.; Dagnault, René, $1.; Daigle, Lumber Ltd. $1.; Delorme, M., $2.50; Desruniers, Edm., $1.; Desjardins, E., $1.; Desjardins, J. A. $1.; De Serres, J. E. $1.; De Martigny, Mlle J., $1.; De Blois, Mlle M. D., $1.; Dufresne, Mlle Emma, $1.; Dulude, E., $1.; Duhue, W., $1.; Dubue, Mme C., $1.; Duhamel, Mme S. $5.; Dorval, Dr Henri, $1.

G.

Gauthier, J. R., $1.; Garlépy, J. U., $1.; Gagnon, J. E., $1.; Gagné, Jos. $1.; Girard, W., $1.; Girard, Louis, $1.; Gobeault, Mlle E., $1.; Goyette, Mme H. M., $1.; God'n, Charles, $1.; Gorman, C. L., $2.; Guénard, O., $1.; Guénette, Mme J. B., $1.

L.

L'Archevêque, $1.; Larichellière, Mme J. D., $1.; Laroche, S. P., $1.; Larocque, M. et Mme A. A. $5.; Larocque, J. H., $2.; Larose, E., $1.; Lavsalle, Mlle M., $2.; Larente, Al., $1.; Laurin, J. B., $1.; Lauzon, H., $1.; Lavallée, Théo., $1.; Lavigueur, Mme V., $1.; Lavoie, A., $1.; Lefebvre, Mme J., $1.; Lefebvre, A., $1.; Lefebvre, M. $1.; Lefebvre, Mme O. $1.; Lefebvre, Dr Z. A., $1.

M.

Marchand, Mme C., $1.; Marcotte, Dr A., $1.; Marien, Léo, Père, $1.; Marin, Dr J. S., $1.; Mousseau, le chanoine J. A., $1.

P.

Palardy, Mme H., $1.; Papineau, Mme L. G., $2.

St-Louis, Aid. A., St-Louis, Mlles, $5.; St-Louis, J. C., $1.

La troupe de lady G. Cholmondeley

Lady George Chalmondeley et sa troupe d'artistes anglais joueront au théâtre His Majesty's du 7 au 21 novembre. La première partie de la semaine sera consacrée à la comédie spirituelle de A. A. Milne, "To Have the Honour". A partir du jeudi, la troupe interprètera "The Dumb Wife of Cheapside", une comédie qui date du XIVe siècle. La commencement de la deuxième semaine sera pris par le drame de John Galsworthy, "The Silver Box". Pour terminer, les artistes donneront la comédie de Percy, "In four walls told". Voilà, certes, un programme de choix.

La comédie de Dane est connue en Amérique sous le titre de "To meet the prince". Elle est animée d'un humour délicat et d'une satire très fine. "The Dumb Wife of Cheapside", par contre, ressuscitera la vie de siècles révolus. Il est inutile de rappeler l'intrigue émouvante de "The Silver Box". Nous savons que cette pièce recevra à Montréal un vibrant accueil. "In four walls told" est une comédie caustique sur les moeurs villageoises.

M. Norman Page, dont la réputation n'est plus à faire, secondera brillamment lady Cholmondeley et sa troupe. M. John Counsell, l'un des plus célèbres jeunes premiers d'Angleterre, jouera des rôles à sa taille. Décors et costumes seront à l'avenant. Bref, une tournée de grande classe. Lady Cholmondeley donnera, mardi et vendredi, en matinée, des ballets.

Les postillons protestent

OTTAWA, 21. — Une délégation de l'association fédérée des Postillons doit se présenter aujourd'hui devant le ministre des postes, l'honorable M. Arthur Sauvé, pour protester contre un ordre récent gouvernant le travail supplémentaire durant la ruée de Noël. Cet ordre protesté limite à 15 heures le travail supplémentaire de chaque postillon. Les postillons croyaient qu'après avoir travaillé 15 heures de travail supplémentaire, le reste du temps ils ne seraient pas payé, mais les officiers ont déclaré que tel n'était pas le cas.

Délégation de fermiers

QUEBEC, 21. — L'honorable L. A. Taschereau, a reçu, hier, une délégation de l'union nationale des fermiers catholiques demandant que le gouvernement prenne action pour procurer aux districts ruraux des taux moins élevés pour l'électricité. Le premier ministre a répondu que cette question était étudiée depuis quelques temps par la Commission des Services publics. Il conseilla à la délégation que l'union nomme un comité qui rencontrerait la Commission des Services Publics.

POINTAGE FAVORABLE

OTTAWA, 21. — (Du correspondant de "La Patrie"). Le pointage du vote donné, au congrès des contribuables canadiens-français de la capitale a donné à M. l'échevin Fulgence Charpentier une majorité de huit. Lors du congrès, on avait annoncé que la majorité n'était que d'une voix. M. l'échevin Aristade Bélanger a demandé un pointage qui a augmenté la majorité de M. Charpentier à huit. Ce congrès avait été tenu pour choisir un candidat au poste de commissaire de la ville.

WELLINGTON, Nlle-Zélande, 21.—Un amateur d'art a reconnu, dans une toile en mauvais état, trouvée dans des décombres et achetée pour la modique somme de 2 shillings 6 pence (12 fr. 50), l'"Ecce Homo" du maître polonais Guido Reni (1575-1612), auteur de riches compositions au Vatican.

La toile a été envoyé à Londres, où elle sera examinée par des experts.

EXPEDITION DONT LA TRACE ETAIT PERDUE

Elle peut être rappelée aujourd'hui, grâce à une pierre retrouvée.

MOSCOU, 21. — Au nord de la Laponie, on a retrouvé une pierre qu'y avait laissée, en 1691, le célèbre explorateur français Regnard. Celui-ci avait cité ce fait dans son livre, "Le Voyage en Laponie", mais depuis, aucun voyageur n'avait trouvé la trace de l'expédition.

L'inscription gravée sur cette pierre a beaucoup souffert des intempéries et on ne la peut déchiffrer qu'avec peine. En revanche, l'inscription latine que l'explorateur laissa dans une chapelle de Laponie est encore très nette. Regnard avait écrit: "Nous sommes des enfants de la Gaule. Nous avons vu l'Afrique et bu l'eau du Gange sacré. Nous avons visité toute l'Europe. Pourchassés par le sort, sur terre et sur mer, nous nous trouvons ici, près du pôle, où se termine le monde".

Biographies en deux lignes



SAVIEZ-VOUS QUE J. Farrell MacDonald était naguère un ingénieur civil réputé? — Que Harry Langdon était caricaturiste dans un grand quotidien?

THÉATRE NATIONAL
Les limites du rire seront dépassées avec
PIC-PIC
dans
Une Journée d'Elections
Drame par
HENRI DAUVILLIERS
"Le Coeur d'une Sauvagesse"
OUVERTURE MUSICALE
de W. PROULX
LES SALTIMBANQUES
EN VEDETTE
M. EUGENE VIVEZ
Mlle EVA PREJEAN
A L'ECRAN
"FRA DIAVOLO"
Attraction Supplémentaire
Le fameux danseur
MORGAN
DE NEW-YORK

PRINCESS
Commençant aujourd'hui
Tous les sièges jusqu'à 1 pm. 25c
La vue de toute une vie
Une idylle filmée alors que des milliers de bêtes féroces fuyaient devant un tremblement de terre!
EAST OF BORNEO
Un volcan lançant la mort... — Toute une ville détruite! — Des pays s'écroulent! — et cinquante mille bêtes affolées s'élancent pour échapper aux terreurs de la nature.
Ressentez le doigt glacé de la crainte!
Eprouvez les émotions d'une histoire d'amour!
avec
ROSE HOBART
CHARLES BICKFORD

IMPERIAL
Commençant Aujourd'hui
Toutes ses folies, ses amis, ses pleurs, ses émotions et ses tentations.
"Confessions of a Co-Ed"
Tels que racontés dans son journal intime
SYLVIA SYDNEY
Phillips Holmes — Norman Foster
L'immortelle pièce de E. B. SHELDON
'SALVATION NELL'
Un prodigieux drame d'émotion humaine
avec
HELEN Chandler — RALPH Graves
Stationnement gratis des autos
AM. 15c
1 h. 20c
Soir 25c-40c

THÉÂTRE STELLA
PLateau 1166-1167 4652, Saint-Denis
AUJOURD'HUI SAMEDI ET DEMAIN DIMANCHE
4 dernières Représentations
LA ROLLS-ROYCE Comédie en 3 actes
Semaine commençant LUNDI, 23 NOVEMBRE
Début de M. PIERRE ALMETTE
du théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris dans
LA CHATELAINE DE SHENSTONE
Comédie en 4 actes d'André Bisson
d'après le roman de Florence Barclay
Représentations tous les soirs
Matinées mardi, jeudi, samedi et dimanche

FRANÇAIS
Demain à mercredi
Programme double
"The Squaw Man"
avec
Warner BAXTER
Eleanor BOARDMAN
Lupe VELEZ
aussi
Buster KEATON
et
Reginald DENNY
dans
"Parlor, Bedroom and Bath"
3 actes de Vaudeville
Comédie


Orchestre de Montréal
Directeur DOUGLAS CLARKE
70 — MUSICIENS — 70
"Le progrès est si constant . . . que chaque concert est meilleur que le précédent".
Star du 16 nov.
Quatrième Concert — Saison 1931-32
22 Nov., H.M. MAJESTY'S, à 3 heures
Numéro Spécial:
Symphonie No 5 Op. 67 en do mineur: Beethoven
PRIX: 35c à $1.50. Billets maintenant en vente

LA RADIOPHONIE

Samedi, le 21 novembre 1931

CFCF—MARCONI—291.1 mètres

9.00 a.m. Le trio Parnassus, NBC.
9.15 a.m. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles de Magnolia, NBC.
10.00 a.m. Original Betty of the Air.
10.15 a.m. Musique pour les dames.
10.45 a.m. Ford and Wallace, NBC.
11.00 a.m. Airs mélodieux.
11.30 a.m. Keys to Happiness, NBC.
Midi. Breen and Derose, NBC.
12.15 p.m. On Wings of Song, NBC.
1.00 p.m. La cote de la bourse.
1.15 p.m. Maurice Marchand, pianiste.
1.30 p.m. Orchestre du Palais d'Or, NBC.
2.00 p.m. L'heure de radio Wilder.
3.00 p.m. Musique classique.
3.29 p.m. Opéra comique.
4.00 p.m. Musique de danse.
5.00 p.m. L'heure Can. Electrical Supplies.
5.30 p.m. Musique Hartney.
6.00 p.m. L'heure du crépuscule.
6.45 p.m. La cote à la fermeture de la bourse.
6.59 p.m. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos 'n Andy, NBC.
7.30 p.m. Récital de piano.
7.45 p.m. Purple Circle.
8.00 p.m. Soli de saxophone.
8.15 p.m. Mélodies.
8.17 p.m. Orchestre de concert du Mont-Royal.
9.00 p.m. Musique classique.
9.30 p.m. Club Valspar, N.B.C.
10.00 p.m. L'heure Cukoo, NBC.
10.30 p.m. Jack Denny et son orchestre.

CKAC—MONTREAL—411 mètres

11 h. 30. La bonne chanson française.
12 h. p.m. Concert.
12 h. 45 p.m. Causerie anglaise sur l'hygiène.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York, Toronto.
1 h. 45. Orchestre du Ritz Carlton.
2 h. Discours du T. H. MacKenzie King, au club de Réforme, Montréal.
5 h. Programme Cochenthaler.
5 h. 30. Causerie de l'oncle Bill. La ligue de Sécurité.
7 h. Programme de la St-Jean-Baptiste.
6 h. 45. Récital de piano. — Lucille Moore.
7 h. Programme Vittel.
7 h. 45. Dialogue comique.—Narcisse et Pamela.
8 h. Chicklet et Dentyne.
8 h. 15. Orchestre symphonique de Philadelphie.

Postes Canadiens

CKGW—TORONTO—434.80 mètres

6 h. 30 p.m. Musique en dinant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
8 h. Corse Payton.
9 h. Service des concerts civiques.
9 h. 30. Club Valpor.
10 h. Cuckoo.

Postes Américains

WEAF—NEW-YORK—454.30 m. 660 k.

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. Chansons.
B. A. Rolfe.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
11 h. 30. Orchestre Coon Sanders.

WJZ—NEW-YORK—394.50 mètres 760 k.

10 h. Sketch, burlesque.
11 h. Musique Slumber.
12 h. 15. Orchestre de Paul Whiteman.

WABC—NEW-YORK—348.6—860 k.

10 h. p.m. Hank Simmons, Show Boat.
11 h. 30. Quy Lombardo.
12 h. Bert Lown.
12 h. Nocturne—Esther Leaf.

KDKA—EAST PITTSBURGH 305.90 mètres

10 h. p.m. Musique de danse.
10 h. 30. Clara, Lu et Em. NBC.
11 h. 15. Message aux explorateurs.

WGY—379.-790—SCHENECTADY

9 h. p.m. Heure General Electric.
10 h. Heure Lucky Strike.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel New-Yorker.
12 h. Programme de danse.

WLW—CINCINNATI—428 m. 700 k.

10 h. 30. p.m. Clara, Lu et Em. NBC.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—NEWARK—422.30 mètres

11 h. 03 p.m. Orchestre Will Oakland.
11 h. 30. Danse. Orchestre Julian Woodworth.

WPG—ATLANTIC CITY—272.66 m.

11 h. 15. p.m. Orchestre de l'Auditorium, d'Atlantic City.
11 h. 45. p.m. Orchestre Saint-Moritz.
12 h. 30. Nocturne.

WNAC—BOSTON—243.3—230 m.

9 h. 15 p.m. Les soeurs Boswell.
11 h. 30. Orchestre Jimmy Gallagher.
Minuit. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Dimanche, 22 novembre 1931

CKAC—Montréal

9 h. 4ème acte, Faust - Gounod, en française.
3 h. La Philharmonie de New-York.
5 h. C. N. R.
6 h. L'Heure Catholique.
7 h. Résultats du hockey - Ligue Mont-Royal.
9 h. Robert Choquette, Claude Champagne et Hector Charland.
10 h. Période Millen-Philco de musique sacrée.

POSTES DU C.N.R.

CNRM—Montréal—411 mètres
CNRT—Toronto—357.10 mètres
CNRL—London—329.70 mètres
CNRO—Ottawa—500 mètres

POSTES CANADIENS

CKGW—Toronto—434.80 mètres 690 K.

1 h. p.m. La discuse Isa Kremer.
2 h. 15. Bright Stops.
3 h. The York Bible Class.
h. Mélodies françaises.
5 h. CPRY.
6 h. Club Cheerio.
7 h. Service en l'église Saint-Stephen.
8 h. 15. Programme Chase and Sanborn.
9 h. CPRY.
9 h. 30. Programme Canadian Industries.
10 h. 15. Harbor Lights.
10 h. 45. Seth Parker.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York— 454.30 mètres 660 K.

4 h. 30. Programme Wonder.
5 h. 30. Programme General Electric.
6 h. 30. L'heure catholique.
8 h. Programme Chase and Sanborn.
9 h. 45. Programme Buick.
10 h. 15. Orchestre Ted Weem.
11 h. 30. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre Larry Funk.

WJZ—New-York—394.50 mètres 760 K.

10 h. 15. Drame.
11 h. 30. Russ Columbo. Chansons.
12 h. Orchestre d'Henry Theis.

WLW

10 h. 15. p.m. L'Heure Crosley.
11 h. 02. Orchestre Greystone.
Minuit. Orchestre Henry Thies.
1 h. a.m. Orchestre Netherland Plaza.

CFCF

69 h. 15 p.m. Service des Artistes, N.B.C.

1 h. Extraits d'opéra.
1 h. 30. Causerie par Carveth Wills, N.B.C.
1 h. 45 p.m. Programme Old Company Anthracite NBC.
2 h. 30. Moonshine et Honeysuckle.
3 h. Programme Auguste Chevalier.
3 h. 15. Chefs-d'oeuvres musicaux.
3 h. 45. Programme Anti-Freeze.
4 h. Mélodies de France.
4 h. 30. Programme Léger St-Jean
5 h. Artiste Sophie Breslaw.
5 h. 30. Programme Whistle.
6 h. L'Heure Pinet et Jarry.
7 h. Musique d'Opéra.
7 h. 15. Anna Malenfant, contralto.
7 h. 30. Mélodies au piano.
8 h. Mélodies par Emma Jettick.
8 h. 15. Programme Chase et Sanborn.
9 h. Concert au Château Laurier, C.N.R.
9 h. 30. Programme Canadian Industries.

WGY

10 h. Gratton O'Leary. Causerie.

WGY

12 h. Orchestre du Palais d'Or.

WPG

10 h. 30. Les Gauchos.
11 h. 30. Orchestre Red Nichols.

WVAC

Minuit. Orchestre d'Eddie Duchin.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

KDKA

11 h. 30 p.m. Chant Ross Colombo.
11 h. 45. Musique de danse, NBC.

Lundi, le 23 novembre 1931

CKAC—Montréal—411 m.

11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. Mme B. Archambault, soprano — A. Sainte-Marie, pianiste.
1 h. 15. Canadian Club.—Conférencier, M. C. T. Joffray.
5 h. p.m. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5 h. 30. National Council Education.
7 h. p.m. La ligue de Sécurité.
8 h. p.m. Wrigley "at Home".
9 h. 30. Le C.N.R.M.
10 h. Sera annoncé.
10 h. 30. Orchestre Jack Denny.

CKGW

5 h. La cote de la bourse.
7 h. p.m. Amos 'n Andy NBC.
7 h. 30. p.m. CPRY.
8 h. p.m. Organiste Archer Gibson.
8 h. 30 p.m. La voix de Firestone.
9 h. p.m. Le trio Joyce.
9 h. 30. p.m. Cheerio Artiste Service.
10 h. CPRY.
10 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel King Edward.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York 454.3 m. 660 K.

10 h. p.m. Sketch.
12 h. p.m. L'orchestre de Earl Hines.
12 h. 30. Orchestre de Twest Hogan.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.

10 h. p.m. Duo de piano.
11 h. p.m. Musique Slumber. Minuit. Orchestre de danse de Mildred Bailey.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K.

10 h. p.m. Programme Robert Burns.
Minuit. Orchestre Bobby Meaker.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
11 h. 30 p.m. Orchestre de Sammy Watkins.
12 h. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.

KDKA—East Pittsburg —305.9 m.

9 h. p.m. Orchestre Maytag.
9 h. 30. p.m. Musical Dominion. NBC.
10 h. p.m. Gold Medal Express.
11 h. 15. p.m. Orchestre Art Randall.
Minuit. Orchestre de danse.

WGY—Schenectady 379.5 m. 790-K.

10 h. 45 p.m. Programme Simoniz.
12 h. p.m. Orchestre de danse.
12 h. 30 Orchestre Doc Peyton.

WLW—Cincinnati—428 m.

10 h. 30. p.m. Real Folks. (NBC.)
11 h. p.m. Rêveries.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—Newark 422.30 m. 710-K.

10 h. 45 p.m. Globe-trotteurs américains.
11 h. 30 p.m. Moonbeams, Chant et violon.

WPG—Atlantic City — 272.60 m.

10 h. p.m. Studio.
10 h. 45 p.m. Chant et piano.
11 h. 30. p.m. Orchestre du Casino Atlantic City.

WNAC—Boston—243.3 — 1230

Minuit. Orchestra de Ben Bernie.
12 h. 30. Pine Leaf à l'orgue.

C.F.C.F.

7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.

8.30 a.m. Mélodies du matin.
9.00 a.m. Le Trio Charmante. (NBC.)
9.15 a.m. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles of Magnolia. (NBC).
10.00 a.m. Musique pour les dames.
10.15 a.m. Beatrice Mable. (NBC.)
10.30 a.m. Original Betty of the Air.
10.45 a.m. Musical Bits.
11.00 a.m. Programme Joncas Limitée.
11.15 a.m. Musique du matin.
11 h. 45. a.m. Hugo Mariani et ses Marionnettes. N.B.C.
12.00 p.m. Airs du midi.
12.30 Programme de la Pharmacie Montréal.
1.00 p.m. La cote de la Bourse.
1.15 p.m. Mélodies.
2.00 p.m. Original Betty of the Air.
2.15 p.m. Heure de radio Wilder.
3.00 p.m. Programme Langeller.
3.30 p.m. Fantaisies instrumentales.
4.00 p.m. Programme C. W. Lindsay.
4.30 p.m. Programme Layton.
5.00. p.m. L'Heure canadienne Electric Supplies.
5.15 p.m. Pièces mélodieuses.
5.30 p.m. Programme Hartney.
6.00 p.m. L'heure du crépuscule.
6.45 p.m. La cote de la fermeture.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7.30 p.m. Mme Terroux, pianiste.
7.45 p.m. Cream of Melody.
8.15 p.m. Programme Variety.
8.30 p.m. The Voice of Firestone. (NBC.)
9.00 p.m. Mélodies hawaiennes.
9 h. 15. Programme Deforest-Crosley.
9 h. 30. Musique instrumentale.
10.00 p.m. Frolics Cabaret.
10.30 p.m. Sketch.
10.45 p.m. Phantom Caravan.

Mardi le 24 novembre 1931

CKAC—Montréal—411 mètres

10 h. 30 p.m. La cote à l'ouverture.
12 h. p.m. Concert.
12 h. 30. Cote du midi aux bourses de Montréal et New-York.
1 h. 15. Club Rotary—Causerie.
3 h. 45. La cote de la fermeture.
5 h. 20. National Council of Education.
7 h. Vichy Suprême.
7 h. 30. Orchestre Montrose.
7 h. 45. Sketch — Narcisse et Pamela.
8 h. L'Heure Provinciale.
9 h. Canadian General Electric Vagabonds.
10 h. Programme De Forest Crosley.
10 h. 30. Programme "Au Seuil du rêve".
11 h. Résultats du hockey, N.H.L.
11 h. 15. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

6 h. La cote de la bourse.
6 h. 30 p.m. Musique en dinant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
8 h. Programme Lowney.
8 h. 30. Programme Toronto Asphalt Roofing.
9 h. L'heure General Electric.
10 h. Programme De Forest Crosley.
10 h. 30. C.P. Ry.

CFCF—Montréal—291.3 mètres.

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8.30 a.m. Mélodies du matin.
9.00 h. a.m. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles de Magnolia, (NBC).
10.00 a.m. Original Betty of the Air.
10.15 a.m. Musique classique française.
10.45 a.m. Charis of Canada.
11.00 a.m. Brodie et Harvey.
11.15 a.m. Symphonie du matin.
11.30 a.m. Période Rose Grafton.
11.45 a.m. Jill et Judp (NBC).
12.00 midi Airs populaires.
12.15 p.m. Programme - Orange Montréal, Limitée.
12.30 a.m. Orchestre de chambre NBC.
1.00 p.m. Cours de la Bourse.
1.15 p.m. Musique variée.
1.30 p.m. Club Kiwanis.
2.00 p.m. Original Betty of the Air.
2.15 p.m. Chansons du jour.
2.30 p.m. Chants d'amour.
2.45 p.m. Piano.
3.00 p.m. Programme Legaré.
3 h. 30 p.m. Ducat Brown Horoscope.
4.00 p.m. Musique de danse.
5.00 p.m. Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15 p.m. Extraits mélodieux.
5.30 p.m. Musique Hartney.
5.55 p.m. Pronostics sur la température — Résumé des programmes—Heure exacte.
6.00 p.m. Heure du crépuscule.
6.45 p.m. Cotes de fermeture à la Bourse.
6.58 p.m. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7.15 p.m. Mélodie des maitres.
7.45 p.m. Orchestre de Jack Denny.
8.00 p.m. Programme Lowney.
8.30 p.m. Louis King, violoniste.
8 h. 45. Programme DeForest-Crosley.
9.00 p.m. Hegre Can. General Electric, (CKGW).
10.00 p.m. Old Stogers Memories. NBC.
10.30 p.m. Sketch.
10.45 p.m. Programme de la Salle Tudor.
11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, (NBC).

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 K.

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre de danse de Rudy Vallée.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em, NBC. Musique.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WABC—New-York—348.6 mètres 860 K.

10 h. p.m. Graybars.
10 h. 15. Paramount Publix.
11 h. 15. Heure spéciale.
11 h. 30. Programme de Mickey
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.

10 h. 30 p.m. Clara, Sue et Em, NBC.
11 h. 15. Orchestre de Art. Randall.
11 h. 45. Dream Pictures.

WGY—Schenectady 379.50 mètres 790 K.

11 h. p.m. Orchestre de Doc Peyton.
12 h. Orchestre de Ruddy Vallée.
12 h. 30. a.m. Orchestre de l'hôtel New Yorker.

WLW—Cincinnati 25 m.—700 K.

11 h. 30. Violon et orgue.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—Newark—422.30 m. 710 k.

11 h. 05 p.m. Orchestre de danse de Julian Woodworth.
11 h. 30. Moonbeams, Chant et violon.

WPG—Atlantic City—272.60 mètres

10 h. 30. Arabesque CBS.
11 h. 30. Orchestre du Casino Atlantic City
12 h. Orchestre de Romanelli.

WNAC—Boston—243.3 mètres

12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Mercredi le 25 novembre 1931

CKAC—Montréal—411 mètres

10 h. 30 a.m. La cote à l'ouverture.
11.30 a.m. Mme B. Archambault, soprano. — Mlle A. Sainte-Marie, pianiste.
12 h. 45. Orgue, par le docteur Sanders.
4 h. 15. Harvey Robb, organiste.
5 h. Théâtre des Petits.
5 h. 30. National Council of Industries.
7 h. Valda musicale.
7 h. 45. Dialogue comique. — Narcisse et Pamela.
8 h. Le docteur Sanders, à l'orgue.
9 h. Radio - Théâtre.
9 h. 30. Orchestre du Canadien Pacifique.
10 h. Causerie: L'Assistance Maternelle.
10 h. 30 Programme Columbia,

POSTES CANADIENS

CKGW—Toronto—434.8 mètres

6 h. p.m. Orchestre du Waldorf Empire Room.
6 h. 45. p.m. Réponse de Gruen.
7 h. p.m. Amos et Andy.
7 h. 30 p.m. CPRY.
8 h. Snoop and Peep.
8 h. 30. George Wade et son orchestre.
9 h. Programme Halsey Stuart.
9 h. 30. L'Heure Palmolive.
10 h. 30. Programme Seiberling.
10 h. 45. Orchestre de l'Hôtel King Edward.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 m. 660 k.

10 h. 30. p.m. Programme Coca-Cola.
11 h. 15 p.m. Jess Crawford à l'orgue.
12 h. p.m. Orchestre de danse de Lew Conrad.

WJZ—New-York—394.5 mètres

10.30 p.m. Clara La et Em. N.B.C.
11.00 p.m. Musique Slumber.
12.00 p.m. Orchestre de Mildred Bailey.
12.30 p.m. Orchestre d'Ernie Holst.

WABC—New-York—348.6 m. 860 k.

11.15 p.m. Programme Columbia, Radio Column.
11.45 p.m. Chansons par le ténor, de la NBC.
12.00 (minuit) Orchestre de l'hôtel New-Yorker.

KDKA—East Pittsburg—305.3 m.

10.30 Clara Lu et Em. NBC.
11.15 p.m. Art Randall et sa fanfare.
11 h. 05. Lew White à l'orgue.
12 h. Orchestre de Jane Frohman.

WGY—Schenectady—379.5 m. 790-k.

9.00 p.m. Programme Halsey-Stuart.
9.30 p.m. L'heure Palmolive.
11 h. 30. Récital d'orgue.
12 h. Orchestre de Doc Peyton.

WLW—Cincinnati—428 m. 700-k.

11.30 p.m. Orgue et violon.
12.01 a.m. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WNAC—Boston—243.3—1230.

11 h. 30 p.m. Orchestre du club Mayfair
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WPG—Atlantic City—272.6 m.

11 h. 15. Orchestre Red Nichols.
11 h. 30. Orchestre du Casino, Atlantic City.

WOR—Newark—422.30 mètres

10.45 p.m. Globe-Trotteurs américains.
11.00. Musiciens Diamond.
11.30 Moonbeams, chant et violon.

CFCF—Montréal—291.1 mètres

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30. Suggestions pour le déjeuner.
8.30. Mélodies du matin.
9.00. Le Club Morning Glee.
9.15. Refrains gais.
9.45. Miracles of Magnolia (N.B.C.)
10.00. Original Betty of the Air.
10.15. Musique du matin.
11 h. Programme de la boulangerie Caron.
11.15. Opéra Comique.
11.45. Hugo Marioni et ses Marionnettes.
Midi. Merriemen. NBC.
12.15 p.m. Programme Auguste Chevalier.
12 h. 30. Programme "Columbia Mineral Waters".
1.00. La cote de la bourse.
1.15 Studio.
2.00. Original Betty of the Air.
2.15. Chants d'amour.
2.45 Mélodies.
3.00. Joyaux musicaux.
3.30. Valses favorites.
4.00. Musique de danse.
5.00. L'Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15. Musique mélodienne.
5.30. Programme Hartney, pour les enfants.
6.00. L'heure du crépuscule.
6.45. La cote de la fermeture.
6.58. Lynn Canadian Co.
7.00. Amos 'n Andy. N.B.C.
7.15 Programme Campbell Soup.
7.30 Programme des magasins Connor.
8.00 Snoop and Pup. NBC.
8.30 Programme Corriveau.
9.00 Norman Hershow, pianiste.
9.15. Programme DeForest Crosley.
9.45 Sketch.
10 h. Programme C.N.R.
10.30 Programme Coca-Cola.
10.00. Programme du C.N.R.

Jeudi, le 26 novembre 1931

CFCF—Montréal—291.9 mètres

7 h. 30. a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8 h. 30 a.m. Mélodies du matin.
9 h. Refrains gais.
10 h. 15. Airs populaires.
10 h. 30. Original Betty of the Air.
11 h. 15. a.m. Musique classique française.
11 h. 30. Hugo Mariani et ses marionettes.
12 h. Airs du midi.
12 h. 15. Programme Hewetson Shoe Co.
12 h. 30. Programme Dostar Fur.
1 h. p.m. La cote de la Bourse.
1 h. 15. Mélodies.
1 h. 30. Orchestre du Pennsylvania NBC.
1 h. 45. Revue Musicale.
2 h. 15. Melody Three. NBC.
2 h. 45. Piano. N.B.C.
3 h. Programme Langelier.
4 h. Programme C. W. Lindsay.
5 h. Programme Can. Electrical Supply.
5 h. 30. Programme Hartneys Eventide.
6 h. L'heure du crépuscule.
6 h. 45. La cote de la fermeture.
7 h. Amos 'n Andy N.B.C.
7 h. 15. Programme Campbell Soup
7 h. 30. Alice Goodwin, pianiste.
8 h. Orchestre de Ruddy Vallée.
9 h. Programme Seberlieg Rubber.
9 h. 15. Programme DeForest Crossley.
9 h. 30. Aventures de Sherlock Holmes.
10 h. Programme du C.N.R.
10 h. 30. Sketch.

POSTE CKAC—MONTREAL

12 h. p.m. Concert.
12 h. 30. p.m. La cote de la bourse.
12 h. 40. Causerie sur l'hygiène.
5 h. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5 h. 30. National Council of Education.
6 h. 30. Concours Canada Dry Bicycle.
7 h. 45. Dialogue comique.
8 h. 30. Orchestre Carling.
9 h. L'Heure Nelson Chocolats.
10 h. Programme Dominion Stores
11 h. 05. Résultats de la N. H. L.
11 h. 10. Orchestre de Billy Bissett.

POSTES CANADIENS

CKGW—TORONTO—434.80 mètres

5 h. p.m. La cote de la bourse.
6 h. Musique de chambre Waldorf Empire Room.
7 h. Amos 'n Andy.
7 h. 25. Diner musical.
7 h. 30. CPRY.
8 h. L'heure Fleischmann Sunshine, N.B.C.
9 h. Drame musical.
9 h. 30. Aventures de Sherlock Holmes.
10 h. Poste CPRY.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel King Edward.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York 454.3 m. 660 K.

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 30. Jesse Crawford à l'orgue. Minuit. Orchestre de danse.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.

10 h. 30 p.m. Sketch comique.
11 h. Musique Slumber.
12 h. 15. Orchestre Earl Hines.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K

10 h. 30 p.m. Paul Whiteman et son orchestre.
11 h. Orchestre de Will Osborne.
11 a. 30. Orchestre de Ted Florito.
12 h. Orchestre du Parc Asbury.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

KDKA—EAST PITTSBURG 305.9 mètres

10 h. p.m. Programme NBC. Les Bohémiens.
11 h. 30. Orchestre de Art Randall.
12 h. 15. Orchestre de Mildred Bailey.

WGY—SCHENECTADY, N.Y. 379.5 mètres

10 h. p.m. L'Heure Lucky Strike.
11 h. Récital d'orgue.—Théâtre Ritz, Albany, N.C.
11 h. 30. Les Continentals.
12 h. 30. Orchestre de Jack Miles.

WLW—Cincinnati 428 m. 700-K.

10 h. 30. Chant.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson. Minuit. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—NEWARK—422.30 mètres

10 h. 30 p.m. Quatuor de saxophone.
11 h. 03. Orchestre de danse.
11 h. 30. Moonbeams, chant et violon.

WPG—ATLANTIC CITY

11 h. p.m. Orchestre de danse du Casino.
12 h. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Vendredi, 27 novembre 1931

CFCF—Montréal—291.1 mètres

7 h. 30 a.m. Suggestion pour le déjeuner.
8 h. 30 a.m. Mélodies du matin.
9 h. Pièces mélodieuses.
9 h. 15. Refrains gais.
9 h. 30. Programme de la boulangerie Brosseau.
10 h. 15. Musique classique française.
11 h. L'Heure de musique, dite appréciation.
12 h. p.m. Airs populaires.
12 h. 15 p.m. Programme Orange Montréal, Limitée.
12 h. 30. Programme de la Pharmacie Montréal.
1 h. La cote de la bourse.
1 h. 15. Mélodies.
1 h. 30. Musique Midday.
2 h. Original Betty of the Air.
3 h. p.m. Programme Légaré.
4 h. 30. Programme Layton.
5 h. L'heure Canadian Electrical Supplies.
5 h. 30. Musique Hartney.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 30. Orchestre Froika Belaloika.
8 h. Little Forum.
8 h. 30. Orchestre de Jack Denny.
9 h. 15. Programme Deforest-Crosley.
9 h. 30. Ténor Jack Vanderstraeten.
10 h. The Silver Flute. NBC.
10 h. 30 Sketch.
10 h. 45. Orchestre du Château Laurier.
11 h. 30. Orchestre de Jack Denny.

CKAC—Montréal—411 mètres

10 h. 30 a.m. La cote à l'ouverture.
12 h. p.m. Marches militaires.
12 h. 40. La cote aux bourses de Montréal et New-York.
1 h. 30. Orchestre du Palais d'Or.
2 h. p.m. L'heure de radio Wilder
3 h. 30. Opéra comique.
4 h. Musique de danse.
5 h. L'heure Can.-Electrical Supply.
5 h. 15. Programme Humidiaire.
5 h. 30. Musique Hartney Evertide.
6 h. 45. La cote de la fermeture.
7 h. p.m. Amos et Andy.
7 h. 30. Récital de piano.
8 h. Concert à la Salle Tudor.
8 h. 30. Parfumerie d'Orsay.
8 h. 30. Musique populaire.
9 h. Opéra civique de Chicago, NBC.
9 h. 30. Club Valspar.
10 h. p.m. L'heure Cuckoo.
10 h. 30 p.m. Orchestre de Jack Denny.

CKGW

3 h. p.m. Mélodies sur l'orgue.
3.30. Sérénade de Chicago.
4 h. p.m. Récital d'orgue.
5 h. 45. p.m. Cote de la Bourse.
6 h. Orchestre de chambre, Waldorf Empire Room.
6.59 p.m. Le salut Silverwood.
7 h. p.m. Amos 'n'Andy.
7.15 p.m. Dinner musical.
7.30 p.m. (CPRY).
8.00 Orchestre de concert.
9.00 p.m. Opéra civique de Chicago.
9.30 p.m. Club Valspar.
10 p.m. Cuckoo.

WEAF

10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre de Rudy Vallée.

WJZ

10 h. p.m. Sketch-Cuckoo.
11 h. Musique Slumber.
12 h. 15. Orchestre de Paul Whiteman.

WOR

10 h. 15. p.m. Orchestre Berger.
11 h. 03. Récital d'orgue-Fred Kinsley.
11 h. 30. Orchestre Woodworth.

KDKA

10 h. 30. p.m. Clara. Lu et Em.
11 h. 15. Message aux explorateurs.

WPG

11 h. 15 p.m. Orchestre Casino, Atlantic City.
11 h. 45. Orchestre Saint-Moritz.

WLW

Minuit. Orchestre Greystone.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WNAC

12 h. 30 a.m. Ann Leaf à l'orgue.
1 h. Orchestre de Red Michaels.

WGY

11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
11 h. 30. Orchestre Doc Peyton.
12 h. Orchestre de Rudy Vallée.

Samedi, 28 novembre 1931

CFCF

9 h. 45. Refrains gais.
9 h. 30. Miracles de Magualia. NBC.
10 h. Original Betty of the Air. NBC.
10 h. 45. Consolaires, NBC.
11 h. 30. Keys to Happiness. NBC.
12 h. Airs du midi.
1 h. p.m. La cote de la bourse.
1 h. 15. Maurice Marchand, pianiste.

POSTES AMERICAINS

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.

10 h. 30. p.m. Clara, Lu et Em. NBC.
11 h. 30. p.m. Orchestre de Art Randall.
12 h. Chansons par Russ Columbo.
12 h. 15. Orchestre William Stoess.

POSTES AMERICAINS

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.

10 h. 30. p.m. Clara, Lu et Em. NBC.
11 h. 30. p.m. Orchestre de Art Randall.
12 h. p.m. Chansons par Ross Colombo. N.B.C.

WGY—Schenectady—379.5 mètres 790 K.

11 h. p.m. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. Orchestre de Cab Caloway.
12 h. 30. Orchestre de Doc Peyton.

WLW—Cincinnati—318 mètres 700 K.

11 h. 30. p.m. Voix céleste. Orgue.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Gibson.

WPG—Atlantic City

11 h. Récital d'orgue. J. Wiener.
11 h. 30. Orchestre du Casino. Atlantic City.

WOR—Newark

11 h. 03 p.m. Musiciens Diamond.
11 h. 30. Moonbeams, violon, chant, piano.

WNAC

Minuit. Orchestre de l'hôtel Shroeder.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WEAF—New-York— 453.3 mètres 660 K.

9 h. 30. Programme de danse Pond.
11 h. Orchestre de Vincent Lopez
11 h. 30. Orchestre Larry Funk.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

11 h. Musique Slumber.
11 h. 30. Orchestre Jack Denny.
12 h. uss Columbo.

Dimanche, 29 novembre 1931

KDKA

10 h. 30 p.m. Harbor Lights. NBC
11 h. 15. Balkan Mountain Men. N.B.C.
11 h. 30. Chansons par Russ Colombo.

WPG

10 h. 30 p.m. Les Gauchos. CBS.
11 h. Quatuor à cordes, CBS.
11 h. 30. Orchestre Red Nichols.

CKGW

6 h. p.m. Le club Cheerio.
8 h. Mélodies Emma Jettick.
8h. 15. Programme Chase et Sanborn.
10 h. 45. Seth Parker.

Lundi, le 30 novembre 1931

KDKA

10 h. p.m. Gold Medal Empress. NBC.
11 h. 15. Orchestre Jimmy Joy.
11 h. 45. Lew White à l'orgue.

WPG

10 h. 45. p.m. Stanley Meehan, ténor.
11 h. Orgue—Jean Weiner.
11 h. 30. Orchestre du Casino Atlantic City.

CKGW

7 h. p.m. Amos et Andy.
8 h. Programme Campbell Soup.
8 h. 30. Voice of Firestone.
10 h. 30. Orchestre del 'hôtel King Edward.

Mardi, le 1er décembre 1931

KDKA

10 h. p.m. Clara, Lee et Em.
11 h. 15 a.m. Orchestre Jimmy Joy.
11 h. 45. Dream Pictures.

WPG

10 h. 30 p.m. Arabesque, CBS.
11 h. 30 Orchestre de danse du Casino, Atlantic City.

CKGW

8 h. p.m. programme Lowney.
9 h. L'Heure canadienne General Electric.
10 h. Programme De Forest Crosley.

Mercredi, le 2 décembre 1931

KDKA

11 h. 15 p.m. Orchestre Jimmy Boy.
11 h. 45. Lew White à l'orgue.
12 h. 15 a.m. Orchestre del 'hôtel New-Yorker.

WPG

11 h. 15 p.m. Orchestre de Red Nichols.
11 h. 45. Orchestre du Casino, Atlantic City.

CKGW

8 h. p.m. Programme Campbell Soup.
8 h. 30. Orchestre George Wade.
9 h. 30. L'Heure Palmolive.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel King Edward.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie doctrinale, à l'Heure catholique du 22 novembre, sera donnée par le Révérend Père Cedias Forest, O.P., doyen de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal. Il traitera le sujet suivant: "La raison incline à admettre la nécessité morale de la Révélation, même pour la connaissance facile certaine et universelle de tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Aucun peuple n'est jamais arrivé sans Révélation à se faire une idée exacte de Dieu et de la loi morale." Cette causerie commencera à 6 h. précises et durera vingt minutes.

A 6 h. 20, audition de chant religieux. A 6 h. 40, causerie sur l'Hôtel St-Joseph des Convalescentes par Madame Octave Quesnel.

Le concert Pinet et Jarry

Le programme du concert de la firme Pinet et Jarry irradié demain entre 6 et 7 heures p.m., du poste CFCF, se lit comme suit:

1—Ouverture Obéron . . . Weber
Petite Symphonie Pinet & Jarry
2—Para . . . . . Lanoe
M. Eugène Vivez, chanteur de genre
3—L'escarpolette . . . . . Barns
Petite Symphonie Pinet & Jarry
4—Abat-jour . . . . Paul Giraldi
Mlle Antoinette Giroux diseuse artiste du Théâtre Stella.
5—Pas des Echarpes . Chaminade
Petite Symphonie Pinet & Jarry
6—Quel Bonheur Quelle Joie . . . . . Christine
M. Eugène Vivez, chanteur de genre
7—Danse Canadienne . . . . . Claude Champagne
M. Lucien Sicotte violoniste
8—Couplet du Tailleur (Extrait de la Fille du Tambour Major) . . . . . Offenbach
M. Roméo Mousseau, ténor.
9—Fantaisie Manon . . . Messager
Petite Symphonie Pinet & Jarry
10—Si Demain, Tango . . . . Alvar
Mme Jeanne Maubourg Roberval Mezzo-soprano.
11—En Norvège (Danse scandinave) Petite Symphonie Pinet & Jarry
12—Le Vent XXX
Mlle Antoinette Giroux, diseuse, artiste du Théâtre Stella.
13—Extrait de rêve d'evalse . . . . . Oscar Straus
Petite Symphonie Pinet & Jarry
14—Lon'la Lon'll Lon'Lair . . . . . A. P. Hermant
Mme Jeanne Maubourg Rober

Chronique Ouvrière

Les anciens soldats de la Grande Guerre se forment en Club Ouvrier. — Grande campagne en vue de généraliser l'étiquette de l'union chez les unionistes. — L'Association de Crémazie demande la nomination d'un juge de paix pour le quartier. — Euchre-danse de l'Union des Plombiers. — Avis du Conseil des métiers de la construction.



ACTIVITES OUVRIERES DIVERSES

NOUVEAU CLUB OUVRIER

Une nouvelle organisation ouvrière vient de prendre naissance au milieu des anciens soldats de la grande guerre. Cette organisation sera sous le nom de "Club Ouvrier des ex-Soldats".

"Le Club Ouvrier des Ex-Soldats" a été fondé pour remplacer "L'Association des Vétérans de la Grande Guerre Sans-Travail", association qui a été dissoute.

Cette nouvelle organisation va continuer le travail commencé par l'ancienne association et a assumé ses charges et obligations.

Son bureau de placement donnera ses services gratuitement à tous les ex-soldats qui se sont déjà inscrits comme chômeurs et à ceux qui désireront venir s'y inscrire à l'avenir.

Le Club continuera aussi le travail en faveur du "retour à la terre" et des 425 ex-soldats qui ont fait application comme aspirant-colons par l'entremise de l'ancienne Association.

Son bureau situé au numéro 1254 rue Dorchester, sera ouvert tous les jours de la semaine de dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le samedi inclusivement.

Voici les noms des officiers de cette nouvelle organisation:

MM. J.-A. Saint-André, président-gérant; T.-H. Barnfield, 1er vice-président; D. Amyreault, 2e vice-président; A. Harnois, secrétaire-archiviste; Hubert Weirt, secrétaire-trésorier; H. Tétreault, J.-A. Burke, sergents d'armes; John Ross, Armand Lesage, A.-E. Gray, syndics.

MM. C.-L. Beauchamps, L. David, A. Bernier, E. Marratt, V. Dupré, Ad. Bourdeau, W.-A. Dick, J. Tyers, forment le bureau des directeurs.

Voici quelques-uns des principaux articles de la constitution:

Article II — Principes

Ce Club sera démocratique et non-sectaire et ne sera affilié directement ou indirectement avec aucun parti ou organisation politique.

Il sera loyal au Canada et à l'Empire Britannique et s'efforcera de maintenir chez ses membres un esprit de camaraderie et de solidarité afin de pouvoir mieux servir les intérêts de notre ville, de notre province et de notre pays.

Il préconisera toujours l'ordre et la discipline indispensables dans la Société moderne et cherchera à atteindre ses buts par des moyens légitimes et constitutionnels.

Article III — Buts

1—Grouper et unir ceux qui ont fait du service militaire.

2—Leur faciliter les moyens de s'aider mutuellement.

3—Exalter le souvenir des services qu'ils ont rendus à la Nation et faire en sorte que eux et leurs dépendants reçoivent l'attention qui leur est due.

4—Défendre leurs droits statutaires, acquis et légitimes et ceux de leurs dépendants, et pour se faire désire coopérer avec des autorités Gouvernementales du Canada, de la province et de notre ville.

5—Les aider à se trouver des emplois convenables et des salaires appropriés.

6—Obtenir des secours adéquats à ceux qui sont dans le besoin, aider ceux qui sont susceptibles d'obtenir une pension, gratuité, ou bonus pour eux et leurs dépendants

7—Prélever des fonds pour aider ceux mentionnés dans le paragraphe précédent et voir à ce que les fonds ainsi prélevés servent à ces fins seulement.

8—Acquérir et garder toute propriété telles que salle de club pour ses membres, Bureau de placement pour ses membres, équipement et matériel nécessaires pour la bonne administration du Club et pour atteindre les buts plus haut exposés.

9—Coopérer avec les autres Associations ayant des principes et des buts similaires à ceux de ce Club.

Article IV — Membres

Section 3 — Aucune personne qui préconise la destruction par la violence des divers gouvernements dans le Canada ne pourra devenir ou rester membre de ce Club.



M. J.-A. SAINT-ANDRE, qui a été élu président du nouveau Club Ouvrier des ex-soldats.

LIGUE DE L'ETIQUETTE

La Ligue de l'Etiquette, au cours de sa réunion mensuelle, qui a été tenue, mardi dernier, au numéro 1446 rue Amherst, sous la présidence de M. Paul Lapointe, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Proposé par les délégués Mc. Kercher et Valiquette, de la B. and S. W. Union, que le secrétaire soit autorisé à donner toute la publicité nécessaire à la campagne entreprise par la Ligue de l'Etiquette".

La Ligue de l'Etiquette de l'Union inaugurera sous peu, une campagne intensive, au cours des mois de l'hiver. Seront appelés à prendre une part active à cette campagne toutes les organisations ouvrières de la ville de Montréal, ainsi que les membres individuels du travail organisé.

"Nos espérances pour le succès de cette campagne", a-t-on déclaré, "reposent sur la coopération que chacun nous apportera. Ce qui doit être à la tête de tout mouvement doit présider à celui que nous entreprenons, et ce travail en vue de propager l'étiquette de l'union est une initiative gigantesque.

Nous devons compter sur l'appui le plus franc et le plus sincère de toutes les unions locales, sur l'appui du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal ainsi que sur le support de tous les ouvriers organisés de la ville.

"Cet appui consiste à faire un effort pour aider à relever les conditions économiques actuelles, en ce qui concerne le pouvoir d'achat de la classe ouvrière organisée. Les ouvriers organisés ont à leur disposition un moyen de faire beaucoup pour enrayer le chômage. Si chacun voulait faire sa part, la chose serait facile, dépenser l'argent qui a été gagné sous les conditions de l'union à l'achat de produits fabriqués par des confrères unionistes.

"L'unioniste qui manque de demander des produits revêtus de l'étiquette de l'union sacrifie ses intérêts, soit parce qu'il ne s'en rend pas compte ou parce qu'il ne veut pas prendre les moyens de les protéger.

"C'est le moment opportun de permettre aux patrons qui ont accepté les conditions de travail imposées par les unions, de réaliser de meilleures affaires en les encourageant.

"Les boutiques ouvertes (open shops) des divers métiers, — chaussures, vêtements, casquetiers, rembourage, barbiers, peintres et lettrage, etc. — ont été florissantes par le passé à cause de l'indifférence des ouvriers unionistes qui leur accordaient leur patronage sans égard aux conditions qu'ils imposaient à leurs ouvriers. Il est temps que l'ouvrier organisé comprenne mieux ses intérêts.

"L'argent qui a été gagné dans des boutiques où l'on respecte les conditions du travail organisé doit être dépensé à encourager d'autres industries où les mêmes conditions de travail sont respectées. Il sera facile de reconnaître les produits fabriqués dans des usines dites de l'union. Tous les produits porteront l'étiquette de l'union, emblème de la solidarité qui doit exister entre unionistes, et montrant aux patrons que l'ouvrier comprend ses intérêts et qu'il est décidé à combattre pour les garder.

"Les fêtes de Noël et du jour de l'An semblent être une grande opportunité pour mettre notre plan en pleine opération. Tous font des achats à la veille de ces fêtes, et préparons-nous à acheter à nos enfants des produits revêtus de l'étiquette de l'union. Qu'il en soit de même pour les cadeaux que nous ferons à nos amis à nos proches, etc. Exigeons l'étiquette. Somme toute, employons notre pouvoir d'achat à la protection des conditions de travail en usant en tout de la solidarité.

Moral: Un unioniste qui omet d'exiger l'étiquette de l'union sur les produits qu'il achète refuse de coopérer au maintien des conditions du travail organisé."

On nous communique qu'à l'avenir les assemblées des membres de la Ligue de l'Etiquette auront lieu le troisième lundi. La prochaine assemblée aura lieu le 21 décembre.

EUCHRE-DANSE

L'Union Internationale des Ouvriers Plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude, local 144, est à organiser son 4ème euchre-danse. Cette fête sociale aura lieu à la salle Flamingo, 375 rue Ontario-ouest, près Bleury, samedi 5 décembre. Il y aura des prix de présence et de magnifiques prix seront distribués aux gagnants de la partie de cartes. Un orchestre de renom fera les délices des danseurs.



M. R. LAJOIE

C'est M. R. Lajoie, agent d'affaires du local, qui est en charge de l'organisation de cette fête. M. Lajoie n'en est pas à sa première organisation du genre, et c'est un gage du succès que remportera cette soirée. Les personnes qui seront intéressées dans cette organisation pourront communiquer avec l'organisateur en s'adressant à LAncaster 0847.

ASSOCIATION DE CREMAZIE

L'Association Ouvrière des Citoyens du Quartier Crémazie tenait une importante assemblée, lundi dernier, sous la présidence de M. Joseph Leblanc, assisté de MM. A. Therrien, P. Allard, C. Chartrand, J. Duchesne, A. Bouchard, M. Nault et autres.

Une question intéressante a été abordée par l'un des membres, M. Henri Massé, qui suggéra la nomination d'un juge de paix pour le quartier. M. Massé s'étonne que le quartier Crémazie ne compte pas de juge de paix, alors que des quartiers moins considérables en comptent deux et même trois. Il fut alors proposé par M. Henri Massé, secondé par M. Alfred Therrien, qu'un juge de paix soit nommé pour le quartier, et il fut en même temps proposé que l'on désigne M. Prime Allard comme devant être l'homme apte à remplir cette fonction.

Le comité d'organisation de la fête du "bon vieux temps" a présenté son rapport, et tous ont manifesté leur satisfaction à l'égard du succès remporté. MM. Prime Allard et J. Leblanc, respectivement président honoraire et président actif, ont tour à tour félicité M. Henri Massé, organisateur, et A. Therrien, du beau succès qui a couronné leurs efforts en vue de l'organisation de cette soirée de famille.

L'association en profite pour remercier toutes les personnes qui ont contribué de quelq. façon au succès de la fête. Elle remercie ceux qui ont pris part au programme artistique, ainsi que tous ceux qui ont contribué de leurs deniers.

A la fin de l'assemblée, M. Joseph Leblanc est revenu sur la question de la journée de huit heures, et il a demandé qu'elle soit mise en vigueur avec salaire de cinquante sous pour les journaliers à l'emploi de la ville.

L'association recevait la visite de M. Steve Lavack, président du Comité des Citoyens de Ville-Marie, et de M. Emile Paul, agent de liaison. Tous deux furent appelés à adresser la parole et intéressèrent vivement les membres par leurs remarques.

AVIS PUBLIC

"Vu qu'il y a une organisation de sans-travail qui a commencé un mouvement de recrutement dans les groupes internationaux, le Conseil des Métiers de Construction de Montréal et de la banlieue croit devoir mettre les membres des organisations internationales en garde contre les suites de ce mouvement, et ce au nom du maintien du bon ordre.

"Le Conseil des Métiers de Construction de Montréal, par son exécutif, ayant fait enquête à ce sujet, ne peut endosser ce projet d'organisation. Il n'a et ne prendra aucune part active à ce mouvement".

(Communiqué).

CONCERT-BOUCANE GRATUIT

Le club Ouvrier Provincial, l'un des plus importants corps ouvriers de la métropole, qui, malgré qu'il n'ait que quelques mois d'existence, compte déjà plusieurs centaines de membres, donnera, ce soir, à son local, au numéro 1916 rue Visitation, un concert-boucane gratuit.

Cette soirée sera très intéressante, et un grand nombre de personnes y assisteront. Les membres ainsi que leurs amis sont cordialement invités à y assister.

Il y aura deux prix de présence qui seront tirés au sort. Des rafraîchissements seront servis gratuitement, ainsi que du tabac canadien.

COMITE D'ENQUETE

Le comité d'enquête du local 116 des Travailleurs de métal en feuille aura son assemblée lundi soir au Temple du Travail. Tous les membres de ce comité sont priés d'assister à cette réunion qui sera tout particulièrement intéressante. Par ordre de M. Emile Mathieu, secrétaire du local et du comité.

FELICITATIONS DU CONSEIL

Le Conseil des Métiers de la Construction de Montréal et de la Banlieue se déclara heureux de la réouverture des usines Angus du C.P.R., et il désire féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la reprise de ces activités, qui contribueront à procurer du travail à plusieurs milliers de travailleurs par tout le pays. On est heureux tout particulièrement de la réouverture des usines dans la ville de Montréal, le principal centre d'usines de chemin de fer.

CLUB SAINT-DENIS-DORION

A sa dernière assemblée, tenue le 18 novembre dernier, le Club Ouvrier Saint-Denis-Dorion a adopté un vote de remerciements à l'égard de Son Honneur le maire de Montréal et aux membres du comité exécutif pour le travail qu'ils ont fait en vue de l'ouverture des usines du C.P.R.

On a aussi félicité le commissaire Savignac pour l'activité qu'il a déployée en vue de la construction du tunnel de la rue Saint-Denis.

Il fut décidé que le club organiserait un concert-boucane pour samedi soir, à l'occasion de l'ouverture officielle du local du club, auquel les membres du club, leurs amis et le public en général seront conviés. Ce concert-boucane aura lieu au nouveau local du club, au numéro 428 rue de Fleurimont.

Les officiers du club ont le bonheur d'annoncer que la garde Dollard DesOrmeaux fera gracieusement les frais de la musique lors du concert, ce qui contribuera à égayer les convives.

Les officiers nous font remarquer qu'un grand nombre de billets ont été vendus, et plusieurs personnages importants ont été invités.

CONCERT-BOUCANE

C'est ce soir qu'aura lieu, au numéro 428 rue de Fleurimont, le concert-boucane du Club Saint-Denis-Dorion, à l'occasion de l'inauguration officielle du club. Ce concert remportera certainement, si l'on en juge par le numéro que billets qui ont été vendus et par l'importance de certaines personnes qui ont promis d'y assister, l'un des plus importants événements ouvriers.

Les billets seront en vente à la porte du club, au prix de 25 sous, et les membres du club, ainsi que leurs amis et le public en général sont cordialement invités à y assister.

Un orchestre de renom fera les frais de la musique. Qu'on ne manque pas une occasion aussi facile de passer une agréable veillée en bonne compagnie.

PARTI D'HUITRES DU CLUB MERCIER

Le Club Social Mercier Ouvrier organise pour ce soir, à l'hôtel Richelieu, Bout-de-l'Ile, un grand parti d'huitres, qui aura lieu à 9 heures du soir, sous la présidence de M. J. F. A. Boisvert, président.

Ce parti d'huitres remportera certainement un succès sans précédent si l'on en juge par le nombre des billets qui ont été vendus et les succès qui ont été remportés par le passé par cet important organe social. Tous les membres, leurs amis et le public en général sont invités à prendre part à cette fête.

SERVICE ANNIVERSAIRE POUR LES TYPOGRAPHES DEFUNTS

Le service anniversaire pour les membres défunts de l'union typographique Internationale Jacques-Cartier, local 145, qui devait avoir lieu aujourd'hui, 21 novembre, est remis au samedi, 28 novembre. Le service aura lieu dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine Est, à 11 heures et 15 de l'avant-midi. Tous les parents des typographes défunts sont cordialement invités ainsi que tous les membres de l'Union Typographique Jacques-Cartier.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

La doctrine de Léon XIII sur la question sociale a produit des fruits abondants dans le domaine de la science, elle a fait naître des institutions de bienfaisance de toutes sortes, a éclairé les chefs d'Etat et a contribué grandement à faire donner aux ouvriers une législation sociale protégeant tous leurs intérêts. Telles sont les conclusions d'une conférence que donna hier soir M. Jean Granger à l'assemblée du Cercle Léon XIII tenue, sous la présidence de M. Léonce Girard, à l'Edifice des Syndicats Catholiques, 1231 De-Montigny Est.

L'Eglise, a dit le conférencier, a une triple mission: éclairer les esprits par son enseignement social, corriger les moeurs et améliorer le sort des classes pauvres.

Les catholiques, évêques, prêtres et laïques se sont emparés de la doctrine de Léon XIII, l'ont commentée, appliquée aux besoins nouveaux, répandue par la presse, les cercles d'étude, les Congrès, les Universités et en ont fait bientôt le "patrimoine commun de l'humanité.' Aujourd'hui catholiques, non-catholiques, chefs d'état se font les défenseurs de la doctrine de Léon XIII.

C'est la doctrine de Léon XIII, a dit encore le conférencier, qui a fait renaître dans l'ouvrier l'esprit chrétien et lui a fait prendre conscience de sa véritable dignité; grâce à elle se sont multipliées des associations ayant pour but de donner au travailleur plus de confort et de bien-être.

Traitant de l'influence de la pensée de Léon XIII sur l'action de l'Etat, M. Granger exposa tout d'abord le rôle de l'Etat. Il doit dit-il protéger les droits des citoyens, faire fleurir la prospérité générale et protéger d'une façon toute spéciale les faibles et les indigents. Il doit laisser "aux individus une juste liberté d'action à la condition pourtant que le bien commun soit sauvegardé et qu'on ne fasse injure à personne". La doctrine de Léon XIII a encouragé les hommes d'Etat à pratiquer une plus large politique sociale et leur a assuré l'appui des meilleurs catholiques. C'est grâce à Léon XIII si les "travailleurs, leur santé, leurs forces, leur famille, leur logement, l'atelier, les salaires, l'assurance contre les risques du travail, en un mot, tout ce qui regarde la condition des ouvriers, des femmes spécialement et des enfants sont devenus l'objet de lois protectrices.

M.-W. J. Deslauriers, agent d'affaires du Syndicat des Briqueteurs, fit la chronique ouvrière. Il parla de la formation du nouveau ministère du Travail et des nominations de l'honorable C. J. Arcand et de M. Gérard Tremblay. Il fit aussi des commentaires très à point sur la diminution du salaire des journaliers contre laquelle il protesta énergiquement. M. Léonce Girard, inaugurant un cours de rhétorique pratique, exposa les grandes parties du discours. M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier, exposa le plan général de l'enseignement qu'il donnera cette année sur la religion: il parle des sources de la doctrine catholique, de son objet et de la nécessité de la religion.

Plusieurs membres, entre autres M. Alf. Charpentier, président du Conseil Central, M. G. Filion, président de la Fédération du Bâtiment et M. Chas. Paquette, président de la Fédération de l'Imprimerie étaient présents et prirent part à la discussion.

A la fin de l'assemblée il fut résolu qu'une lettre serait envoyée à l'honorable M. L. A. Taschereau pour le remercier d'avoir nommé l'honorable M. C. J. Arcand et M. G. Tremblay en tête du nouveau département du Travail. Des félicitations seront également envoyées aux nouveaux ministre et sous-ministre. M. Gérard Tremblay restera membre honoraire du Cercle Léon XIII dont il fut le président pendant plusieurs années.

ASSEMBLEES

Employés des Postes.

Ce soir les Employés des postes tiennent leur assemblée régulière mensuelle à l'Edifice des Syndicats Catholiques, 1231 De-Montigny Est. Il y aura à cette assemblée rapports importants et installation des officiers à laquelle succèdera un programme de musique et de chants.

Assemblées de lundi.

Lundi soir les Syndicats suivants auront leur assemblée: Syndicat des Plombiers.

Syndicat des Pressiers, No 1.

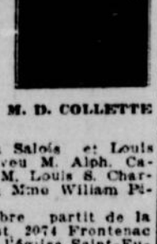
Bureau Exécutif Général des Cordonniers.

Fédération de l'Imprimerie.

Terrassiers-Manoeuvres.

Auto-voiture.

AUX FUNERAILLES DE M. DESIRE COLLETTE



M. D. COLLETTE

Au milieu d'un groupe ému, de parents et d'amis, se déroulèrent les funérailles de M. Désiré Collette, maître-boucher, de Montréal, décédé à l'âge de 53 ans, 6 mois.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie-Louise Gosselin dit Robert, trois fils MM. Hervé, Sarto et Roger deux filles Mlles Claire et Bella; deux soeurs: Mme Ovila Salois, (Maximillienne) et Mme Louis Brosseau (Exilda), deux beaux-frères MM. Avila Salois et Louis Brosseau; un neveu M. Alph. Caouette, un oncle M. Louis S. Charbonneau et M. et Mme William Picard.

Le convoi funèbre partit de la demeure du défunt, 2074 Frontenac pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe de Verceil, où le 29 octobre un service solennel fut chanté, M. l'abbé J. E. Meilleur fit la levée du corps. Il chanta aussi le service assisté de MM. les abbés O. Plante et E. Coutu, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait aussi dans le choeur, les enfants de choeur, sous la direction du frère Thibodeau, M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal E.N.J.C. et le frère Th. Charbonneau, c.s.v.

La chorale, dirigée par M. le notaire J. P. Lalonde exécuta la messe de Pérosi. M. le professeur S. Saint-Martin touchait l'orgue et les solistes étaient MM. O. Valade, N. Guénette, Docteur V. Parent, H. Picotte, J. Picotte, P. Valade, J.-A. Perrier, H. Thisdale, H. Paquin, J. M. Magnan, S. Valade, A. Normandin, Jos. Morency, et L. Nantel. Le "Crucifix" de Faures fut aussi chanté après le service.

Les membres de la ligue du Sacré-Coeur, ouvraient le défilé, avec drapeau en tête.

Deux landaus de fleurs précédaient le convoi funèbre lequel était escorté des porteurs MM. J. H. Lamarre J. W. Riel, D. Charbonneau, A. Meloche, et E. Bélanger.

Le deuil était conduit par ses fils Hervé, Sarto et Roger, son beau-frère M. Ovila Salois, ses cousins MM. Odilon Collette, Emery Collette, Gédéon Collette, le frère Thomas Charbonneau, c.s.v., Roch Charbonneau, Aldéric, Jean-Baptiste, Ovila et Théodule Charbonneau.

Dans le cortège on remarquait: MM. Aimé Bougie, G. Robert, J. Nantel, E. Lamarche, J. H. Dupuis, Henri Burelle, R. Thibeault, S. Arbec, A. Lavigne, E. Saint-Maurice, N. Payette, notaire H. Leveillé, W. Trudeau, J. H. Mathieu, Paul Mathieu, Evariste Robert, J. Messe, James Korzennewski, Henary Korzennewski, Odilon Dompière, Léon et F. Charboneau, Alph. Beauchamp A. Levesque, J. Beaudoin, E. Sauvageau, J. A. Gauthier, Théo. Corbeil, Lucien Gratton, Jos. Bergeron, Lieut. B. Lauzé, notaire J. B. Lalonde, Jos. Marier, T. Casaubon, K. Korzennewski, Jos Maganis, M. Alfred Mathieu, échevin de Pointe-aux Trembles, des représentants des villes St-Michel, Saint-Vincent de Paul et de plusieurs compagnies. MM. J. H. Massé, E. Tourangeau, Jos Nelson, Pierre Villeneuve, Conrad Villeneuve, Eugène et Joseph Villeneuve, E. Martel, Alfred Lavigne, Alfred Bonin, H. Paquin, Jos. Gilbert, Oscar Desjardins, Arthur Gérard, E. Mercier, E. Dupuis, Nap. Ouimette, J. H. Depelteau, Emey Larivière, A. Hénault, Jules Marotte, Camille Bélanger, Ed. Marceau, G. Matton, J. Gagner, J. Lafontaine, Z. Marot, H. Provençal, A. Laberge, J. Faly, I. Michel, Roméo Lambert, E. Lamoureux, Alex. Dupuis, L. P. Charette, M. Laporte, L. April, A. Ethier, Cap. A. Beaulieu, Lieut. A. Dugal, E. Lavallée, H. Vermette, Jean Guéry, Ludger Jean, Alcide St-Jean, Léon Bélec, Paul Lévesque, A. Palmondon, I. Blanchard, E. Vale, A. Paquete, J. Marot, Dr T. Rinfret, H. Pépin, A. Germain, A. C. Paré, A. Duval, E. Giroux, J. A. Bertrand, J. Nantel, J. Morneau, Jos. Charlebois, C. Horiget, J. S. Laplante, J. H. Bouchard, M. Rivard, E. Rivest, E. Dufour, Ed. J. J. Dick, Paul Boudreau, A. Goudreau, Ed. Perrins, V. Laverdure, Jos. Giroux, F. Brouillard, Jos Charron, A. Dompière, A. Lucien, O. Beauchamp, O. Martineau, G. Côté, N. Mainville, O. Lasalle, O. Lengpré, F. Labins, Alb. Villeneuve, W. Allan, R. Nantel, R. Martel, R. Bélangert, Fred. Bélanger, A. St-Jean, E. Bélanger, Nap. Riendeau, J. B. Trudel, L. Chapleau, Ed. Grand'maison, Arth. Perrier, L. Mainguy, A. Riendeau, Jos Favreau, P. E. Lanouet, P. Juneau, L. Chartier, R. Tremblay, E. Quintal, O. Gauthier, Jos. Chapdelaine, P. Desjardins, N. Lajeunesse, A. Marcogliesse, C. Rodier, R. Verdon, H. Côté, Jos. Héneault, P. Desjardins, W. Bouin, J. W. Riel, J. B. Richard, P. Roy, N. Loyer, J. Loyer, P. Gilbert, J. Dufude, éch. Pte-aux-T., R. McDuff, J. Grenier, J. H. Dupuis, J. A. Crête, Arth. Dugal, Jos. Bélanger, Alb. Guy, A. Bernier, A. Bougie, A. Durocher, E. Quintal, Jos. Pilon, N. Lemay, Louis Brunet, A. Hamel, A. C. Paré, A. Germain, V. Plante, A. Palmondon, R. Fournier, N. Toupin, O. Roy, J. P. Kelly, L. Cardinal, E. Martel, C. E. Falardeau, A. Brien, R. Robinette, Chas. Léveillé, R. Verdon, E. Grenier, E. Thériault, E. Touchette, J. Lamarche, A. Provost, L. Archambault, F. Tassé, J. Darcy, B. Chapdelaine, H. Benville E. E. Lemieux, et plusieurs autres.

Une longue suite d'automobiles fermait le cortège.

Tributs floraux: Les enfants, un groupe d'amis, famille A. Bougie, M. D. Brookman, M. et Mme Israël Nantel, famille Pierre Villeneuve, famille Korgenowski, M. et Mme Radjisgewski, Mme veuve Israël Nantel, M. et Mme Emery Lamarche, famille Ed. Bélanger, famille Burette, M. Aimé Bougie, les membres du poste de feu No 14, M. et Mme Ovila Salois, famille J. A. Lamarre, les amis du restaurant Ethier, James Correstine et ses employés, Harris Abattoir Co., Suc. Hochelaga.

Offrandes de messes M. et Mme Trefflé Charland, Mlle E. Labelle, M. R. Charbonneau, M. et Mme D. Vincent, famille Jos. Latulippe, famille O. Collette, famille R. de Tilly, l'Association des Bouchers, M. et Mme Henry Legaré, Mme Grégoire Lepine, The Canadian Flower Feathers et des employés; le R. P. Duhamel, c.s.v., Couvent E.N. Jacques-Cartier, Chorale St-Eusèbe de Verceil, Ligue du Sacré-Coeur.

Bouquets spirituels: Famille Stan. Arbec, famille Boyer, M. Victor Lapointe, M. A. St-Jean, famille Touchette, M. Laignie D'Avignon, Mmes Robert et Daoust, famille Trudel, famille Rousselle, les Elèves au C.-S. Ecole Normale Jacques-Cartier. Sympathies: Son Hon. C. Houde, le R. P. Duchamel, M. l'abbé A. Desrosiers, p.s.s., Abbé E. Charlebois, Abbé R. Desrochers, Abbé Yves Laporte, les Frères du Sacré-Coeur, Frère Gatien, c.s.s., frère Alfred, s.c., Collège de Berthier, Collège de Joliette, Noviciat de Joliette, Frère A. Charbonneau, c.s.s., Frère J. Charbonneau, c.s.v., Frère Dominque, s.c., Frère Alvarez, s.c., Prof. Théo Fourillon, E.N.J.C., Prof. Rod. Morell, E.N.J.C., Société du Bon Parler Français, Ecole Meilleur, Abbé J.-E. Meilleur, Frère L. Charbonneau, c.s.v., M. Jean St.-Martin, M. et Mme J. R. Charette, l'Amicale de l'école Champlain, Abbé Ernest Coutu, M. et Mme Bissonnette, famille Houle, famille Bessette, M. et Mme R. Bessette, M. Théo. Corbeil, famille Ed. Hébert, M. E. Abran, M. et Mme Ed. McDonald, M. Duclos, M. Le-A. Charbonneau, M. et Mme G. Riopel, M. et Mme A. Caouette, M. et Mme W. Picard, M. et Mme Brissette.

UNE MORT HORRIBLE

OTTAWA, 21. —Traqués dans leurs chambres, à l'étage supérieur d'un logement de la rue Rideau, deux hommes, Aristide Bonone et Joseph Clément sont morts, hier dans les flammes, Ernest Lattion, 24 ans, a réussi à s'échapper mais non sans brûlures et coupures. Deux pompiers ont été blessés au cours de l'incendie qui a causé pour environ $100,000 de dommages.



Nerfs tendus. Maux de tête. Vous ne pouvez cesser l'ouvrage mais vous pouvez mettre fin aux douleurs—en un moment. Aspirin agira ainsi toutes les fois. Prenez deux ou trois pastilles, une gorgée d'eau et vous vous sentirez mieux en peu d'instants. Aucun autre remède n'agit aussi rapidement que Aspirin.

Lorsque vous prenez ces pastilles, vous éprouvez toujours un soulagement complet.

Ces pastilles devraient être dans toutes les boutiques, bureaux et foyers. Elles soulagent toute douleur ou maux subit, de l'agaçant mal de dents au pire lumbago. Ne souffrez plus de névralgie, de névrite, de rhumatisme, etc.; ne perdez pas de temps à cause de rhumes ou mal de gorge. Procurez-vous Aspirin et suivez les directions pour soulagement immédiat. Les pastilles Aspirin coûtent très peu surtout si vous les achetez à la bouteille. Tout médecin vous dira qu'elles sont inoffensives. Elles n'affectent pas le coeur, ni ne dérangent l'estomac. Vous pouvez en prendre aussi souvent que vous en sentirez le besoin pour goûter un confort reposant. Prenez-en assez pour obtenir des résultats complets. En vente dans toutes les pharmacies. Fabrication canadienne.

BAYER ASPIRIN
MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE

Un Bon BIFSTEAK a besoin de la SAUCE H.P.



Riche—épaisse—à la saveur de fruits — rien n'égale la Sauce H.P. pour faire ressortir le goût délicat de toute sorte de viande. Sa saveur piquante assure que tout sera mangé avec goût — pas de perte avec la H.P. dans la maison.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb contient les articles suivants en demi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à coupe,
1 assiette à déjeuner,
8 popées.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. MONTREAL



VITOS
LE PAIN CONTENANT LA VITAMINE-D
BLANC OU BRUN



Une ou deux tranches de ce pain Vitos à chaque repas fourniront à vos enfants la vitamine-D du soleil dont ils ont besoin pour leur croissance, pour une ossature forte et de saines dents. Vous-mêmes aussi, vous jouirez probablement d'une meilleure santé, et vous acquerrez une plus grande résistance à la maladie en mangeant le Pain Vitos tous les jours.

En outre de cet élément de santé qu'il contient, le Pain Vitos est le meilleur pain que nos boulangers expérimentés savent faire—le meilleur pain qu'ils n'ont jamais fait.

Fait et vendu à Montréal par ces boulangeries, possédées et exploitées par des Canadiens.

James M. Aird LIMITED — 1105, Rue St-Urbain — *Lancaster 5163*

Dent Harrison & Sons LIMITED — Aves Prince Albert et Somerville — *Westmount 3566*

James Strachan LIMITED — 1244, Ave de l'Hôtel de Ville — *Lancaster 7105*

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits
on juge quelqu'un à son écriture

NOTE. — Tous les envois pour etude graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Dac, graphologue, la "Patrie", Montréal.

SPHINX. — Vous devez nourrir la prétention de n'avoir que des qualités, car vous avez une excellente opinion de vous-même et vous allez jusqu'à croire que les autres partagent cette opinion. Hélas! le nombre de vos défauts est si grand, qu'il doit l'emporter. Oyez plutôt: vanité, égoïsme, rancune, indiscrétion, sensualité, tromperie, faiblesse de volonté, manque de courage, initiative nulle, dépensivité, absence de sens pratique, imagination débridée, sensibilité exagérée. Un détail par lequel on peut vous juger tout de suite, c'est que vous accordez beaucoup de soin à ce qui paraît, tandis que vous négligez ce qui n'est pas supposé être vu. Votre vie tend à se relâcher, au prix de ce qu'elle était il y a quelques années.

VALMAYE. — Raisonnablement, vous ne pouvez vous attendre à obtenir une étude graphologique en échange d'un simple merci: les années sont trop dures.

BRUNO DU MONT. — Dito. De plus, pour retour du document il vous faut joindre à l'envoi une enveloppe adressée et affranchie.

ESTHER. — Il existe entre vos diverses facultés un équilibre admirable. Tout intellectuelle que vous soyez, vous ne laissez pas d'être pratique et vous attachez autant d'importance aux ouvrages matériels qu'aux occupations de l'esprit. Douée d'un coeur tendre et généreux ainsi que d'une sensibilité affinée, vous vous dominez néanmoins avec une volonté et une maîtrise de tous les instants. Active, empressée, éveillée, débrouillarde, quand il s'agit d'accomplir votre tâche et vos devoirs, vous manifestez le même entrain alerte et gai dans les occasions de réjouissance. Vous ne connaissez que des amis et même des admirateurs tant pour vos charmes apparents que pour vos mérites intrinsèques. En outre, vous faites preuve d'un sens commun averti et d'un jugement aussi sûr et prompt que sérieux.

ROSE SANS EPINES.—Hum! Vous les cachez, mais vous en avez des épines, et très aiguës encore. La suffisance, l'entêtement dans vos idées, la méfiance envers autrui, le mépris de ceux qui vous contredisent, la suspicion, la propension à critiquer, la rancoeur, la dissimulation, la supercherie, l'affectation, la nervosité irritable et vindicative, l'humeur houspillante, voilà autant d'épines que vous ne soupçonnez pas mais dont les piqûres cuisantes exacerbent qui vous approche. Comme question de fait, vous aviez du talent; mais on vous a monté la tête ou vous vous l'êtes montée vous-même au point de croire votre culture parfaite; et aujourd'hui vous n'étudiez plus et ne lisez guère. Vos caprices vous tyrannisent et tyrannisent votre entourage.

LEREVE DAIMER. — Tout le monde a des qualités et les vôtres sont l'humilité, la soumission, la générosité, le sérieux. Mais, par contre, vous tombez dans l'excès de vos qualités; votre sérieux est poussé jusqu'à la mélancolie, votre générosité se confond avec la prodigalité, votre soumission dégénère en veulerie, votre humilité est presque un sentiment honteux qui vous fait craindre d'être vu ou entendu en public. Esprit sauvageon, qui a étudié sans se cultiver, vous feriez un poète s'il existait carrière de ce genre en notre pays; mais il vous faut gagner le vil pain quotidien et vous croyez vous dégrader en vous livrant à un emploi salarié qui étouffe vos rêves et comprime vos sentiments. Inquiet, indécis, fugace comme oiseau sur branche, vous changez de position.... et d'amis aussi souvent que de faux col.

MYOSOTIS SOLITAIRE. —Ingénuité naïve, candide et simple de la bonne enfant qui commence à ouvrir les yeux à la vie. Tenue jusqu'ici en serre chaude, elle est comme la plante trop tendre que le soleil peut brûler ou le vent casser. On ne l'a pas habituée à l'initiative, ni à la défensive personnelles. Même dans les simples questions de travail, elle ne saurait se débrouiller par elle-même; il lui faut toujours un égide pour lui indiquer par où commencer et où arrêter. Toujours traitée en enfant, elle ne pouvait faire autrement que d'être gâtée et de demeurer capricieuse et égoïste comme eux. Son horizon est très étroit. Jamais elle n'a scruté l'avenir. Comme elle apprend facilement, elle se croit du talent et du jugement au point de devenir orgueilleuse et de mal souffrir une remontrance. Ses grandes qualités sont la franchise, la droiture, la piété, l'application, l'affectuosité fidèle et reconnaissante.

DAC.

LA BENEDICTION DE LA NOUVELLE ECOLE DU PLATEAU, LE 22

La cérémonie sera présidée par Mgr Gauthier. — Séance d'inauguration, le soir.

La bénédiction de la nouvelle Ecole Primaire Supérieure du Plateau, au Parc Lafontaine, aura lieu le dimanche 22 novembre prochain, à quatre heures de l'après-midi.

Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal présidera la cérémonie.

Le même soir à huit heures et demie, aura lieu l'inauguration de l'auditorium de cette nouvelle école, sous la présidence d'honneur de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province.

GOUTER AUX HUITRES QUI FUT UN SUCCES

Il réunissait, ces jours derniers, les membres de l'Association Chorale S.-Louis de France.

Ces jours derniers les membres de l'Association Chorale Saint-Louis de France se donnaient rendez-vous dans leur salle de répétitions sur l'invitation de leur président, M. F.-C. Larivière, pour prendre part à leur goûter d'huitres annuel. Ce goûter était sous la présidence de M. Fred.-C. Larivière qui avait à ses côtés M. l'abbé Armand Paiement, curé de la paroisse, assisté de ses vicaires, MM. les abbés Rivet, Brossard et Moreau. Lorsqu'ils firent leur entrée dans la salle, ils furent chaleureusement applaudis. Au signal du président, t[illegible] s'attaquèrent aux succulentes mollusques, et tous surent y faire honneur.

Vers 9 heures, une agréable surprise était réservée aux membres. M. l'abbé Emile Cloutier, curé de Saint-Justin, comté Maskinongé, de passage à la ville où il était venu assister au congrès des cultivateurs, sur l'invitation du secrétaire M. Wilfrid Duchesnay, avait tenu à venir rendre visite et saluer ses amis, les choristes de Saint-Louis de France. M. l'abbé Cloutier reçut une véritable ovation lorsqu'il fit son entrée dans la salle, et il remercia les membres pour cette belle attention à son égard, et invita ces derniers à aller lui rendre visite de nouveau à Saint-Justin. Inutile de dire que cette invitation fut acceptée avec beaucoup d'enthousiasme. Ses agapes furent toutes fraternelles et la gaieté et l'entrain ne cessèrent de regner durant toute la soirée.

Parmi ceux qui prirent part à ces joyeuses agapes nous avons remarqué: M. l'abbé A. Paiement, curé; M. l'abbé Brossard; M. l'abbé Rivet, chapelain, M. l'abbé Moreau, M. l'abbé Emile Cloutier, M. Fred.-C. Larivière, M. Joseph Saucier; M. Antonio Létourneau, M. Charles-Auguste Bertrand, C. R., M. Armand Morin, M. Felix Desrochers, avocat M. L.-A. Clovel, M. Wilfrid Duchesnay, M. J.-N. Lusignan, M. Georges Grandmaison, M. Damien Bertrand, M. Emile Lefebvre, M. Allaire, M. Dansereau, M. J.-C. Bernardin, M. Maurice Bernardin, M. A. Cofsky, A. Mignot, Alex. Brossard, Henri Viau, A. Rice, Edgar Lamberi, Georges Painchaud, E. Cartier, L. Fortier, Paul Trottier, A. Trepanier, Aza Lamarche, J.-P. Lamarche, M. Descôteaux, W. Girardin; E. Ouellet, et une foule d'autres.

ADOPTION DE QUATORZE ENFANTS A QUEBEC, AU COURS DE LA SEMAINE

Rapport hebdomadaire de la Crèche Saint-Vincent de Paul. — Nombreux visiteurs.

Les adoptions ont été nombreuses, au cours de la semaine dernière, nous apprend la chronique de la Crèche Saint-Vincent de Paul de Québec. En effet 14 petits enfants se sont trouvés des parents. En un seul jour 5 enfants ont été adoptés. Le total des adoptions depuis janvier dernier jusqu'à date est de 296, total dépassant de 5 celui de la période correspondante de l'an dernier. Voici en détail le rapport de la semaine dernière.

Visiteurs: 231 personnes sont passées chez les enfants.

Aumônes: On a reçu pour fondation d'un berceau $100, et $60 en versements sur d'autres. Dons des visiteurs, $36.50.

La livre de sucre!—La Crèche a dépensé l'an dernier 19,000 livres de sucre au seul service des enfants. Ce besoin de sucre des tout-petits est tellement bien compris de la population québécoise qu'elle a presque entièrement fourni toute cette provision. Les religieuses n'ont eu à acheter que 2,000 livres pour opérer la soudure entre les deux approvisionnements charitables, celui de l'an dernier et celui de cette année, qui, du reste, ne sera pas moindre. Les rapports encore incomplets de la journée de la livre de sucre témoignent encore cette année que l'effort des dames charitables a prélevé près de 17,000 livres de beau sucre granulé.

Merci, toujours merci, aux inlassables et innombrables bienfaiteurs d'une inépuisable misère!

ON DEMANDE DES PENSIONNAIRES!

Chaque semaine, deux ou trois lettres arrivent à la Crèche conçues à peu près toujours dans les mêmes termes: Nous sommes à même de prendre soin de 1, 2, 3 enfants, moyennant rétribution de dix, onze, douze dollars par mois.

Les directrices de la Crèche ne croient pas pouvoir pour le moment, organiser un tel service, qui aurait besoin de contrôle, d'inspection et d'un personnel augmenté qui coûterait cher. On songe d'autant moins à ce mode de placement qu'on aura trouvé il y a deux ans, 200; il y a un an 291, et cette année (qui n'est pas achevée) 296 couples charitables qui se chargent non seulement de pensionner mais encore d'élever gratuitement chacun un enfant de la Crèche; 787 enfants placés dans d'excellents foyers, et qui ne coûtent plus un seul sou à la Crèche Saint-Vincent de Paul!

TEMOIGNAGE D'UNE MAMAN

"Ma révérende Mère.—Permettez-moi tout d'abord de vous dire que notre gentil Pierre est le plus merveilleux petit bout d'homme que l'on puisse trouver. C'est le plus lumineux rayon de soleil entré dans notre demeure et nous en sommes parfaitement heureux.

Pierre me charge de vous adresser les petits vêtements qu'il portait lors de son départ de chez vous, et comme il porte maintenant des habits d'homme, il vous prie d'accepter les robes devenues inutiles pour lui et qui vous rendront peut-être service.

Si Dieu daigne bénir nos entreprises financières, nous irons vous voir un de ces jours pour obtenir une petite fille.

Veuillez, ma mère, accepter les hommages de mon mari, un sourire de Pierre et les salutations respectueuses de sa maman".

Mme X...

AVIS.—On ne peut obtenir d'enfant adoptif sans présenter une recommandation de son curé.

Visite chaque jour de 2 heures à 3 heures.

APPEL AU PUBLIC EN FAVEUR DES PAUVRES

L'Assistance Publique a besoin de vêtements usagés. —Rapport du mois d'octobre.

L'Assistance Publique se voit dans l'obligation de demander des vêtements usagés ou non, pour répondre à la grande demande des misèreux. Elle fait un appel chaleureux à tous les amis des pauvres. Que chacun apporte son secours par le don d'un vêtement mis de côté et toutes ces offrandes réunies serviront à donner de la joie et de la chaleur aux familles qui manquent de tout.

Voici l'extrait du rapport du secrétaire pour le mois d'octobre 1931:

15,249 Repas ont été servis
1,773 Jours d'hospitalisation ont été enregistrés.
10 Personnes ont été admises sur demande de L'Assistance Municipale.
15 Personnes ont été admises sur demande de souscripteurs.
1 Convalescent a été admis sur demande de l'Hôpital Général.
1 Personne a été admise sur demande de la police.
12 Personnes sans asile, ont été recueillies.
10 Hommes ont été pourvus de travail.
1 Femme a été remise à sa famille.
5 Femmes ont été pourvues de logis.
60 Familles ont été pourvues de vêtements et chaussures.
34 Familles ont été secourues en provisions.
1 Femme est décédée et a été inhumée aux frais de l'Institution
982 Personnes se sont adressées au Secrétariat, pour demande de secours, emplois, renseignements, etc.

Les personnes secourues par L'Assistance Publique, représentent dix-huit nationalités.

CHAMPIONNATS AUX ELEVEURS DE QUEBEC

Dans le concours pour vaches laitières Ayrshire et de race canadienne.

TORONTO, 21 M. R. Ness, de Howick, Québec, a remporté les championnats "reserve senior" et "grand", et M. Waldo Skinner, de Senneville, Québec, le "reserve junior", avec leurs exposants dans le concours des Ayrshires, hier, à la Foire d'hiver.

Tous les championnats pour bêtes à corne de race canadienne ont été remportés par Québec. M. Arsène Denis, de Saint-Norbert, a décroché tous les prix avec M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hiacinthe et M. Alban Sylvestre, de Saint-Simon.

LES CEREALES

Le Manitoba est en tête dans le concours des céréales.

L'équipe militaire américaine a remporté le tournoi de sauts à cheval. L'équipe française s'est classée troisième et l'équipe canadienne, sixième.

Herman Trelle, de Wembley, Alberta, a obtenu le premier prix pour le blé Marquis.

Deux beurreries du Manitoba ont mérité le championnat pour le beurre.

L'Acidité du Rein

Chasse le sommeil.

Des milliers d'hommes et de femmes de plus de 40 ans et nombre d'autres beaucoup plus jeunes exposent inutilement leur vie en négligeant de traiter les symptômes graves des maux de reins. Si vous souffrez de dérangements la nuit, de douleurs dans les jambes, de névralgie, de lumbago, de nervosité, d'enflure des paupières, d'étourdissement, de courbature, de sensation de brûlures dans la vessie ou incontinence d'urine, vous pouvez attribuer tous ces malaises à l'empoisonnement causé par l'acidité du rein. Eliminez ces acides, adoucissez et cicatrisez avec CYSTEX, les membranes irritées et vous vous sentirez 10 ans plus jeunes. Garanti vous remettre sur pieds ou retournez la boîte vide et l'on vous remboursera votre argent. Il est dangereux de retarder. Achetez aujourd'hui Cystex (prononcez Sis-Tex) ne seulement dans toutes les pharmacies.

Arrêtez ce Rhume

Un rhume de poitrine ou de cerveau qui si souvent dégénère en des maladies plus sérieuses, disparaît généralement à la première application de la bonne vieille Musterole. Le résultat en serait plus rapide si vous frictionnez une fois à toutes les cinq heures.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et autres bienfaisants ingrédients procure un soulagement rapide. Musterole fait effet parce qu'il est un contre-irritant scientifique — non pas simplement un onguent, il pénètre et active la circulation, contribue à éliminer l'infection et la douleur. Employé par des millions de patients depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et gardes-malades.

MUSTEROLE
JUST LIKE A MUSTARD PLASTER

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Serviettes de Bain "Jacquard"

22 x 44 pouces

Régulier $1. Bordure de couleur ou tout en couleur. Achetez-en en quantité pendant que le prix est si bas. **Paire .79**



Serviettes de Bain Amirauté

Régulier 1.50. Fameuse qualité. Tout blanc. Qualité très absorbante. 26 x 50 pouces. **Paire .97**

Serviettes de Bain de Couleur

24 x 46 pouces. Régulier 1.95 la paire. Rose, bleu, or, vert, mauve. **Paire 1.49**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

Robes "Golflex" en Laine

Moins 20%



Régulier 29.50 à 49.75

Prix de Vente 23.50 à 39.75

En superbe lainage importé; diagonales, tissu plume d'autruche, quadrillés, lainages aux dessins de fils tirés, crêpe fin, tweed léger, worsted, jonetta. Une pièce et deux pièces—jaquettes, etc. Rouge, brun, vert, bleu, noir, oxford. Grandeurs 14 à 42.

A—Tweed autruche rouge. Taille 16. Rég. 39.75. . . . 31.50

B.—En crêpe de laine brun. Taille 40. Rég. 49.75. . . . 39.75



Simpson, au troisième

Ondulation et Traitement Facial

Spécial du 23 au 30 novembre au Salon de beauté **$2.**

Un traitement efficace pour raffermir les muscles relachés et refermer les pores ouverts — régulièrement 2.50) et ondulation à l'eau (régulièrement 1.25) ou, Marcel, (regulièrement $1.)

Téléphonez pour réserver une heure au Salon de Beauté.



Simpson, au cinquième

Jolies Mantes de Velours



Pour vos grandes réunions du soir

59.50

Pour le théâtre, la danse, les dîners très habillés, vous apprécierez ce vêtement enveloppant qui vous préserve du froid tout en ne froissant pas votre robe. Superbe velours noir transparent noir ou rouge rubis, doublure de satin blanc et entredoublure chaude de laine d'agneau, grand col de lièvre.

Tailles 14 à 40
Autres modèles 49.50 à 99.50

Simpson, au troisième



Ecoulement de Bibelots en Etain Tudric "Liberty"

Rég. 3.50 à $50.

Moins ⅓

Vases, théières, sucrier, crémier, bols pour fleurs et fruits, candélabres, bols pour rincer les doigts, plateaux, cadres, horloges, "cocktail shaker", verres, compotiers, boites à cigarette.

Croquis d'une théière. Rég. 22.50. . $15.
Saucière. Rég. 8.50. . . . . 5.65
Verres à cocktail. Rég. 3.50. Ch. . . 2.35

Simpson, au cinquième

Bas de Soie "Orient"

$2.



Avec la rayure pourpre

Une soie épaisse à douze brins. Talon français, rayure à l'ourlet empêchant les défilures.

Soie moyenne jusqu'au haut à picot

Façonnés. Talon français. Bien renforcés au points d'usure. Pointures 8½ à 10.

Chiffon grenadine très clair

Véritable grenadine. Soie très claire. Haut à picot. Talon français. Façonnage parfait.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Evitez les Engelures en Achetant vos Gants chez Simpson



A.—En peau de chèvre, poignet de fourrure, doublure ouatinée. Noir, brun, tan, gris, castor. 2.50.



B.—En peau de chèvre brune avec doublure de laine. $3.



C.—En peau de chèvre beige, tan, brun, gris, noir, doublure ouatinée, poignet de fourrure. 3.50.



D.—En suède moka, poignet de fourrure, doublure de laine. Brun, gris, castor $4.



E.—En angora fin blanc, brun, gris, fauve, chameau, noir. 4.50 et 5.50.



F.—Mitaines de cuir pour enfants. Doublure ouatinée. Pour 3 à 12 ans. .59.

Simpson, au rez-de-chaussée

QUATRIÈME SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

MONTREAL, SAMEDI 21 NOVEMBRE 1931

CERTAINS ECHEVINS EN FAVEUR DE L'ANCIEN CHEF N. LANGEVIN

On soumet le fait que M. Langevin, remplacé pour raisons de santé, est maintenant capable de reprendre la direction de la police. – Il reviendrait temporairement sans salaire. – Eloges de M. Langevin faits lors de son départ.

De toutes les rumeurs qui circulent actuellement au sujet du prochain directeur du service de la police, il en est une qui s'accrédite fortement auprès de certains échevins. Il s'agit d'une tentative pour faire nommer au poste de directeur l'ancien chef de police Hulbrit Langevin.

Interrogé au sujet de M. Langevin comme futur successeur temporaire du moins, de M. Fernand Dufresne, dont le comité exécutif vient de recommander la destitution au conseil, Son Honneur le maire Houde n'a pas voulu nier qu'il fût fortement question de M. Langevin.

Chez les échevins qui favorisent la nomination de l'ancien chef, on nous a fait remarqué que M. Langevin a été remplacé pour raisons de santé, selon un rapport de son médecin attaché au dossier soumis au mois d'avril dernier par le comité exécutif au conseil.

On nous dit maintenant que M. Langevin est revenu à la santé et qu'il accepterait peut-être, dans l'intérêt de la ville, de revenir temporairement à la direction de la police.

Les échevins qui favorisent M. Langevin vont jusqu'à dire que celui-ci serait prêt à reprendre son ancien poste sans salaire, étant donné le fait qu'il retire déjà une pension de la cité.

On fait remarquer qu'il s'agirait en conséquence d'une économie importante pour la ville qui n'obérerait pas ainsi son budget.

On fait également remarquer que les échevins de l'opposition, en s'opposant au remplacement du chef Langevin, en avril dernier, en on fait de grands éloges.

En conclusion on dit que si le comité exécutif recommandait M. Langevin comme successeur temporaire de M. Dufresne, la chose serait très bien vue par une bonne partie du conseil, au moins, et par la population en général.

On se souvient que M. Langevin a réorganisé complètement le service de la police, qu'il y a fait de nombreuses améliorations avec succès et qu'il était aimé du personnel de la police où il avait été en service pendant 26 ans.

On s'attend que le nom de M. Langevin serait mis de l'avant, même si le comité exécutif ne le recommande pas.

FETE DU VIEUX TEMPS CHEZ LES FORESTIERS

Elle aura lieu le 25, à la salle Lafontaine. — La cour Ste-Brigitte.

La Cour Sainte-Brigitte numéro 1398, de l'Ordre Indépendnat des Forestiers, organise pour le jeudi, 26 novembre, à la salle Lafontaine, rue Sherbrooke Est, une soirée du bon vieux temps qui sera suivie de danse, à l'occasion de la Sainte-Catherine. Cette soirée sera sous la présidence du confrère Henri Rochon, haut-chef de la Haute-Cour de Montréal. Le comité, sous la présidence du confrère John Flynn, chef de la Cour, n'a rien négligé pour que ses invités puissent s'amuser bien. Il y aura chant du terroir, des violoneux, des joueurs d'accordéon, des joueurs de castagnettes, des danses de tous genres, anciennes et nouvelles. De la musique sera aussi fournie par l'orchestre des Forestiers, sous la direction du confrère Avon. Le plus attrayant sera la distribution de la bonne tire Ste-Catherine.



M. HONORE EMOND, secrétaire-archiviste de la Cour Sainte-Brigitte, numéro 1938, et haut vice-chef de la Haute-Cour de Montréal.

M. JOHN FLYNN, Chef Forestier de la Cour Sainte-Brigitte, numéro 1398, et haut-organisateur de la Cour de Montréal.

Forestiers et amis sont invités de ne pas manquer cette occasion de venir s'amuser en famille, les vieux comme les jeunes: tout le monde trouvera à se réjouir.

Pour informations, on est prié de s'adresser à M. Richard Lemay, 1364 rue Sainte-Catherine Est; Téléphone CHerrier 1643.

Le miracle de Lourdes s'est renouvelé devant deux petits villageois

Si l'on en croit le témoignage de milliers de pèlerins que maintes apparitions de la Vierge ont fait accourir dans un humble petit bourg de l'Espagne. — Ce n'est pas cette fois la Vierge glorieuse mais la Mère des Douleurs, vêtue de noir, la poitrine transpercée d'un glaive, qui parle aux petits enfants. — L'Eglise n'a pas encore voulu se prononcer sur ce prodige, mais les savants admettent qu'ils sont impuissants à l'expliquer.

Dans un site sauvage, comme on en trouve beaucoup en Espagne, notamment dans les provinces basques, aux montagnes abruptes et aux riches vallées, à quelques mètres de la route de Beasain à Zumarraga, dans la Navarre, se trouve le quartier Santa Lucia, dépendant du village d'Ezquioga. C'est là que d'après la presse et la rumeur publique espagnole des faits extraordinaires se seraient déroulés ces temps derniers, qu'il nous a paru intéressant d'aller vérifier sur place.

Il s'agit, on le devine, des apparitions de la Sainte Vierge à deux enfants, Antonia Béréciartua et Andres Bénéciartua, âgés respectivement de onze et sept ans.

Des journalistes ont pu voir et interroger longuement ces deux enfants qui habitent avec leurs parents et leurs sept autres frères et soeurs. Voici les faits:

La Vierge Dolorosa

—Le 20 juin dernier, nous dit la petite Antonia, à la tombée de la nuit, je venais avec mon frère de chercher du lait dans une ferme, de l'autre côté de la montagne, parce que nous n'avons pas de lait à Sarregi — c'est le nom de leur maison — lorsque, m'étant arrêtée, je me trouvai en face d'une dame, resplendissante de lumière, vêtue de noir, la poitrine transpercée d'un glaive! Je compris qu'il s'agissait de la Vierge Dolorosa et j'en fis part à mon frère qui la vit également et nous nous mimes à réciter l'"Ave Maria". Et l'apparition se mit à sourire comme en signe de reconnaissance.

"En arrivant à la maison, je racontai à ma soeur ainée ce que j'avais vu et celle-ci courut à l'endroit indiqué, distant d'une centaine de mètres à peine et put contempler elle-même l'image de la Vierge. Le lendemain et les jours suivants il en fut de même.

Témoins dignes de foi

Dès que la nouvelle de ces faits étranges fut répandue dans la contrée les commentaires ne se firent pas attendre et les curieux affluèrent si bien que le troisième jour plus de quinze cents personnes se trouvaient rassemblées dans la vallée de Sainte-Lucie. Des témoins dignes de foi ont affirmé que par la suite plus de soixante mille personnes, croyants ou sceptiques, s'étaient rendues là. Nous n'avons pas vu une pareille foule, car le jour de notre visite une pluie diluvienne ne cessa de tomber, à partir du moment où la madone avait l'habitude de se faire voir et c'est à quelques centaines seulement que dut s'élever le nombre des pèlerins ce soir là!

Néanmoins il ne fut rien changé au cérémonial ordinaire. A la nuit tombante, tandis que de gros nuages noirs s'amoncelaient sur nos têtes lourds et menaçants, les fidèles munis de parapluies, d'imperméables ou sans rien, se pressaient autour d'une immense croix de bois que des mains pieuses avaient préalablement fleurie.

Quarante apparitions

Au premier rang se trouvaient bien entendu, les mystiques dont le nombre s'est considérablement accru depuis le début de ces extraordinaires événements. Citons notamment, en plus des deux enfants les noms suivants: Bénita Aguirre, du village de Légaspia, âgée de 8 ans, Juan Jauregui-Alzo, 9 ans; Juana Ibargueren, 18 ans, qui a eu plus de quarante apparitions; Ramona Olazaba', 16 ans, de Béizama; Francisco Goicoécha, 25 ans. Ce dernier, chauffeur au service de M. Etxezarreta, était venu un soir dans ces parages, par ordre de son maître, pour se rendre compte de la gravité des dégâts causés par la grêle sur une de ses terres. S'étant mêlé à la foule en prière, tout en causant, du reste, avec des amis de choses indifférentes, il tomba soudain évanoui. C'est le fils du maître d'école de Legorreta. Depuis ce jour il est fidèle, dit-il, aux rendez-vous de l'apparition.

Derrière ces quelques privilégiés, qui se tenaient debout ou à genoux les bras en croix, sans se soucier de la pluie se pressait la foule que déversaient sur la route, tout le long de l'Orio, les autocars venus de Santander, de Bilbao, Saint-Sébastien, Tolosa, etc...

Soudain une voix de basse forte et monotone, se fit entendre "Mater Dolorosa", "Mater purissima!". C'était un prêtre qui commençait les invocations à la Vierge.

—"Ora pro nobis", répondait le public.

Puis commença la récitation du rosaire.

Bénita Aguirri

Et la pluie tombait toujours. Tout à coup, une voix d'enfant détonna au milieu des voies de la foule. C'était celle de la petite Bénita Aguirri, dont les regards, depuis un moment, scrutaient le ciel, donnant à la fillette un air extatique qu'il est bien difficile de décrire.

—Que dit-elle? demandons-nous, ne comprenant pas le dialecte basque, à un jeune prêtre, venu comme nous, en curieux, malgré ce temps exécrable.

—Elle demande à la Vierge de se faire voir à tous comme elle la voit, nous est-il répondu.

Elle voyait, donc, ce n'est pas douteux. Il n'est pas possible, quand on a vu cet émouvant spectacle, de douter de la bonne foi de cette enfant. Et un des autres habitués voyait également, l'apparition au même moment.

Cela dura jusqu'à 11 heures de la nuit malgré le froid, malgré le vent, malgré la pluie, la boue et l'obscurité.

Fausses explications

Comme un voyageur demandait à Saint-Sébastien, au guichet d'une agence de voyages, un billet pour Ezquioga, ou, plus exactement, pour Zumarraga, gare qui dessert cette localité, l'employé lui jeta un regard de pitié et ne put s'empêcher de lui dire:

—Vous allez à Ezquioga? Vous avez tort, Monsieur. C'est une fumisterie. C'est un farceur qui a voulu mystifier les foules en projetant une image de vierge au moyen d'ondes électriques.

—Qu'à cela ne tienne, s'il en est ainsi, tout le monde verra l'apparition, répondit le voyageur.

Inutile d'insister, n'est-ce pas, sur cette explication par trop simpliste. Il ne peut être question de "projection d'image" puisque sur plusieurs milliers de personnes trois ou quatre seulement arrivent à voir



ANDRES ET ANTONIA BERECIARTUA, les deux charmants petits Espagnols qui, les premiers, ont vu la Vierge douloureuse.

Une autre explication, non moins saugrenue et dont la plupart des journaux français se sont fait l'écho, ces jours-ci, attribuait l'organisation de toute cette affaire à un ingénieux voleur à la tire. Cela résultait, disait le communiqué, d'une enquête minutieuse opérée par les autorités civiles qui auraient découvert toute une mise en scène permettant au coupable d'exercer sa honteuse industrie pendant que les fidèles entouraient la jeune fille qui prétendait voir les apparitions.

Quant aux blessures que la jeune fille portait aux deux mains, elles avaient été simplement faites, disait-on, par un instrument tranchant, le même dont se servent les pickpockets pour couper les poches de leurs victimes.

Cela est tout simplement ridicule. D'abord la fillette dont nous donnons la photographie, pas plus qu'aucun des autres visionnaires, n'a eu de plaie aux mains, ni réelle, ni simulée. Ensuite les visites à Exquioga ont considérablement diminué. Si un voleur à la tire en était l'organisateur — ce qui serait véritablement miraculeux — il aurait pratiqué son art au moment où les foules étaient les plus denses, au mois d'août, le 15, notamment, fête de l'Assomption, alors que les pèlerins, au nombre de 50,000, se pressaient sur un rayon de 4 kilomètres. Or, jusqu'à ces derniers jours, pas un portemonnaie, pas un sac à main na été subtilisé. Il y a des voleurs partout. Il y en a à Londres, il y en a eu à l'Exposition coloniale de Paris. Que penserait-on de la personne qui affirmerait que l'Exposition a été organisée par un voleur qui a su en profiter pour soustraire un portefeuille.

Faut-il donc conclure que les apparitions d'Exquioga sont véridiques et sont une manifestation surnaturelle? Nous nous en garderons bien.

Le clergé lui-même, depuis le début de ces manifestations étranges, se tient sur une prudente réserve.

Le coin des vétérans

Bonjour Camarades:—

Permettez-moi d'abord de vous dire encore une fois, que la "Patrie" publie tous les samedis pour nous ce qui se passe à la Légion Canadienne B. E. S. L., Ville-Marie, numéro 9, et que nous pouvons grâce à ce moyen, ainsi qu'à la "Patrie", vous tenir au courant des activités de votre succursale.

Ville-Marie augmente toujours, et tout va bien, le bureau est ouvert tous les jours, et rend à ses membres de très bons services.

Une délégation de Sorel, composée de MM. Lussier et Leith, est venue payer les contributions pour vingt-quatre applications, mercredi dernier, et il y en a encore à venir de là et d'ailleurs. Mais soyez toujours certains qu'il reste encore de la place pour de nouveaux membres.

Il y aura une assemblée générale bientôt, mais pour cette fois encore nous vous en ferons part par carte postale.

L'armistice, comme vous le savez, a été une bonne fête à Montréal, et je puis vous en dire autant pour Saint-Jean, car les camarades Béland, Richard, président; G. Garney, A. Dufour, E. Allard, H. Carrier, et moi-même, avons rendu visite à la Légion Canadienne de Saint-Jean, ainsi qu'aux casernes de cette ville, ou le 22ème régiment a fait son entrainement. Nous avons été reçus par le camarade Gage, vice-président provincial de la Légion, et aux casernes par le sergent-major instructeur Bourgouin, de Québec, un membre du 22ème régiment, maintenant attaché ici au district militaire numéro 4.

Les dames auxiliaires font du bon travail, et maintenant il y a un refuge pour les chômeuses. Ces dames me prient de bien vouloir faire encore appel à toutes les dames parentes de vétérans, soit membres de la Légion ou non, d'assister à leurs assemblées.

Le comité est composé de Mmes A. Mayer, présidente, Lan. 4828; G. Garney, vice-présidente; O. Pépin, secrétaire, Ch. 4082; H. Auger, trésorière. Présidente et vice-présidente honoraire, Mmes François de Martigny et Olivar Asselin. Directrices: Mmes H. Carrier, J.-A. Dussault, et H. Brown.

Une délégation de la succursale a rendu visite à notre vice-président, mercredi dernier, à l'hôpital Général, et je puis vous dire que M. Landriau est maintenant retourné chez lui et prend beaucoup de mieux.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à vous dire pour cette semaine, sauf que j'espère que vous vous tenez au courant des activités de votre Ville-Marie, par ce journal, tous les samedis.

Bonjours, chers camarades.

H. AUGER.

LE CERCLE UNIVERSITAIRE DE MONTREAL

"Pourquoi notre race n'a pas les premières places"? M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire canadienne à l'Université de Montréal, membre de la Société Royale du Canada et dont les conférences qu'il fit à Paris l'hiver dernier en Sorbonne, ont attiré de remarquables auditoires, a exposé en partie au Cercle Universitaire il y a plusieurs mois, la pauvreté de notre vie scolaire et intellectuelle, de 1760 aux débuts du XIXe siècle.

Le samedi 5 décembre prochain, à l'issue d'un dîner où il sera l'hôte d'honneur, M. l'abbé Groulx exposera d'autres causes de nos insuffisances, notamment les conditions qui orientent un trop grand nombre des nôtres vers des besognes de subalternes, sous des maîtres étrangers. Présentation par M. Augustin Frigon, président du Cercle, remerciements par M. Esdras Mainville, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, auteur d'une remarquable série d'articles parus l'an dernier en marge de la polémique sur notre enseignement.

LA CAUSE DE SAINT-HENRI EN DELIBERE

Les avocats achèvent leur argumentation au sujet de la substitution de pétitionnaires.

Le juge Patterson a pris en délibéré, hier après-midi, la motion de Me Oscar Gagnon, demandant une substitution de pétitionnaires dans la cause en contestation d'élection du comté de Saint-Henri. Me Oscar Gagnon demande, en effet, de substituer à MM. Horace Nantel et Avila Huneault, un troisième pétitionnaire, M. Treffié Duval.

La preuve s'étant terminée hier avant-midi, l'argumentation des avocats eut lieu, hier après-midi et fut relativement courte.

A l'appui de sa motion, Me Oscar Gagnon dit qu'il avait été prouvé que les pétitionnaires en cette cause avaient négligé et refusé de procéder, ce qui, vu les délais prescrits pour l'audition des causes en contestation, pourrait créer un sérieux préjudice. Il demanda au juge d'appliquer la règle 107 de la loi des élections contestées qui veut que lorsque des pétitionnaires refusent ou négligent de procéder, d'autres pétitionnaires peuvent leur être substitués sans autres formalités.

Aux arguments de Me Gagnon, Me John Ahern, avocat des pétitionnaires, et Me Jules Desmarais, avocat du défendeur dans la cause en contestation, M. Maurice Gablas, député de Saint-Henri, répliquèrent qu'il n'y avait eu aucune négligence ni retard à procéder de la part des pétitionnaires. Ils soulignèrent que pour faire une substitution de pétitionnaires en cette cause, on devrait suivre la filière ordinaire prescrite par l'article 95 et autres de la loi des élections contestées.

Avant d'argumenter, Me Gagnon voulut produire en cour une déclaration des pétitionnaires alléguant qu'ils n'avaient aucune objection à ce qu'un autre pétitionnaire leur fut substitué. Mais le juge refusa qu'une telle déclaration fut mise au dossier.

Les anciens de l'école Meilleur

Lors d'une récente réunion, les anciens de l'école Meilleur ont élu leurs officiers pour l'année 1931-32. Voici le résultat du vote: président, Napoléon Picotte, vice-président, J. H. A. Lavoie, secrétaire, Olivier Picard, trésorier, Ovila Duval, auditeur, Albert Parthenais, directeurs, Jules Pelletier, Albert Goulet, Lionel Hébert, Roger Poitras et Fernand Kingsley.

Le six décembre prochain aura lieu la fête annuelle de l'A.A.M. A cette occasion, il y aura grand'messe à 11 heures, célébrée par le révérend Père Gratton, O.M.I. M. l'abbé Ailcide Careau, ancien élève de l'institution prononcera le sermon de circonstance. A l'issue de la cérémonie religieuse un banquet sera servi et plusieurs orateurs de marque adresseront la parole. Une soirée-récréative, à huit heures, terminera agréablement cette magnifique journée.

Tous les anciens qui n'ont pu se mettre au courant des activités de leur association sont priés de communiquer avec le secrétaire, M. Olivier Picard, Académie Meilleur, 2237, rue Fullum.

Tous sont invités avec instances.

EUCHRE AU PROFIT DES PAUVRES

Un grand euchre au profit des pauvres de la paroisse Saint-Henri, est organisé pour le 1er décembre à la salle municipale de Saint-Henri.

C'est la section de cette paroisse de la Société Saint-Jean-Baptiste qui l'organise, sous la présidence de M. le curé Roux, et le patronage conjoint de MM. Paul Mercier, M.P., Maurice Gablas, M.P.P. et le docteur Z. A. Côté, échevin.

Un très grand nombre de prix sera distribué aux gagnants. Pour billets et renseignements, s'adresser à M. l'abbé Sabourin, presbytère Saint-Henri, Tél. WEstmount 0475.

CETTE ENQUETE SUR NOS CHEMINS DE FER

Elle commencera vers la mi-décembre. — Sessions principales à Montréal.

OTTAWA, 21 novembre. — La nouvelle commission d'étude des problèmes du transport commencera probablement à siéger vers la mi-décembre. La date de la première séance dépendra de l'arrivée au Canada de lord Ashfield. Dans l'intervalle, les sept membres de la commission examineront personnellement la question ferroviaire avant leur réunion.

Il est probable que la commission siégera dans un aussi grand nombre de villes que possible. Les principales sessions auront probablement lieu à Ottawa ou à Montréal. Un rapport préliminaire sera vraisemblablement déposé au parlement dès la prochaine session.

L'AVENIR

Considérant que le réseau national accuse des déficits et les revenus du Pacifique Canadien, une diminution, l'enquête portera sur toute la question du transport au Canada, mais tout spécialement sur les chemins de fer, la navigation et les moyens de communication. Les commissaires étudieront la situation en vue du présent et de l'avenir.

L'Est, l'Ouest et le Centre du Canada sont représentés par les cinq Canadiens nommés à la commission. Les chefs de deux grands réseaux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis compléteront le personnel.

LES MEMBRES

L'honorable M. Lyman P. Duff, juge de la Cour Suprême du Canada, présidera la commission. Les autres membres sont: Lord Ashfield, Londres, Angleterre; Sir Joseph Flavelle, Toronto; M. Beaudry-Leman, Montréal; M. L.-F. Loree, New-York; le docteur Walter C. Murray, de l'Université de la Saskatchewan, et le docteur J. C. Webster, de Shediac, Nouveau-Brunswick.

La nouvelle officielle a été publiée hier après-midi par Sir George Perley, premier ministre suppléant, et l'honorable M. Robert J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux.

LE ROI ACCEPTE CE PATRONAGE

OTTAWA, 21—Sa Majesté le Roi a accepté d'être patron du Collège Royal des Chirurgiens et Médecins du Canada. C'est ce qu'on a annoncé lorsque 150 membres de ce collège, réunis ici pour leur premier congrès annuel.

M. Frederick N. G. Starr, de Toronto, a été élu président. Les autres officiers sont le docteur W. T. Connell, de Kingston, le docteur J. C. Dagneau, de Québec et le docteur T. C. Routley, de Toronto.

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, ont reçu les visiteurs à l'hôtel du gouvernement.

CHAMPIONNAT A UN EXPOSANT DE QUEBEC

A la foire d'hiver de Toronto. — M. A. Charpentier, de Clairvaux.

TORONTO, 21. — La surprise de la journée au concours des graines de semence à la Foire d'hiver, hier, a été l'attribution du championnat du blé à Ontario. Voici les championnats distribués hier:

Blé: Douglas Hart, Woodstock, Ont., Junior No 6.

Orge: Albert Robbins, Laura, Sask., C.A.C. No 21.

Avoine: Erick Anderson, Wembley, Alberta, Victory.

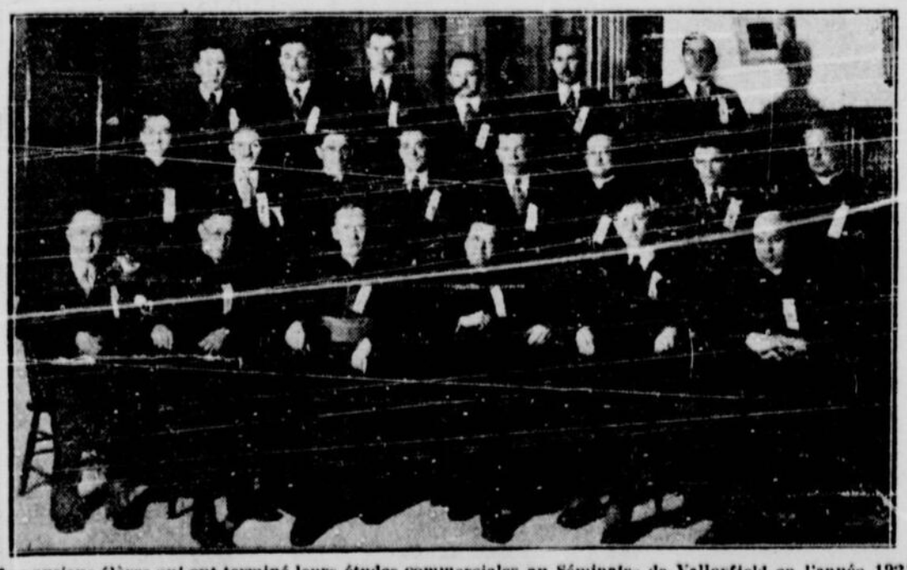
Seigle: Albert Robbins, Laura, Sask., seigle d'automne Dakota.

Pois: Alectance Charpentier, Clairvaux, Qué.

Fèves: J. F. Bradley, High Bluff, Manitoba.

WASHINGTON, 21. — Le sénateur républicain Bingham, du Connecticut, va demander au Congrès la tenue d'un plébiscite sur la prohibition.

ANCIENS A LEUR "ALMA MATER"



Les anciens élèves qui ont terminé leurs études commerciales au Séminaire de Valleyfield en l'année 1921 se réunissaient récemment à leur "Alma Mater" pour prendre part au conventum de 10e année. Un magnifique banquet a été servi aux anciens et le soir, une intéressante fête récréative a été offerte aux anciens dans la salle académique du séminaire, sous la présidence de M. l'abbé H. Julien, supérieur de cette importante institution. Dans la photo ci-dessus, nous remarquons: de gauche à droite: première rangée: MM. R. Dumesnil, organisateur; l'abbé J. Leduc, ancien professeur; le chanoine J. E. Aubin, assistant-supérieur du séminaire; H. Julien, supérieur; E. Primeau, président des anciens; l'abbé A. Paiement, ancien professeur. Deuxième rangée: l'abbé L. Déguire, ancien professeur; S. Demers, l'abbé Sauvé, A. Tessier, E. Léger, l'abbé D. Crête, vicaire et ancien professeur; J. Chatigny et l'abbé G. Lévreillé, ancien professeur. Troisième rangée: L. Chénier, N. Brossoit, A. Poliquin, L. Leroux, F. Lalonde et P. Laberge.

CHIFFRE D'AFFAIRES

(Suite de la page 9.)

cerie au Canada, représente un avoir de plus de $2,000,000,000 et un total d'assurances en vigueur de plus de $10,000,000,000. Il y a dix ans, le montant d'assurance-vie par famille était en moyenne de $1,750. Il est aujourd'hui de $3,500.

Le ministre du commerce, l'honorable H.-H. Stevens, a prononcé un discours optimiste.

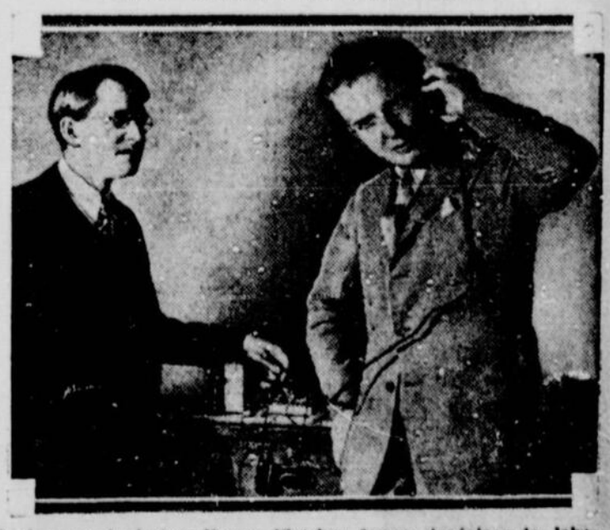
"L'on comprendra, dit-il, que si le monde a traversé une période de difficultés et de souffrances, nous, au Canada, pouvons du moins dire: "Ça pourrait être bien pire".

Les revenus ordinaires du gouvernement fédéral ont été plus élevés en octobre 1931 qu'en octobre 1930 par près de $750,000. L'augmentation du rendement de la taxe d'accise, de l'impôt sur le revenu et des revenus des postes a plus que compensé pour la baisse des revenus des douanes et des droits d'accise. Le total des revenus ordinaires pour les sept premiers mois du présent exercice a dépassé le total des dépenses ordinaires par près de $1,000,000. Le total général des revenus de toutes sources pour la même période n'est inférieur que de $12,696,000 au grand total des dépenses à toutes fins.

La production de l'or pendant les neuf premiers mois de l'exercice a été en excédent de plus de $9,600,000 sur celle de la période correspondante du précédent exercice. Le Canada va produire en 1931 plus de $55,0000,000 d'or et sera d'emblée le deuxième producteur d'or au monde.

Au cours des quatre mois terminés le 31 septembre, la balance défavorable du commerce a été changée en une balance favorable de quelques douze millions de dollars. La hausse récente de notre principal produit d'exportation va probablement améliorer de façon sensible cet état financier.

DEUX CELEBRITES A LA RADIO



Pendant que le docteur Harvey Fletcher, fameux ingénieur des laboratoires Bell, fait une démonstration, Leopold Stokowski examine les appareils pour expériences d'émission dans le laboratoire Bell de New-York. Le fameux chef d'orchestre de l'orchestre Philharmonique de Philadelphie est aussi bien connu dans les cercles d'ingénieurs que Fletcher lui-même, venant d'obtenir la médaille Columbia pour contribution distinguée à la radio à la suite de ses améliorations techniques, dont on se servira durant l'émission de la saison le 21 novembre. Stokowski, qui irradie une histoire de la musique en sept concerts complets, a étudié le génie à Oxford avant de devenir musicien.

Canadien vs Boston ici ce soir — Rangers vs Toronto

Ce que nous en pensons

Par Laurent

L'accusation, portée par le doyen Gauss, du collège Princeton contre les athlètes stipendiés dans les collèges américains, ne doit surprendre personne. Il y a déjà quelque temps une semblable accusation était proférée contre certains joueurs de football semi-professionnels, alors qu'ils étaient censés être amateurs dans toute l'acception du mot. Il est évident que le chat devait sortir du sac un jour ou l'autre, car, aujourd'hui, on ne croit guère plus à la légende que l'amateurisme puisse être autre chose qu'un mot. On le trouve encore plus ou moins pollué dans certaines organisations, où le contrôle et la discipine sont rigoureusement appliqués, mais, il n'est guère de catégorie sportive où il a reçu de tels coups qu'il n'en reviendra sûrement pas. Les dénonciations du sieur Gauss ne font que lever le voile sur le mal, qui existe à l'état latent depuis longtemps, et que ce soit par moyens détournés ou par expédients crus le vil métal se passe de main en main pour aller payer l'athlète de ses services.

Il est évident que l'Amérique, avec son système d'entrainement intensif, force en quelque sorte ses athlètes à se procurer des moyens de subsister qu'ils ne peuvent trouver partout. Comment veut-on qu'un joueur de football, par exemple, dont les devoirs l'appellent sur le gridiron une couple de fois par jour pour les pratiques des signaux ou autres, et qui doit se coucher à bonne heure, suivre un régime alimentaire convenable, et s'assujettir à plusieurs autres exigences, comment veut-on que ce joueur, s'il n'est pas remunéré d'une façon ou d'une autre par le club ou le collège, qui l'emploient, tienne à risquer de se rompre les os en jouant ou à tout simplement crever de faim! Soyons pour le moins logiques et reconnaissons que l'amateurisme n'est qu'une farce, comme nous l'avons souvent dit. La France n'a-t-elle pas lancé le cri d'alarme immédiatement après la dernière Olympiade en reprochant à l'Amérique son entrainement tellement outrancier qu'il est devenu véritablement professionnel. C'est le moyen de détruire la concurrence et de rester seule maitresse dans le champ de l'athlétisme, disent alors plusieurs voix du sport français les plus autorisées, en taxant l'Amérique de lèse-amateurisme. On constatera que ce reproche n'avait rien d'immérité, il y a quatre ans, et qu'il pourra bien de nouveau être proféré à l'adresse de nos voisins, accapareurs par excellence dans tous les domaines.

Sérieux est le mouvement, qui se dessine actuellement dans le sein du baseball pour réduire les salaires des joueurs. L'Association Américaine a pris l'initiative et tout porte à croire qu'elle trouvera d'autres circuits pour l'imiter. A sa réunion annuelle de Chicago, cette semaine, l'organisation du président Hickey a décidé d'adopter un minimum de paie n'excédant pas $600 par mois. C'est nous le présumons, une baisse considérable, puisque certains joueurs de cette ligue devaient toucher des salaires bien supérieurs à $3,000 par saison, qu'ils auront maintenant, à moins de battre en retraite. Outre que cette décision permettra d'équilibrer le budget de certains clubs déficitaires, elle rendra service aux ligues majeures, assez fréquemment confrontées par la perspective de joueurs récalcitrants à signer leurs contrats. A l'avenir, ces "hold outs" ne pourront se réfugier dans des organisations de moindre importance chez des clubs empressés à les acheter des grandes ligues et à leur donner pratiquement les salaires que ces dernières leur payaient. Le décret de l'association Américaine aura donc un résultat doublement positif, et elle stimulera, en outre, l'ambition de ses joueurs, qui en s'efforçant de graduer, trouveront chez les circuits majeurs des émoluments plus considérables. Il est à présumer que la ligue Internationale et la ligue de la Côte du Pacifique, soeurs de l'Association Américaine, emboiteront le pas derrière cette dernière et adopteront le même maximum de salaire mensuel.

Après dix jours d'opérations, la National Hockey League est en pleine effervescence. Certains clubs, qui avaient débuté en lions, ont dû retraiter dans les parties subséquentes et d'autres, qui avaient inauguré leur saison par un revers, se sont affirmés dans la suite. Les clubs locaux, par exemple, présentent une dissemblance parfaite. Le Montréal, ouvrit sa campagne victorieusement contre le Boston, pendant que le Canadien subit l'amertume d'une défaite aux mains du club Rangers de New-York. Depuis, les Maroons ont été défaits aux mains des clubs Canadien et Détroit, et le Canadien a annulé avec les Leafs de Toronto et a battu le Montréal, pendant qu'il s'apprête à faire subir un sort identique aux Bruins, ce soir. Les Rangers victorieux pour leurs débuts furent ensuite battus par les Falcons, mais ils se sont repris sur les Américains et le Boston, battant les Bruins pour la première fois en trois ans. Le seul club, qui n'a pas encore trouvé moyen de remporter une victoire est précisément celui, que la majorité des experts regardaient comme un des plus sûrs aspirants au championnat, le club Toronto. Battus par les Black Hawks, dans la première partie, les Leafs ont annulé ensuite avec le Canadien et le Chicago, et ils occupent le bas de l'échelle de leur section avec les Maroons. Dans la section Américaine, les Bruins sont au même rang, avec une seule victoire et deux défaites. Décidément, la lutte prend une tournure inattendue et va continuer de se dérouler au milieu de situations amusantes pour les amateurs de conjectures et de prophéties.

LE BOSTON SERA L'HOTE DU CANADIEN AU FORUM CE SOIR

Les Champions du Monde rencontreront les Bruins pour la première fois de la saison. – Rangers vs Toronto. – Demain soir: Montréal à Chicago et Détroit vs Américains.

S'acheminant vers un troisième championnat du monde, le Canadien recevra ce soir la visite des Bruins de Boston sur la glace du Forum. Il est patent que cette partie ménage des émotions à onze ou douze mille partisans de l'équipe Bleu Blanc Rouge. Le club d'Arthur Ross, actuellement au dernier rang de la section Américaine, n'est pas pour laisser la guigne s'acharner à lui sans essayer de la secouer et de l'éloigner. Mais les perspectives ne sont guère encourageantes pour les Bruins. Ce soir, ils rencontrent le Canadien, apparemment à son meilleur, et, mardi prochain, ils recevront le même club à Boston, pendant que, jeudi prochain, le Chicago sera leur hôte et que samedi les Bostonais paieront leur première visite aux Leafs, dans la Ville-Reine. On le voit, la cédule est dure pour notre ami Ross et ses protégés d'ici une huitaine et si les Bruins veulent se relever un tantinet, il leur faudra gagner la majorité de ces dures parties.

A tout événement, le Canadien se prépare à vaincre la horde des Bruins, ce soir, et Cecil Hart a confiance qu'il y parviendra. Naturellement, la tâche sera ardue, voire pénible, mais le club local est bien conditionné et, avec le rétablissement presque complet de Johnny Gagnon et de Georges Mantha, la victoire devrait couronner ses efforts, ce soir.

L'autre partie de la soirée sera disputée à Toronto, où les Rangers rencontreront les Leafs. Ce sera une autre dure lutte car les Leafs feront face aux leaders de la section Américaine, qui n'ont subi qu'une défaite depuis le commencement de leur campagne.

LES PARTIES DE DIMANCHE SOIR

Demain soir, la ligue Nationale présentera deux parties sur les patinoires américaines. Les Falcons de Détroit rencontreront l'Américain à Madison Square Garden, et le Montréal sera l'hôte des Black Hawks au stade de Chicago. Le pronostic est assez difficile à risquer sur l'issue de ces deux parties. Mais il ne paraît pas illogique de prévoir une victoire pour les Falcons et un succès pour les Hawks.

LE CANADIEN RECEVRA TORONTO, JEUDI

En revisant la cédule, nous avons constaté que jeudi prochain, le 26, le Canadien recevra le Toronto au Forum. Nos lecteurs voudront bien en prendre note et compter sur trois séances professionnelles au Forum, la semaine prochaine, au lieu de deux.

QUELQUES ETOILES DU CLUB DE HOCKEY MARLBORO



Bien que les Dukes n'aient pas débuté victorieusement contre les fameux "Nationals", dans leur campagne de la O.H.A. sénior, perdant par 3 à 2, ils entendent bien lutter vaillamment pour rattraper le terrain perdu et remporter le championnat. Dans le groupe ci-dessus, on voit: No 1—Freddy Robertson, joueur de défense; No 2—George Ewens, l'an dernier avec Woodstock; No 3—Max Hackett, le diminutif mais redoutable allier de droite; No 4—Claude Harris, brillant gardien de buts; No 5—"Red" Doran, joueur de défense efficace.

JIMMY HEFFERNAN ET EDDIE DUCLOS ARBITRERONT DEMAIN

Alcide Gagnon, président de la ligue de hockey Mont-Royal, vient d'appointer Jimmy Heffernan et Eddie Duclos pour diriger le programme de demain après-midi, à l'aréna Mont-Royal. Ces deux officiers possèdent beaucoup d'expérience et ils devraient donner satisfaction à tous les clubs et aux spectateurs. Le programme de demain est très important puisqu'il aligne des clubs qui sont dans la grande nécessité de vaincre. Voici le programme:

2.15—St-Michel vs Champêtre.
3.45—Lafontaine vs Verdun.

Arbitres: Léo Heffernan et Eddie Duclos.

Chronométreurs: Oswald O'Neil et Eddie Sinclair.

Juges des buts: Daddy Guérin et Georges Bonnemer.

St-Michel n'a qu'un point pour devenir l'égal ou pour passer en avant du fameux St-François-Xavier. Champêtre sera dirigé par l'intrépide Bill Brosseau, demain. Bill aura probablement Freeman Jack et Donnelly sur son alignement. Il sait ce que veut dire une victoire pour son club. Les joueurs du Champêtre vont jouer comme des désespérés car ils sont au pied du mur pour de bon. Champêtre a perdu ses trois premières parties, l'hiver dernier et se classa quand même dans le détail.

La partie Verdun-Lafontaine sera la partie de résistance du programme. Verdun a renforcé ses cadres par l'addition de Cammy Seale. Que feront les acoreurs du Lafontaine contre le brillant Tobie Raymond? Venez les voir lancer en vain contre ce jeune Vésina en herbe.

Voici une liste d meilleurs acoreurs de la ligue:

Gaudette, S. F. X.	2	0	2
Galbraith, S. M.	2	0	2
R. Lapointe, Laf.	1	1	2
Grant,	1	1	2
Thompson	1	1	2

Les clubs s'aligneront comme suit:

St-Michel	VS	Champêtre
Rowen	buts	L'Archevêque
Magnan	défense	Ledue
Carter	défense	Donnelly
Wheeler	centre	Hill
Galbraith,	aile g.	Waite
Tobin	aile d.	Murray
Demaine	subs.	Jack
Lee		Perreault
Mullins		Dupuis
Grossman		Octeau
		Beauchamp
		R. Ledue

Lafontaine	VS	Verdun
Boulanger	buts	Raymond
Arvand	défense	Bennett
Shearer	défense	Seale
Grant	centre	J. Kelly
Thompson	aile d.	S. Kelly
St-Jean	aile g.	Gravel
Lapointe	subs.	Dagenais
Valois		N Reeves
P. Gaudette		Pilon
Thibault		Bélanger
Charlebois		

FETE REUSSIE AU MOLIERE

La fête aux huitres, samedi dernier, sous les auspices de la direction du Molière a été des mieux réussies et une foule nombreuse de membres et d'amis se pressaient dans les salles du club.

Les promoteurs Blais et L. Coudry, ont droit d'être contents et ont été félicités par le président pour le beau résultat obtenu. Tout s'est bien passé comme c'est d'ailleurs l'habitude aux soirées organisées par le club Molière.

L'organisation se composait comme suit: Président: Eug. Duplessis; réception, Léon Benoit; promoteurs et encanteurs: J. A. Blais et Léo Coudry; amusements: Art. Duplessis et P. King; souvenirs: Paul Duplessis; service: F. obitaille, Geo. Dupré, E. Comtois, W. Dupré, et H. Gratton.

CONCOURS

Coincidant avec la fête de la Ste-Catherine, se fera l'ouverture de deux nouveaux concours de Crapaud et de sac de sable, le mercredi, 25 novembre. Tous les membres devraient être à la salle, afin de permettre à la direction de former une douzaine d'équipes pour ces concours.

Un concours de pool commencera le 23 courant et tous les joueurs en seront, puisque les quatre classes, A., B., C., D. en feront partie.

LES CARTES

Le concours du jeu de cartes mensuel organisé au Molière, pour la période 1-15 Novembre, a donné le résultat suivant:

1—J. A. Blais	635	points
2—J. Marchand	633	points
4—E. Comtois	564	points
5—L. Benoit	500	points

Ont aussi pris part à ce concours: MM. P. King, W. Dupré, H. Gratton, M. Poudret, Eug. Duplessis, D. Dupré, Geo. Pepin, L. Coudry, A. Beauparlant, Geo. Dupré et A. Pelletier.

RECRUTEMENT

A la demande des membres actifs, la direction du Molière de décidé de continuer le mouvement de recrutement jusqu'au mois de décembre. Tous ceux qui désireraient des renseignements, n'ont qu'à s'adresser à 1802 Rivard.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
BOSTON
vs
CANADIENS
Places debout. . . $1.00 et $1.25
Entrée générale. 50
Taxe comprise

DENTISTE
Travaux dentaires méthodes modernes. Dentiers de toutes sortes à portée de toutes les bourses.
Dr. I. E. CHALIFOUX
789 rue VINET. Tél. WI. 8670
coin St-Jacques
Edifice Banque d'Epargne

FOREST FRERES EN DEUXIEME POSITION

Les amateurs qui attendaient avec anxiété la joute entre le club Cabana et le club Forest Frères ont été témoins d'une joute très intéressante et qui a été suivie avec intérêt par un grand nombre de quilleurs et d'amateurs.

Un des joueurs réguliers du club Forest Frères s'étant blessé à un doigt, la capitaine Dion a eu la main heureuse en obtenant les services d'un jeune quilleur, Simon St-Jean, qui s'est révélé un quilleur de tout premier ordre.

Le club Café Saint-Jacques ayant remporté deux parties sur le club Château, la position des équipe reste la même, le club Forest Frères étant encore une partie en arrière.

Mardi prochain, le Forest Frères se rendra au Château rencontrer le club Cescent et il espère bien remporter une victoire et reprendre la tête de la ligue, position qu'il a détenu depuis le commencement de la ligue jusqu'à la semaine dernière.

Cabana

Sourdif	159	169	199	527
Castonguay	190	172	182	544
Gauvin	173	204	203	580
Audy	173	175	185	533
Cabana	147	241	183	571
Total	842	961	952	2755

Forest Frères

Dion	191	191	193	575
Crête	170	190	192	552
St-Jean	181	196	191	568
Boyer	189	226	176	591
Talbot	185	184	175	544
Total	916	987	927	2830

LE CLUB PINET & JARRY

Vendredi dernier avait lieu, à la résidence de M. Albert Gagné, la deuxième assemblée du club de gouret Pinet et Jarry. Cette assemblée fut un vrai succès et du train dont vont les choses, il se peut fort bien que l'équipe Pinet et Jarry, dont le dévoué président et organisateur Léopold Lescarbeau ne marchande pas ses fatigues et sacrifie tous ses instants depuis quelques semaines à la préparation, soit l'une des plus puissantes qui fassent partie de l'Association Sportive du Parc Jarry.

Le gérant J. A. Poirier a su trouver plusieurs étoiles, des hommes qui feront fureur dans la catégorie senior et il peut dire à l'avance que le club de gouret de la maison Pinet et Jarry aura une des plus fortes lignes d'attaque.

A cette assemblée, MM. Gérard Riendeau a été nommé chronométreur, Fernand Dubé, entraineur et Léopold Lescarbeau aura la charge de publiciste et marqueur.

La direction du Pinet et Jarry remercie sincèrement MM. Lucien Cholette, conseiller de l'Association Sportive du Parc Jarry, et Louis Lavoie, sous-gérant du Club Black Cat, qui ont bien voulu honorer de leur présence, cette assemblée.

Informations, J. A. Poirier, gérant, 7775 rue Boyer, CAl. 52723.

Sport au Club Ouvrier S.-Jean

Un grand concours a eu lieu, ces jours derniers, au club Ouvrier St-Jean, et M. R. Langlois est sorti vainqueur du concours par une majorité de 3250 sur son plus proche adversaire. Les deux premiers du concours joueront dimanche, le 22, contre deux joueurs du Canadien Ste-Cunégonde, à 1 heure 30.

M. R. Langlois 49350
M. Taillon 46130

Informations, s'adresser, le jour, à M. R. Langlois, ou le soir à M. W. Ducap, salle du Club Ouvrier, 6507 St-Dominique.

CARUFEL SE BATTRA LE 30 EN FINALE

C'est à l'Assistance Publique et non au Marché St-Jacques, comme on l'annonça en certains milieux, qu'aura lieu la séance de boxe du promoteur Racicot.

La belle tenue d'Edmond Ouellette, lors de la dernière séance du promoteur Racicot, lui permettra de se signaler de nouveau au prochain programme. Son adversaire sera le batailleur bien connu, Henri Legros. Ce dernier, ayant défait à son tour Red Dorval Laniel, est des mieux qualifiés pour affronter les poings du redoutable Ouellette dans la semi-finale. Ce combat suscite beaucoup d'intérêt vu la rivalité qui existe entre ces deux boxeurs. Ouellette, qui possède un terrible coup de poing des deux mains, essaiera de l'emporter par une mise hors de combat, car une victoire pour lui le placerait parmi les meilleurs poids-légers actuels. D'un autre côté, il aura à se dépenser à l'extrême, car Legros est loin d'être un amateur dans l'arène, c'est un autre qui fonce continuellement et ses coups sont dangereux. Etant solidement bâti et très courageux, il saura faire la vie dure au protégé d'Adélard Pigeon.

Comme on peut le voir, le promoteur Racicot met en présence 2 superbes athlètes qui sauront fournir ce que les fervents désirent voir: "de l'action en masse". Ouellette ne connait pas ce que c'est de reculer tant même qu'il se sentirait chauffer. Qui ne se rappelle les brillantes batailles qu'il a livrées à Joe Bélair, lors des séances du promoteur Moore, au Stade? Il a su donner satisfaction et prouver ses qualités comme un dangereux adversaire. Et cette année, il est des plus confiants dans la classe des 135 lbs.

Le promoteur Racicot croit pouvoir faire connaître dans les journaux de lundi, l'adversaire de Carufel, pour le combat principal de la soirée.

Le hockey dans Sherbrooke

SHERBROOKE, 21. — La ligue Intermédiaire de hockey de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, se composera de quatre clubs, cet hiver. M. Nelson Chartier a été réélu président du circuit, et les délégués à l'assemblée ont accepté unanimement l'admission d'un quatrième club, le Sherbrooke Est. Il est probable que l'ouverture de la saison se fera vers le 27 décembre, et on aura peut-être recours à une cédule double. Les clubs sont les suivants: Saint-François, Canadien, Bishop's College et Sherbrooke Est.

4 LUTTES, LUNDI, AU CERCLE OUTREMONT

Lundi soir aura lieu au Cercle Outremont une autre soirée de lutte qui promet d'être très intéressante. Albert Beaucaire qui il y a 2 ans a remporté le championnat des poids-moyens en triomphant de tous ses adversaires reviendra au Cercle Outremont avec un record encore intact. Eddie Marquette son adversaire est aussi un lutteur qui n'a que des victoires à son crédit et mercredi dernier au Gymnase Beauchesne, Beaucaire et Marquette ont fait match nul de 1 heure 45 minutes. Inutile de dire que cette rencontre fut passionnante au plus haut degré. Les deux hommes ayant pris chacun une chute recommencèrent la lutte avec la fougue et la détermination que vous leur connaissez et ils continuèrent comme cela jusqu'à minuit, alors que l'arbitre arrêta la rencontre, les règlements défendent de lutte après minuit. Cette rencontre d'après les spectateurs, fut la plus contestée qu'on ait eue à Montréal depuis très longtemps. Comme on peut le constater les promoteurs du Cercle Outremont ont réussi, un tour de force en organisant cette rencontre que plusieurs promoteurs avaient essayé d'avoir et ce, en offrant des bourses assez élevées. Espérons que le public saura reconnaître les efforts des organisateurs et qu'ils se rendront en foule pour être témoins d'une rencontre qui s'annonce comme devant être la plus mémorable à Montréal.

Ted Bell que les amateurs reconnaissent comme l'un des plus agiles lutteurs de sa classe fera face à Willie Bourque. Ce dernier possède toutes les qualités requises pour forcer Bell à se défendre à la limite. En plus de ces deux rencontres qui valent à elles seules le prix d'admission, il y aura deux autres rencontres qui ne céderont en rien aux deux ci-haut mentionnées. Malgré les bourses élevées offertes aux lutteurs les organisateurs ont décidé de ne pas augmenter les prix et les dames accompagnées seront admises que pour le prix de la taxe.

René Angrignon qui a toujours donné satisfaction aux lutteurs a été accepté par Beaucaire et Marquette pour arbitrer leur rencontre.

LIGUE COMMERCIALE

Les directeurs de la ligue Commerciale ont fait un pas de plus cette année pour assurer davantage la sécurité des joueurs de leur circuit, et prévenir les conséquences parfois graves d'accidents déjà assez malheureux en soi.

Le docteur André Lafleur, chef-interne de l'hôpital St-Luc, a accepté l'offre de veiller sur les joueurs de la Ligue et de prodiguer ses soins le cas échéant.

Le public en général, de même que les joueurs ne peuvent que féliciter la Ligue pour ce beau geste qu'elle vient d'accomplir pour assurer autant que possible le succès complet pour la saison 1931-1932.

Les six équipes qui en viendront aux prises mercredi soir prochain, le 25, à l'Arena Mont-Royal, ont terminé leurs pratiques; les joueurs n'endosseront leur uniforme probablement qu'une fois de plus avant l'ouverture officielle, et ce sera pour donner un dernier fini à leur entrainement qui dure depuis quelques semaines.

A date, quelque 25 membres des ligues majeures à Montréal, tant de la ligue sénior, de la ligue Mont-Royal que celle des Chemins de Fer et Téléphone, ont signé des contrats avec les clubs de la ligue Commerciale pour toute la saison. Entre autres, joueront pour "The Great A & P. Tea Co", Cammy Seale et Smith (St-Michaels), Gordon Reynold et Stroggie (autrefois du Tacoma). Omer DeSerres alignera le populaire Pean Bennett (Verdun), Sullivan, Gagné, Lanthier (U. de M.). Le Forest Frère: A. Raymond, (U. de M.), Paul Dagenais (Verdun), Cornellier, Lamoureux (St-Jean).

LES DEUX VIEUX RIVAUX MYSTERIEUX

M. Tartre, gérant de la "Laiterie du Mile-End" a découvert une couple d'as du hockey qui sont en même temps de fameux joueurs de rugby; de plus porteront ses couleurs, Paul Bisaillon, Roland Pilon, Aurèle Dagenais, et Payer.

M. Fernand Jarry, gérant de "Jarry & Frère" assure que son équipe en est une de champions et réservant des surprises, ne dévoile que le nom de Tobie Raymond, gardien des buts du C. P. Verdun.

La maison "Crane" qui faillit remporter le championnat l'an dernier, ne veut rien divulguer, à part de Galbraith et Demaine (St-Michaels) et est convaincu de ne pas manquer son coup cette année.

DONAT PLOURDE PREPARE CE CHAMPIONNAT

Donat Plourde qui donnera lundi soir ses luttes à sa salle, 2045 Plessis, coin Ontario, nous annonce son intention de faire disputer le championnat du monde de la lutte poids léger à Montréal au printemps prochain.

Le Champion Mondial Eugène Tremblay accepterait de rencontrer la plus grande vedette que pourrait produire Plourde et ce dernier se dit assuré que si cette rencontre avait lieu à Montréal elle attirerait autant de monde qu'elle eut de spectateurs, il y a 25 ans, alors que Tremblay battit le champion Georges Bothner.

Chose certaine, c'est qu'en ce moment, il se fait du mouvement pour en arriver à un tel résultat, et la preuve en est dans ceci c'est que tous les lutteurs poids légers, susceptibles d'avoir des intentions à la couronne de Tremblay, viennent de signer pour Plourde pour une période de six mois et que par conséquent il peut être assuré du concours des meilleurs lutteurs de l'époque pour développer cette venue du printemps prochain.

Afin de prouver ses avancés, Plourde nous donnera dès lundi soir le plus fort programme jamais encore offert dans la métropole avec des poids légers. Le programme de lundi soir, qui est composé de Fred Lebel, J. Bélanger, Henri Tessier, Sam Chuck, Ted Bell Ben Davis, Young Sunnenberg, Marinus, est la preuve du bon vouloir de Donat Plourde qui s'est toujours dévoué pour le sport depuis vingt-cinq ans.

Trois-Rivières à Montréal dimanche contre Forest Frères

Dimanche après-midi, le club Forest Frères recevra la visite du fameux club de quilles Trois-Rivières, à l'Académie St-Hubert, 6908 St-Hubert.

Les amateurs de quilles qui ont entendu parler depuis quelque temps des prouesses de Gauthier, des Trois-Rivières, qui détient actuellement une moyenne de 205 pour 27 parties, et qui a obtenu le record provincial de 739 dans une joute contre Grand'Mère récemment, seront certainement intéressés à voir ce quilleur à l'oeuvre.

Les amateurs sont donc invités à se rendre en foule s'ils désirent assister, à l'académie St-Hubert, 6908 rue St-Hubert.

Vous PRÉFÉREREZ cette saveur Importée!

Il y a toute la différence du monde entre le Gin de Kuyper importé et les autres qui ont tenté d'imiter sa qualité et sa saveur hollandaises antiques célèbres.



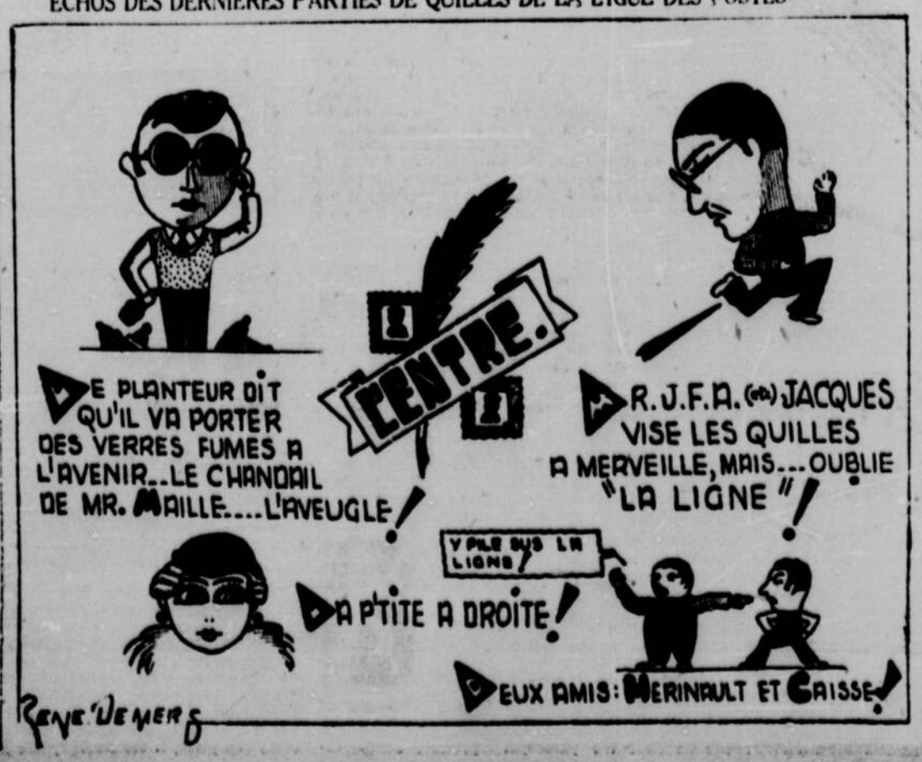
BOUTEILLE DE 10 ONCES
$1.15
AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE
26 ONCES $2.70
40 ONCES $4.00

GIN de KUYPER

Il n'accepte pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON Distillateurs,
Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande

ECHOS DES DERNIERES PARTIES DE QUILLES DE LA LIGUE DES POSTES



Fumez une cigarette fraîche

POUR OUVRIR LE PAQUET
Pour enlever l'enveloppe de Cellophane, simplement décollez avec le pouce et l'index, le bout qui dépasse.



20 pour 25c

British Consols
FAITES FRAICHES—GARDÉES FRAICHES
Positivement Protegées
CACHETÉES AU CELLOPHANE ISOLATEUR

Grande séance de boxe de charité à Montréal avant Noël

ARMAND VINCENT DONNERAIT UNE SEANCE DE BOXE POUR LES INDIGENTS AVANT NOEL

Le promoteur local amènerait pour la circonstance le champion du monde Brouillard. – Une recette de $25,000?

Il paraissait ce matin fort possible que Montréal soit avant Noël le théâtre d'une séance de boxe extraordinaire afin de créer un fonds de Noël au profit des sans-travail. Armand Vincent, le promoteur de boxe le plus en vue de Montréal, a la chose en mains, et est maintenant en position d'amener Lou Brouillard le Canadien-Français qui vient de remporter le championnat du monde mi-moyen pour lui faire rencontrer un boxeur qui sera choisi parmi, Tommy Freeman, Billy Townsend, Jackie Phillips, le champion mi-moyen canadien, Billy Peroile, King Tut ou tout autre adversaire de marque.

L'intention du promoteur Vincent est d'organiser ce combat au Forum, à peu près une semaine avant Noël, de la même façon que sont organisés les rencontres de boxe et de lutte qui ont été organisé sur une grande échelle dans les rond, à patiner à Boston, Toronto et Ottawa. Dans ces endroits, la glace est recouverte d'une toile épaisse, et le plancher et les sièges sont ensuite installés, ne causant presqu'aucun dommage à la glace et rien qui ne puisse être remédié rapidement avec les machineries modernes dont on se sert actuellement. Boston a attiré des recettes de $23,000 cette semaine avec une séance semblable, n'ayant aucun champion au programme, et les autres villes font aussi beaucoup en séances de boxe et de lutte au profit de la charité, et il n'y a aucune raison pour que Montréal traine en arrière.

Le promoteur Vincent croit que des recettes de près de $25,000 seraient réalisées avec cette rencontre, les loges étant vendues à l'encan aux amateurs de sports qui sont fortunés, et avec l'aide des institutions de charité pour la vente des billets, il serait possible de réaliser une somme de près de $10,000 pour les nécessiteux.

ECHOS DES DERNIERES PARTIES DE QUILLES DE LA LIGUE DES POSTES



LE HOCKEY, NOTRE JEU NATIONAL

Nous recevons ce qui suit:

Il est généralement admis que la plupart des pays ont leur jeu national.

Les Etats-Unis ont leur baseball; l'Angleterre a son cricket et la Grande-Bretagne son "soccer". Le Canada a son hockey, le plus intéressant de tous les sports. On a surnommé, à juste titre, le hockey le jeu le plus rapide du monde. Une endurance extraordinaire, une rapidité déconcertante, un bon jugement et une grande habileté sont les conditions essentielles du hockey. Dans ce jeu la rapidité et l'habileté prédominent encore la force brutale, comme le fait a été amplement prouvé au cours des dernières séries mondiales, lorsque l'élimination mettait en présence deux équipes qui ne comptent uniquement que sur leur rapidité étonnante et leur adresse pour arriver à leurs fins. La rapidité a été couronnée la reine du hockey lorsque les rapides porte-couleurs du Tricolore remportèrent, la saison dernière, pour la seconde année consécutive, la coupe Stanley, emblème du championnat mondial au jeu de gouret. Toujours, le hockey a été de tous les sports, le plus sensationnel. Aucun jeu n'a atteint une si grande popularité que celle acquise par le hockey, en un si petit nombre d'années.

On ne connait pas au juste l'origine du hockey en général, cependant, celle du hockey professionnel remonte à 1890, ou environ; la coupe Stanley devenant, cette année-là, le principal trophée de notre jeu national. Cependant, il n'y avait pas d'organisation et la lutte pour ce trophée était des plus désordonnées; l'attrait de la coupe attirait des équipes même du fond du Yukon, au temps où la soif de l'or s'empara des gens, et ces jours éloignés virent s'établir la fondation sur laquelle le jeu subsiste encore aujourd'hui. Le succès actuel de notre sport national ne commença guère avant l'organisation complète du professionnalisme.

Il y a douze ans, un circuit professionnel opérant dans l'Est du Canada, était réduit à trois équipes, dont l'une était très faible. Mais, lorsque le jeu s'étendit à sa sphère internationale, en 1925, le jeu de gouret commença à se faire connaître sous son vrai jour. La rapidité et les émotions que fournit ce grand sport, firent ouvrir les yeux aux magnats des Etats-Unis. En un clin d'oeil, deux équipes furent constituées, à New-York et à Boston. Les Bostonnais, habitués seulement à du hockey amateur, ne firent pas tout de suite une belle réception au hockey professionnel et ils ne voulurent pas non plus, accepter tout d'un coup, les joueurs étrangers qui venaient les représenter dans leur localité. Mais, un nouveau système, permettant à plusieurs clubs de prendre part aux séries éliminatoires pour le championnat mondial, lui attira de la clientèle et depuis le Boston est une mine d'or. A la suite de ce premier grand mouvement deux villes, Chicago et Pittsburg, décidèrent de faire partie de cette grande organisation. Aujourd'hui, Chicago est l'un des principaux centres du hockey professionnel. Il y a six ans, il n'y avait que trois ou quatre équipes dans quelques-unes des cités des Etats-Unis, tandis qu'aujourd'hui on compte une ligue majeure ou mineure de hockey à New-York, Chicago, Détroit, Providence, Springfield Tulsa, Philadelphie, Atlantic City, St-Louis, etc.

Notre pays est celui qui produit le plus grand nombre de joueurs de hocky. Dans les ligues majeures, on ne rencontre guère plus que 3 ou 4 joueurs qui soient natifs des Etats-Unis. Au Canada, plus de 15,000 joueurs, tant amateurs que professionnels, sont enregistrés. Ceci prouve par le fait même que le jeu de gouret est le jeu national des canadiens. Aussi, ces derniers sont encore les maitres dans le monde du hockey.

Morenz et Joliat sont toujours les piliers de cette belle organisation, soutenus à l'aile droite par le diminutif mais rapide Johnny Gagnon. La rapidité de Howie Morenz Gagnon et Ti-Georges, la façon brillante de tenir le hockey du petit Aurèle Joliat, la tenue sensationnelle de Geo. Hainsworth dans les buts, le crochet du grand "Pit" Lépine, les deux combinaisons défensives, l'une formée de Munro et Leduc, et l'autre de S. Mantha et Marty Burke, sont les principaux facteurs qui ont permis à nos gars d'établir un record dans l'histoire de notre sport national en remportant 2 championnats mondiaux consécutifs.

Cette année, malgré que nos champions aient inauguré leur longue saison par un revers, nous les croyons quand même aptes à remporter un troisième championnat consécutif.

Benoit FISET.

DEUX GRANDES PARTIES DANS LE GROUPE SENIOR LUNDI SOIR

Le Groupe Sénior prendra de nouveau la glace, lundi, au Forum, pour présenter le programme suivant:

Canadien vs Victoria
U. Montréal vs McGill

Le Canadien, qui a perdu ses deux premières parties par un point seulement, a impérieusement besoin d'une première victoire pour rester dans la course au championnat, et "doc" Clément, son gérant, a préparé ses protégés à une surprise désagréable pour les Vics.

L'Université de Montréal fera ses débuts, après être restée inactive l'hiver dernier. Sous la direction experte du Dr Corrigan, ancien joueur et athlète de l'université, et aujourd'hui médecin du Canadien, champion du monde, cette équipe fera probablement la vie dure au McGill, actuellement en tête du groupe sénior.

LAMBERT HARDWARE

Le club de hockey Lambert Hardware, qui fait partie de l'Association Sportive du Parc Jarry, vient de terminer son engagement de joueurs. Le gérant, Ernest Courval, a fait un travail énorme, il a mis sous contrat: Edgar Legault, gardien de buts; Frank Couturier, Rolland Dussault, Lucien Gagnon, Martin, Poirier, comme défenses; Paul Emile Monette et Maurice Sigouin, deux fameux centres; Jean Paul Desjardins, Godin, ailes droites; Lucien Murray, Paul Emile Marchand, Archambault, comme ailes gauches. Ernest Courval a aussi un autre joueur sous contrat, dont il ne veut pas dire le nom pour le moment.

Lambert Hardware a eu déjà deux pratiques et il espère remporter un beau succès, cet hiver. Ernest Courval compte beaucoup sur ses joueurs dans la course au championnat.

Inf., Ernest Courval, 93 De Castelnau, CAl. 0422.

MONTREAL-EST Sr.

Le club de hockey Montréal-Est Sr. prend cette année sa septième saison consécutive dans la Ligue de Hockey Amateur de l'Est. Le club sera tout réorganisé et fera tout son possible pour remporter le championnat de cette ligue comme par les années passées. Il se fera un grand Euchre-Concert donné par le club de hockey Montréal-Est, sous la présidence de M. J. A. Barthiaume, maire de Montréal-Est, et de M. W. Saint-Pierre, maire de Pointe-aux-Trembles, lundi, le 23 novembre à 8.30 heures p.m. à la salle de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles. Le club invite tous ses amis et partisans à faire de ce euchre un grand succès. L'organisation de ce euchre se compose de Mmes L. Rocheleau, Castonguay, Quintal et Gauron. Pour toute information s'adresser à M. Maurice Côterre, gérant, 11180 Notre-Dame Est. Tél. Pointe-aux-Trembles 29 ou CL. 3087.

(Suite à la page 24)

Mardi prochain, banquet en l'honneur du Ville-Emard

Le banquet que l'Association Ind. des gérants de baseball de Montréal donnera mardi prochain, 24 novembre, à l'Hôtel Place Viger, en l'honneur du club Ville-Emard, qui a remporté le championnat de 1931 et la Coupe Daoust, réunira toutes les plus grandes figures du baseball à Montréal et ce sera sans aucun doute un tribut d'hommage bien mérité envers ces deux vétérans du baseball dans notre province, Ubald Rose et Billy Innes, qui ont réussi à conduire leur club au championnat après avoir abattu une besogne formidable. Tous les amateurs du quartier St-Paul qui désiraient depuis longtemps voir le Ville-Emard remporter le titre surtout après avoir éliminé un adversaire comme le Parc Champlain, seront en très grand nombre au Viger afin de fêter leurs héros.

La Coupe Daoust, dont le donateur est M. J. Albert Daoust, sportsman bien connu de Montréal, sera présentée officiellement au Ville-Emard durant ces grandes agapes. C'est la première fois depuis sa fondation que l'Association Ind. donne un banquet en l'honneur de son champion et les officiers de cette puissante organisation de baseball désirent faire les choses royalement.

Profitant de cette occasion, des coupes seront également présentées aux clubs Forest-Frères et Parc Champlain; le club Forest-Frères recevra la coupe Lauzon, pour avoir terminé la saison en tête des clubs visiteurs et le Parc Champlain recevra la Coupe de l'abbé Ch. Lussier, comme l'un des finalistes des séries.

Parmi les invités à ce banquet, on remarque MM. les abbés Chs. Lussier, curé de St-Paul de la Croix et H. A. Arbour, curé de la paroisse Côte St-Paul, M. Lauzon, donateur du trophée Lauzon, J. Albert Daoust, donateur du trophée Daoust, etc.

Ceux qui désirent assister à ce banquet, peuvent se procurer des billets à la taverne Bridge, coin des rues Church et St-Patrick, au club des Millionnaires et à l'Hôtel Viger.

LE MUNICIPAL OIL GAGNE

Le club de quilles Joseph Elie a dû baisser pavillon devant les forts joueurs du Municipal dans la huitième rencontre, d'une série de dix, jouée au club Richmond coin des rues Des Seigneurs et Richmond.

Il reste donc deux rencontres entre ces clubs pour déterminer le vainqueur. Le Joseph Elie a encore des chances d'arriver en tête mais il faudra qu'il se surpasse, ce qui peut arriver.

Cette dernière rencontre semble assurer la victoire au Municipal Oil et ses joueurs sont confiants de remporter la magnifique coupe offerte par M. Joseph Elie, président du Municipal Oil et propriétaire de la maison Joseph Elie.

DETAILS DE LA RENCONTRE

JOSEPH ELIE				
Jos. Bertrand ..	115	96	127	338
H. Lefebvre ...	115	77	118	310
J. A. Tardif ..	103	106	89	298
M. Roy	112	88	79	279
S. Rollin	88	86	84	258
L. Elie	91	83	57	231
E. Riendeau ...	72	74	80	226
M. H. Lefebvre	93	85	75	178
MUNICIPAL OIL				
F. Labelle	105	100	125	330
O. Tremblay ...	107	104	111	322
E. Leduc	80	103	124	313
L. Ranger	126	99	82	307
E. Pigeon	85	96	117	298
E. Bouthillette.	62	116	97	275
A. Rathé	87	100	77	264
H. Germain	65		71	136

Ligue de Quilles Ahuntsic

Rapport des dernières parties:

GARAGE BONIN				
Monette, Le	90	118	114	322
Dufresne, A.	109	100	96	305
Rochon, Dave ..	93	94	149	336
Robertson, John	85	144	109	338
Robitaille, E. ..	133	98	88	319
Total	510	554	556	1620
SAINT-PAUL				
Bastien, G.	139	114	79	332
Martin, L.	105	70	120	295
Desnoyers, J. ..	93	92	102	287
Martin, O.	129	144	117	390
Ménard, R.	78	105	96	279
Total	544	526	614	1585
PHARMACIE LAURIN				
Desbiens, P. ..	124	134	126	384
Robichaud, G...	99	110	104	313
Morin, E.	133	155	112	400
Bastien, B.	114	109	93	316
Charpentier, A..	104	135	110	349
Total	574	643	545	1762
CHORALE ST-NICOLAS				
Lapointe, E. ...	67	108	83	258
Béchard, A.	102	91	74	267
Berthelet, J. ..	76	96	92	264
Rochon, Geo. ..	95	88	99	282
Lauzon, C.	114	116	125	355
Total	454	498	473	1425

CHAMBRES A LOUER
$1.00 par personne
Repas 35c. — Bière et vins
L. GODIN, prop. Tél. MAr. 0459
Coin St-Jacques et St-Gabriel
2 rues à l'est de Place d'Armes
Montréal.
MONTREAL HOTEL

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles. Urinaires. Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
1446 rue Hutchison MA. 8411

Active saison pour le Club des Millionnaires

Le club des Millionnaires a terminé sa saison, jouant 23 parties et en gagnant 11, en perdant dix avec deux nulles. Les joueurs ont paru au bâton 772 fois. 146 points furent enregistrés; avec 250 hits, 348 "put out" et 243 "assists". Il y eut 47 erreurs. Les joueurs ont frappé 62 coups de 2 buts; 20 coups de 3 buts et 60 coups de circuit ainsi que 39 coups sacrifiés. 17 joueurs ont été frappés par la balle; 74 buts furent volés, 23 doubles-jeux ont été faits avec un triple-jeu. Le lanceur Lacombe a lancé 154 manches; il a retiré 168 hommes au bâton et a placé 46 hommes sur les buts. Morin a lancé 16 manches, a retiré 11 hommes au bâton et a placé 14 hommes sur les buts. Mortineau a lancé 7 manches et a retiré 4 hommes au bâton. Durant la saison, les Millionnaires ont visité 15 clubs et ont été visités par 8 clubs. La direction est très satisfaite du résultat obtenu et remercie cordialement ses joueurs du beau travail qu'ils ont accompli à tout moment.

Le club des Millionnaires a maintenant changé de nom et le club a repris son nom de club Sainte-Cécile d'Hochelaga, sous la direction de MM. V. Vogin et M. Lesson. M. J.-A. Pépin, assistant gérant du club des Millionnaires s'est complètement retiré de la direction.

La soirée de boxe du S.-Albans

Plusieurs champions novices figureront au programme du prochain tournoi de boxe amateur qu'organise le club Saint-Albans, pour le 26 courant, à sa spacieuse salle située au coin des rues Saint-Zotique et Chateaubriand.

Jean Larose, du club Marceau, l'un des héros du récent tournoi du C.P.R., et l'un de nos jeunes pugilistes qui promettent le plus, qui a remporté le championnat à 118 livres, classe des novices, est l'un des inscrits dans le tournoi du Saint-Albans. Larose, qui a remporté quatre victoires lors du tournoi du C. P.R., s'entraine ferme sous la direction d'Albert Hotte car il est bien déterminé à continuer sa marche triomphale. Son adversaire n'a pas encore été choisi mais il est certain qu'il aura fort à faire pour mettre une nouvelle victoire à son crédit.

Freddie Martin, du Westward, champion novice à 112 livres, et Gorman, un autre champion novice à 147 livres, prendront aussi part à la séance. Gorman rencontrera Tony Macini, du Canadien National.

Bobby Leitham, du Verdun, Albert Hotte, du Marceau et Eugène Brosseau, du National, ont promis aux organisateurs d'envoyer leurs meilleurs représentants. C'est dire que les boxeurs, qui prendront part à ce grand tournoi du Saint-Albans, seront parmi les meilleurs de la métropole. On peut être assuré d'avance que la victoire sera disputée avec acharnement dans chaque cas et que les amateurs ne manqueront pas d'assister à une soirée des plus intéressantes.

Concours de pêche, à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 17. — Le secrétaire du club de pêche Yamaska de Saint-Hyacinthe, M. Conrad Morin, vient de nous faire tenir le résultat du concours annuel de pêche pour cette association au cours de la dernière saison. Le voici pour les trois différentes classes du concours:

Classe Maskinongé: MM. Joseph L'Archevêque, 12 3-4 lbs et 7 1-2 lbs; J. A. R. Morin, 11 1-2 lbs; Wilfrid Desmarais 10 lbs.; Lionel Castel, 8 lbs et 14 onces; Armand Dubuc, 8 lbs et 1 once, 6 lbs et 12 onces; A. C. Desmarais, 6 lbs et 6 onces.

Classe Doré: MM. C. E. Guertin, 4 lbs et 10 onces; Jos. L'Archevêque, 4 lbs et 2 onces; L. P. Morin, 3 lbs et 12 onces; Lionel Castel, 3 lbs et 10 onces; Aimé L'Archevêque, 2 lbs et 5 onces; Wilfrid Gaudreau, 2 lbs et 4 onces; Armand Dubuc, 2 lbs et 4 onces; Eug. Girard, 2 lbs; Paul Morin, 2 lbs et 12 onces.

Classe Achigan: MM. J. Alphonse Vincent 3 lbs et 4 onces; Jos. L'Archevêque 3 lbs et 1 once; Aimé L'Archevêque 2 lbs.; A. C. Desmarais 3 lbs.; J.-Alphonse Vincent, 3 lbs et 2 onces; Lionel Castel, 2 lbs et 14 onces; Lucien Tourchot, 2 lbs et 8 onces; Wilfrid Raymond 2 lbs et 5 onces; Eugène Girard, 2 lbs et 2 onces.

Les élections annuelles de l'Association auront lieu sous peu dans les salles de la Société Philharmonique.

Forest Frères vainqueurs à Drummondville

Dimanche dernier, les amateurs de quilles de Drummondville ont été témoins d'une joute de quilles entre une équipe d'étoiles de Drummondville et le fameux club Forest Frères, qui s'est terminée par la victoire du club Forest Frères.

La direction du Forest Frères tient à remercier tous les amateurs de Drummondville pour la manière très courtoise avec laquelle ils ont été reçus et en particulier M. Plante, propriétaire de la salle de quilles.

Il est probable que très prochainement, une joute aura lieu à Montréal, entre les mêmes équipes.

FOREST FRERES				
Campbell	142	156	142	440
Boyer	179	186	192	557
Verr	142	180	164	486
Dion	178	211	166	555
Crête	210	170	184	564
	891	903	848	2642
DRUMMONDVILLE				
Sicotte	160	174	208	542
Martel	160	188	167	515
Tessier	148	151	157	456
Lacroix	160	163	173	499
Gauthier	171	187	179	537
	801	863	875	2549

LIGUE DES POSTES

A l'occasion de la 38me séance des joutes de la Ligue des Postes aux allées du Amherst la présence inattendue de M. Deniger 2ème vice-président de l'Union des Emp. des Postes du Canada, section de Montréal, qui profitant de la circonstance a bien voulu, afin d'encourager la ligue, donner quelques prix à ceux faisant les meilleurs scores.

Les gagnants de ces prix furent: M. C. N. Maillé du Centre qui a établi deux records en roulant 470 en 3 parties et 210 comme partie simple puis M. I. Gagnon de la Ville. M. Charron, Dépêches a eu le prix de consolation.

A date la moyenne générale des joueurs de la ligue est de 325 pour 3 parties.

Résultat des parties:

Secrétariat:				
Fafard . . .	113	74	—	187
Bergeron . . .			119—	119
Caisse	9	100	83—	273
Coulombe . . .	129	126	126—	381
Barbeau . . .	165	124	144—	433
Total	600	567	589	1756
Centre:				
Jacques . . .	17	126	99—	332
Mérineau. . .	141	166	107—	414
Duranleau . .	75	103	143—	321
Saint-Pierre .	113	134	135—	382
Maillé . . .	120	140	210—	470
Total . . .	566	669	694	1919
Centre gagne 2 parties.				
Ville:				
Pelletier . . .	129	108	113—	350
Laberge . . .	135	135	121—	371
Beaudoin. . .	101	124	106—	331
Gagnon H. .	96	86	103—	285
Gagnon L. . .	94	137	143—	379
Total . . .	545	580	591	1716
Station "N":				
David . . .	94	66	85—	247
Henault . . .	115	92	171—	378
Mongeon . .	98	76	107—	280
Harrison . .	86	87	110—	283
Deslauriers .	112	101	143—	356
Total . . .	505	423	616	1644
Ville gagne 3 parties.				
Transfert:				
Renaud . . .	109	117	127—	353
Goyette . . .	126	128	98—	352
LeBourdais .	93	90	87—	270
Sauriol . . .	136	133	105—	374
Guiol . . .	129	125	133—	387
Total . . .	593	593	590	1736
Hochelaga:				
L'Abbé . . .	95	140	80—	315
Dessein . . .	73	80	119—	272
Ouellette . . .	110	113	121—	344
Pelletier . . .	127	104	127—	358
Gauthier . .	149	114	86—	348
Total . . .	564	550	533	1647
Transfer gagne 3 parties.				
Messages:				
Vermette . .	81	91	102—	274
Methot . . .	121	92	102—	315
Daoust . . .	76	7	96—	242
Langelier . .	90	75	180—	345
Corbeil . . .	66	109	129—	298
Total . . .	434	428	609	1471
Station "N":				
Racette . . .	109	71	125—	305
Ouellette . .	100	114	113—	327
Cyr	104	123	81—	308
Doode . . .	91	74	139—	294
Laurin	134	95	119—	348
Total . . .	536	477	567	1682
Station "N" gagne 3 parties.				
Dépêches:				
Charron . . .	73	76	76—	218
Portelance . .	66	85	76—	227
Pilon . . .	113	107	99—	325
Brisebois . .	93	84	68—	245
Dupuis . . .	114	127	145—	386
Total . . .	463	479	459	1401
Verdun:				
Anctil . . .	115	86	113—	314
Lapointe. . .	84	145	94—	293
Poirier . . .	104	154	101—	359
Young . . .	65	83	69—	222
Boisjoli . . .	81	103	112—	296
Total . . .	449	546	489	1484
Verdun gagne deux parties.				

POSITIONS DES CLUBS
Sections des Facteurs

	G.	P.	N.	Pts
Station N.	20	4	0	40
Centre	17	6	1	35
Station H.	16	5	1	31
Hochelaga	11	13	0	22
Verdun..	4	15	1	9

Section des Commis

	G.	P.	N.	Pts
Ville..	16	7	1	33
Secrétariat	16	9	0	30
Transfer	11	13	0	22
Dépêches	6	12	0	12
Messagers	3	21	0	6

Soirée du Belding-Corticelli

Le club Belding-Corticelli, qui s'est mis fort en évidence depuis quelques années par la qualité de ses boxeurs amateurs, donnera lundi prochain, 23 novembre, dans la salle municipale Saint-Henri, située place Saint-Henri, son tournoi de boxe amateur de la saison. Le président de la section de boxe, M. George Weston, organisateur de cette séance, nous annonce qu'il mettra 14 rencontres à décision au programme; il s'est assuré les services des meilleurs boxeurs amateurs de cette ville pour cette occasion afin d'en faire un des meilleurs succès de la saison. La rencontre principale mettra aux prises Harold Stewart du C.N.R. et Johnny Keller, l'étoile du Belding-Corticelli. Ces deux boxeurs amateurs de réputation internationale sont très connus du public et n'ont pas besoin d'introduction. George Weston nous annonce aussi qu'il a reçu les inscriptions suivantes du club Marceau: Georges Boisseau, 200 livres, Jean Larose, champion des novices à 118 livres, Jean Couture, 126 livres, Lionel Denis, 136 livres, et Rosaire Baillargeon, 160 livres. Connaissant la popularité de ces boxeurs amateurs canadiens-français, George Weston, le promoteur, les mettra au programme avec de bons adversaires, dignes de leur réputation. De bons hommes du Sainte-Brigide et de la Y.M.H.A. seront aussi au programme.

Club Ping-Pong Mont-Royal

Dimanche, 15 novembre le Mont-Royal avait la bonne fortune de rencontrer le Mont-Saint-Louis. A regret il dut en définitive baisser pavillon devant les joueurs de l'institution: 4 à 2.

Les gagnants tinrent à fêter leur victoire dans un petit goûter et ils poussèrent la générosité à inviter les vaincus à cette réjouissance, ce dont la direction du Mont-Royal, leur est très reconnaissante. Aux vainqueurs, nous disons: Au revoir. Sous peu le Mont-Royal portera ses couleurs contre le A.A.A. D'Ahuntsic. Le Mont-Royal lance un défi aux clubs suivants: Campas, Jean de Brébeuf Collège Grasset C. P. Longueuil et General Steel Wares.

Pour références: Paul oTusignant FR. 7868.

Ligue du Parc Campbell Est

Le bureau de direction désire informer tous les clubs des catégories 14 à 16 ans, de 16 à 18 ans, de 18 à 20 ans et amateurs qui veulent se joindre à cette ligue pour remplir ses cadres, qu'il reste quelques clubs dans plusieurs catégories. Ceux qui aimeraient à faire partie voudront bien s'inscrire à l'assemblée de mercredi le 25 novembre en envoyant un représentant. La direction désire informer le public qu'elle vient de former un club de balais (curling). On a pas besoin de faire de commentaires car c'est un jeu amusant et très intéressant. Nous avons l'intention de former une ligue dans laquelle nous invitons les clubs Dowinal que la ligue Rouen et Bercy, etc. Nous avons dans notre club des vedettes du sport, M. Arthur Dandurand l'homme fort bien connu, M. Maurice Boivin le champion incontesté du concours de la brouette, etc.

Pour vos correspondances et informations s'adresser W. Martineau 2149 Ste-Catherine Est, Tél. CHerrier 7867.



CANZONERI OBTIENT LA DECISION SUR CHOCOLATE

Mais le verdict n'est pas accueilli avec faveur des 19,000 spectateurs. – Un combat acharné et sensationnel.

NEW-YORK, 21.—Tony Canzoneri, champion poids léger de l'univers, a victorieusement défendu son titre ce soir, en obtenant une décision de quinze rondes sur Kid Chocolate, pugiliste de couleur de Cuba, après une furieuse bataille qui tint une foule de 19,000 personnes dans un continuel état de frénésie. Mais cette même foule conspua la décision pendant plusieurs minutes après la dernière cloche.

C'était la foule la plus nombreuse, qui assistait à un match de boxe en deux ans. L'arbitre était Willie Lewis et les juges, Joe Agnello et Charles F. Mathison. Canzoneri était favori, 7 contre 5, quand il entra dans l'arène, et il pesait 132 livres pendant que le nègre cubain fit osciller la balance à 127 1-2 livres.

Le combat fut sûrement l'un des plus torrides encore débattus ici depuis des années. Les deux hommes se sont rués l'un sur l'autre dans toutes les rondes avec une sauvagerie, ne connaissant pas de bornes. Dès la deuxième ronde, Chocolate fit saigner son adversaire du nez en le pinçant près des câbles, pendant que la foule hurlait de joie. Mais, le champion afficha un souverain dédain de son rival et riposta sur la fin de cette ronde par deux terrifiants uppercuts.

Chaque saillie du Cubain, si terrifiante fut-elle, eut sa riposte, et Canzoneri ne laissa aucun coup impuni, ses représailles étant parfois foudroyantes. Dans la huitième, les échanges furent plutôt de courte portée, mais ils ne perdirent aucunement de leur furie et la foule devint trépignante. Dans la dixième, la structure élancée du nègre commença par chanceler sous les coups formidables portés dans le corps de Canzoneri, mais le Cubain se reprit sur la fin et la ronde se termina au milieu d'un des plus sauvages échanges encore vus à un match de boxe à New-York.

Dans la onzième, ce fut sanglant, et, bien que le champion saignât des deux yeux, il fonça méthodiquement sur son rival et le larda de coups.

Dans une des préliminaires, Eddie Ran, poids mi-moyen polonais, remporta une victoire surprenante en une ronde par K. O. sur Louis "Kid" Kaplan, ancien champion poids plume.

BRILLANTS DEBUTS DE LA LIGUE STARR, HIER SOIR

Trois bonnes parties, dont l'une est annulée par le score de 1 à 1.

Une autre ligue de hockey a inauguré sa saison, hier soir, lorsque le circuit Starr a présenté ses trois premières parties de l'hiver à l'Arénа Mont-Royal devant plus de 2,000 personnes. Dans la première partie, M. E.-A. Saucier, le dévoué président de la ligue, mit la rondelle au jeu, et, dans la seconde, le pro-maire Gaston Demers, remplaçant le maire Monde, retenu ailleurs par d'autres occupations, remplit le même office. Dans la première partie, le C. P. Ste-Hélène remporta une difficile victoire par 1 à 0 sur le Saint-Vital. Bird, le gardien de buts de ce dernier, fut accidentellement blessé dans la première période, et il dut se retirer pendant cinq minutes pour se faire panser.

Dans la deuxième joute, le Saint-Viateur, jouant avec plus d'ensemble, battit les Ateliers Municipaux par 3 à 1. Dans la dernière partie au programme, le Saint-Stanislas et le Papineau annulèrent par 1 à 1, ne pouvant obtenir un résultat plus probant malgré les efforts inouïs des deux clubs.

Les arbitres étaient Shearer et Pamphile Yvon, dont les décisions furent satisfaisantes à tous.

LE CALENDRIER DU FOOTBALL

Voici les joutes de football, célébrées pour cet après-midi:

DETAIL SENIOR

Champions de l'Ouest C.I.R.F.U. vs Sarnia, champions de l'O.R.F.U. à Sarnia.

SENIOR (EXHIBITION)

Montréal vs Argos à Toronto.

DETAIL Q.R.F.U.

Westward vs C.N.R. au M.A.A.A. (3.15).

Quebec Swimmers vs Ottawa Rangers.

DETAIL JUNIOR

Ottawa Saint-Patrick's vs M.A.A.A. (1.00).

INTERMEDIAIRE COLLEGIAL (Finale)

McMaster vs R.M.C. à Kingston.

INTERMEDIAIRE O.R.F.U. (Semi-finales)

Saint-Catharines à Thorold.

Oshawa vs St. Thomas à Hamilton.

JUNIOR O.R.F.U.

Hamilton Dairies vs St.-Catharines à Hamilton.

Woodstock vs Argonauts à Toronto.

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor, Ont., 21.—Le club Syracuse a été défait par les Bouledogues de Windsor, dans un match de la ligue Internationale, ici, hier soir, par le score de 6 à 4.

Victoire de Phelps

Winnipeg, 21 novembre.—Cowboy Owen Phelps, le bouillant poids mi-lourd d'El-Paso, Texas, a obtenu un knockout technique sur Frankie Burns, Oakland, Californie, à la 14e ronde de leur rencontre de 15 rondes, ici, hier soir.

"Touchdown" au Capitol

Les amateurs de football auront une autre occasion d'aller voir sur l'écran du Capitol, un film, qui a trait à ce sport viril, et qui est intitulé "Touchdown". On a commencé hier, à le montrer et les plus grands critiques américains en ont fait les éloges les plus flatteurs. L'étoile de cette pellicule est Richard Allen, et, parmi les artistes qu'on voit sur l'écran se trouve Jim Thorpe, probablement le plus grand athlète indien, qui excellait dans pratiquement tous les genres de sport. L'action n'est jamais languissante dans cette vue, et on ne devrait pas manquer de la voir.

Club, Jr. Al-Benoit-Benoit

L'Assemblée des membres du Club junior Al. Benoit-Benoit, aura lieu dimanche matin, à 11 heures et demi au numéro 3937 rue Berri. Cette assemblée sera sous la direction de M. G. Clément.

CLEVELAND, Ohio, 21. — On est sans nouvelles de Milford Vanik, 25 ans, depuis son départ en sphérique à 8 heures 30 p.m. jeudi. Ses amis croient que le vent violent qui a soufflé depuis a dû le pousser vers la vallée du Saint-Laurent ou dans la province d'Ontario.



Tout homme devrait être fort...

vigoureux, plein d'entrain . . . Ceux qui se plaignent de faiblesse ou autres malaises, tels que:—

Troubles d'estomac
Manque d'appétit
Malaise général
Fatigue
Maux de tête
Maux de reins
Points dans les côtés, le dos
Nervosité
Rhumatisme

ne devraient pas tolérer pareil état de choses mais prendre les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal. Elles donnent au jeune homme les forces nécessaires pour devenir un homme robuste; elles aident l'homme d'âge mûr, le soutiennent dans son travail et éloignent de lui les ennuis et les malaises dus à l'épuisement. Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

"Je travaillais rudement, j'avais pris du froid et il m'en était survenu des maux de reins, d'estomac, des douleurs dans les membres et du côté du foie. Je n'avais plus la même activité et je revenais de mon travail fatigué, exténué. Pour faire disparaître ces douleurs et ramener mes forces, j'ai employé les Pilules MORO. Ce sont les annonces qui paraissent dans les journaux qui m'y ont fait penser. Dès le début du traitement, je me suis aperçu d'un regain de force. Peu à peu mes douleurs ont disparu et ma santé est devenue meilleure". — M. Eug. Godbout, 142, Rose de Lima, Montréal.

Pilules MORO POUR LES HOMMES

LES ECHECS

Les tournois de la Ligue d'Echecs de Montréal. — Les classes A et C commenceront lundi prochain. — Mort de madame Fagan. — Une belle victoire du champion anglais Yates. — La fin de partie. — Problème et solution.

Les tournois de la Ligue d'Echecs de Montréal commenceront bientôt, soit lundi prochain, le 23 novembre courant. Le club Téléphone, classe A, ira rencontrer le Montréal aux salles de ce dernier, à l'angle des rues Guy et Sainte-Catherine ouest. Tous les mateurs sont invités à assister à cette belle rencontre.

Le même jour aura lieu l'inauguration des tournois de la classe C au club Iberville, entre ce dernier club et le club de la Sun Life.

Voici d'ailleurs la liste des rencontres qui auront lieu durant la saison prochaine:

Classe A

Nov. 23—Téléphone à Montréal.
Déc. 7—Montréal à Téléphone.
Janv. 11—Téléphone à Montréal.
Janv. 25—Montréal à Téléphone.
Fév. 8—Téléphone à Montréal.
Fév. 22—Montréal à Téléphone.

Classe B

Nov. 30—Montréal à Sun Life.
Nov. 30—McGill à Iberville.
Déc. 7—Iberville à Montréal.
Déc. 7—Sun Life à McGill.

Classe C

Nov. 23—Sun Life à Iberville.
Nov. 2?—Téléphone au Foyer.
Déc. 14—Iberville au Téléphone.
Déc. 21—Le Foyer à Sun Life.
Janv. 11—Iberville au Foyer.
Janv. 15—Téléphone à Sun Life.
Janv. 18—Le Foyer au Téléphone.
Janv. 29—Iberville à Sun Life.
Fév. 8—Sun Life au Foyer.
Fév. 12—Téléphone à Iberville.
Fév. 22—Le Foyer à Iberville.
Fév. 24—Sun Life à Téléphone.

MORT DE MADAME FAGAN

Madame Fagan, qui s'était acquis une excellente réputation dans le monde échiquéen il y a plus d'un demi-siècle, vient de disparaître à l'âge de 81 ans.

Madame Fagan avait gagné trois ans en succession le championnat féminin d'Angleterre. En 1887, elle remporta le 2ème prix au tournoi international qui eut lieu à l'Hôtel Cecil. L'année suivante, elle décrochait le 1er prix à Salisbury.

Son frère, le Dr Ballard, un contemporain de Steinitz, Potter et Zukertort, demeure encore à Londres.

LOCATION DES CLUBS ET NOM DU SECRETAIRE

Montréal, 1410 rue Guy, M. E.-T. Morton, 7 avenue Prospect, Westmount. Tél. WE. 1788.

Harmonia, 1207 rue Université. M. J.-H. Meyer.

Iberville, coin Vinet et Workman, ancien hôtel de ville. M. J.-E. Roy.

Le Foyer, 6412 rue St-Denis. M. A. Tourchet.

McGill, 690 rue Sherbrooke Ouest. M. N. Lebitsky.

Sun Life, 1155 rue Metcalfe. M. Urquhart.

Téléphone, Côte du Beaver Hall. Y. M. H. A., coin du Parc et Mont-Royal. M. Bellow.

INVITATION A KASHDAN

L'as international et champion du "Manhattan Chess Club," a été nouveau été invité à traverser l'Atlantique pour prendre part au Congrès de Noel du "Hastings and St. George Leonard Chess Club," à Hastings, Angleterre. Ce sera la première apparition du jeune maitre américain dans un tournoi anglais. Entre temps, Kashdan se prépare à faire une tournée à travers les principaux clubs américains.

Le champion américain F.-J. Marshall et Erling Tholfsen ont donné conjointement, récemment une série de parties simultanées à la "Columbia University Faculty Club." Chaque joueur réussissait alternativement aux coups de leurs opposants et cela sans se consulter ni avant et après chaque coup.

M. SCHNEIDER DANS LE DEUIL

Nous extrayons de "La Presse" les notes sympathiques qui suivent, auxquelles tous les lecteurs de "La Patrie" souscriront de tout coeur.

"Nous avons été très peinés d'apprendre la mort de madame Jos. Schneider, épouse du sympathique président de la Ligue des Echecs de Montréal, qui est survenue la semaine dernière.

"Madame Schneider, que nous avons eu l'avantage de rencontrer plusieurs fois aux exhibitions d'échecs, était une femme charmante et, comme tous ceux qui ont eu le plaisir de la connaître et d'apprécier ses nombreuses qualités, nous regrettons vivement sa disparition prématurée: elle n'avait que cinquante et un ans.

"Madame Schneider était une fervente des échecs; elle faisait partie de l'équipe du club "Harmonia," participait parfois aux tournois de ce club et jouait une excellente partie."

UN INTERESSANT RUY LOPEZ

Le "Ruy Lopez" suivant fut joué à Worcester (Angleterre), au cours du tournoi pour le championnat britannique. Cette partie mérite certainement d'être étudié sérieusement par tous les amateurs qui s'adonnent à bon droit à la pratique de la belle partie espagnole.

BLANCS	NOIRS
F.-D. Yates	W. Gibson
1. P-4R	P-4R
2. C-3FR	C-3FD
3. F-5C	P-3D
4. P-4D	P x P
5. C x P	F-2D
6. C-3FD	C-3FR
7. Roq	F-3R
8. CR-2R	Autrement, les Noirs pourraient procéder à l'échange des deux pièces par...C x C et ensuite...F x F.
8.	Roq
9. C-3C	T-1R
10. P-3TR	La préparation nécessaire à son prochain coup: une considération semblable gouverne la réplique des Noirs.
10.	P-3TR
11. F-3R	P-1FR
12. D-2D	R-2T Les Noirs pouvaient ici faire un effort pour dégager leur jeu par 12...C-4R. 13. F x F, C-5F. 15. D-2R. C x F. 15. F x T. C x T etc. Mais les Blancs pourraient répliquer au coup...C-4R. 13. F-2R. F-3R. 14. P-3C et maintenant les Noirs n'ont pas de bonne suite car si 14...P-4D. 15. P-4F. C-3F. 16. P-5F avec l'avantage. Somme toute, les Noirs font bien d'attendre.
13. TD-1R	P-3CR
14. P-4FR	F-2C
15. F-2F	T-1FR Evidemment, les Noirs ne veulent pas de 15...F-3R. 16. C-5D.
16. F-3D	C-2R
17. CD-2R	CR-1C Dans cette forme de Ruy Lopez il faut bien choisir le moment pour les Noirs de jouer...P-4D et les Noirs auraient dû ici réfléchir à ce coup. Autrement, les Noirs n'en auront plus la chance. De plus, ce C serait bien mieux placé à 1R pour rencontrer le 19ème coup des Blancs.
18. P-4FD	P-4FR
19. F-4D	P-5F Menaçant de 20...F x F échec et 21...D-3C.

(Voir diagramme)

NOIRS — Gibson



BLANCS — Yates

Position après le 19me coup des Noirs

20. F x F	R x F
21. D-3F échec	R-2F Et non pas 21...C-3F car 22. P-5R etc.
22. F x P	C-3F ou 22...F x P. 23. C-5T. T-2F. 24. CD-3C et la partie des Noirs est très remuée. Mais si 22...C x P. 23. C x C. F x C. 24. F x P (et non pas T x F à cause de 25. P-4CR) libérerait sa partie. Les Blancs, cependant, continueraient après 23...F x C avec 24. P-4CR et le trou des Noirs à 3R, après l'échange des Fous, lui causerait des ennuis.
23. C x P	C x C
24. P-4CR	C-3C
25. P-5F	F x P
26. C-3C	D-3F
27. D-2F	R-1T
28. F x P	TD-1R
29. R-2C	Menaçant de 30. F-6C qui.



Madame FAGAN, excellente joueuse d'échecs, qui vient de mourir à l'âge de 81 ans.

joué maintenant, serait répondu par 29...D-5D échec!

29.	T x T
30. T x T	C-2R
31. T-1FR	D-4R
32. D-2D	R-1C Ce coup évite un piège dangereux et profond, mais les Noirs tombent dans un piège bien plus simple. Peut-être les Noirs étaient-ils courts de temps. Le piège évité était le suivant: 32...C x F. 33. P x C. C x P ? 34. T x C! T x T. 35. D x PT échec! R-1C 36. D-6C échec et 37. D x T gagne.
33. F-7T échec!	R x F
34. T x T	C-3C
35. D-2FD	D-2R
36. T-2F	C-3R
37. C-5T	D-4C
38. D-5F	Les Noirs abandonnent, car ils ne peuvent que jouer 38...D-2R et avec 39. D-7F échec tous les Pions D des Noirs tombent.

LA FIN DE PARTIE

L'exemple donné aux Noirs dans la leçon d'aujourd'hui est très joli. Cette fin de partie fut jouée par J.-F. Smyth, d'Angleterre, et je conseille fortement aux novices de bien étudier cette position et d'en trouver la solution avant de recourir aux notes ci-dessous. Voici la position.

NOIRS — R, D, 2 T, 2 F et 5 Pions soit 11 pièces



BLANCS — R, D, 2 T, 2 F et 6 Pions soit 12 pièces

Les Noirs jouent et font mat en deux (2) coups

SOLUTION DE L'ETUDE PRECEDENTE

BLANCS	NOIRS
1.	D-7CR échec
2. R x D (seul coup)	T x PCR échec et mat

UN BEAU DEUX-COUPS

Le problème en deux coups suivant a pour auteur C. Mansfield, le brillant problémiste. Ce problème a gagné le premier prix au dernier concours du "Skakbladet." Voici la position.

PROBLEME No. 999

NOIRS — R. 2 T et Pion soit 5 pièces



BLANCS — R, D, 2 F, 2 C et 3 Pions soit 9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en deux (2) coups

A PROPOS D'UN PROBLEME

M. Lorenzo Prince,
Montréal.

Cher monsieur,

Un mot à propos de votre fin de partie publiée dans "La Patrie" du 14 courant.

La solution est très jolie, les Noirs ayant le trait tel que publié. Je remarque que si les Blancs ayant le trait donnent lieu à une autre solution toute aussi jolie, comme suit:

BLANCS	NOIRS
1. T-2C échec	D ou T-7R couvrant échec
2. D-1CR mat	R-6R.
2. D-2D mat	

Veuillez agréer, cher Monsieur Prince, mes bien sincères salutations.

N.-J. MILLETTE

15 novembre, 1931.

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

Voici la solution du dernier problème publié.

SOLUTION DU PROBLEME No. 989

BLANCS	NOIRS
1. C(6R)-4D ! !	Et les Noirs sont mat au prochain coup quelle que soit leur réponse.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

M. T., MONTREAL — Voyez le programme que nous publions ci-dessus.

Madame N. H., OUTREMONT — Pourquoi ne vous mettez pas en communication avec Mlle Prigard, l'excellente virtuose et ancienne championne de France?

N. B., TROIS-RIVIERES — Je vous invite cordialement à passer la soirée chez moi à votre passage hebdomadaire à Montréal et vous renseignerai au meilleur de ma connaissance.

LORENZO PRINCE

SUCCES DE CETTE PARTIE DE CARTES

La partie de cartes organisée par Madame A. Lussier, Plateau 7818, en faveur de L'Oeuvre de la Réparation à la Très Sainte Race, Incorporée, et qui s'est fut jouée jeudi dernier eut un plein succès, au delà même de toute attente.

La table d'honneur fut présidée par Madame Adolphe L'Archevêque, digne épouse de l'échevin du quartier Delorimier.

La table "Chesterfield" a été gagnée par Madame Wilfrid Tremblay, 1650 rue Sherbrooke est.

Les pieuses servantes de Notre-Seigneur et Madame l'organisatrice remercient bien cordialement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette partie de cartes.

Que toutes les Dames patronnesses veuillent bien noter que la prochaine assemblée aura lieu mardi le 1er décembre, (au lieu du 2ème lundi de chaque mois.) Toutes sont convoquées à cette réunion.



LIGUE D'AMERIQUE

DERNIERS RESULTATS

La séance de dimanche dernier, au Delorimier, a maintenu l'attention des spectateurs sur tous les damiers, et il est remarquable de noter un relèvement chez les concurrents plus éloignés, ce qui dénote bien les progrès accomplis dans ces rencontres de tournois. On se rend facilement compte de la différence que le public accorde justement à ces contestations par la foule d'amateurs réunis chaque dimanche au Delorimier, comme au St-Paul et au St-Henri. Suit le dernier rapport du tournoi maîtres-A, pour le titre de maître et le championnat du Canada:

Gosselin	½	Lapierre	½
Gendron	1	Lorrain	0
Brunet	½	Charette	½
Binette	0	Cardinal	1
Beaulieu	½	Dagenais	½
Dussault	½	Vinet	½

Sur semaine:

Dagenais	1	Gendron	0

Nous devons des félicitations à MM. Gosselin, Brunet, Cardinal, Beaulieu et Vinet qui se sont fort distingués devant des joueurs rompus à ce genre de lutte. Quant à Gendron, perdant mercredi devant Dagenais, il s'est relevé par un gros point sur Lorrain. Cardinal enleva une belle victoire à Binette, et il semble qu'il devra en compter plusieurs autres d'ici la fin des hostilités; son jeu est très attentif et bien manœuvré, et s'il n'avait pas failli dans les premières parties, il s'annonçait comme une des vedettes de la présente lutte. Une nulle de Gosselin avec Lapierre est un beau début, et les vétérans devront se surveiller. Charette et Brunet se sont amusés terme, se transportant le pion de fuis à différentes reprises dans une partie difficile et intéressante. Le notaire Beaulieu a donné du fil à retordre à maître Dagenais qui fut satisfait de diviser le point. De même Dussault eut une dure opposition de Vinet, ce dernier évitant bien des choses pour réussir à commander dans la finale.

En somme, une journée bien remplie et qui peut permettre toutes sortes de perspectives pour demain après-midi, avec l'appariement qui paraît ailleurs dans cette page.

CLASSEMENT A DATE

	G.	N.	P.	P.C.
Gauthier	3	0	0	1000
Dagenais	2	1	0	833
Dussault	2	2	0	750
Lapierre	2	3	0	700
Charette	0	2	0	500
Gosselin	0	1	0	500
Nobert	1	0	1	500
Lorrain	1	0	1	500
Beaulieu	1	2	2	400
Cardinal	2	0	3	400
Binette	0	3	1	375
Vinet	1	1	2	375
Gendron	1	1	3	300
Brunet	0	2	2	250
Guertin	0	0	1	000

Notre ami Fernand en est resté avec sa défaite aux mains de Dagenais, étant absent dimanche dernier. Sa prochaine apparition devrait, dans le naturel des choses, le monter à 500, puis dans la direction du sommet pas la suite. Sa première partie perdue ne devrait guère modifier sa position finale, étant toujours considéré parmi les trois premiers et très probablement la tête du tournoi. Seulement, il est tombé devant son plus dangereux adversaire, et ceci nous fait prévoir une lutte formidable dans les détails, si nos pronostics ne nous trompent pas.

TOURNOIS "B" et "C"

Là aussi la lutte est chaude et le programme de dimanche dernier, au Delorimier, a fourni des attractions fort goûtées dont voici le détail:

SECTION EST

CLASSE "B"

Desmarais	0	Vadeboncoeur	1
Carpentier	1	Gauthier	0
Cartier	0	Boudrias	1
Baldue	1	Lafortune	0
Paradis	1	Daigle	0

CLASSE "C"

Lafortune	1	St-Jean	0
Corbeil, Alb.	0	Carpentier	1
Dauray	1	Laframboise	0
Deschênes	0	Cardinal	1
Corbeil, Ad.	0	Thuot	1

On invite tous les concurrents à être présents demain, car les positions commencent à se prononcer pour plusieurs, et il est important de tenir le nombre de parties en équilibre.

TOURNOIS "B & C", SECTION OUEST

L'intérêt que portent les amateurs du Jeu de Dames dans l'ouest, s'accroit de rencontre en rencontre. Dimanche dernier, au garnier St-Henri, il y avait une quarantaine de spectateurs pour suivre les parties sérieuses qui se jouaient sur quinze damiers, entre les plus forts joueurs de l'ouest dans les classes B & C, dont voici le rapport:

CLASSE "B"

Desjardins	½	McDuff	½
Nepveu, C.	1	Poirier	0
Nepveu, A.	0	Duhamel	1
Dumais	½	Lorrain	½

CLASSE "C"

Rollin	1	Larocque	0
Chamard	0	Lavoie	1
Danis	1	Lebeau, P.	0
Paquette	½	Valiquette	½
Cormier	0	Bélec, A.	1
Ferland	1	Larin,	0
Duchesne	0	Bélec, F.	1
Malo	1	Boileau	0
Sauvé	1	Racicot	0

Parties jouées durant la semaine —"B".

Trépanier	½	Poirier	½
Lorrain	1	Trépanier	0
Desjardins	1	Berthelette	0
Nepveu, C.	½	McDuff	½
Sauvé	½	Bélec, F.	½

Dimanche prochain, le pairage sera comme suit.

CLASSE "B"

Desjardins-Trépanier.
McDuff-Poirier.
Berthelette-Duhamel.
Nepveu, C.-Lorrain.
Nepveu, A.-Dumais.

CLASSE "C"

Rollin-Côté.
Lavoie-Lebeau, P.
Larocque-Valiquette.
Chamard-Bélec, A.
Lebeau, L.-Larin.
Danis-Bélec, F.
Paquette-Boileau.
Cormier-Racicot.
Ferland-Sauvé.
Duchesne-Malo.

Cette rencontre aura lieu au St-Paul. Les joueurs sont priés de se rendre à bonne heure et commencer leur partie, vu que nous aurons le plaisir d'avoir comme visiteurs, le champion mondial et les officiers de la Ligue.

Samedi prochain, je donnerai le classement de chaque concurrent jusqu'à date.

Uldège McDuff.

DEMAIN AU SAINT-PAUL

En même temps que se joueront les parties des tournois "B" et "C" les amateurs de la partie ouest auront le plaisir de voir aux prises un fort joueur de l'endroit avec le champion mondial, M. Marcel Desauriers, spécialement invité par le Club Saint-Paul. Le champion sera accompagné de son gérant M. Albert Ethier, de M. Jos. Saint-Jean, président de la Ligue d'Amérique, et autres officiers. Un nombreux public assistera à cette joute d'exhibition.

DEMAIN AU DELORIMIER

Un beau programme dans les trois tournois, avec l'appariement suivant pour le tournoi principal:

SIXIEME RONDE

Nobert vs Brunet
Guertin vs Gendron
Charette vs Dussault
Lorrain vs Beaulieu
Vinet vs Lapierre.
Dagenais vs Cardinal
Binette vs Gauthier.

Toutes ces parties promettent des émotions, avec, comme pièces de résistance: Dagenais-Cardinal et Binette-Gauthier. Lorrain-Beaulieu, Charette-Dussault et Nobert-Brunet devraient être particulièrement corsées. Que feront Gendron et Vinet devant Guertin et Lapierre? Le point d'interrogation est dans l'ordre.

DUSSAULT-PAQUETTE VS DESLAURIERS

Ce match amical prend une tournure très intéressante après la victoire de Dussault et Paquette jouant en consultation contre le champion mondial, dans un match en trois parties pour un pari de cinq dollars. La première eut lieu lundi soir dernier, la deuxième lundi soir prochain au même endroit. Malgré sa défaite, le champion joua d'une façon des plus subtiles, laissant échapper la remise par pure mégarde dans la finale. Il perdit un pion au milieu du jeu et l'on peut s'attendre à une grosse opposition lundi soir.

L'assistance promet d'être nombreuse, le public étant invité gratuitement à toutes ces attractions.

LIGUE CANADIENNE

TANGUAY S'ENTRAINE TOUJOURS

Malgré que nous n'ayions pas vu maître Tanguay depuis près d'un mois, nous savons de source officielle qu'il passe presque toutes ses soirées à la pratique.

Nous l'avons appelé cinq fois par téléphone et toujours on nous répondait: M. Tanguay est allé jouer aux dames.

Cela signifie, que l'ami Tanguay pense et se prépare très sérieusement pour le prochain grand match qui doit commencer le 17 janvier prochain.

Les amis qui ont déjà versé de fortes sommes sur les chances de Tanguay, peuvent donc être assurés que ce dernier fera le suprême effort pour remporter le trophée. D'ailleurs on a pu constater dernièrement que le publiciste de la ligue-coeur ne ménage pas les compliments en faveur de maître Tanguay. Ils sont bien mérités, étant basés sur des faits du passé.

Disons, en terminant, que le combat du 17 janvier éclipsera en stratégie tout ce qui eut lieu dans le passé, étant donné que les deux adversaires ont donné des preuves indiscutables de talent.

A. P.

Rapport du 15 novembre 1931.

CLASSE B.

Section Impériale

Le Foyer		Dorion Inc.
A. Desormeaux	½	T. Bienvenu ½
D. Boisvert	0	H. Paré 1
A. Gratton	1	J. Venne 0
A. Lafond	½	R. Contant ½
W. Farley	1	O. Bélanger 0
J. Fernet	1	N. Duceppe 0
	4	2

Capitaine, W. Farley; juges L'abbé Joly et J. O. Cardinal.

PROBLEME CANADIEN

Fin de partie.

Par M. Philippe Boucher, St-Gabriel de Guérin, Co. Témiscamingue.

Noirs: 8 pièces



Blancs: 8 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION

32 à 26	33 à 31
50 à 45	39 à 50
44 à 37	31 à 44
37 à 50	44 à 46
52 à 2 gagnent.	

Rencontres du 22 novembre:

CLASSE "A"

SECTION ROYALE

Plessis vs Le Foyer
Dorion vs St-Rosaire
Rosemont au repos.

SECTION IMPERIALE

Iberville vs C.P.R.
Hochelaga vs Maisonneuve.

CLASSE "C"

SECTION ROYALE

Le Foyer vs Plessis
St-Rosaire vs Ste-Cécile
Rosemont au repos.

SECTION IMPERIALE

C.P.R. vs Iberville
Tram. Mont-Royal vs Hochelaga
Maisonneuve au repos.

A. P.
Sec.-corr.

CLASSE "D"

SECTION IMPERIALE

STE-CECILE vs PLESSIS

A. Dérappe	0	A. Routhier	1
A. Gagnon	1	R. Gagnon	0
G. Fontaine	0	P. Doré	1
C. Laroueler	0	A. Emard	1
E. Désève	0	H. Savage	1
J. Roy	0	R. Goulet	1
Total 1		Total 5	

Capitaines: E. Deseve, R. Gagnon. Juges: J. Laverdure, F. Guilbeault.

MAISONNEUVE vs LE FOYER

Jos. Stradin	1	J. Comtois	0
G. Trudel	1	A. Martineau	0
O. Dubuc	1	S. McComb	0
O. Richer	1	H. Mayer	0
A. Richer	1	Charbonneau	0
O. Villeneuve	½	R. Deutre	½
Total 5½		Total ½	

Capitaine: R. Deutre.
Juges: A. Giroux, Dr Bélanger

CLASSE "D"

SECTION ROYALE

ST-ROSAIRE vs ROSEMONT

A. Hamelin	½	L. Maheu	½
G. Painchaud	0	R. Gareau	1
J. Aubry	½	O. Paré	½
R. Robillard	0	H. Gariépy	1
L. Brière	1	A. Mondou	0
E. Durocher	0	E. Giraudias	1
Total 2		Total 4	

Capitaines: E. P. Durocher, E. Giraudias.
Juges: R. Limoges, R. Denis.

CLASSE "D"

SECTION ROYALE

C.P.R. A.A.A. vs HOCHELAGA

J. Coutu	1	S. Dubeau	0
D. Coutu	1	E. Haineault	1
A. Maheu	0	V. Cournoyer	1
D. Roy	½	A. Desrochers	½
T. Dufault	½	A. Tarte	½
J. Gour	0	F. Guillotte	1
Total 3		Total 3	

Capitaines: E. Haineault.
Juges: Ed. Gagnon, J. Gendreau.

CLASSE "B"

SECTION ROYALE

TRAM. MT-ROYAL vs C.P.R. A.A.A.

S. Lauzon	0	C. Bélanger	1
Bissonnette	½	A. Biron	½
W. Gauthier	0	L. Paradis	1
J. Moreau	0	J. Massy	1
E. Gauthier	1	W. Souligny	0
Courtemanche	1	E. D. Courval	0
Total 2½		Total 3½	

Capitaines: Lue Pelletier, W. Souligny.
Juges: J. Moye, A. Milard.

CLASSE "B"

SECTION ROYALE

HOCHELAGA vs ST-ROSAIRE

J. Deifond	½	P. Viens	½
A. Neault	1	A. Lanthier	0
M. Lapierre	½	E. Cadotte	½
F. Pilotte	1	J. L. Malo	0
B. Bélanger	0	P. Rousseau	1
J. Geulet	1	L. P. Pilon	0
Total 4		Total 2	

Capitaines: P. Rousseau vs F. Pilotte.
Juges: J. Lamothe, E. Charron.

Non publié le 14 novembre

CLASSE "A"

SECTION IMPERIALE

MAISONNEUVE vs IBERVILLE

A. Lefort	0	O. Quevillon	1
A. Pérusse	1	A. Robidoux	0
O. Patry	½	A. Myre	½
O. Tardif	1	X. Robidoux	0
F. Guérin	1	O. Robert	0
Total 3½		Total 1½	

Capitaines: F. Guérin.
Juges: F. Langlois, E. Verdon.

LIGUE CANADIENNE UN PEU DE TOUT

Oui, c'est moi, Maître Tanguay s'entraine, mercredi le 18 novembre il jouait contre M. Léveillé. Qui a dit cela!

Arthur Handy regarde les joueurs du Plessis tristement. C'est que les victoires se font rares. Allons, Handy, du courage, le beau temps fera place aux nuages.

L'Iberville ne peut plus tenir ses engagements. C'est très regrettable, car la décision de Verdun dérange énormément les rencontres réduites. N'y aurait-il pas espoir de reprendre le terrain perdu. Allons, un coup d'épaule et en marche.

Le Foyer, est très agressif, seule la classe D a brisé la chaine — et il a bien réussi— un peu plus fort, la chaine aurait été blanchie. Le Maisonneuve était là!!!

Michel Denis, le publiciste n'a pas reçu la deuxième caricature demandée, Allons, Denis à l'oeuvre pour publier samedi prochain. — Merci.

Ernest Hébert, quand jouerez-vous sur l'équipe du A. Vous savez on a besoin de votre appui. Espérons que la santé est meilleure et que nous aurons bientôt l'avantage d'inscrire une victoire au bout de votre nom.

Le C.P.R. classe D a empêché l'Hochelaga de compter une victoire le 15 courant et l'Hochelaga en fit autant au C.P.R. C'est ce qu'on appelle la "

UN DERNIER HOMMAGE RENDU A LA MEMOIRE DE M. LEON JOUBERT

M. l'abbé C.-E. Pépin chante le service. — Affluence de parents et d'amis. —Nombreux témoignages de sympathie.

Les funérailles de M. Léon Joubert, décédé le 14 courant, à l'âge de 52 ans, ont eu lieu mardi le 17 courant, au milieu d'une affluence sympathique de parents et d'amis. Le service fut célébré en l'église Saint-Louis de France, par le neveu du défunt, M. l'abbé C. E. Pépin, curé de Strathmore, assisté du révérend Père Eugène Guérin, O.M.I., et de M. l'abbé Rivest, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Armand Paiement, curé de la paroisse. La maîtrise, sous la direction de M. J. Saucier, a chanté la messe de Pérosi.

Dans le sanctuaire, on remarquait: M. le chanoine J. A. Mousseau, MM. les abbés A. Choquette, R. Belcourt, M. Lemire et M. le curé A. Prudhomme.

Le deuil était conduit par: M. S. D. Joubert, frère du défunt; ses neveux, MM. J. J. Joubert, R. Legendre, P. Joubert, H. Joubert, O. Pelletier, A. Valiquette, N. Delorme, N. Charest, A. Prud'homme, P. Saint-Pierre, P. Galibert, I. A. Vallières, E. Lachapelle, J. Joubert, M. Joubert, etc.

Dans le cortège, on remarquait: MM. L. et J. Durocher, A. Charest, H. Bastien, J. Charest, P. Charest, H. Lambert, P. E. Délorme, G. Pépin, J. Pépin, J. M. Manning, W. Manning, le docteur M. Legaré, G. Lanctôt, R. Joubert, L. O. Joubert, P. Joubert, A. A. Joubert, L. Joubert, P. Lachapelle, A. Bélanger, N. Poirier, Z. Lapointe, J. Lapointe, O. L. Bourque, le notaire R. Langevin, A. Tremblay, W. et A. Archambault, D. E. Painchaud, L. Archambault, L. P. Painchaud, J. T. Joubert, P. R. Joubert, L. P. Allaire, C. A. Campeau, L. Guérin, E. Guimond, G. E. Beaupré, le docteur J. C. Larose, E. Saint-Cyr, N. Perrault, A. Genand, A. Normandeau, le major Duguay, R. Lemire, A. Dansereau, F. X. Desparais, O. Bourdon, F. Cusson, F. Taillefer, J. Sawyer, S. D. Villières, A. Julien, J. Bérard, J. Binette, E. J. Hébert, J. P. Marion, E. Rienteau, P. Bonneville, H. Cyphot, A. Cyphot, H. Desjardins, I. Martin, N. P. Martin, E. Sauvé, A. Leroux, J. Leroux, Z. Arcand, O. Lemire, P. Galibert, A. Hébert, A. Leclerc, J. E. Perron, A. Bélanger, F. Clermont, J. R. Gohier, J. Chartrand, L. J. A. Lemieux, W. K. Watson, A. Bastien, J. A. Bastien, U. Ouellet, G. P. Pagé, C. E. Guillemette, L. J. Monton, E. Beaulieu, R. Bastien, L. N. Gill, M. Gervais, J. Dantony, Fréchevin O. Taillefer, R. Côté, H. Sauvé, O. Roy, A. Roy, W. Bastien, etc.

Offrandes florales.—Le personnel du bureau chef de la Banque Canadienne Nationale, M. et Mme J. Joubert, M. et Mme Z. Joubert, la famille N. Charest, Alexandre et Eugène Joubert, M. et Mme J. M. Manning, M. et Mme L. Joubert, M. et Mme I. Vallières, M. l'échevin et Mme O. Taillefer, M. et Mme A. Pelletier, la famille A. Bastien, M. J. G. W. Watson, Mme G. Leroux et ses enfants Mlle Cécile Landry, Mlle M. Spencer, Mlle Ethel Thompson, etc.

Offrandes de messes—M. et Mme J. J. Joubert, M. et Mme Hector Joubert, M. et Mme S. D. Joubert, M. L. Guérin, C.R., M. et Mme A. Chauvest, M. et Mme Jean Chauvest, M. et Mme J. Prévost, Mlle E. Joubert, M. et Mme L. Durocher, M. et Mme A. Tremblay, Mme E. Tremblay, Mme F. Tremblay, la famille N. Delorme, Mme A. Langevin, M. et Mme Paul Pauzé, la famille P. Joubert, M. et Mme Guy Lanctôt, M. et Mme Paul Galibert, Mme V. Desormiers, la famille L. J. Lemieux, la famille Allaire, M. le docteur et Mme M. Légaré, Mme I. A. Vallières, M. et Mme P. Saint-Pierre, M. Beaudry Leman, M. E. Guimont, la Congrégation des Hommes de Ville Marie, M. et Mme A. Côté, M. et Mme A. A. Paul, M. et Mme J. A. Messier, Mlle A. Williamson, M. et Mme H. Prévost, Mlles B. et J. Grossens, M. et Mme A. Leclerc, les familles Lafrance et Michaud, M. l'abbé J. C. Jetté, Mlles Morissette, Perron et Paré, M. et Mme L. Joubert, la famille H. Le de Laplante, M. le docteur et Mme L. de G. Joubert, Mme W. Joubert, Mme E. Rioux, E. Lemire et Fils, M. A. Dupont, Mme Lachapelle, Mlle E. Riopel, Mlles J. et L. Choquet, M. et Mme E. Beaulieu, Mlle A. Ouellet, Mme S. Beaupré, Mlle S. J. Côté, et J. Joron, M. F. Clermont, M. et Mme U. Ouellet, la famille Côté-Marcotte, Mlle A. Cousineau, Mme L. W. Reed, Mme J. Z. Corbeil, Mlle C. Prud'homme, Mlle G. Lafrenière, Mme Veuve J. Desjardins, la famille J. L. A. Lemieux, la famille Painchaud, Mlle A. Bernard, Sir Hormidas Laporte, M. G. E. Pagé, Mlle L. Poirier, M. et Mme H. Sauvé, Mlles Laurin, la famille M. F. X. Marchand, M. le docteur et Mme M. Gervais, M. et Mme J. W. Lévesque, Epicerie Duluth, Mme Paul Brossard, la famille F. Landry, Mme E. Chevrier, Mlle Poitevin, Mme R. Archambault, Mlles A. Lafleur et E. Fitzgibbon, M. J. Sawyer, M. et Mme L. O. Joubert, l'Honorable M. et Mme C. P. Beaubien, Mlles M. Charbonneau, S. Leclerc G. Lacasse E. Poitevin A. Poitevin, A. Messier, T. Lemieux, P. Lachapelle, M. Roy, M. et Mme A. Prud'homme, M. et Mme A. A. Joubert, M. F. X. Ouellet, M. et Mme J. E. Lachapelle, M. et Mme J. Durocher, Mme G. Meunier, Mlles Turcot, Mme E. Joubert-Durocher, Mme H. Choquet, M. le docteur et Mme J. C. Larose, Mme D. Laniel, la famille A. E. Saint-Cyr M. L. de Villeneuve Mme A. Langevin et sa famille etc.

Bouquets spirituels et témoignages de sympathies: Son Honneur le maire et Mme Camillien Houde, la famille R. Legendre Mme O. Lavallée M. F. Laniel M. G. Laniel, Mlle M.-M. Laniel, Mme A. Katsin-Malouf, Mlle A. Morrissette, Mme L. J. A. Lemieux, Mlle C. Lemay, Mlle A. Cyphot, Mlle J. Hétu, Mlle C. Bélanger, Mlle F. Wright, Mlle E. Hobus, M. A. I. Vallerand, Mme G. Beauregard, Mlle C. Mooney, M. et Mme P. Lafrenain, M. et Mme H. Daoust la famille E. Rieudeau, Mlle E. Marchand, Mlle L. Chabot, M. A. P. B. Williams, Mme E. Hébert, et sa famille, M. et Mme L. J. Monton, M. W. K. Watson, Mlle G. Desjardins, M. et Mme R. Bérubé, Mme T. G. Monette, Mlle L. Hamilton, M. Salvator Issaure, Mme J. F. Dansereau, Mlle M. Charron les Religieuses du Bon Pasteur Mme J. L. Sénécal Mlle Dubois, Mlles H. et E. Blouin, Mme et Mlles Sénécal, Mme J. N. Chevrier, M. et Mme F. Kaelin, la famille A. Brunet, M. le docteur et Mme L. Côté, Mlle G. O'Shea, M. G. Gauthier, Mme Marlette Bissonnette, la famille S. U. Clarke, M. le docteur et Mme Y. E. Lamoureux, Mlle I. Vallières, Mlles L. et A. Bisson, Mme H. Jolicoeur, etc.

ACTIVITES DE NOTRE SERVICE D'HYGIENE

Elles sont surtout tangibles dans le domaine de l'habitation.

On comprend facilement l'amplitude du problème de l'habitation à Montréal quand on sait que le service du casier sanitaire des maisons, sous l'habile direction de M. Aimé Cousineau I. S. a procédé à l'inspection de 160,691 logements.

Ces nombreuses visites ont permis de constater des causes d'insalubrité que le Service de Santé s'emploie à éliminer. Mentionnons-en quelques-uns.

La première qui attire naturellement notre attention est la chambre noire. L'article 10 des règlements relatifs à l'habitation édictée par le Service Provincial d'Hygiène permet de les prévenir. Il se lit comme suit: Article 10. "Toutes les pièces destinées à l'occupation de jour ou de nuit seront pourvues d'une ou plusieurs fenêtres dont la surface vitrée réunie ne sera jamais moins d'un dixième de la surface du plancher."

On comprend l'importance de bien observer cette sage réglementation par l'acte bienfaisante exercée sur l'organisme par le soleil. Cette action s'exerce sur la nutrition qui se fait à un taux plus élevé, sur le système nerveux qui reçoit une stimulation bienfaisante et sur les germes qui sont détruits. Le soleil est le plus grand désinfectant que nous ayons. En pourvoyant au large ensoleillement des habitations, le Service de Santé rend donc un très grand service aux familles.

Le travail exécuté dans cette direction est très considérable. L'inspection des logements de la ville a permis de constater l'existance de 9,429 chambres noires. Grâce à l'intervention de la division de la salubrité, pas moins de 6150 de ces chambres noires ont été supprimées dont 354 au cours de la seule année de 1930.

Un moyen excellent employé pour obtenir cette amélioration désirable est l'affichage de la chambre noire. Il est autorisé par l'Article 27 des mêmes règlements qui est ainsi conçu: "L'autorité sanitaire municipale peut apposer sur le mur de toute chambre non munie d'une fenêtre, une affiche ainsi conçue :" Cette pièce n'ayant pas de fenêtre ouvrant directement à l'air extérieur ne peut servir à l'occupation de jour ou de nuit. "Quiconque enlèvera, ou masquera toute telle affiche deviendra passible d'une amende n'excédant pas vingt dollars pour chaque offense."

A Montréal un total de 2303 chambres noires ont été ainsi affichées, dont 345 en 1930. L'affiche est un excellent moyen d'éducation des familles et des propriétaires intéressés. Elle concourt puissamment à apporter l'amélioration désirée.

Une autre cause d'insalubrité que le Service de Santé s'emploie à éliminer, est l'occupation des caves. La cave est ainsi définie par les règlements:" Tout sous-sol dont la moitié ou plus de la moitié de la hauteur sous plafond, est en contre-bas du sol qui entoure la bâtisse, sera considéré comme une cave. "Les rapports annuels du Service de Santé nous apprennent que 995 caves habitées, dont 20 en 1930, ont été évacuées.

Ces exemples sont donnés pour démontrer à la population que les avantages que procure le Service de Santé, sont des plus précieux. Nous avons donc le devoir de collaborer en toute occasion avec les représentants du Service. En le faisant nous serons récompensés par une plus grande protection de notre santé.

OBJECTIONS MAINTENUES

QUEBEC, 21 — Les objections préliminaires présentées par l'honorable J. N. Francoeur, ministre des Travaux publics, dont on contestait l'élection dans Lotbinière, viennent d'être maintenues par Sir François-Xavier Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure.

Dans la cause de M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur, les objections ont été rejetées.

En maintenant les objections de l'honorable M. Francoeur, sir François a dit que la requête en contestation avait été inscrite une journée trop tard. Parce que le 12 octobre (dernier jour de délai) était jour férié, les requérants prétendaient qu'ils étaient en droit de faire l'inscription le jour suivant : mais le juge en chef décida que la loi spécifiait clairement qu'un délai de trente jours était accordé pour inscrire une procédure. Le juge Lemieux ajouta qu'il n'hésitait pas à maintenir les objections, vu que deux juges du district de Montréal, en étaient arrivés à la même conclusion.

UN MONSIEUR OFFRE GRATUITEMENT

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchite chronique, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen infaillible, de se soulager promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un voeu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, Place Victor Hugo, 6, Grenoble, France, qui répondra gratis, et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Cuticura élimina les boutons, gros et durs, disséminés sur la figure

"J'avais des boutons et des comédons disséminés sur toute ma figure. Les boutons étaient gros, durs et rouges, étaient douloureux, pendant quelques jours et puis disparaissaient. Ma figure démangeait beaucoup, généralement ayant qu'un bouton se format. Cet état dura durant environ un an et demi.

"Je vis une annonce de savon et d'onguent Cuticura de sorte que je fis venir un échantillon de chacun. Je les utilisai et puis j'achetai une boîte de l'onguent et un morceau du savon et au bout de deux ou trois semaines j'étais parfaitement rétablie". (Signé) Mlle Kathyrna T. Dobka, Otthon, Sask., 11 septembre, 1930.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Watt Company Limited, Montréal.





SYMPATHIES OFFERTES A LA FAMILLE DU Dr GUSTAVE ARCHAMBAULT

Liste des offrandes florales, des offrandes de messes et des messages de sympathies.

A l'occasion de la mort du docteur Gustave Archambault, survenue ces jours derniers, la famille du défunt a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, d'offrandes florales et de messages de sympathies dont voici la liste:

TRIBUTS FLORAUX.—Alphonse Raymond, Dr Albéric Marin, M. et Mme L. A. et Mlle Blanchette, Service Provincial d'Hygiène, le Directeur et le Personnel, Dr Damase Longpré, Hon. Juge Jos. Archambault, Rév. Père Archambault S.J., Léon et Gaspard Archambault, l'Union Médicale du Canada, M. et Mme H. F. Rainville, M. et Mme Hector Racine Mme Gustave Archambault, Françoise et Jacques Archambault, Dr Antonio Sabetta, Etudiants en Médecine, Université de Montréal, Théophile Valiquette, Hon. Juge et Mme Boyer, M. et Mme Albert Jetté, M. et Mme L. B. Cordeau, Dr et Mme L. A. Leduc, M. et Mme L. Fortier, M. Noël E. Lanoix, Montreal Dermatological Society, Dr J. L. Warren, Lemire et Fils, J. E. C. Trudeau, les Médecins de l'Hôtel-Dieu, M. R. Choquette, les Internes de l'Hôpital Notre-Dame, les Médecins de l'Hôpital St-Jean de Dieu, Dr et Mme Fontaine, Biron et Poirier, N. P. le Bureau d'Administration de l'Hôpital Notre-Dame, le Bureau Médical de l'Hôpital Notre-Dame, M. Aimé Cousineau, M. et Mme J. H. David, l'Hon. et Mme Athanase David, M. et Mme Gunn, M. Augustin Frigon, Dr J. Dixon, M. et Mme Pierre Casgrain, M. et Mme Théodore Viau, Dr et Mme Ernest Charton, L'Hon. Fernand Rinfret, M. et Mme Jules Giroux, M. et Mme Théophile Viau, Consul Général de France, M. et Mme L. Blagdon, Dr et Mme Pierre Rhéaume, Conseil de la Faculté de Médecine, Paul Poirier, Germaine Lemay, Le Comité de Montréal de la Légion d'Honneur, MM. et Mmes Pierre et Paul Leduc, Sénateur et Mme Donat Raymond, M. et Mme Ernest Savard, Dr Raphaël Trudeau, M. L.-M. Lymburner, Mme et Mlle Jérémie Décarie, Henri Hébert, George Hamilton, Dr Paul-René Archambault, M. et Mme Armand Dupuis, Eddé et Marcel Mongler, Hector Prud'homme, M. et Mme Marie Edmond Dansereau, M. J. A. Gosselin, M. et Mme J. H. Rainville, Denis et Lazarus, M. Emile Marcotte, M. Charles C. Delorimier, M. et Mme Roméo Lanctôt, M. Eugène Ouimet, M. et Mme Z. Langevin, M. et Mme C. L. Baillargeon, Rodolphe DeSerres, Louis Gélinas, Aimé Grenier Dr Albert LaSalle, G. H. Rainville, M. Armand Collette, Dr M. Lemoyne, Dr L. Masson, Alphonse Décarie, Hertz et Charton, G. D. Lavioletta, Dr F. L. Boula's, M. et Mme DeSerres, M. et Mme Germain Lemay, Dr A. De-Gu'se, Armand Daigle, Internes de l'Hôpital Notre-Dame.

Messes: Le Bureau d'Administration de l'Hôpital Notre-Dame, le Bureau Médical de l'Hôpital Notre-Dame, Paul Lavigueur, Père Papin Archambault, S.J., Dr et Mme Geo. Kent, Narcisse Dupuis, Alexandre Martin, M. et Mme Fred Bélque, Mme Albert Prévost, Dr A. H. Desloges, Dr Alfred Desloges, M. et Mme Jean Saint-Germain, Dr et Mme B. G. Bourgeois, M. et Mme Charles Rinfret, M. et Mme Paul Bélque, M. et Mme Léon Faribault, M. et Mme Chs. Ed. Geoffrion, M. Paul A. Gagnon, Dr M. Lemoyne, Dr L. Masson, Médecine et Religieuses de l'Institut Bruchési, Mme Jules Fournier, Dr C. A. René DeCotret, M. et Mme Albert Jetté, Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu, M. le docteur Ernest Gendreau, Les Employés du Messager, la famille J.-D. Lemay, M. et Mme Théodore Meunier, M. et Mme J.-O. Marchand, Rodolphe DeSerres, M. et Mme René-T. Leclerc, Dr et Mme Georges Badeaux, Dr et Mme Julien Pesant, Ernest Lemoyne, Armand Collet, Georges Archambault, Yvette Archambault, Armand Porcheron, S.J., Association des Gardes-Malades Graduées, de l'hôpital Notre-Dame, M. et Mme Roméo Gauvreau, Mme Henri Prévost, Le Sénateur J. E. Prévost, Dr et Mme Albert Lasalle, Dr R. C. Laurier, M. et Mme Léon Mercier Gouin, M. et Mme Henri Rolland, Mme J. E. Beaudry, M. et Mme Painchaud, Le juge et Mme Gustave Marin, Gardes Desrosiers, Chatelande, Courville, Dr et Mme Plourde, M. et Mme Alfred Forest, M. et Mme Ernest Têtreau, le Père L. Gauthier, c.s.v., Sénateur et Mme Jules Edouard Prévost, M. et Mme Emile Chaput, Mlle E. Champagne, Mlle Jeanne Gosselin, Mlle L. Dédine, Dr L. Arthur Magnan, Docteur Donatien Marion, M. et Mme Henri Archambault, Docteur Mercier Fauteux, M. et Mme Charles Tetchereau, Mme A. Robichon, M. et Mme Arthur Surveyer, Dr J. A. Mireault, Major P. E. Beauchamp, Ivan Labelle, Dr et Mme C. P. Grenier, M. et Mme P. A. Lavallée, Dr et Mme Paul Bousquet, Dr et Mme Noël Décarie, Dr et Mme A. Beaudoin, Dr C. Cyphot, M. et Mme Charles-E. Trottier, M. et Mme R.-A. Willard, M. et Mme L. Mercier, M. Wilfrid Sauckell, Mlles Olivet et Pauline David, Dr et Mme Fred Bertrand, Sherbrooke, M. et Mme Fortunat Lord, Trois-Rivières; Dr et Mme Achille Paquet.

SYMPATHIES:

Mme J. A. Beaudry, Mme Aimé Collet, Le Père Alfred Bernier, Docteur Wilfrid Tremblay, Mme L. E. Fortier, J. Alex Brossard, Rév. M. l'abbé E. Choquet Hôpital Notre-Dame, Mme Henri Prévost, M. Antonio Perrault, Docteur Omer Villeneuve, Docteur J. A. Saint-Denis, Mme Antonio Caisse, Docteur J. A. Caisse, M. Charles E. Hébert, Docteur et Mme Hector Trudeau, M. et Mme A. C. Lanthier, Mme et Mlles F. H. Molson, La Presse, M. et Mme Rosario Prieur, Docteur Adrien Lambert, Norbert Faribault, Docteur J. Edmond Lesage, Docteur L. C. Lesage, Docteur René Rolland, Monseigneur Papineau, Evêque de Joliette, Docteur Lamontagne, M. et Mme Henri Merrill, Esdras Minville, M. et Mme Jean Guérin, Juge Bazin, Docteur Jules Archambault, Charles Hurtubise, Alphonse Milette, M. et Mme Léon Beauchamp, Marie-Louise Beaulieu, M. et Mme A. Jairy, R. Pap. Couture, J. Desjardins, L. Bénéteau, Comité Canadien de la Légion d'Honneur par Ernest Têtreau, Sylvio Martin, Bernard Brosseau, Capitaine E. C. GiroUard, M. et Mme Alfred Lamontagne, La maison N. E. Desrochers, Mesdemoiselles Viger, Docteur J. A. Beaudoin, Docteur J. A. Handfield, Mlle A. M. Hartenstein, Docteur Louis-Charles Simard, M. Armand Boucher, Docteur et Mme D. A. Benoit, Docteur Eudore Dubeau, Docteur et Mme L. Harwood de Lotbinière, Mlle Manon Brosseau, Tancrède Robillard, Mme Léopold Masson, Eustache Letellier de Saint-Just, Henri Rodrigue, Docteur Henri Legrand, Mme Eugène Desmarais, M. R. Portelance, Misses McGrigan, Docteur et Mme Gérin Lajoie, Mlles Persillier Lachapelle, Mme Paul Surveyer, J. M. Richard, Mlle Yvonne Bédard Docteur E. J. Brahy, Le J. Barcelo, M. et Mme Albert Blondeau, Docteur J. Blagdon, L. Jos Tarte, Docteur Alfred Monteau, J. W. David, Blanche Godbout, Docteur et Mme Alphonse Perron Gérard Masson, Edmond N. P. Désauniers, Docteur E. E. Trottier, Mlle B. Anctil, Docteur et Mme F. L. Demers, Docteur E. G. Asselin, Docteur Louis-P. Hébert, M. et Mme Huet Massue, Docteur Edmond Ranger, Docteur Donatien Marion, Docteur et Mme J. J. Demers, Cécile Masson, Docteur Léopold Desforges, Pierre Desforges, J. R. Manseau, Docteur E. G. Asselin, M. Henri Auger échevin, M. J. A. Julien, Docteur J. A. Duhamel, Docteur G. E. Béland, M. et Mme E. Bruchési, M. Eugène Godin, M. J. C. H. Dussault, Docteur L. M. Délorme, Notaire René Faribault, Docteur J. E. Racicot, M. et Mme M. E. Dansereau, Docteur J. L. Audet, Lang, M. et Mme J. A. Brossard, Docteur J. A. Vidal, Docteur J. E. Gendreau, M. Ernest Tremblay, La famille Fabien Brodeur, Beloeil, M. et Mme G. Saint-Pierre, M. et Mme L. Dansereau, M. et Mme Arthur Vallée, M. et Mme Arthur Vallée, M. et Mme A. Saint-Mars, M. et Mme Alex Gérin Lajoie, M. J. O. Labrecque, M. Edgar Bournival, Trois-Rivières, M. et Mme Edouard Montpetit, Le président, le conseil et les membres du Cercle Universitaire, M. Sam Jacob, Notaire L. J. E. Brais, M. et Mme L.-P. Gélinas, W. Gagné, Ptre, Mlle Bernadette Dallaire, M. et Mme Jean-Paul Lessard, M. et Mme Alfred Miller, Les Dames du Sacré-Coeur, Rosario Genest C.R., Charlemagne Rodier, C.R.

Télégrammes de sympathies:—Le Barreau du District de St-François, Barreau du District de Saint-François, Docteur Lessard, Québec, Dr J.-M. Longtin, Laprairie, Prévost Lamarre, St-Jérôme, famille Lessard, Lachute, Honorable Juge C.-D. White, Sherbrooke, M. L.-Joseph Bégin, Sherbrooke, M. Albert Lemay, Sherbrooke, Dr Fred. Bertrand, Sherbrooke, M. Paul Maugé, Ottawa, M. J. Tédié, Paris, Jules-G. Papineau, Québec, M. J.-Edgar Genest, Sherbrooke, Raoul Prévost, Lac Edward, Honorable Juge Dubeau, Joliette, Garde Edna Lemay, St-Philippe d'Argenteuil, Chas. Bichand, Sherbrooke, Hector Verret, C.R., Coaticook, Hertel O'Bready, Sherbrooke, C.-C. Cabana, C.R., Sherbrooke, docteur G.-A. Tousignant, Québec, Chevalier de Lotbinière Trempe, Québec, Emile Rioux, C.R., Sherbrooke, Paul Maugé, Ottawa, M. et Mme W. Lazure, Sherbrooke, M. et Mme D. Panneton, Sherbrooke, docteur et Mme J.-Aimé Darche, Sherbrooke, P.-A. Lavallée, Sorel, Mme J.-O. Ledoux, Sherbrooke, Chs. de L. Mignault, Sherbrooke, M. et Mme Chenier Picard, Sherbrooke, J.-H. McCaffrey, Bic, Québec, M. et Mme Gustave Raymond, Québec.

Sympathies:— Hon. Jug en chef Greenshields, Hon. Juge Chs. Archer, Hon. Juge Sévérin Létourneau, Hon. Juge Gonzalve Dessaulniers, Hon. Juge P. St-Germain, Hon. Juge L. Boyer, Hon. Juge P. Cousineau, Le Maire de Montréal, docteur Télesphore Parizeau, docteur Albert Laramée, docteur L.-E. Fortier, Georges Pelletier, Paul-A. Pinard, Gustave Carreau, Léo-M. Dionne, Rév. P. Recteur Scolasticat des Jésuites, docteur J.-E. Dubé, Emile Massicotte, docteur Vital Cléroux, Léo-M. Dionné, Marcel Nongier, J.-J. Eddé, Mme Gustave Grenier, Rév. J.-A. Gratton, docteur Louis Fortier, Rév. Lionel Groulx, Mlle Lucille Marin, Mme J.-J. Grenier, Mlle Eloise Laurier, Mlle Adrienne Charron, G.M.E., Mlle Régine Bisson, G.M.E., docteur P.-E. Bousquet, M. et Mme Réal Panet Raymond, M. Boisdoré Panet Raymond, M. et Mme Paul Blondin, M. et Mme Georges Richer, M. J.-M. Fortier, Mme Roméo Paquette, Théo. Bonin, M. J.-Alphonse Ouimet, Mlle M.-A. Morin, Thérèse Giroux, G.M., docteur Arthur Beauchamp, Mère Amarine fesp. supérieure générale, docteur Joseph Roy, Raoul Grothé docteur Gaston Lapierre, Charles Archambault, N.P., le docteur et Mme M. Brisebois, docteur Lefleur, Soeur Victoire de Tivoli, Hôpital St-Jean de Dieu, Soeur Léa-Eugène, resp., Supérieure Hôpital St-Jean de Dieu, Mlle Cécile Riopel M. et Mme Théodore Meunier L.-M. Gisson, Hélène et Adelaïde Valiquette, Alain de Bellefeuille, docteur Louis-Henri Garipy, docteur Alfège Ethier, Antonio Perrault, Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Garde Vian, Cécile Riopel, Sénateur Charles Mathieu, Armand-J. Dubuc, Marcel-C. Dubuc, Henri Lanctôt, Mlle Lussier, Abbé Olivier Moreau, M. et Mme Gaétan Valois, docteur et Mlle L.-C. Caron, Supérieure Provinciale des Rel. Marie-Réparatrice, M. et Mme Louis Lafleur, Louis-H. Dugles, l'Administration de l'Hôpital Ste-Justine, J.-A. Beaulieu, John Hackett, M.P., J.-A. Cartier, St-Antoine, Honorable P.-R. Du Tremblay, Papineau-R. Couture, Mlle Lucrèce Dalbec, Pierre Thibaudeau, Club de Tennis d'Outremont, Mère Paquette, M. Gagnon, Club Laval-sur-le-Lac, M. Léon Trépanier, Conseil Médical, Université de Montréal, Le Président et les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame, les membres de l'union médicale du Canada, docteur Paul-René Archambault, P.-Wilfrid Archambault, M. J.-Edouard Labelle, docteur et madame Paul-Emile Beaudry, M. et madame Paul Vaillancourt, docteur Gaspard Fauteux, M. P. P., madame A.-S. Barré.

POURSUITE POUR $99

OTTAWA, 21 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Louvigny de Montigny, traducteur au sénat, vient d'inscrire à la cour du magistrat, à Hull, une poursuite en réclamation pour dommages et intérêts au montant de $99 contre M. Edgar Boutet, organisateur en chef conservateur pour la région de Hull. M. Boutet avait poursuivi M. de Montigny ainsi que les deux fils du sénateur N.-A. Belcourt et M. F. W. Perras, député libéral, fédéral de Wright qu'il accusait d'avoir voté illégalement aux dernières élections provinciales dans le comté de Gatineau Ces causes ont été abandonnées par la suite. M. de Montigny allègue que cette poursuite lui a causé du tort.

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

ARRESTATION DES TRAINARDS

La Californie vient d'inaugurer une nouvelle loi de circulation qui présente pour le moins une innovation. Il s'agit d'une section qui défend de conduire un auto à une allure lente au point de retarder la circulation. Les officiers de circulation ont pleine autorité d'arrêter les conducteurs qui persistent à faire la tortue le long des routes et à nuire à la circulation raisonnable des autres véhicules. Bien qu'il n'y ait pas de loi définie, en Ontario, contre la conduite lente, le conducteur qui ne conduit pas à une vitesse raisonnable, rendant la circulation dangereuse par le fait de sa lenteur, peut être condamné à l'amende sur accusation de conduite hasardeuse. Le cas s'est produit à Mimico, dernièrement, lorsqu'un automobiliste dut payer $10 en cour, pour avoir conduit son auto à une vitesse de 17 milles à l'heure. C'est une offense aussi dangereuse, disent les officiers de la voirie, de conduire à une allure nuisant à la circulation que de filer à une vitesse excessive sur la route.

NOUVEAU RECORD DE PORT PERRY A WINNIPEG

Un nouveau record de conduite vient d'être établi par Harold Archer, entre Port Perry et Winnipeg. Dans un McLaughlin-Buick, modèle 8-67, il couvrit la grande distance en 35 heures et 15 minutes, temps sur la route. Il couvrit 132 milles de bons chemins en deux heures exactement.

LES TYPES DE CARROSSERIES CONVERTIBLES SONT EN GRANDE DEMANDE

Le monde de l'automobile n'est jamais inactif. On en trouve la preuve dans la demande toujours croissante des carrosseries convertibles qui, sous le rapport de l'usage, ressemblent aux autos ouverts d'il y a environ dix ans, mais qui, grâce aux grands progrès qui ont été réalisée dans les dessins et la construction des carrosseries, possèdent à peu près le même confort et les mêmes commodités que les meilleurs autos fermés. Il est intéressant de suivre les diverses transformations des carrosseries, d'après la description que nous en donnent les ingénieurs et les dessinateurs de la General Motors of Canada, Limited. Les premiers autos étaient de la variété ouverte, sans la moindre tentative de couverture. En ce temps-là, il va sans dire que la question vitale était: "Est-ce que l'auto va marcher?" Ensuite, les couvertures de buggy furent introduites sur les routières. L'auto de tourisme reçut alors une capote pliante — elle pouvait se baisser ou se lever, avec une force de bras suffisante. Même avant 1910, l'on construisait des sedans, mais ils étaient d'une nature très décorative et à la portée des riches seulement. De 1910 à 1920, la plus forte tendance fut vers l'auto du genre "touring". Ces derniers avaient des toiles que l'on pouvait fixer sur les côtés à l'aide de boutons; il y eut ensuite les toiles qui s'ouvraient avec les portes et enfin, le toit permanent. Aucune de ces choses n'approchaient cependant le confort de l'auto fermé. Après l'introduction des autos fermés dans le domaine des bas prix, l'attention se porta surtout au perfectionnement des sedans et des coupés, et c'est ainsi que durant une décade, l'auto ouvert est resté plutôt stationnaire. Il n'y a pas longtemps, cependant, les dessinateurs de carrosseries ont profité de l'expérience acquise durant des années et ils nous ont donné le type actuel de carrosserie convertible. De fait, c'est la routière du temps passé, avec les améliorations et les raffinements les plus modernes. Cette carrosserie devient de plus en plus populaire, tel que le démontre la demande toujours croissante des routières convertibles de cette année, tant McLaughlin-Buick, Oldsmobile, Pontiac que Chevrolet.

IL TRAVERSE LE CONTINENT SANS LE MOINDRE CONTRETEMPS

Traverser le continent, c'est-à-dire parcourir 5,566 milles sans le moindre contretemps, pas même le moindre ennui causé par les pneus, tel est ce que vient d'accomplir Horace Kennedy, ancien chef de détectives à Halifax. Il fit le voyage dans un sedan Chevrolet, de Californie à Halifax. Il fit changer l'huile et graisser l'auto à tous les 1,000 milles, mais il n'eut jamais à ajouter d'huile. Un bel exemple du confort et de la performance remarquables de l'auto, M. Kennedy arriva à Halifax, frais et dispos, après avoir fait ce long voyage, presque entièrement sur les routes des Etats-Unis, jusqu'au Nouveau-Brunswick.

LE RECENSEMENT DE LA VILLE DE SOREL

La population résidentielle se chiffre à 10,803 âmes. — Augmentation sur l'année dernière.

SOREL, 21. — (Du correspondant de la "Patrie"). —Le recensement général qui vient d'être effectué dans notre ville donne les chiffres suivants.

Paroisse de Saint-Pierre de Sorel: ville, 1,418 familles catholiques, 5,918 communiants, 1,008 non communiants, formant un total de 7,026 âmes.

Campagne: 63 familles, 291 communiants, 66 non communiants, formant un total de 357 âmes.

Ville et campagne donnent un total de: 1,481 familles catholiques, 6,209 communiants, 1,174 non communiants, 7,383 âmes.

Protestants résidant: 32 familles, 93 âmes.

Total complet pour toute la paroisse de Saint-Pierre est de: 7,476 âmes.

La paroisse a donné à la paroisse de Notre-Dame de Sorel 106 familles d'après un décret de Monseigneur F.-X. Décelles et cette année après le récent recensement, la paroisse de Saint-Pierre de Sorel a une augmentation de 17 familles formant un total de 243 âmes.

Paroisse de Notre-Dame de Sorel: 686 familles et 3 demi-familles, population de 3,327 âmes.

La paroisse de Notre-Dame de Sorel, sans compter l'augmentation de 106 familles données par la paroisse de Saint-Pierre, a perdu 3 demi-familles protestantes, mais avec ce gain de Saint-Pierre de Sorel, la paroisse a augmenté de 103 familles, 422 communiants, 49 non communiants, et 471 âmes.

Grand total des deux paroisses de Sorel donnent:

2,153 familles catholiques, 40 et 3 demies familles protestantes, 8,942 communiants, 1,732 non communiants, 129 personnes protestantes, 10,674 personnes catholiques, formant une population résidentielle de 10,803 personnes.

Paroisse de Saint-Joseph de Sorel: Village et campagne: 492 familles catholiques, 2,057 communiants, 373 non-communiants, formant une population résidentielle de 2,430 personnes.

Aucun protestant.

POPULATION DE LA CITE DE GRAND'MERE

**D

BAISSES SENSATIONNELLES A N.-Y. A CAUSE DE LA DEGRINGOLADE DU BLE. — MONTREAL FAIBLE

POTINS DE LA RUE

Wall Street est actuellement sous bonne garde. En effet, une armée d'hommes de police et de détectives patrouillent présentement le district financier de la grande métropole américaine, à la suite de lettres de menaces, adressées à des financiers éminents de New-York. Il serait question de faire sauter certains édifices dans ces lettres. Un nouveau sujet d'alarmes pour Wall Street, après tant d'autres! Les spéculateurs ont certes besoin d'avoir les nerfs plus solides que jamais!

Il y eut 36 faillites durant cette semaine dans notre district et le total des passifs atteignit $382,400, comparé à 21 faillites, représentant un passif global de $397,000 durant la semaine précédente.

TOUTE la liste était fortement en baisse à Wall Street en fin de semaine, à cause des baisses sensationnelles du blé à Winnipeg et Chicago. Le fléchissement de cette céréale est attribué aux nouvelles défavorables venant de Liverpool, de même qu'aux prises de profits nombreuses.

U. S. Steel attirait particulièrement l'attention spéculative à New-York hier après-midi, en reculant de 3 3-4 pts à 61.

L'emprunt du Service National présente aux Canadiens une excellente opportunité d'effectuer de bons placements, tout en rendant service à leur pays.

L'argent ne circule pas actuellement aussi librement qu'il devrait le faire. Il y a plusieurs raisons à cela, mais la principale est sans contredit l'incertitude qui existe sur les cours futurs des valeurs. Cette raison ne s'applique pratiquement pas cependant aux obligations qui seront offertes lundi, puis qu'elles comportent le maximum de sécurité, étant garanties par le gouvernement fédéral de notre pays.

Bon nombre de Canadiens qui ont des fonds disponibles et qui n'ont pas effectué de placements, à cause de l'incertitude ci-haut mentionnée ont maintenant l'opportunité de placer leur argent sans risque et à bon compte, puisque les rendements des deux Classes d'obligations qui seront émises lundi puisqu'elles comporteront le comme nous le disions hier.

Le public canadien en souscrivant à cet emprunt permettra au gouvernement canadien d'aider à la solution du problème du chômage et de faire face à ses affaires.

Les sommes ainsi versées par Ottawa pour l'exécution de nombreux travaux stimuleront les affaires au pays.

Comme nous l'avons déjà dit, les jours précédents, les souscriptions à cet emprunt sont déjà élevées. Plusieurs compagnies d'assurances se sont déjà engagées à verser plusieurs millions, entr'autres, la Great West, The Royal, The Liverpool and London and Globe, etc., sans compter de nombreuses maisons financières et autres.

Les fonds provenant de cette émission serviront non seulement pour des fins fédérales, mais aussi pour des fins provinciales, d'où il importe que toutes les provinces s'empressent à souscrire chacun leur part, bien qu'elles ne soient pas régarties.

La souscription à cet emprunt National de $150,000,000 commencera lundi prochain et il est probable que les livres seront fermés beaucoup avant le temps fixé soit le 12 décembre

Le problème du coton attire actuellement l'attention non seulement des Etats-Unis, mais de tous les pays producteurs de cette denrée. La production globale de coton l'an dernier atteignit 36,500,000 balles et la moyenne de la production dans le monde entier durant les 5 années précédentes fut de 35,370,000 de balles. L'an dernier, la consommation mondiale de coton s'éleva à seulement 22,700,000 balles, et elle atteignit 25,581,000 balles en moyenne durant la période 1925-1929. C'est donc à dire que les surplus de cette denrée se sont accumulés durant ces dernières années.

La production pour cette année aux Etats-Unis est estimée à 16,903,000 balles, comparé à 13,932,000 balles l'an dernier et à 15,200,000 balles en moyenne durant les 5 dernières années. Si l'on tient compte des surplus précédents, notre pays voisin se trouve à avoir actuellement sur les bras plus de coton que le monde entier peut en consommer durant une seule année et cela sans tenir compte de la production dans les autres pays. Comme on peut le voir ce problème est loin d'être solutionné et l'on ne peut s'attendre à une augmentation prochaine dans les prix avec de telles perspectives.

La suggestion faite il y a quelque temps par certains gouverneurs d'états du sud américain aurait certes contribué à régler en partie ce problème, mais il aurait été ridicule de brûler une partie des récoltes pour maintenir les prix et si on se place au point de vue humanitaire, cette action aurait été jugée criminelle, en face de la misère actuelle. Mieux vaut donner que détruire. Le meilleur moyen de diminuer les surplus, c'est de réduire les ensemencements, d'abord, puis de liquider les stocks à n'importe quel prix. Le maintien d'un prix artificiel ne pourra durer qu'un temps.

Les prix actuels du coton des Etats-Unis ont atteint un tel niveau que les consommateurs étrangers sont actuellement portés à acheter le coton américain de préférence à tout autre. Si cette tendance se continue, l'on peut espérer un dégrèvement des stocks. C'est pourquoi il importe que les américains maintiennent leurs prix aux bas niveaux actuels, si non les consommateurs étrangers pourraient bien tourner les yeux sur d'autres marchés pour s'approvisionner et alors?

UNE ANALYSE DE LA SITUATION SUR LES MARCHES DES OEUFS

Diminution probable des oeufs d'entrepôts. — Les oeufs frais accusent peu de changement.

Il est probable que les nouvelles les plus importantes du marché des oeufs de la semaine courante, sont les rapports publiés à Montréal, Toronto et Winnipeg, concernant les provisions d'oeufs en entrepôts frigorifiques, le 1er novembre. A ces trois centres importants, les rapports sont émis par les organisations commerciales des endroits nommés et les chiffres, dans chaque cas, relèvent des provisions moins abondantes qu'à la même date, l'année dernière. Ils indiquent aussi que le mouvement des oeufs en dehors des entrepôts, durant le mois d'octobre, a été satisfaisant.

Si au cours des mois de novembre et de décembre, on puise en aussi grande quantité dans les entrepôts qu'en octobre, les provisions d'oeufs frigorifiques seront sensiblement diminuées au tournant de l'année. Les oeufs frigorifiques se sont maintenus dans un mouvement satisfaisant au cours du mois écoulé et, dans la plupart des cas, les prix sont restés bons. Les commerçants qui ont les provisions d'oeufs frigorifiques veulent, apparemment, les placer dans les canaux de la consommation aux prix actuels plutôt que de courir le risque de faire diminuer la consommation par une augmentation dans les prix de vente.

Les provisions d'oeufs frigorifiques, en Ontario, le premier du mois, selon les chiffres publiés par la succursale de Toronto de la "Canadian Produce Association étaient de 101,335 caisses à comparer à 121,561 caisses il y a un an. A Montréal, la Chambre de Commerce signale que le 1er novembre il y avait en entrepôts frigorifiques, 48,194 caisses d'oeufs à comparer à 104,046 caisses à la même date en 1930. Les rapports de Winnipeg sont qu'un total de 33,847 caisses était en mains le premier du mois de novembre à comparer à 46,755 caisses, il y a un an.

Tandi que le marché des oeufs frigorifiques se maintenait à un niveau ferme, au cours de la semaine, sous l'influence d'un commerce actif, le mouvement des oeufs frais fut un peu variable. Aux provinces maritimes et dans quelques régions de l'Ouest, il s'est produit quelques augmentations dans les prix des oeufs frais au cours de la semaine. En d'autres endroits, le marché s'est maintenu ferme, bien qu'à Toronto il y ait eu quelques baisses dans les prix des oeufs frais.

La raison de cette diminution à Toronto pourrait être retracée au fait que le public consommateur demande très fortement des oeufs frigorifiques et, par conséquent, les oeufs frais ne vendent plus lentement. A Montréal les prix des oeufs frais se sont maintenus bons et ce marché ne semble pas rencontrer une situation toute aussi évidente qu'à Toronto.

Un événement remarquable du marché des oeufs frais, cette semaine, est la production plus abondante en Colombie-Anglaise. Au cours de la semaine, six charges de wagons d'oeufs frais ont été inspectées pour expédition interprovinciale dans cette province. Les provinces des Prairies aussi bien que les grands centres de l'Est ont maintenant des acheteurs importants d'oeufs frais de la Colombie-Anglaise et il semble que ce fait que cette demande considérable de hors de la province qui maintient les prix des oeufs de la Colombie-Anglaise sur une base assez ferme.

Les conditions aux provinces des prairies sont variables. En certains endroits, la température douce qui existe cause une certaine crainte pour les prix du produit frais et sa valeur varie considérablement. Dans la majorité des cas, les arrivages d'oeufs frais aux provinces de l'ouest suffisent à une petite partie du commerce seulement; conséquemment les oeufs frais de la Colombie Anglaise et les frigorifiques forment la majeure partie des provisions.

Aux provinces maritimes, les marchés ont été très puissants au cours de la semaine et on signale d'autres augmentations légères en certains endroits, mais la production est encore peu abondante. L'Ile du Prince Edouard signale des provisions d'oeufs frais et des prix qui se maintiennent très bons.

Les conditions des marchés des volailles sont très peu changées depuis une semaine; les prix, en majorité, restent bons. Les arrivages aux marchés d'Ontario et de Québec restent abondants et avec la qualité générale des provisions restant inférieure, le marché est plus facile. Il n'y a pas, encore aucune indication sur les niveaux probables des prix des volailles au cours de la prochaine saison d'expédition considérable, mais le mouvement interprovincial des volailles abattues, par charges de wagon, commencera probablement assez prochainement; alors, les prix deviendront plus définitivement établis.

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

88 nouvelles compagnies ont été incorporées durant la semaine se terminant le 17 novembre, comparé à 52 durant la semaine précédente. Le capital global autorisé est de $11,770,100 comparé à $1,302,137 précédemment.

Hiram Walker réduit son dividende de moitié

WINDSOR, 21. — M. W. J. Hume, président de Hiram Walker and Sons Ltd, dans ses remarques aux actionnaires de cette Cie réunis en assemblée annuelle hier après-midi dans cette ville annonça un dividende de 6 1-4 cents par action, soit une réduction de 50 p.c. Ce dividende est payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 28 novembre.

Bolivian Power Co.

Les profits nets de Bolivian Power Co, subsidiaire de Int. Power Co., se chiffrent à $109,210 pour 1930, soit une réduction de $14,000 comparé aux profits de l'année précédente.

MARCHES DES PORCS

TORONTO avait un marché pour les porcs, meilleur sous l'influence d'arrivages de 4,000 têtes et les prix gagnaient 15c à 25c. A la fermeture, les ventes se fixent à $4.75 et $4.90 f. à b. pour le type à bacon; les meilleurs à $5. Les prix au sortir du wagon étaient $5.35 à $5.60. Les porcs amenés par camion donnaient $5 à $5.15; quelques porcs ayant voyagé longtemps à $5.25. Sur classement, le porc de choix donnait $1 de plus par tête.

HAMILTON ouvrait à $4.80 (prix des salaires) et fermait à $5 pour le type à bacon, ou sortir du camion, non nourri. KITCHENER, LONDON et STRATFORD ouvraient à $4.75 et fermaient à $5. PETERBORO ouvrait à $4.65 et fermait à $4.75. Le point de rassemblement de Stratford ouvrait à $4.75 et fermait à $5.

MONTREAL avait un marché de prix languissant; ouvrant à $5.00, $5.25, balançant à $5.00, $5.10 avec des balances journalières. Le total des ventes se chiffre à 6,625 têtes; les porcs de choix rapportaient $1. de plus par tête.

BOURSE de MONTREAL

Le gros des valeurs clôturent faibles sur le marché local. — Smelters perd 2 1-2 pts à 74 et Bell Telephone 2 pts, à 126. — Nickel glisse à 9 7-8 et Brazilian à 11 7-8. — Tous les groupes à la baisse. — Noranda recule de 75 cts. — 15,020 actions échangées sur le Curb.

(De notre EXTRA d'hier)

La continuation d'un mouvement réactionnaire à Wall Street et sur les marchés du blé de Winnipeg et de Chicago eut pour effet de rendre les valeurs locales sensiblement à la baisse au début de la séance d'aujourd'hui, puis ils ne tardèrent pas à augmenter, à mesure que la séance avançait. Il y eut 6,549 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 6,934 la veille durant la même période. Cet après-midi le volume des transactions était plus élevé cependant. Le gros des échanges étaient plutôt répartis dans un petit groupe cependant. Le marché clôtura faible et les pertes variaient entre quelques fractions et une couple de points.

Nickel reculait de 1-2 pt dès le début dans une vente en bloc de 1,000 actions à 10. Vers trois heures ce titre cotait encore 10. Smelters subissait la plus forte baisse du jour en clôturant à 74 soit une perte nette de 2 1-2 pts.

Le C. P. R. se ressentait de la lourdeur des ferroviaires sur le grand marché américain et ce stock fléchissait de 1-2 pt à 17 1-2. Massey-Harris perdait 1 pt à 4 3-4 par sympathie avec la dégringolade du froment.

Steel of Canada concentrait l'attention spéculative dans le groupe des titres de l'acier, en reculant de 1 point à 26. Dom. Bridge clôturait à 27.

Brazilian venait en deuxième lieu aujourd'hui sur ce marché au point de vue des activités et ce stock après avoir fléchi de 3-8 pt à 12 se fixait vers trois heures à 11.7-8. Montreal Power était moins en demande que précédemment et clôturait à son prix minimum à 28. Les autres services publics étaient aussi stationnaires et Shawinigan cotait 35 et Quebec Power 23. Bell Telephone perdait 2 pts à 126.

Le volume des transactions était moins élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut 15,020 actions échangées durant tout le cours de cette séance, comparé à 18,735 actions la veille.

Noranda se ressentait particulièrement de la faiblesse des prix du cuivre et reculait de 75 cts à 15.50. Siscoe demeurait ferme à 65.

Les pétroles subissaient des variations fractionnelles et Imp. Oil passait de 11 7-8 à 11 3-4. B.A. Oil de 11 à 10 7-8. Int. Pet n'accusait pas de changement à 12.

Seagrams baissait de 1-4 de pt à 7 3-4 et Walker reculait de 1-8 pt à 3 3-4.

LE MARCHE MOBILIER

La Bourse est sortie de sa léthargie. Aux premiers signes d'amélioration économique, elle a montré qu'elle n'était pas aussi insensible aux bonnes nouvelles que sa longue inertie aurait pu le faire croire. Le redressement des prix du blé et de quelques autres matières premières a suffi pour provoquer la hausse des cours de diverses actions. Après s'être soutenu pendant plus d'une semaine ce mouvement s'est interrompu le 16 novembre sous la triple influence de la détente de Wall Street de la réaction d'ailleurs prévue du marché mondial du blé et des prises de bénéfice ou des liquidations de position d'un certain nombre de spéculateurs. Il n'est pas douteux qu'un important volume de valeurs est encore entre les mains de porteurs malgré eux soit des spéculateurs qui attendent le retour des cours d'achat soit des prêteurs qui les détiennent simplement à titre de gage. Cet état de choses est susceptible de différer toute reprise générale et d'en restreindre l'étendue, d'autant plus que l'amélioration des conditions économiques du pays, si elle commence à s'annoncer à certains indices sera sans doute lente et inégale: la convalescence est d'autant plus longue que la maladie a été plus grave. On discerne déjà néanmoins, l'apparition d'un élément actif qui fut longtemps absent du marché nous voulons parler du placement. Un grand spéculateur autrichien, à qui l'empereur François-Joseph demandait un jour comment il avait fait sa fortune, lui répondit en ces termes: "Par esprit public, sire. Je vendais aux autres les valeurs qu'ils désiraient et je les leur rachetais quand ils n'en voulaient plus." Il y a apparemment, à la Bourse de Montréal, des spéculateurs qui apprécient l'excellence de cette méthode et qui estiment que c'est le moment de l'appliquer. Le marché s'améliorera dans la mesure où ils se subsisteront, petit à petit, aux détenteurs qui n'attendent que l'occasion de se dégager.

Les événements financiers d'ordre international des deux derniers mois avaient naturellement affecté notre marché des valeurs à revenu fixe. La tourmente passée, on constate maintenant un raffermissement sensible des cours et un appréciable regain d'activité dans la demande. Le marché bénéficie à la fois de l'influence saisonnière et des indices d'amélioration qui commencent à apparaître dans le domaine économique. Les nouvelles émissions ont été à peu près nulles au mois d'octobre. Le loyer élevé de l'argent et l'attitude expectante du public souscripteur étaient évidemment peu favorables aux emprunteurs. Aussi toutes les émissions projetées ont-elle été différées. La perspective d'un grand emprunt d'Etat pesait aussi sur le marché. Au moment où ce bulletin paraîtra, cet emprunt intérieur aussi sans doute été annoncé. On sait déjà qu'il s'agit d'une somme de 125 à 150 millions, et que les titres seront à l'échéance de cinq ou de dix ans, au gré du souscripteur. Le succès en paraît assuré d'avance. Il fera disparaître l'incertitude qui ralentit les émissions et les opérations de placement depuis qu'il en est question. Il offrira un emploi de premier ordre aux capitaux disponibles. Il constituera enfin un nouveau terme de comparaison quant aux cours des diverses catégories de valeurs mobilières. (Banque Canadienne Nationale).

C. A. T. S.

Canadian American Trustee Shares cotait 1 3-4 ce matin. Cours fournis par Genthier, Pariot-Raymond.

Baisse des reçettes de Brazilian

TORONTO, 21. —Les recettes brutes de Brazilian Traction durant le mois d'octobre se chiffèrent à $2,680,717, comparé à $3,171,677 durant le même mois l'an dernier. Les recettes nettes de cette compagnie accusaient une diminution de $587,921 pour ce mois et les dépenses d'opération ont été diminuées de $1,511,912 à $1,069,873.

AUGMENTATION DANS LES ACTIVITES DU QUEBEC CENTRAL RY.

Les mouvements du fret sont plus élevés, d'après le gérant-général, M. Wadsworth

SHERBROOKE, 21. — "Les affaires ont augmenté sensiblement depuis quelques semaines sur les lignes du 'Quebec Central' particulièrement dans le mouvement du fret," nous informe M. G.-D. Wadsworth, gérant-général "Nous constatons une amélioration qui nous inspire confiance en la reprise prochaine des activités. Nous ressentons que le commerce et l'industrie se réveillent dans notre région et reflètent un ton plus rassurant."

Et pour illustrer sa pensée M. Wadsworth donne en exemple, l'augmentation des wagons d'amiante vers Québec pour fins d'exportation à l'étranger, en Europe; le mouvement plus accentué du bois de pulpe dans certaines régions traversée par le chemin de fer et aussi le commerce entrepris sur une vaste échelle des arbres de Noël, qui sont expédiés en énormes quantités chaque année aux Etats-Unis.

Comme preuve que les affaires sont meilleures sur ce chemin de fer, poursuit, le gérant, deux trains supprimés au début de l'été seront rétablis à la fin de ce mois-ci.

UN TARIF SPECIAL SUR LE CAN. NATIONAL

Durant le temps des fêtes.— Tarifs spéciaux de fin de semaine aussi en vigueur.

On annonce aujourd'hui au Canadien National qu'un tarif spécial prévaudra durant le temps des fêtes pour les personnes qui s'en vont passer la Noël et le Jour de l'An dans leurs familles.

On annonce aussi qu'un tarif spécial sera accordé aux élèves des écoles et des collèges qui vont passer le temps des fêtes chez leurs parents. Ce tarif spécial sera de 1½ le prix d'un billet simple. Seuls ceux possédant un "certificat de vacances" signé par le directeur ou le principal de l'école pourront jouir du tarif spécial.

Les voyageurs ordinaires auront aussi leur petite compensation cette année et les billets spéciaux émis à l'occasion du temps des fêtes devront être utilisés les 23, 24, ou 25 décembre pour l'aller et pas plus tard que le 26 au retour, cela est pour Noël; pour le Jour de l'An, les billets devront être utilisés les 30, 31 décembre et 1er janvier, à l'aller et pas plus tard que le 4 janvier au retour.

Les tarifs spéciaux de fin de semaine en vigueur durant l'été seront encore en vigueur durant l'hiver jusqu'à la fin de février. Ces billets sont bons à l'aller du vendredi midi au dimanche midi et le retour jusqu'au lundi soir, à minuit.

LA SEMAINE DU CURB

Tableau des fluctuations compilé par la maison Garneau et Ostiguy, agents de change, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Plus haut	La semaine dernière Plus bas	Plus haut
Ass. Brew	6	7		
B. A. Oil	10¾	12	11¾	12¼
C. Dredge	25	25	26½	26½
C. Vickers*			3	3
D.-Seagram	7¾	8½	8½	9
B. Walker	3¾	4	4	4¼
Imp. Oil	11¼	12½	12¼	13½
Imp. Tobacc	8¾	9½	8¾	8¾
Int. Pete	12	13¼	12	13½
Int. Util. A	20	20½	21	23
Int. Util. B	3	3½	3¼	3¼
B. Mitchell	10½	10½	10½	10½
Pape Hosey	71	73	73	75½
B. Knitting	1¾	1¾	1¾	1¾
B. Grain	8	8½	8	9
Mines—				
Abana	66	68	66	70
Amulet			25	25
Noranda	15.25	15.00	17.25	19.00
Siscoe	65	68	66	69
Huiles—				
Ass. Oil	09	10	10	10½
Home Oil	55	60	50	61

Compensations bancaires

Voici un tableau des compensations bancaires dans les principales villes du Canada durant la semaine se terminant oudi avec comparaison avec celles de la semaine correspondante en 1930.

Villes	1931	1930
Montréal	$97,799,586	127,643,747
Toronto	92,311,5	115,421,671
Halifax	2,815,397	3,900,025
Saint-Jean	2,192,589	2,300,017
Moncton	777,258	858,592
Sherbrooke	732,290	922,424
Québec	6,532,942	7,048,096
Ottawa	7,205,060	8,818,049
Kingston	713,502	789,074
Peterboro	841,270	1,120,737
Hamilton	5,330,118	5,920,114
Kitchener	969,048	1,353,182
Brantford	893,490	1,233,955
London	2,734,711	3,181,511
Chatham	713,193	903,942
Windsor	2,588,545	3,659,822
Sarnia	492,046	660,552
Sudbury	688,915	992,618
Fort. William	837,991	910,550
Winnipeg	77,498,439	61,900,889
Brandon	465,399	609,805
Regina	4,390,754	6,981,512
Moose Jaw	852,178	1,135,414
Saskatoon	2,389,467	2,900,493
Prince Albert	480,881	494,065
Edmonton	5,171,765	6,383,102
Calgary	8,441,729	9,401,347
Medicine Hat	285,622	381,192
Lethbridge	544,510	602,022
New Westminster	539,857	749,470
Vancouver	15,467,857	19,151,809
Victoria	1,631,360	2,108,851

BOURSE de NEW YORK

Les baissiers contrôlent Wall Street en fin de semaine. — Offres abondantes. — Reculs variant entre 1 et 5 pts. — U.S. Steel recule de 4 pts à un nouveau bas. — Toute la liste clôture réactionnaire. — 2,000,000 d'actions environ échangées.

(De notre Extra d'hier)

NEW-YORK, 20. — Les prix étaient lourds dès l'ouverture sur le marché de New-York, aujourd'hui. Les pertes étaient modérées cependant, et les activités peu nombreuses. Il y eut une velléité de reprise sur le milieu du jour, mais elle fut de courte durée, à cause du mouvement réactionnaire du blé.

Am. Telephone et Cons. Gas regagnaient ce midi, le terrain perdu précédemment Les ferroviaires continuaient de souffrir de la pression des ventes. Les cuprifères hésitaient à cause du fléchissement des prix du métal rouge à un nouveau bas, puis ils ne tardaient pas à devenir plus fermes cet après-midi.

Western Union glissait à un niveau inconnu jusqu'ici. L'argent à vue était à 2 1-2 pour cent. U. S. Steel subissait de nombreuses réalisations et glissait de 2 pts et atteignait pratiquement son bas niveau de l'année. La majorité des marchés financiers étaient faibles aujourd'hui Nat. Biscuit, Coca Cola, Int. Harvester, Air Reduction et Col. Carbon reculaient de 2 à 3 pts. Bon nombre de stocks de Cies de chemins de fer baissaient de 3 à 4 pts.

Wall Street ne parût pas tenir compte du rapport favorable de la Federal Reserve sur la situation bancaire et le crédit en général. Les revues commerciales hebdomadaires ne sont pas très enthousiastes pour le moment.

L'augmentation dans les réserves d'or de la F. R. B. de N-Y est attribuée en partie aux envois de précieux métal par le Japon, de même qu'à l'arrêt des retraits pour le compte des pays étrangers. Le total des prêts aux courtiers à date, accuse une réduction de près de 89 pour cent, comparé au montant global des crédits bancaires, atteint il y a deux ans.

Certains taux monétaires étaient légèrement plus faibles en dehors du marché, mais dans leur ensemble, les conditions monétaires étaient fermes.

Le mouvement réactionnaire d'aujourd'hui se prolongea jusque sur la dernière heure à Wall Street, en conformité avec la dégringolade du blé. Les offres étaient abondantes cet après-midi.

N-Y Central, Southern Pacific, Eastman, J. I. Case, Am. Telephone, et Sears Roebuck clôturaient 4 à 5 points plus bas. Gen. Electric et Gen. Motors se fixaient chacun 1 point plus bas. U. S. Steel perd 4 points à un nouveau bas.

Le marché clôtura faible et le total des transactions atteignit 2,000,000 d'actions, comparé à seulement 1,500,000 la veille.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang
Abitibi	4	4½	4	4	— ½
do priv.	13½	13½	11½	11½	—2
Alb. Grain	7			7	
At. Sugar	22½			22½	
Bell Tel.	129	130	126	126	—2½
Brazilian	12¾	12¾	11¾	11¾	— ¼
B. C. Pack	13¾	13¾	13	13	— ¾
B.C. Power	28	28	27	27	—1
do B.	8½			8½	
Bruck S.	4½			4½	
Bg Prod.	21½	21½	20½	20½	—1
C. Cement	8	8½	8	8	— ½
do priv.	80	80	79	79	—1
C. Power	70	75	70	75	+ 10
C. Ship p.	9¼			9¼	
C. Bronze	19			19	
Can. Car	8¼	8¼	7¾	7¾	— ½
do priv.	17¾	18	17¾	17¾	— ¼
C. I. Alco.	21	21	20	20	—1
C. Pacific	18½	18¾	17½	17½	—1
C. Mining.	78½	81	73	74	—4
Cockshutt	6¾	7	5¾	6¼	— ½
C. H. E. p	66	..	..	66	
C. Bridge	27	..	..	87	
D. Glass	84	..	..	84	
do priv.	125	..	..	125	
D. Steel B	3	..	..	3	
Fraser	2	2	1¾	1¾	— ¼
G. S. Wares	3	..	..	3	—1
Gurd Ch.	21	..	..	21	
Gypsum.	6½	6¾	6	6	— ¾
B. Bridge	8½	8¾	7½	7½	—1
B. Smith	4½	4½	4¼	4¼	— ¼
In. Nickel	12	12	9¾	10	—1½
In. Pow p.	57	..	..	57	
L. of W.	81½	81½	81½	81½	—1½
Lindsay	10	..	..	10	
Mcoll-Fr.	10	10	9¾	9¾	— ¼
M.-Harris	4¾	5	4¾	4¾	— ¼
M. Power	38½	38½	38	38	— ½
M. Telegr.	51	..	..	51	
M. Tramw	155	..	..	155	
Nat. Brew	24	..	..	24	
N. St. Car	12½	..	..	12½	
Penmans.	33	..	..	33	
Pow. Corp	30½	..	..	30½	
Price Bros	25	..	..	25	
Que Power	29	..	..	29	
St. L. Cor.	1¾	1¾	1¾	1¾	+ ¼
do priv.	5	..	..	5	
Shaw gan	33	..	..	33	
Steel of C.	27	..	..	27	+ ½
do priv.	32	..	..	32	
Twin City	4	..	..	4	
Wabasso	12	14	12	14	
W. Electr	8½	8½	8	8	— ½
do priv.	50	..	..	50	
Banques—					
Can.-Nat.	164½	..	..	164½	
Commerce	196	..	..	196	
Montréal	225	..	..	225	
N.-Ecosse.	284	..	..	284	
Royale.	231	..	..	231	

Baisses sensationnelles du blé

(De Notre EXTRA d'hier)

WINNIPEG, 20—Les prix du blé clôturaient réactionnaires sur le marché du blé de cette ville aujourd'hui.

Le blé de novembre se fixait à 3 1-8 cts plus bas à 62 5-8.

Le blé de décembre clôturait à 62 3-4 cts soit une baisse de 3 1-8 cts.

Le blé de mai s'arrêtait à 66 7-8 cts soit une perte de 3 1-8 cts.

Greenshields and Co.

L'assemblée de Greenshields and Co. qui devait avoir lieu le 26 novembre, a été remise à six semaines plus tard.

Hausse de l'argent

NEW-YORK, 21. — L'argent en barre accusait une hausse de 2-8 de 1 onces à 30 3-4 cts. L'argent était aussi à la hausse.

L'EMPRUNT DU DOMINION SERA LANCE LUNDI

Il y a deux échéances à court terme.—Un intérêt fort intéressant. — $150,000,000 —Impression dans les pays étrangers.

D'ici quelques heures sera lancé sur le marché canadien un emprunt fédéral de $150,000,000. C'est, va sans dire, le plus fort montant offert au Canada depuis quelques années. Pendant des semaines et voire même des mois les différents experts du ministère des finances, de même que les aviseurs financiers du gouvernement canadien ont été en conférences, ont surveillé les conditions des affaires sur le marché des obligations et finalement ils ont arrêté les modalités de l'emprunt fédéral.

Il est maintenant admis qu'il y aura deux échéances dont l'une de 5 ans et l'autre de 10 ans. Naturellement le prix ne sera pas le même dans les deux. Tout de même il est pratiquement assuré que les obligations à 5 ans se vendront à un prix pour donner approximativement 5.18 pour cent, tandis que les obligations à 10 ans donneront un rendement aux environs de 5.13 pour cent. Dans les différents milieux financiers on estime que c'est un excellent rendement pour des titres de cette catégorie. Comme question de fait on n'a jamais obtenu un aussi bon rendement sur des obligations du gouvernement fédéral depuis l'emprunt de 1923.

Toutes les maisons de banque au Canada, de même, va sans dire, que les banques à charte vont être chargées de faire la distribution de ces titres. Si on en croit certaines informations des banquiers la demande va être très forte, car on anticipait cet emprunt depuis assez longtemps déjà et il y a de fortes sommes à placer. Qu'on jette un coup d'oeil sur le rapport des banques à charte publié la semaine dernière et on se rendra compte du montant d'argent qu'il y a à l'épargne. Il est probable qu'une bonne partie de ces fonds vont être placés sur des obligations du nouvel emprunt.

Il va sans dire que les nations étrangères sont intéressées à connaître les résultats de l'emprunt —Service National—c'est le nom qu'on a donné à cette émission d'obligations. Si les souscriptions se font rapidement l'effet sera très bon à l'étranger, parce qu'on se dira naturellement que les Canadiens ont foi dans leur pays et son avenir. Tout indique que les banquiers, dans leur campagne de publicité, vont insister sur ce point.

LA SEMAINE A NEW-YORK

Cours fournis par la maison Geoffrion & Cie, courtiers, 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	64½	66½	59¼	59½
Allied Chemical	88	89½	81¾	82½
Am. & F. P.	14¼	14¾	11¾	11¾
Auburn	124¾	127¼	104	105¼
Am. P. & Lt.	19	19¼	17	17
Am. Smelting	31	31¾	24	24¾
Am. Water W.	34½	35	30¼	31
Am. T. & T.	138	138¼	131¼	132¼
Anaconda	17¾	17¾	14	14
Atchison	109¾	112	99¾	101¼
Baldwin Loco.	9	9	8¾	8¾
Balt. & Ohio	32¾	32¾	28¾	28¾
Beth. Steel	29	29¾	25¾	26¼
Can. Pacific	16½	16¾	14¾	15½
Com. Solvents	11¾	11¾	10½	10¾
Ch. R. Island	19¾	20¼	17	17
Chrysler	16¾	17¾	14¼	15
Columbia Gas	22¼	23	20¾	20¾
Con. Gas N. Y.	73¾	74¼	69	69¾
Con. Can	38¾	39	36¼	36¾
Corn Products	50¼	52¼	48	49
Com. Southern	5¼	5¾	5	5¾
DuPont	62	62¾	58¼	58½
El. P. & Lt.	16	16	14¼	14¼
Freeport Texas	19½	19½	18¼	18¼
Gen. Foods	37½	38	36¾	37¼
Gen. Motors	27¾	27¾	25¼	25¾
Gillette	14¾	15¼	13	13¾
Gen. Electric	30¾	31¼	27¾	28¼
Hudson Motors	13¾	13¾	12¼	12¼
Int. T. & T.	16¼	16¾	13¼	13¾
Kenn Copper	16¾	17¼	14¾	15¼
Mack Trucks	19½	19¾	18¼	18¼
Mont. Ward	11¾	12¼	10¼	10¼
Nash Motors	19½	19¾	18	18
Nat. Biscuit	49	49¼	46	46
N. Y. Central	42	43	36¾	37¼
North Pacific	33¼	33¼	28¼	28¾
Packard	5¾	5¼	5¼	5¼
Pennsylvania	30	30¾	27¼	28
Phillips Pete	7¼	7¼	6¼	6¾
Pub. Ser. N. J.	66	66¾	63	64
Radio Corp	9¼	10¼	8¾	9
R. Ron Rand	4¼	4¼	4	4
Ren. Iron & St.	8	8¾	7	7¾
Sears Roebuck	41¼	43	38¾	38¾
Simmons Bed	11¾	11¾	10¼	10¼
Sinclair Oil	7¼	7¾	6¾	6¾
Southern Ry	16¼	16¼	14¾	15
Stand. Brands	15¼	15¾	13	15¼
St. Gas & Elec	39	39¼	34¾	34

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 39596 — J. A. Bernard vs Bob-O-Links of Canada Ltd.

Le 30ème jour de novembre 1931 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur angle des rues Sherbrooke ouest et Wilson coin Nord Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en jeu de golf en miniature, fixture électrique, etc.

Conditions: Argent comptant.

M. A. LAURIN, H.C.S.

Montréal, 21 novembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 22281. — S. Crovsdill, demandeur, vs J. L. Carrier, défendeur, et J. Pouyanne, tiers-saisi.

Le 3ème jour de décembre 1931, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 7048 rue Poupart, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Tiers-Saisi, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 24267. — Max Adelson, demandeur, vs René Langlois, défendeur.

Le 2ème jour de décembre 1931, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6596 rue Jeanne Mance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 12416. — Wembley Garage Ltd, demanderesse, vs J. Armand Bouchard, défendeur et George Bouchard, tiers-saisi.

Le 3ème jour de décembre 1931, à 11 heures de l'avant midi, au domicile du dit tiers-saisis, au No 1589 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Tiers-Saisi, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 2915. — Dame L. Tremblay, demanderesse, vs T. E. Aubé, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7008 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Ed. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit. No 18,-815. J. Charbonneau, demandeur vs Mederic Racine, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 1307 rue Lafontaine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en valises, pharmacies, etc.

Conditions Argent Comptant.

Ed. Desroches, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 26497. — W. H. Perron and Co. Ltd, demanderesse, vs Dr C.-E. Mappleback, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931, à 10 heures de l'avant-midi, à mon bureau, au No 10 rue St-Jacques Est, Chambre 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justices les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 microscope et accessoires, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.

10 St-Jacques E., HArb. 1980

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 92-6872. Armand Bodson, demandeur vs S. Yenrouyannis, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 2067 rue Chapleau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

G. Descheneaux, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 92-627. Sam Slopack, demandeur vs Anne R. Flitterman, défenderesse.

Le 30ème jour de novembre 1931, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 5a rue Fairmount ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

G. Descheneaux, H. C. S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 27910. — W. Leblanc, demanceur, vs B. Bernard, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1931, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5482 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Henri Lavoie, H.C.S.

Montréal 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 20623 — S. Hyman Ltd, dem., vs J. P. Beaudry, déf.

Le 30ième jour de novembre 1931 à 10 heures de l'avant midi au domicile du dit défendeur au No 5317 rue Brodeur en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 20 novembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-92405 — Livermen's, dem. vs J. Léonard Jérome.

Le 30ième jour de novembre 1931 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 2266 rue Hampton en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chesterfield et meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 20 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-95146. — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs Abraham Assad, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le trentième jour de novembre 1931, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1174 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en sièges de théâtre, lumières électriques, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Léon LAFRANCE, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame Agnes May Jack, de la cité de Montréal, en le district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un Bill de Divorce d'avec son époux, Arnold George Evans, qui, présumément, est présentement de la cité de Détroit, Etat de Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique voisins, pour cause d'adultère et d'abandon.

Date à Montréal, en la province de Québec, ce 4ème jour de novembre, 1931.

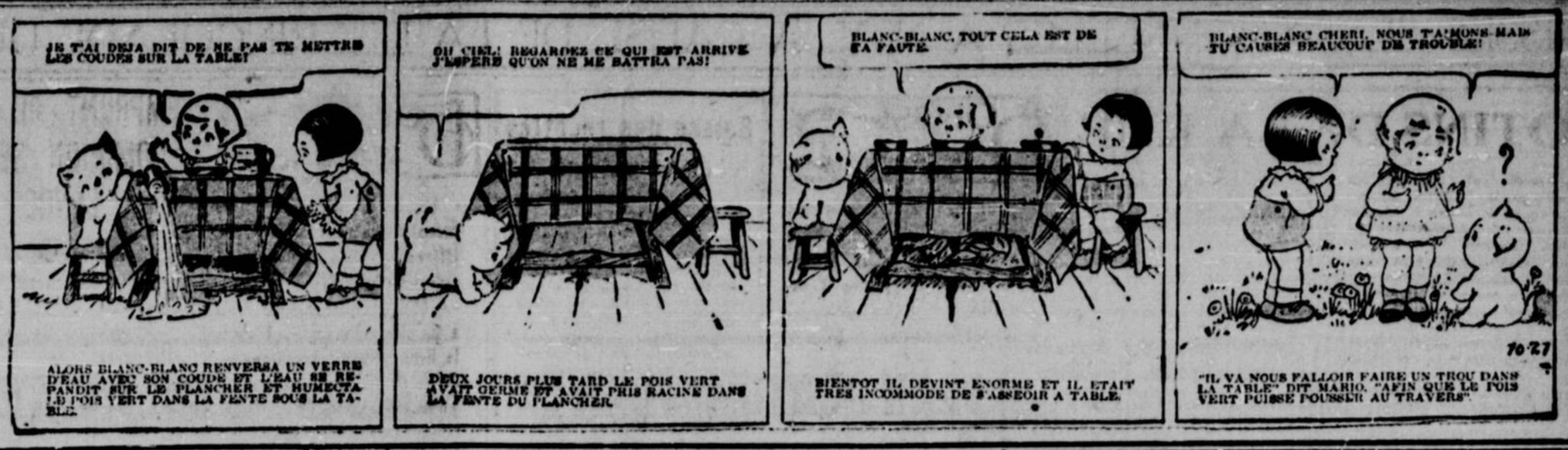
MORTIMER R. RUBENSTEIN,
Procureur de la requérante.
Chambres 31-32-33-34,
445, rue St-François-Xavier,
Montréal, Qué.

Nov. 21-28 Déc. 5-12-19.

—Eh bien, tu as vu ma femme, elle est gentille, n'est-ce pas ?

—Oui, mais pourquoi l'as-tu prise si petite ?

—Mon cher, des plus grands maux il faut choisir le moindre...



AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 19737 — Clo P. T. Legaré Ltée vs R. Field.

Le 30ième jour de novembre 1931 à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit demandeur au No 1200 rue Amherst en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.

10 rue St-Jacques Est - Harb 1980

Montréal, 21 novembre, 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No A-90263 — J. J. Turner & Sons Ltd vs The Hotel Richelieu Ltée.

Le 30ième jour de novembre 1931 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 15920 rue Notre-Dame Est à Pointe aux Trembles, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavigraphe, caisse enregistreuse, coffre-fort, chaises, tables, etc.

Conditions: Argent comptant.

A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 21 novembre, 1931.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No B-91431. Walter Lessuick de Montréal, propriétaire du garage "Walters Garage", demandeur vs R. Pipon, de Montréal, défendeur, Stinson Reeb Builders Supply Co. Ltd., mise-en-cause.

Le 30ème jour de novembre 1931 à dix heures de l'avant-midi au numéro 10560 rue Lajeunesse en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion automobile, G.M.C.

Conditions: Argent Comptant.

M. J. A. DeCelles, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit. No 24,-922. W. A. Edwards demandeur vs Jacob alias Jack Weiner, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au numéro 3655 rue Henri Julien en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chesterfield, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Roma Aubin, H.C.S.

Montréal 20 novembre 1931.

Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe. Cour du Magistrat. No 2335. Paul Plante, demandeur vs J. Arthur Dubé, défendeur.

Le 30ème jour de novembre 1931 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au numéro 7062 rue De Normanville en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Roma Aubin, H.C.S.

Montréal, 20 novembre 1931.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No B-67694. Ernest North, demandeur vs Patrick Colahpan défendeur et Mendelsohn and Freeman distrayants.

Le 1er jour de décembre 1931, à midi au domicile du dit défendeur au numéro 7263 rue Wiseman en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Roma Aubin, H.C.S.

Montréal, 20 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-85905. — Dame Juliette Beaudry-Leblanc, épouse s'parée de biens de Carlo DeCosta, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Capitaine Rodolphe Beaudry-Leblanc, des cité et district de Montréal et J. Arthur Pérodeau, notaire, en sa qualité de tuteur dûment nommé à ses enfants mineurs issus de son mariage avec sa défunte épouse, Gabrielle Leblanc, savoir: Guy et Françoise Pérodeau, tous des cité et district de Montréal, et le dit Rodolphe Beaudry-Leblanc et la Société d'Administration et de Fiducie, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, en autant que besoin peut être en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de Lady Hermine Juliette Beaudry-Leblanc, en son vivant, veuve de Sir Pierre Evariste Leblanc, en son vivant Juge et Conseil du Roi et Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des cité et district de Montréal, demandeurs, vs Albert Lordonq, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le trentième jour de novembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 458 Place Jacques Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, un radio, tables, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Léon LAFRANCE H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No F-95146. — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs Abraham Assad, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le trentième jour de novembre 1931, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1174 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en sièges de théâtre, lumières électriques, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Léon LAFRANCE, H.C.S.

Montréal, 21 novembre 1931.

LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de l'actif de
J.-ROSARIO LEBLANC,
garagiste,
7865, rue St-Hubert,
Montréal.
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que J.-Rosario Leblanc, garagiste, de la cité de Montréal, a fait une cession autorisée le 20ème jour de novembre, 1931.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers sera tenue à Montréal, le 1er jour de décembre 1931, à 2.30 hre de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Les réclamations et procurations doivent être produites entre nos mains avant l'assemblée.

Montréal, le 20 novembre, 1931.

CHARETTE & LABELLE,
Gardiens.
Edifice "La Sauvegarde",
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

AUX FUNERAILLES DE M. HONORE TETRAULT

CHAMBLY-CANTON, 19. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Honoré Tétrault époux de Georgiana Chevalier, décédé à l'âge de 82 ans 2 mois. L'absoute fut faite par l'abbé Gilles Gervais. Le service fut chanté par l'abbé Fonrouge, assisté des abbés Eux. Lagacé et Gilles Gervais comme diacre et sous-diacre. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils Honoré, Louis, Joseph, Aimé, ses filles Mmes D. Dubois (Georgiana), Arsène Adam, (Rose-Anna) Mme Vve H. Adam, (Joséphine), Mme A. Roy, (Cécilia). Ses gendres D. Dubois, A. Adam, A. Roy, Son beau-frère, M. Pierre Chevalier, une belle-fille Mme W. Cougal, ses petits-enfants: Perle, Gérard, Donald Rhéa, Charles Eva, Emile, Arthur, Lionel, Pauline, Thérèse, Marie-Anne, Yvette, Roger, Cécile Tétrault, V. Adam, Eug. Choquette, (Clara, H. Langlois (Eva), Henri Mme Arm. Hébert, (Cécile), Joseph Mme R. Moquin, (Ida), Louis, Marie-Anne et Donianna Dubois, Mme L. Hénault, (Adora), Blanche, Simone, Florida, Mme J. Dubé, (Florra), Joseph, Anna, Armand Adam, R. Alma Adam, Joseph, Blanche, Louis, Laura, M.-Jeanne Roy; ses arrière-petits enfants, Pierrette Jean, Solange Tétrault Léopold, Lionel, Claire, Gérard Choquette, Laurent, Jacqueline, Françoise Langlois, Léon Hébert, Jean-Guy et Gérald Dubois, Rita Moquin, Jeannine et Pauline Dubois, Maurice, Lucienne, André, Jeanne Hénault Georgette, Jean-Guy, Florence, Donat Charron, Lucile, Marcel Adan.

Offrandes de fleurs: H. P. Tétrault, Greenfield, Mass., M. et Mme Henri Dubois.

Offrande de messes: Famille J. A. Tétrault, Mme H. Brault, Mlle Pauline Brault, Docteur L. A. Gagnier.

Bouquets spirituels, sympathies: M. et Mme Coupal et ses enfants, Pauline et Lionel Tétrault, famille H. Jetté, familles D. Dubois, Armand Hébert, J. Dubois, R. Moquin, L. Dubois, M. et Mme Wm. Adam, M. et Mme W. Mark, Léon Hébert, Elèves de l'école Normale, Famille A. Petit, famille Alp. Gravel, famille A. Brien, Mlle A. Champagne, Famille P. Gemme, M. et Mme A. Papineau, Famille T. Janelle, Mme Nap. Denault, Mlle Albina Denault, Mme H. A. Léonard, Mme Geo. Littlefield.

Les porteurs étaient ses petits fils, Charles et Lionel Tétrault, Henri et Joseph Dubois, Joseph Adam, Louis Roy. La quête fut faite par ses fils MM. Louis et Aimé Tétrault.

Conduisaient le deuil, ses fils, ses gendres, ses petits-fils, Eug. Choquette, H. Langlois, Arm. Hébert, L. Moquin, J. Dubé, W. Mark, Elz. Bigonesse, L. De Senneville, A. Lareau, MM. H. Béique, maire de Hasbin, A. Ménard, maire de Canton, A. Denault, maire de la paroisse, E. Colette, Henri Arcand, C. Gervais, J. Trudeau, J. Desroches, J. Allard, F. Parent, E. Robert, C.-E. Coupal, L. Lebrun, Arm. Viger, O. Laramée, Paul Gemme, Sr., Paul Gemme, Jr., E. P. Deschamps, A. Desrochers, Z. Moquin, H. Dumaine, Z. Giard, W. Maheu, J. Doody, J. Patenaude, E. Richer, C. Jetté, R. Tremblay, Ar. Ténéglio, A. Depelteau, A. Brien, H. A. Léonard, A. Fournier, J. Maheu, X. Audette, A. Demers, H. Fortier, Ludger Côté, ex-maire, R. Lecompte, C. Wells, H. Vrooman, Chs. Darche, F. Keller, D. Lajeunesse, J. Viens, J. Gauthier, S. Jeunette, L. Houle, R. Collette, A. Dupont, N. Austrade.

AUX FUNERAILLES DE M. RENE VINET

VALLEYFIELD, 21. (Du corr. de la "Patrie").—Lundi, le 12 octobre dernier, eurent lieu, dans l'église de Bellerive, les funérailles de M. René Vinet, fils de Aldérie Vinet et de Blanche Poirier, décédé le 9 octobre à l'âge de 11 ans et 7 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. E. Gauthier, curé de la paroisse et le service fut chanté par l'abbé H. Julien, supérieur du collège, assisté de MM. les abbés Downs et Taillefer, comme diacre et sous-diacre. Le collège de Valleyfield ouvrait la marche suivi de la fanfare. Un cortège lumineux suivait la dépouille funèbre. La messe grégorienne chantée par la chorale du collège imprégnait l'assistance d'une pieuse émotion.

M. Romeo Dumouchel confrère de classe du défunt, précédait le cortège.

Les porteurs étaient: MM. Valérien Plaisance, Sylvio Archambault, Romuald Gauthier, Edgar Pelchat, Edmond Cousineau, Jean Charles Leroux. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, trois soeurs, Hélène, Jeanne et Rachel; deux frères, Bernard et Robert.

Offrandes de messes.—Les élèves du collège, 8e année B, l'abbé Léo Berthiaume, l'abbé Richard Hémond, l'abbé J. Edgar Boileau, l'abbé G. E. Lacasse, M. Ernest Berthiaume, la famille Médard Barbeau, MM. Le Georges Dumouchel, Paul Emile Plante, Lucien Leduc, Noël Major, Adrien Loiselle, Réal Noël, Rolland Thibault, Wilfrid Dumouchel, Nephtalie Derepentigny, Lucien Thibault, Adrien Noël, Lionel Archambault, MM. Rolland Pilon, Valérien Plaisance, Paul Emile Prégent, Edmond Giroux, Roméo Brunet, Marcel Prévost, Bertrand Prévost, Philippe Prévost, Roméo Dumouchel, Lionel Gagnier, René Rochon, Gérald Joannette, Guy Dumouchel, Honoré Montpetit, Miles Albina Daoust, Hélène Vinet.

Bouquets spirituels.—Les élèves du Collège, 6e Année B, les Religieuses et les élèves de l'Ecole Normale de Valleyfield, les élèves de la 3e Année A (filles), de l'école Bellerive, la 2e année des garçons de l'école Bellerive, la famille Aldérie Poirier, la famille Joseph Leduc, Mme Ferdinand Marcil, M. et Mme Olivs Poirier, M. et Mme Désiré Sauvé, M. et Mme Philias Vinet, M. et Mme Zotique Pilon, la famille Ovila Leroux, M. et Mme Zéphirin Vinet, M. et Mme Onésime Gagnier, Miles Aldéa Vinet, Léda Joannette, Marguerite Leboeuf, Florette Chatigny, Jeanne Leroux, Nicole Cuierrier, Yvette Daignault, et Françoise Connelly, MM. Léo et Charlemagne Chatigny.

Cartes de sympathies.—Révérende Soeur Marie Augustine, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. et Mme Adrien Lecompte, M. et Mme Jules Galipeau, de Coteau Station, M. et Mme T. R. Besner, M. et Mme Georges Bonhomme, Mme Albini Patenaude et ses enfants Reine et Jean Paul, Miles Jeanne Poirier, Inst., Germaine Brossoit, Inst., Gilberte et Lucile Nadon, Mme Ferdinand Mercil.

La famille Aldéric Vinet remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

AUX FUNERAILLES DE M. EDOUARD CANTARA

SOREL, 21 — (Du corr. de la "Patrie").—Lundi dernier, en l'église Notre-Dame de Sorel, avaient lieu les funérailles de M. Edouard Cantara, époux de Bernadette Biette décédé le 13 de novembre, à l'âge de 48 ans. La levée du corps fut faite par M. le curé Phaneuf et le service fut chanté par M. le curé Phaneuf, assisté de MM. les abbés Martel et Desnoyers, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service la quête a été faite par MM. Gustave Lambert et Omer Matte. Les porteurs du corps étaient MM. Gustave Lambert, Johnny Chrétien, Wellie Kane, Omer Matte, Joseph Belgrose, Freddy Braconnier.



M. E. CANTARA

M. Cantara laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles, Mlles Bernadette, Délima, Wellie, Eva, Marie, Jeanne; ses fils, MM. Wellie et Marcel; ses soeurs, Mme David Berthiaume de Montréal, Mme Laurla Langevin, de Québec; son frère, M. Auguste Cantara, de Sorel; son oncle, M. Malcôme Deschesne, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Paul Gravel, Francis Biette, jr, son beau-père, M. Francis Biette, sr.

Le chant a été exécuté par le choeur de chant de la paroisse sous la direction de M. Emile Rajotte. Les solistes étaient MM. Lucien Goulet, Emile Rajotte, Narcisse Robillard, A ex Lévesque.

La famille Cantara a reçu un grand nombre de marques de sympathies.

Le corps a été enterré au cimetière des Saints-Anges.

AUX FUNERAILLES DE Mme ROMUALD HERBERT

SAINT-JEAN, 4. (Du corr. de la "Patrie").—Ces jours derniers avaient lieu en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, les imposantes funérailles de Mme Romuald Hébert, née Laura Monbleau, au milieu d'une foule nombreuse.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux: une fille, Mlle Olivette; deux soeurs, (Diane), Mme Charles Deschamps, de Montréal, et Mlle Rosa Monbleau, de St-Jean; plusieurs neveux et nièces. Mme Hébert était dame de Sainte-Anne, et faisait partie du Tiers-Ordre.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. E. Coursol. M. l'abbé Hurtubise chanta le service, assisté le MM. les abbés Adrien et Jean Moreau, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, tenu par le professeur E. Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean, sous la direction de M. L. O. Jérier, rendit la messe des morts de Casciolini, avec quelques extraits de Pérosi.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Charles Boucher, Moïse Bourdeau, Arsène Bourgeois, Ludger Lebeau, Hercule Demers et Charles Rameau. Portaient les rubans de la bannière: Mmes David Daignault, Georges Sheppard, Gédéon Martin et Ernest Messier.

La quête fut faite par MM. Valentin Poirier et Wilfrid Clermont.

La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies, entr'autres:

Tributs floraux.—Couronne, par sa fille, Olivette; couronnes, par M. Robert Chabot, M. et Mme Gilles Chabot, M. et Mme Arthur Tremblay, Québec; Gerbes, par M. et Mme Wilfrid Clermont, Ella M. Dixon, président de la Catholic Women's League, St. John's Sub. Division, famille J. S. Filion.

Offrandes de Messes.—Son époux, M. Romuald Hébert, Mlle Rosa Monbleau, les Dames Patronnesses de l'Orphelinat Ste-Thérèse, Succession Joseph Hébert St-Hyacinthe; famille Louis Hébert, J. B. Hébert, St-Hyacinthe; Frank McQuillen, Dollan et Beauchamp, Montréal; Moïse Boudreau, les Employés de C. O. Gervais et Frère, MM. L. P. Pinnons, M. et Mme L. J. Taillefer, Montréal; Mme Vve J. A. Raymond, Ottawa; les employés du magasin Chabot et Frère.

Télégrammes.—M. et Mme Lucien Bourdeau, Fernand Bourdeau, Roland Timmons.

Bouquets spirituels.—Dame Joseph Hébert, familles Charles Deschamps, Montréal; D. Rancourt, M. et Mme P. Massé, M. et Mme C. V. Massé, Miles Poulin, G. Perreault, Cécile Lambert, Mme H. Demers.

Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Saint-Jean; Catholic Women's League, St. John's Sub. Div.; MM. et Mmes Jacques Roy, St-Hyacinthe; Albert Chrétien, familles Oscar Joubert, Joseph Denicourt, David Daignault, Louis Emond, Henry Hébert, Jos Boudreau, fils, Gédéon Martin, Albert Hébert, Hormisdas Guertin, M. et Mme St. Sauveur, Arthur Camargire, Bernard Bernard, Louis Towner, Fabien Monette, Géo. Martel, M. Hormisdas Joubert, Victor Hébert, MM. et Mmes Rémi Boudreau, L. P. Trahan, Jos. Cyr, Fernand McNulty, Armand Bourgeois, Armand Bonneau, Arsène Bourgeois, M. Wil. Simoneau, Mme et Mlle J. Robman, Dame Wilbrod Thériault, Mmes P. A. Chassé, Alida Barré, Geo. Trahan, Miles Chassé, Germaine Trahan, MM. Gab. J. Fortunat, Edouard, Alphonse Paquin, Geo. A. Payette, M. J. H. Raymond, et ses enfants, Montréal; Mme Alfred Chabot, Edouard Leblanc, François Payette et fils, Dames Artisans, succursale T. Brassard, familles Amédée Brault, J. P. Meunier, M. McNulty, Louis Ouellette, Raymond Lebeau, J. Rameau, Arthur Chrétien, Arthur Sylvestre, Eusèbe Monbleau, Jos. Foley, Montréal; Raymond Dusseault, Louis Plouffe, Marthal Rhéaume, Ernest Monbleau, Jos. Guay, J. C. Comeau, Eug. Marcoux, Adrien Marcoux, Eugène Papineau, Joseph Soulière, Emile Bourguignon, Miles Chagnon, Simone L'Heureux, Germaine Mercier, Cordélia Robert, St. Albans, Vt.; Addie Timmons, M. Le Lamarche, Rachel Roy, St-Hyacinthe; Aida, Rita Lasnier, Béatrice, Rachel, Emond, Suzanne Boivin, M. Roger Raymond, Montréal; Hélène St. Germain, Gabrielle Lesoeur, Joxai Timmons, Cécile Morin, Miles Plamlin, Miles Delisle, Montréal; M. Victor Hébert, Edgar Monbleau, Mmes S. Bombardier, C. Roch, Lucile Lachance, Jeanne Emond, Béatrice Marcoux, Béatrice Timmons, Rod. McNulty, Pauline Gervais, Euphrosine Bourdreau, Cécile et Annette Boucher, J. Langlois, Miles Poirier, L. Fortin, M. et Mme E. Moreau, M. A. Clermont, L. Greendale, Mmes C. Boucher, Joseph Landry, C. Mailloux, E. Lien, R.-J. O'Cain, H. Goyette, Armand Dusseault, C. Rameau, G. Shepard, Miles Maria Labossière, Gracia Léger, Mmes Jos. Raymond, O. Lafrance, P. Trahan, A. Beauchamp, L. A. Perrier, Oscar Thuot, Nap. Ouimet, H. Greendale, Mme Serge Pinsonneault, Miles Muriel et Hélène Buck, M. et Mme Thomas Dixon.

AUX FUNERAILLES DU Dr L.-P.-B. MICHAUD

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles du docteur L. P. B. Michaud, décédé le 13 novembre 1931, à l'âge de 65 ans.

Le cortège quitta la demeure du défunt pour se rendre à l'église de Notre-Dame du Saint-Sacrement où le service fut chanté par M. l'abbé Louis Gilles Comtois, vicaire à Stanstead, neveu du défunt, assisté des abbés J. V. Forget, vicaire à Saint-Vincent de Paul et A. Thibodeau, comme diacre et sous-diacre. Le R. Père L. Picher, S.S.S. fit la levée du corps.

Deux messes basses ont été dites aux autels latéraux par le Chanoine A. D. Sylvestre, A. D. et M. l'abbé A. Comtois cousins du défunt.

Dans le choeur on remarquait M. l'abbé M. Albert Mélançon, M. l'abbé Anastasse Forget, M. l'abbé H. Gates, M. l'abbé Paul Jarry, les RR. PP. E. Ouellette, L. Picher, A. Larrivée, L. Gélinas, et R. Beaudieu, S.S.S.

La chorale sous la direction de M. L. C. Boulanger, exécuta la messe des morts de Pérosi. MM. E. Gour, Docteur W. Desroteaux, O. Bouret, L. Normandin, L. Tourangeau, Docteur J. O. Hamel, N. Picard, J. F. De Belleval, M. P. Campbell, touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses deux fils: M. le docteur Hermann et le notaire Gérard Michaud, ses petits fils M. Claude Michaud; ses beaux-frères: MM. Gaspard et Raoul Comtois, ses neveux, MM. le docteur A. Comtois, le docteur B. Bibeault, Ch. Comtois, H. Comtois, J. W. Michaud, D. Michaud, O. Michaud, Arthur Michaud, Ph. Michaud, M. l'abbé G. Comtois.

Dans le cortège on remarquait M. le notaire J. N. Savignac, Docteur Gaston Demers, Ed. Perez, Docteur A. R. Lebel, Docteur J. E. Michaud, Docteur Manceau, Docteur O. Duckette, Docteur Albert Surprenant, Docteur L. A. Foisy, Docteur H. Godfrey, Docteur Jos. R. Picard, Docteur J. Rouleau, Docteur J. I. Bélanger, Docteur A. J. Lafleur, Docteur J. A. C. Berthiaume, Docteur A. Leger, Docteur A. Ethier, Dr Octave Laurier, Dr. J. L. Laporte, Docteur S. Savoy, J. A. Beaudoin, Docteur J. D. R. Blouin, Docteur C. G. Chagnon, Docteur Paul Lafrenière, MM. les notaires B. Bisson, A. Brien, S. Chagnon, Paul Blondin, Aimé Beaudoin, J. Th. Lamarche, MM. Victor Roy, Arthur Yon, Jos Marois F. Mayrand, L. J. Lafontaine, H. Bernier, J. W. Casson, J. Brissette, E. Trudeau, J. R. Carmel, M. Mérineau, A. Lanoue, J. M. Comtois, H. Lafleur, J. O. Pinsault, A. Cloutier, L. P. Landry, A. Mélançon, M. J. A. Houle, J. D. Houle, Geo. Lefebvre, J. O. Lemieux, L. Latendresse, H. Forget, J. L. Bissonnette, L. A. Morency, A. Lemay, Louis Lachapelle, Omer Lefebvre, T. A. Chagnon, R. L. T. Beaudoin, J. O. Gareau Omer Lupien, O. Surprenant, Max Surprenant, J. P. Doyon, Ferdinand Comte, Jean Masse, Roméo Baillargeon, F. X. Robert, E. Letang, O. Peahant, Gaston Rivet, J. Regnier, Alfred Rousseau, S. D. Vallière, J. A. J. Comtois, Toussaint Lefert, J. J. L. Richard, J. J. Joubert, J. O. Desziel, Jos. Levesque, S. Perreault, A. Marcil, L. Ferland, A. Lavallé, A. Allard, J. F. X. Roy, H. Bernier, Richard Prevost, Archambault Désy, C. E. Roy, J. A. Roy, A. Trottier, J. A. Bilodeau, J. E. Huotte, Pierre Bonneville, Léon Lafrance, Ed. Frappier, E. Leger, H. V. Jarry, J. H. Laframboise, Léo Savard, J. R. Simon, E. Bourgonnais.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

Leur nombre s'élève à 146, représentant une valeur totale de $1,378,824.

D'après le dernier rapport du secrétaire du Montreal Real Estate Board, sur les opérations immobilières de cette semaine, des valeurs ont été transigées pour un montant global de $1,378,824, couvrant les ventes de 61 lots vagues et de 85 immeubles.

	Lots vagues Nombre	Val.	Immeubles Nombre	Val.
Dans la ville	40	261,761	60	679,511
Dans municipalités suburbaines	21	47,801	25	389,751
Total	61	309,562	85	1,069,262
			61	309,562
Total des ventes			146	1,378,824

LES GROSSES VENTES DE LA SEMAINE

1186 Wellington Mill, The Montreal Warehousing Company à Canadian National Railway Company	$215,586
MacDonald 5551-5553 Chemin Reine Marie, Lionel M. Maron à Dominion Subatino	135,000
1550-1580 Ontario Est, Mme Leger Hemelin et al à Sam Litvac, Max Litvack, Morris Pinsky et Rubin Pinsky	60,000
7356 Sherbrooke ouest, Albert Bigras à Paul Lussier	53,000
7592-7600 Saint-Denis, Frank Leduc à Wilfrid Boileau	27,500
787, 795a, 5ème Avenue, 797, 807 5ème Avenue J. Elzéar Lanthier à Mme Hilaire Daoust	27,000

AUX FUNERAILLES DE M. ALBERT CODERRE

JOLIETTE, 21. (Du corr. de la "Patrie").—Vendredi soir dernier, à sa résidence, No 7 St-Thomas, est décédé presque subitement, M. Albert Coderre, barb



La Page de l'Agriculteur



SHERBROOKE PREVOIT UN SUCCES POUR SON EXPOSITION D'HIVER

Cette exposition inaugurée l'an dernier, a été un evénement de prime importance dans la province.

SHERBROOKE, 12. — (Du correspondant de la "Patrie").— L'Exposition d'hiver de Sherbrooke et ses concours hippiques s'organisent avec une activité fébrile aux quartiers généraux de la Société d'Agriculture des Cantons de l'Est. L'événement inauguré pour la première fois l'an dernier dans notre province promet de surpasser cette année encore les succès de la première tentative. L'Aréna ouvrira ses portes à la 2e Exposition d'Hiver le 11 novembre et pendant 3 jours entiers le programme s'y déroulera avec ses diverses activités qui intéresseront les cultivateurs et les éleveurs de la région, de même que les citoyens de Sherbrooke et les visiteurs.

Le secrétaire de la Société, le colonel Sydney E. Francis, vient de distribuer plus de 1,500 livrets renfermant les listes de prix et les conditions de participer à cette exposition d'hiver; il s'attend à de très nombreuses réponses qui éclipseront les entrées enregistrées l'an dernier. Il nous fait remarquer que cette exposition d'hiver aves ses concours hippiques, revêt essentiellement un caractère éducationnel; et avec le vaste Aréna où les animaux sont exhibés et jugés, le public peut s'intéresser plus activement à l'élevage des animaux de race, aux progrès accomplis d'année en année, surtout dans le domaine des troupeaux laitiers, et aux succès réalisés par les éleveurs et les cultivateurs de la région, qui forment la base du développement économique non seulement de notre ville, mais du Canada tout entier.

UNE NOUVEAUTE

Une des nouveautés de l'Exposition sera la part éminente que prendra l'Association Avicole de Sherbrooke, de fondation récente et dont les activités sont débordantes. Les directeurs ont promis leur entier concours aux exposants de l'Association qui sont assurés déjà d'une liste imposante de prix substantiels.

Une autre attraction nouvelle sera l'exposition internationale de loutres, la première du genre organisée dans l'Est du Canada; il y aura une section des bâtiments réservée à ces exhibits et les visiteurs pourront contempler ces animaux sauvages dont la fourrure fait l'ornement et les délices des citoyens durant la froide saison. Le major McClintock, de Knowlton, une autorité en la matière, nous informe que la fourrure des loutres provenant des Cantons de l'Est, offre une qualité supérieure à toute celle d'aucune autre partie du continent américain; il en conclut que l'élevage de la loutre serait une entreprise des plus profitables en notre région.

Le secrétaire a reçu nombre de renseignements au sujet de cette exposition de loutres de la part d'éleveurs de la Colombie-Anglaise, de l'ouest canadien et de l'île du Prince-Edouard et même de plusieurs Etats de l'ouest américain. Il a réservé l'édifice de l'exposition de chiens, situé près de l'Aréna, pour y recevoir les bêtes exposées et le ministère de la colonisation de Québec a pourvu à tous les arrangements, le ministre lui-même offrant une coupe d'argent au meilleur exhibit. Ce sera une excellente occasion de se familiariser davantage avec un groupe intéressant de la faune canadienne.

CONCOURS HIPPIQUE

Les concours hippiques formeront l'attraction principale les trois soirs de l'Exposition d'hiver à l'Aréna. L'an dernier, ils se sont déroulés avec succès au milieu d'une brillante société qui remplissait les estrades de l'immeuble. Cette année, l'événement promet de dépasser l'attente des admirateurs du plus "noble ami de l'homme"; on y verra des chevaux de toutes les classes et de tous les genres parader dans la vaste enceinte, les uns attelés à des véhicules légers pour la promenade; d'autres montés par d'habiles cavaliers et cavalières exécuteront des courses et des sauts qui soulèveront des cris d'admiration.

Plusieurs concurrents de la ville se sont inscrits à ces concours et lutteront comme ils l'ont fait l'an dernier, avec les plus beaux spécimens de la race chevaline de la province et les cavaliers les plus renommés du pays.



Renouvellement des demandes pour les permis d'érablières

Les demandes de permis pour l'exploitation d'érablière en 1932 sous la Loi du sucre d'érable, sont reçues actuellement par le Commissaire fédéral des fruits à Ottawa. La loi exige que les propriétaires d'érablière qui vendent leurs produits en dehors de la province d'origine aient un permis publié par le ministère. Il n'y a rien à payer pour ce permis, mais la demande doit indiquer le nom et l'adresse du propriétaire, l'endroit où se trouve l'érablière ou le verger par numéro des lots, la concession, le comté, et également le nombre d'arbres dans l'érablière ainsi que le nombre d'arbres que l'on se propose d'entailler. En 1931 il a été délivré au total de 1,020 permis aux propriétaires d'érablières ainsi que 24 permis aux fabricants.

SUGGESTION DIGNE D'ETRE CONSIDEREE

L'enseignement de la botanique à l'école rurale. —Oeuvre pratique.

La cueillette des "simples". — Un de mes amis, qui rentre d'un séjour en Suisse, me raconte que, dans les bois voisins du village où il se trouvait, il a suivi des cours de botanique pratique que l'instituteur faisait à ses élèves.

—Pourquoi, me dit-il, ces sortes d'études en plein air ne sont-elles pas au programme de nos écoles rurales ?

Oui, pourquoi ? Les plantes médicinales se vendent cher aujourd'hui, et l'on doit pouvoir se faire d'appréciables bénéfices rien qu'en cultivant la camomille ou en se donnant la peine de cueillir du tilleul.

Avant la guerre, nous étions presque entièrement tributaires de l'Allemagne pour les "simples". Est-ce à dire que le sol de la France était, plus que celui du Deutschland, réfractaire à la culture de ces plantes ? Pas du tout ! Seulement, chez nous, on n'y pensait pas. D'ailleurs, les Allemands ne vendaient pas cher: ils fournissaient la menthe à 1.50 le kilo; la violette à 3 fr.; la camomille à 4 fr. au maximum. En France, on n'eût pas trouvé ces prix assez rémunérateurs.

Or, depuis la guerre, ils ont considérablement augmenté. La culture des plantes médicinales vaut maintenant qu'on s'y adonne. Elle est, d'ailleurs, pratiquée déjà dans quelques régions, à Milly, à Etrecchy, notamment, et en Maine-et-Loire. Mais elle pourrait être utilement développée. Un "Congrès des plantes médicinales" vient de se tenir à Paris. Je lis dans les comptes rendus que c'est par milliers de kilos que nous importons encore la bardane, le datura, la camomille, le coquelicot, l'authyllis, les bourgeons de sapin, la fougère mâle, le laurier, la mauve, la marjolaine, la feuille d'oranger, la rhubarbe, le thym, l'origan, le pyrèthre, le tilleul, le tpsaillage, la queue de cerise et la sauge.

Il y aurait là pour nos cultivateurs une intéressante source de profits. Pour les préparer à ces cultures spéciales, ne conviendrait-il pas d'organiser, comme on le fait en Suisse, la cueillette des "simples" qui poussent au hasard par les champs et les bois ? Les enfants, au lieu de vagabonder sans but, feraient une oeuvre utile et pourraient même gagner quelques sous en se promenant.

Si j'ai bon souvenir, le ministère de l'Agriculture avait, il y a quelques années, recommandé aux paysans de France la culture de ces plantes médicinales; le ministère de l'Instruction publique ne pourrait-il, à son tour, organiser ces petites leçons de botanique pratique ?

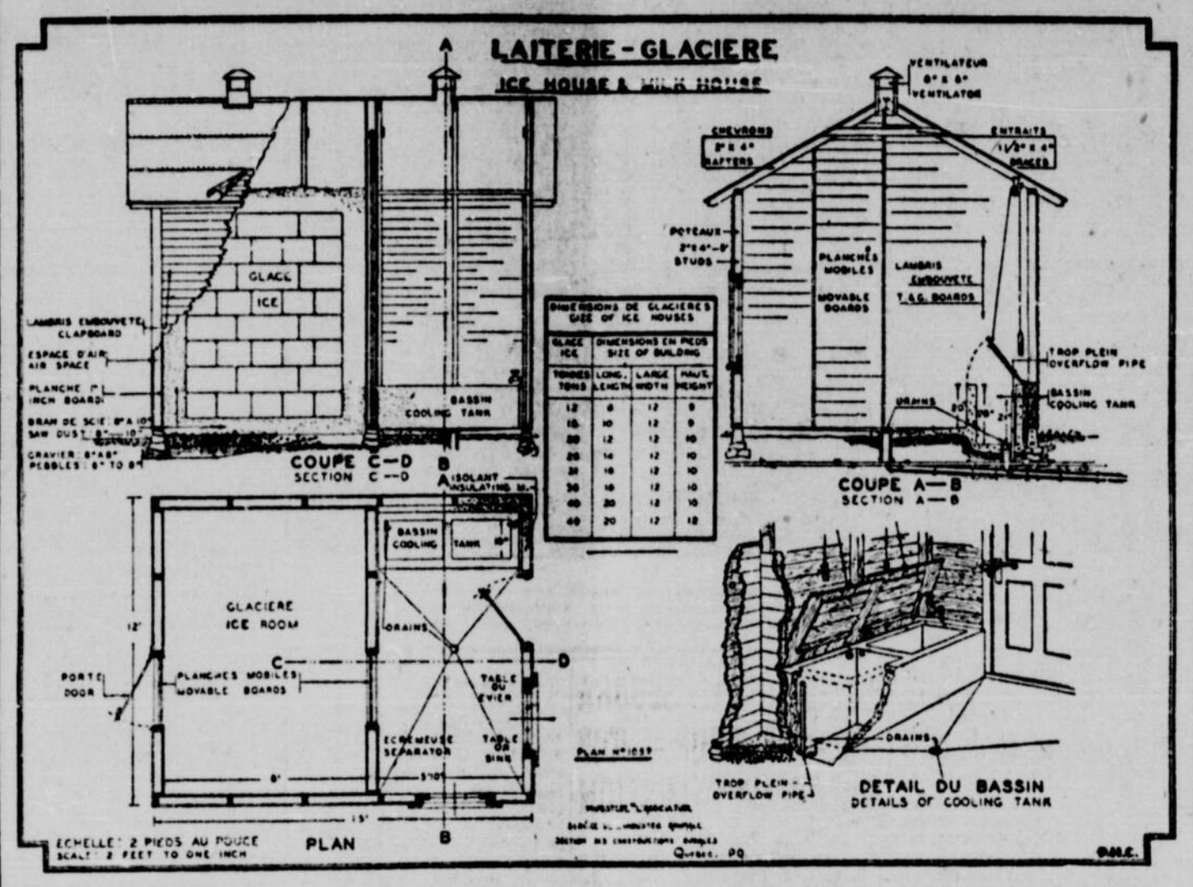
Ce serait tout bénéfice pour la santé publique si les habitants des campagnes connaissaient mieux et appréciaient par eux-mêmes les vertus de toutes ces plantes bienfaisantes que la nature a semées sous leurs pas.

Jean LECOCQ.

LA PLUS ANCIENNE PLANTE FOURRAGERE

La luzerne est l'une des plus anciennes plantes fourragères; aucune plante ne peut lui tenir tête au point de vue de la valeur nutritive et de l'importance générale pour l'alimentation. Tous les bestiaux en sont friands, elle dépasse même le trèfle rouge au point de la valeur nutritive et de la proportion de protéine. La valeur alimentaire de la luzerne était connue au Perse bien avant l'ère chrétienne, et elle était très appréciée par les Arabes. On croit qu'elle a pris naissance dans l'Asie, peut-être dans les régions du sud-ouest; elle était certainement cultivée en Perse à une époque immémoriale et c'est peut-être la plus ancienne plante fourragère du monde. Elle a été apportée en Grèce vers 500 avant Jésus-Christ et elle s'est répandue de là en Italie. Elle est venue dans l'Europe occidentale par la voie de l'Afrique du Nord, les Arabes l'ont portée en Espagne au septième siècle et de là elle s'est introduite en France. Elle a été introduite au Mexique par les Espagnols, d'où elle s'est répandue aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, tandis que les Anglais et les autres colons l'ont introduite dans les parties orientales de l'Amérique du Nord. La faveur dont elle jouit comme plante fourragère est bien méritée et son emploi se répand de plus en plus au Canada. Nous trouvons ces faits dans le livre des Plantes fourragères, prairies et pâturages; publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

PLAN GRATUIT de LAITERIE-GLACIERE aux CULTIVATEURS



Le plan ci-haut reproduit est celui d'une laiterie-glacière dont le rôle est de la plus haute importance dans la bonne conservation du lait et de la crème, par une réfrigération appropriée. De construction facile et économique, cette laiterie-glacière peut être érigée en moins de six jours de travail par deux hommes, au coût de $100. à $150, suivant les dimensions adoptées et le matériel employé. N'importe quel cultivateur peut faire ce travail lui-même en suivant le plan qui lui sera fourni gratuitement sur demande par la Section des Constructions Rurales, Ministère de l'Agriculture, Québec.

UN MOYEN DE FAIRE MOURIR LES TEIGNES

La propreté de la maison.—Les teignes causent des dommages considérables.

Les teignes sont des insectes de maisons, très répandus au Canada et ils causent de grandes pertes en s'attaquant aux vêtements. Il est généralement difficile de s'en débarrasser, mais des recherches que l'on vient de faire récemment en Colombie-Britannique ont démontré bien clairement que l'on a négligé jusqu'ici un des endroits où les teignes trouvent bien des facilités pour se reproduire dans un grand nombre de maisons canadiennes.

Dans les [illegible] chauffées par un calorifère à air chaud, ainsi que dans celles où les tuyaux ont une direction horizontale, on a trouvé qu'il se ressemble dans ces tuyaux de la poussière et de la bourre, qui forment presque un tapis. L'entomologiste qui a conduit une enquête sur la cause de cette accumulation, l'attribue à la paresse des servantes et des maris, qui, lorsqu'ils balaient une chambre, et surtout une chambre recouverte d'un tapis épais, envoient souvent la poussière dans la grille à air froid pour s'épargner la peine de la ramasser.

Un examen soigneux a révélé la présence de larves des teignes et d'autres preuves de la présence de bien des générations de teignes. L'expérience a démontré également que trois ou quatre mois après le nettoyage des tuyaux, la poussière s'accumule de nouveau en une couche assez épaisse pour fournir un nouveau foyer de reproduction et d'alimentation pour les teignes. Pour se débarrasser complètement des teignes dans une maison infestée, il faut non seulement nettoyer et stériliser tout le matériel possible, mais aussi nettoyer parfaitement les tuyaux de fournaise. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

COMMENT UTILISER LES PETITES PATATES?

Les résultats d'une série d'essais d'alimentation, à la Station expérimentale fédérale de Charlottetown, I. P.-E., fournissent quelques renseignements intéressants sur la valeur marchande des petites patates et des navets lorsqu'ils sont donnés aux boeufs de différentes façons. Un lot de boeufs qui recevaient vingt-cinq livres de petites patates par tête et par jour a rapporté quinze dollars par tonne, soit quarante-cinq cents le boisseau. Lorsque les navets étaient donnés à raison de quarante livres par tête et par jour, ils ont rapporté 16.5 cents par boisseau; ils ont rapporté 29.7 cents par boisseau lorsqu'ils étaient donnés à raison de quinze livres et 26.8 cents lorsqu'ils étaient donnés à raison de vingt-cinq livres. Voilà des résultats qui devraient nous encourager à donner des navets et des petites patates aux boeufs en cours d'engraissement; en fait, dans les saisons de bas prix, on pourrait obtenir des résultats assez satisfaisants en vendant de cette façon toute la récolte de pommes de terre.

COMMENT PREVENIR LE MILDIOU DES VIGNES

L'emploi de la bouillie bordelaise, mélange de chaux et de sulfate de chaux, a fait ses preuves.

Depuis que Millardet a démontré en 1885, que la bouillie bordelaise prévient le mildiou de la vigne, ce mélange de chaux et de sulfate de cuivre a toujours été considéré comme la première des bouillies de pulvérisation. Cependant, les recherches faites par le laboratoire fédéral de pathologie végétale à Saanichton, C.-B., ont démontré que l'on peut beaucoup améliorer l'efficacité de la bouillie bordelaise dans le traitement du mildiou du houblon, de l'anthracnose du pommier et d'autres maladies importantes, en y ajoutant du savon-résine et d'autres épandeurs appropriés.

On applique la bouillie bordelaise, de même que la plupart des autres pulvérisations, pour fournir une barrière protectrice contre les spores des maladies portées par les courants d'air et les insectes. C'est une protection plutôt qu'un remède. Sur certains genres de feuillages, la barrière protectrice fournie par la bouillie bordelaise n'est pas continuelle parce que la vapeur de la pulvérisation a une tendance à se recueillir et à sécher sous forme de petites gouttelettes, laissant de grandes régions non protégées, où les germes des maladies peuvent pénétrer et germer. C'est toujours une bonne précaution que d'ajouter une substance d'épandage à la bouillie bordelaise si l'on constate qu'après avoir pulvérisé avec la bouillie seule le dessous des feuilles n'est pas recouvert d'une pellicule ininterrompue de bouillie. C'est généralement par dessous les feuilles que les germes de la maladie pénètrent et germent. Pour lutter contre les maladies qui pénètrent par l'écorce ou les écailles des bourgeons comme l'anthracnose, la tavelure du pommier et du poirier, l'enroulage des feuilles du pêcher, et d'autres maladies importantes, la bouillie bordelaise seule n'humecte pas toujours les fissures où les spores de la maladie se déposent. L'addition d'un épandeur aide la bouillie bordelaise à humecter ces fissures et fournit une protection plus efficace.

De tous les épandeurs qui ont été essayés, ceux qui contiennent du savon de potassium résiné sont de beaucoup les meilleurs. Beaucoup des épandeurs commerciaux contiennent du savon de sodium résiné mais des essais comparatifs ont démontré que les savons à base de sodium sont bien inférieurs aux savons à base de potassium, comme épandeurs pour la bouillie bordelaise. On a préparé un savon de résine très satisfaisant en faisant chauffer ensemble quatre parties de résine, une partie de potasse caustique. Lorsqu'il est refroidi, cet épandeur se dépose sous forme de graisse épaisse. On le fait dissoudre dans l'eau chaude et on l'ajoute à la bouillie bordelaise à raison de deux à cinq livres par cent gallons de pulvérisation. Quelques-uns préfèrent ajouter plus d'eau dans la préparation de l'épandeur, de façon à pouvoir l'ajouter directement sans le faire dissoudre en premier lieu dans l'eau chaude.

De tous les autres épandeurs essayés, la glu (gélatine) a beaucoup amélioré la puissance adhésive de la bouillie bordelaise. Une quantité d'une livre et demie à deux livres dissoute dans l'eau chaude pour cent gallons de bouillie paraît être suffisante. La bouillie bordelaise additionnée de glu ne s'est pas aussi bien épandue que celle qui était additionnée de résine, mais la glu paraît faire adhérer la pellicule d'une façon plus tenace. En d'autres termes, l'efficacité de la pellicule de la bouillie a été moins réduite par les pluies.

Les épandeurs à base de caséine ont toujours été bien vus. Nos expériences ont démontré que la caséine de calcium favorise l'épandage de la bouillie bordelaise, mais pas autant que les épandeurs à base de résine ou de glu.

Le silicate de sodium, le lait écrémé frais, la farine de blé et un certain nombre d'autres épandeurs ont été essayés, mais ils n'ont pas donné des résultats utiles. Les épandeurs de savon de potassium résiné et de glu, ajoutés à la bouillie bordelaise, sont ceux qui ont donné les meilleures

De nouveaux membres prêtent leur appui aux petits cercles agricoles

M. A.-E. Maclaurin, Secrétaire général du Conseil canadien sur les travaux des petits cercles agricoles, annonce que la Eastern Dairies, Limited et le Conseil de développement des salaisons canadiennes, se sont mis membres du Conseil; il en résultera un développement important dans les travaux de ces jeunes cercles. Il y a actuellement plus de 15,000 membres dans le cercle des jeunes agriculteurs, et cette organisation a pris un développement rapide en ces dernières années. Vingt-et-une équipes de jeunes membres des différentes provinces concourront à l'Exposition agricole royale d'hiver pour le championnat du Dominion dans l'appréciation du bétail.

La qualité remporte une prime

Le cultivateur qui serait encore sceptique sur la question de la valeur de la qualité au point de vue commercial n'aurait qu'à se rendre dans la ville de Montréal, et à se promener le long de la rue Sainte-Catherine, spécialement dans les premières heures de la soirée, pour voir la foule admirer les étalages de volailles, de viande, de beurre, d'oeufs, de fruits, de légumes et de conserves, tous classés et présentés de façon à faire ressortir l'excellence de la qualité, indiquée par les catégories du gouvernement. C'est la saison où la volaille attire le plus d'attention, et le cultivateur qui verrait la qualité et le fini des volailles de la catégorie "A" (portant les étiquettes de prix) ou le nombre de superbes oiseaux qui passent sur les comptoirs des bons magasins, les mieux achalandés de la ville, serait certainement intéressé au plus haut point. La qualité non seulement remporte une prime, mais elle développe également la demande. Nourrissez vos animaux jusqu'à ce qu'ils soient à point, et obtenez la prime que mérite la qualité.

EMBELLISSEMENT DES ABORDS DE LA MAISON

Il contribue à faire aimer la terre à la jeune génération.

Beaucoup de stations de démonstration conduites sous la direction des fermes expérimentales les donnent un bel exemple aux cultivateurs du voisinage en améliorant leurs bâtiments et en embellissant leurs abords. D'après J. C. Moynan, le surveillant des stations de démonstration, bien des propriétaires de fermes sur lesquelles se trouvent ces stations plantent des jardins potagers et fruitiers et améliorent l'apparence des propriétés en peignant et en blanchissant les bâtiments, en établissant des pelouses permanentes, et en plantant des arbres, des arbustes et des parterres de fleurs vivaces.

Certains exploitants des stations qui avaient modestement commencé avec une centaine de fraisiers et de framboisiers, ont aujourd'hui des plantations dont la récolte, vendue dans le district, rapporte plus de $200 par an. Quarante-six exploitants de stations ont peint ou blanchi leurs maisons l'année dernière et quelques-uns d'entre eux l'ont fait pour la première fois. Cet embellissement des abords de la maison, des jardins et des pelouses a un très heureux effet, en rendant la jeune génération plus satisfaite des conditions rurales.

LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE

Le rapport du mois d'octobre sur la récolte de fruits et de légumes, publié par la Division fédérale des fruits évalue le rendement total pour 1931 à 55,535,000 quintaux, soit une augmentation de 15 pour cent sur l'année précédente. Voici les rendements par provinces:

	Quintaux
Ile du Prince-Edouard	4,158,000
Nouvelle-Ecosse	2,880,000
Nouveau-Brunswick	4,922,000
Québec	20,182,000
Ontario	13,940,000
Manitoba	2,170,000
Saskatchewan	2,747,000
Alberta	2,593,000
Colombie-Britannique	1,944,000
Total du Dominion	55,535,000
Total de l'année dernière	48,241,000

Les nouvelles catégories de miel

Un étalage intéressant aux expositions cette année est celui du miel classé en catégories, pourvu par le Service de l'Apiculture des Fermes expérimentales fédérales. Tout le miel offert en vente par catégories cette année doit être classé conformément aux nouveaux types-modèles du gouvernement dans les quatre catégories, Blanc, Doré, Ambre et Foncé. Chaque catégorie comprend trois sous-catégories ou qualités. Le classement du miel a pour objet de mettre un meilleur produit sur le marché, ce qui aura pour effet de développer la demande pour du miel de qualité vraiment bonne. Le classement devrait établir la confiance dans la qualité du miel, stimuler la demande, faciliter la vente régulière et assurer au producteur de meilleures recettes.

AVANTAGES DE BIEN ENGRAISSER LE BOEUF

Il rapportera de grands profits au cultivateur. — Bas prix du grain.

Le prix raisonnable des animaux d'engrais et l'abondance des fourrages bon marché à l'heure actuelle devraient encourager les cultivateurs à se mettre à l'engraissement, dit G.-W. Muir, B.S.A., éleveur suppléant du Dominion à Ottawa. Le marché domestique et le marché d'exportation ont tous deux fourni la preuve, l'année dernière, qu'il existe une vive demande pour des boeufs bien à point, d'un type de boucherie et d'un bon poids. M. Muir résume la situation de la façon que voici:

(1) Malgré les bas prix actuels de la viande, on peut obtenir un bénéfice raisonnable en se servant des grains, dont il existe actuellement une provision abondante et bon marché, pour engraisser des veaux, des boeufs d'un an et de deux ans.

(2) Les jeunes boeufs bien engraissés obtiennent une prime sur le marché domestique ainsi que sur le marché d'exportation. Ils trouvent toujours acquéreurs.

(3) Les jeunes boeufs bien engraissés se sont vendus sur le marché anglais à des prix égaux à ceux que l'on paie pour les meilleurs boeufs produits en Angleterre même.

(4) L'Ouest offre des conditions très favorables à la production des veaux et des boeufs engraissés d'un an.

(5) Dans l'Est les conditions favorisent l'engraissement des boeufs, à partir de l'âge de dix-huit mois jusqu'à l'âge de deux ans.

(6) Il n'y a pas d'avantage à engraisser un animal âgé de plus de deux ans.

(7) L'alimentation en plein air est généralement pratiquée; on obtient une augmentation de poids rapide au moyen d'orge, d'avoine et de son au moins jusqu'à deux livres par jour.

(8) Il y a toujours sur le marché un manque de boeufs bien à point, à corps profond, qui sont très recherchés aujourd'hui, et l'on ferait bien de chercher à satisfaire cette demande.

L'exposé complet de la situation est donné dans le feuillet 143 (NS), qui vient de paraître et que le Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa distribue gratuitement à tous ceux qui le demandent.

SERVONS-NOUS DE MALES ENREGISTRES

Les bons aviculteurs reconnaissent depuis longtemps la valeur du coq de bonne souche et l'importance du rôle qu'il exerce dans le relèvement de la production. Cette valeur est bien démontrée lorsque le cultivateur réussit à relever la pente moyenne d'une bande de cent poulettes de 120 oeufs à 150 ou 160 oeufs par tête. Dans tout le système du programme national d'aviculture, le cochet enregistré seul a démontré qu'il peut, mieux que tout le reste, relever la ponte des poulettes. Ces cochets sont issus de deux lignes directes de femelles, qui ont pondu 200 oeufs ou plus dans l'un des concours de ponte canadiens. Ces oeufs, tout en étant en quantités suffisantes, ont également la grosseur voulue. Chose encore plus importante, chaque cochet enregistré provient d'une poule complètement développée. Ils sont en un mot, la crème des produits avicoles.— Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LE CONGRES ANNUEL DES APICULTEURS AU MONUMENT NATIONAL

Il sera tenu les 25 et 26 courants. —Plusieurs conférences intéressantes seront données. — Programme.

Le congrès annuel de l'Association des Apiculteurs de la Province de Québec aura lieu au Monument National, salle numéro 11, les 25 et 26 courants.

Comme l'an dernier, seuls les membres seront admis aux séances sur présentation de leur carte. Les membres sont priés de se procurer leur carte dès leur arrivée au Monument National, afin d'éviter l'encombrement et de faciliter le service.

Les dames sont spécialement invitées. Leur entrée est gratuite.

Voici le programme du congrès:

LE PREMIER JOUR

Séance de l'avant-midi à 10 h.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par le Secrétaire.
Adresse du Président.
Réponse par le Vice-Président.
Conférence par M. Florent Doyon.
Sujet: Revue des dix dernières années.

Séance de l'après-midi à 2 h.

Rapport financier du Secrétaire-Trésorier.
Election des Directeurs.
Conférence de M. C. P. Dadant.
Sujet: Le remplacement de la reine par une autre.
Conférence par M. Hormisdas Fontaine.
Sujet: Augmentons le nombre d'unionistes et de coopérateurs parmi les apiculteurs de Québec.
Discussions.

DEUXIEME JOUR

Séance de l'avant-midi, à 9 h. 30

Conférence par M. E. A. Fortin.
Sujet: L'état de l'apiculture dans la province de Québec.
Conférence de M. C. B. Gooderham.
Sujet: La classification du miel.
Conférence par M. C. Vaillancourt.
Sujet: Comment nous combattons la loque américaine dans la province de Québec.
Conférence par M. Alphonse Désilets.
Sujet: Le miel dans l'alimentation.
Conférence par M. Adrien Beaudoin.
Sujet: L'apiculture sur les fermes expérimentales canadiennes.

Séance de l'après-midi, à 2 h.

Conférence par M. Léo Traversy.
Sujet: L'intelligence de l'abeille.
Conférence par le R. P. Maur.
Sujet: Miel de qualité supérieure, sa production; facteurs essentiels.
Conférence par M. Georges Huot.
Sujet: L'importation des abeilles.
Affaires non terminées.

Une expédition record de boeuf marqué par le gouvernement

Lorsque l'"Empress of Britain" la reine de l'Atlantique du Nord et l'orgueil de la Marine marchande canadienne, a fait voile de Québec le 28 octobre pour son dernier voyage de la saison, elle portait dans sa lazerette 55 pièces entières de boeuf de choix portant la marque rouge, la plus forte expédition de boeuf qui ait été classée et marquée sous le Service fédéral du classement du boeuf. Ce boeuf doit faire partie des provisions que l'"Empress" consommera pendant son voyage autour du monde pour lequel elle doit partir de New-York, le 3 décembre. Pour fournir les denrées alimentaires de la meilleure qualité, le chemin de fer Pacifique Canadien et le service de ravitaillement des Services du C.P.O., qui alimentent tous les paquebots du C.P.R., achètent leurs provisions par soumission sur les marchés et les soumissions exigent le classement du gouvernement en ce qui concerne le boeuf, les oeufs, les volailles, les fruits, les légumes et les conserves. Les catégories du gouvernement sont le type modèle de qualité pour les institutions de service public de ce genre. Elles veulent avoir la meilleure qualité et c'est la façon dont elles l'obtiennent.

Plaies de Jambes de 5 Ans Cicatrisées par ce Fameux Remède

UNE PANACEE SURE POUR TOUTES MALADIES DE LA PEAU.

Les personnes qui souffrent de plaies de jambe, d'ulcères, de plaies empoisonnées, etc., trouveront en Zam-Buk une panacée réellement remarquable. Des centaines de ces cas ont cédé à l'efficacité du Zam-Buk après avoir résisté pendant des semaines et des mois à des traitements ordinaires. Zam-Buk met fin à l'irritation et à la douleur et fait disparaître l'écoulement et le mal. Le succès de Zam-Buk n'est dû simplement qu'à ses grandes qualités adoucissantes et antiseptiques jointes à ses remarquables propriétés [illegible]



Mr. E. Brette

Zam-Buk aide la nature à former de nouvelles cellules épidermiques et les chairs se forment bientôt solides et hygiéniques.

AVAIT ESSAYE PRESQUE DE TOUT

Une femme travaillant à la maison souffrait depuis cinq ans d'un terrible ulcère à une jambe. Elle avait essayé presque tous les médicaments sans aucun soulagement. Je lui donnai un jour du Zam-Buk et après quelques applications le pus avait complètement disparu. Elle continua d'en faire usage, et sa plaie se couvrit d'une nouvelle peau ferme. Une voisine, âgée de 70 ans souffrait de rhumatisme enflammatoire. Les médecins ne pouvaient ne rien lui faire pour la soulager, ma femme, par des frictions au Zam-Buk réussit bientôt à la soulager. Après avoir fait usage de Zam-Buk pour empoisonnement du sang dans un pied j'en éprouvai [illegible] Clandeboye, Manitoba.

Le succès incomparable de Zam-Buk comme adoucissant et cicatrisant dans les maladies de la peau est dû à sa composition originale et inappréciable. Zam-Buk est un mélange d'extraits de plantes, préparés scientifiquement dont la principale vertu est de désinfecter, adoucir et cicatriser.

Zam-Buk est si fluide qu'il pénètre par les pores de la peau les tissus internes. Il tue les germes empoisonnés, arrête la douleur et la démangeaison et fait croître une nouvelle peau. Zam-Buk s'attaque à la racine des maladies telles que eczéma, porrigo, plaies de jambes, ulcères, calvitie, plaies empoisonnées, etc. Il est aussi excellent pour les hémorroïdes et d'une aide générale dans les cas de blessures de tout genre. Onguent Zam-Buk, 50c la boîte. Savon Médicinal Zam-Buk, 25c la [illegible]

LE DERNIER NAVIRE A QUITTER MONTREAL

Le "Pathfinder" de la C. N. S. quittera Montréal mercredi prochain. — Croisières aux Bermudes.

Le "Lady Somers", de la Canadian National Steamships" qui est parti, hier, pour les Antilles, est le dernier navire à passagers de la Compagnie à emprunter la route du Saint-Laurent, mais le "Canadian Pathfinder", le cargo de la C.N.S. qui partira mercredi sera vraiment le dernier navire de la Compagnie à quitter le port de Montréal et il pourra transporter aussi quelques voyageurs.

Le "Canadian Pathfinder" comme le "Canadian Skirmisher" ont été construits durant la guerre et ont été aménagés pour transporter 20 passagers en attendant la construction des navires à passagers du type "Lady".

Ces deux navires seront affectés, désormais, et jusqu'à nouvel ordre, à des croisières de 37 jours aux Antilles anglaises et françaises et aux Bermudes. Comme ils transportent surtout des marchandises et que leur route est susceptible d'être changée, ils peuvent transporter des passagers à environ la moitié prix des paquebots réguliers.

A partir du 25 novembre ces deux navires partiront de Halifax. Leur itinéraire probable sera les Bermudes, Saint-Kitts, Antigua, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, la Barbade, la Grenade, Trinidad et la Guyane-Anglaise. Grâce au nombre de voyageurs qu'ils peuvent transporter ils coûteront cet hiver avec le "Prince Henry" et le "Prince David" qui feront des croisières de six jours et de treize jours.

UNE ECURIE MODERNE POUR MONTREAL-EST

L'inauguration, présidée par le maire A. Berthiaume, a eu lieu hier après-midi.

Au cours de la cérémonie organisée, hier après-midi, par les membres du conseil municipal de Montréal-Est et présidée par M. le maire A. Berthiaume, à l'occasion de l'inauguration d'une écurie moderne que la ville a érigée à l'angle des rues Sainte-Catherine et Broadway, à Montréal-Est, M. J. N. Langelier, premier ingénieur de la ville et constructeur de l'immeuble, expliquait aux journalistes quelques points fort intéressants à ce sujet. Cette écurie, qui a coûté $6,000, se divise en douze stalles et en deux greniers: le premier peut contenir quatre tonnes d'avoine; on peut remiser dans le second plus de quarante tonnes de foin. Bref, un immeuble doté de toutes les améliorations moderne, y compris l'aménagement de la ventilation. L'édifice est pavé de ciment, le plancher des stalles est en bois.

La cérémonie a été clôturée par une charmante réception chez M. l'échevin N. Courtemanche. Ont assisté à l'inauguration: MM. le maire A. Berthiaume, les échevins A. Rivest, J. O. Tétreault, E. Fournier, E. Chartrand, et M. Courtemanche, le notaire J. E. Coderre, secrétaire-trésorier de la ville de Montréal-Est, J. N. Langelier, gérant et premier ingénieur de la ville, A. Dumont, assistant ingénieur, E. Courtemanche, premier comptable de la ville, A. Hétu, comptable de la ville, R. Tiernan, surintendant de la voirie et E. Bélanger.

M. J. N. Langelier, dans un bref discours, remercia au nom du conseil municipal M. R. Tiernan, surintendant de la voirie et premier dessinateur de la ville, car c'est de M. Tiernan que sont les plans de l'écurie moderne dont est dotée la ville de Montréal-Est. Puis après un toast porté par M. le maire A. Berthiaume, au succès futur de la ville de Montréal-Est, la cérémonie prit fin.

POUR LA TRANSMISSION DES MESSAGES ECRITS

Inauguration d'un nouveau service. — Cette méthode de transmission est aussi rapide que le téléphone.

Un nouveau service de transmission télégraphique sera bientôt inauguré par la North American Telegraph Company (propriété du Bell Telephone Company of Canada) en collaboration avec la compagnie Bell des Etats-Unis.

Ce nouveau service consiste dans l'établissement et l'opération d'échanges télédactylographiques, qui, par l'intermédiaire de dactylographes reliés par des fils métalliques aux différents échanges, pourraient faire l'émission des messages dactylographiés. Il sera désormais aussi facile de transmettre un message écrit que de téléphoner.

Cette méthode rapide pour la transmission des messages est employée depuis quelques années par plusieurs organisations financières dans le monde entier. En pratique, le coût d'opération en était trop élevé, mais le développement considérable du télédactylographe a permis à la North American Telegraph Company, l'installation d'échanges télédactylographiques qui rendront pratique l'usage de ce nouveau moyen de la transmission des messages.

L'honorable M. Taschereau parlera à ce banquet

La campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres Philanthropiques Juives sera inaugurée demain soir, dimanche, par un banquet qui sera donné à sept heures à l'hôtel Mont-Royal.

Ce dîner déclanchera la campagne de souscription qui a pour but d'obtenir un montant de $120,000 pendant la semaine du 22 au 30 novembre.

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, sera l'hôte d'honneur et le conférencier lors de ce banquet.

Les malades de l'estomac

Les aliments bien digérés nous rendent forts et bien portants. Les dyspeptiques sont invariablement faibles et maladifs. Ce qu'il leur faut pour rétablir leurs forces c'est de pouvoir digérer les aliments. Le Sirop Seigel est tout indiqué pour ces cas. Il aide l'estomac, le foie et les intestins à fonctionner régulièrement. 50c et $1.00 la bouteille. 10-29

LA PROTECTION AUX SUJETS BRITANNIQUES

Dans l'intérêt de la province, les permis, licences et contrats ne devraient être accordés qu'aux sujets britaniques depuis un an au moins. C'est ce que prétend l'association des Marchands Détaillants qui présentera un bill en ce sens à Québec. Il s'agit des propriétaires de restaurants, d'hôtels et de ceux qui veulent obtenir des permis pour la bière, pour les garages, pour les salles de billard et pour le colportage.

M. Rosario Messier, secrétaire provincial de l'association a dit que la requête sera présentée au cours de la présente session. Il s'agit d'un amendement à la loi des permis. L'association présente ce bill à la suite de nombreuses plaintes.

ECLAIRAGE DE TOUS LES VEHICULES SUR LES ROUTES LA NUIT

"Il appartient à la législature de protéger la vie des fermiers", dit M. C. M. Black, président du Royal Auto Club.

M. Charles M. Black, président du Royal Automobile Club du Canada, a fait les remarques suivantes en commentant la récente conférence qu'il a eue avec les autorités du gouvernement de Québec au sujet du principal amendement à apporter à la loi des véhicules moteurs:

"Nous avons encore une fois placé devant les autorités provinciales le projet d'obliger tous les véhicules à porter une lumière lorsqu'ils voyagent sur les routes publiques durant les heures d'obscurité. C'est la douzième année consécutive que nous proposons cet amendement. Les ministres du Cabinet ont admis que le port d'une lumière était un moyen de sauver des vies et de diminuer le nombre des accidents et que ce principe était sensé.

"La législation qui obligerait au port d'une lumière repose entre les mains de nos députés à la législature de Québec. On nous dit que chaque année nos députés s'opposent à cette loi parce que les fermiers y sont opposés.

"L'homme qui conduit un véhicule-moteur sur nos routes publiques et qui en plus d'une occasion a été victime de graves accidents dus à un véhicule qui ne portait pas de lumière et qui apparaissait soudainement en avant de lui, et même tous ceux qui ont été sur le point de venir en collision, réaliseront la position périlleuse dans laquelle se trouve le conducteur du véhicule hippomobile. Si le conducteur de ce véhicule sans lumière changeait de place avec le chauffeur de l'automobile, il aurait une juste image des graves risques qu'il court.

"Quand il y a collision entre les deux classes de véhicules, c'est toujours le véhicule à traction animal qui en souffre le plus et si le conducteur s'en sauve sans de graves blessures cela est réellement un miracle. S'il est blessé ou tué, quelle consolation cela est-il pour lui de pouvoir dire: "Je meurs, mais j'étais avec la Loi". Le conducteur d'un véhicule hippomobile, j'en suis sûr, désire vivre aussi longtemps que possible, et, par conséquent, devrait contribuer à protéger sa vie et sa propriété sans qu'on le lui demande.

"Dans toutes les autres sections du monde civilisé, tous les véhicules sont obligés de porter une lumière. Pourquoi notre province serait-elle différente du reste du monde? Est-ce parce que nous sommes plus fins que les autres pays ou sections de pays, ou sommes-nous pour admettre que c'est le contraire qui est le cas?

"Nous recevons continuellement des plaintes des touristes qui fréquentent nos grand'routes, particulièrement durant la fin de l'été et les mois d'automne. La remarque commune est: "Les fermiers de Québec sont-ils fatigués de la vie et tentent-ils de se suicider?" Il est impossible de donner une réponse sensée à ce qui est certainement une question logique.

"Toute cette affaire reste entre les mains de nos députés. C'est à eux de faire un travail constructif en adoptant des lois saines qui assureront la sécurité. S'ils manquent de faire ceci, ils devront, avec le Gouvernement en général, assumer la pleine responsabilité des nombreux accidents fatals ou graves qui surviennent sur nos grand'routes après la tombée de la nuit".

Animaux et récoltes brûlés lors d'un violent incendie

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie dont on ignore l'origine, a complètement détruit la grange et l'écurie appartenant à M. Arthur Hamel, du huitième rang, à environ deux milles de la paroisse de Saint-Sylvestre, Nicolet. Des voisins donnèrent l'alarme et avertirent M. Hamel.

Pendant quelque temps on craignait beaucoup pour la demeure de M. Emile Morel, un voisin, sur laquelle tombaient des étincelles.

Outre ses bâtiments, M. Hamel a perdu cinq vaches, un cheval de prix, des volailles, des voitures et la récolte engrangée mais il put sauver quelques animaux. Il évalue ses pertes à deux mille dollars car il n'avait que de légères assurances.

PAS DE REFERENDUM POUR VILLE LASALLE

Le conseil de Ville Lasalle se réuniseait hier soir, et les échevins, se prononcèrent par une majorité de deux votes, contre la résoluiton de tenir un referendum viz. un nouveau système de quartiers par la municipalité. Le maire Louis Chatelle présidait.

Quatre échevins votèrent contre un tel amendement et deux se prononcèrent en faveur. La résolution était proposée par les échevins A. Dumas et Jules Picotte.

Les membres du conseil sont invités par la commission métropolitaine à une réunion, le 4 décembre, où l'on discutera sur le projet du boulevard métropolitain.

Le maire Chatelle a officiellement reçu la somme de $16,000 pour exécuter des travaux de chômage.

ON A VENDU PLUS DE PATATES A QUEBEC

La crise a eu son bon côté. — 60,000 sacs. — Vogue extraordinaire.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Grâce à la campagne de publicité lancée par le ministère de l'agriculture, les pommes de terre ont eu une vogue extraordinaire dans la ville de Québec. Il a été vendu plus de 60,000 sacs de pommes de terre, soit 150 wagons.

Ces pommes de terre proviennent des environs de Québec, notamment de Saint-Raymond, de la Durantaye, etc. Elles ont été vendues par l'entremise des coopératives locales.

La crise aura donc eu un bon côté. Elle aura permis aux producteurs de la province de reconquérir leurs propres marchés. Les cultivateurs ont compris qu'ils devaient suivre les conseils des économistes et des autorités de l'agriculture, c'est-à-dire coopérer et classifier leurs produits.

Le Nouveau-Brunswick qui d'habitude nous envoie des centaines de wagons de pommes de terre, n'en a envoyé que trois wagons à date. La conquête des marchés a donc été facilitée aussi par la baisse des prix mais la publicité et la classification y ont été pour beaucoup. Si les cultivateurs poursuivent la même politique l'an prochain et les années qui suivront, ils garderont les marchés conquis dans une période de dépression.

VIBRANT APPEL DU CORONER L. PRINCE

Pour établir l'identité de quatre cadavres actuellement à la morgue.

Il y a actuellement quatre cadavres non identifiés à la morgue. Aucun n'a encore été réclamé et le coroner Prince lui-même déclarait ce matin aux journalistes que c'est la première fois que telle chose se produit.

Le magistrat lance donc un appel au public en général lui demandant de venir en aide aux autorités tant de la police que de la morgue pour aider à établir l'identité de ces individus.

Le premier de ces cadavres a été trouvé sur la montagne par M. Fred Bailey, le 18 octobre dernier. C'est celui d'un homme d'environ 60 ans.

Le second cadavre est celui trouvé à Ville modèle, le 11 dernier, probablement une victime de la faim. D'après le rapport de l'autopsie pratiquée par le médecin légiste, le docteur Rosario Fontaine, les intestins de cet individu ne contenaient même pas une seule goutte d'eau.

Le troisième est celui noyé dans un puits de la ferme à l'arrière du couvent Villa Maria, à Notre Dame de Grâces et trouvé le 14 dernier. Plusieurs personnes fréquentaient cet endroit le soir, comme un gîte pour la nuit, et l'on est probablement en face d'un accident.

Le quatrième et le plus intéressant est celui d'un supposé américain, trouvé empoisonné par le gaz, dans la cuisine de son appartement, 97, 1438, rue de la Montagne. On se rappelle que ce type paya sa chambre $35 d'avance, le vendredi, 13 novembre. Toutes les recherches concernant son identité ont été vaines. L'individu en question, qui a donné son nom comme étant James Craig, a eu la précaution d'enlever les étiquettes et marques de commerce sur ses vêtements et objets de voyage. On n'a retrouvé aucun certificat, si ce n'est qu'une somme de $124.10, repartie comme suit: monnaie des Etats-Unis, un billet de $50, trois de $20 et un de $10., monnaie canadienne, un billet de $2., deux de $1, et une pièce de $0.10 sous. On a également repéré un crayon noir de valeur, marque Sheaffer's, un assez volumineux porte-plume, marque Waterman, une paire de gants en suède grise, marque Young's et enfin une superbe montre en or blanc, de 14 karats, 17 pierres, portant la marque Agassiz's W. Co., et le numéro 57957.

Les autorités de la morgue seraient très reconnaissantes à toutes les personnes pouvant leur fournir quesque renseignements concernant la mort ou l'identité d'un de ces individus.

DECES A SHERBROOKE DE M. OVIDE LEPINE

SHERBROOKE, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un des citoyens les plus estimés des Cantons de l'Est, M. Ovide Lepine, marchand de Magog, ancien voyageur de commerce de la maison Harris Abattoir, vient de mourir à l'âge de 61 ans, des suites d'une longue maladie, chez son gendre, M. D. Blais, 72 rue Frontenac. M. Lepine avait subi un traitement prolongé d'un mois à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, et était retourné récemment chez son gendre quand il a succombé hier à une syncope.

La dépouille mortelle a été transportée à Magog, où les funérailles auront lieu lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Patrice de Magog.

Succès de la campagne de fertilisation par la chaux

QUEBEC, 21 (Du correspondant de "La Patrie").—La campagne de fertilisation des sols par la chaux prend une envergure des plus encourageantes, nous déclarait hier M. Henri C. Bois, chef de l'économie rurale. A date, 591 chars ont été vendus alors que pour toute l'année dernière 461 seulement avaient été employés.

Comme l'année n'est pas terminée et que les commandes arrivent tous les jours, on espère se rendre à près de 800 chars, soit une augmentation de plus de 40 pour cent.

Nous avons eu l'occasion de le dire récemment, les cultivateurs peuvent actuellement se procurer ce fertilisant à bas prix, et le transport est payé par le gouvernement. Nul doute que d'autres agriculteurs profiteront de cette aubaine.

UN MAGNIFIQUE CHEVAL DE RACE



Le major R. S. Timmis, du Canada, avec "Dunadry", gagnant du ruban bleu pour la classe militaire, à l'exposition annuelle de chevaux à Madison Square Carden, de New-York, l'autre jour.

LE CARDINAL SEGURA FELICITE POUR AVOIR DONNE SA DEMISSION

Par le Saint-Père le Pape. — Victime d'une grave crise de coliques hépatiques.

MOULINS. — On sait que le Saint-Père a félicité le cardinal Segura, archevêque de Tolède, et primat d'Espagne, pour la démission qu'il a offerte **pro bono pacis.**

L'éminent prélat avait, bien avant cet acte, choisi comme lieu de sa résidence l'abbaye de la Trappe de Septfons (Allier). Il vient de subir là, une crise très grave de coliques hépatiques qui a mis ses jours en danger.

Un professeur de la Faculté de Malaga, s'est empressé d'accourir pour unir ses soins à ceux de deux praticiens français.

Le cardinal est entré, depuis peu, en convalescence, mais reste très déprimé.

DEMISSION PROBABLE DE STALINE EN URSS

Tel est le bien-fondé des bruits qui de nouveau circulent en Russie.

MOSCOU, 21 novembre. — On sait que Staline qui a agi jusqu'à présent à Moscou comme un vrai dictateur, n'a pu se maintenir au pouvoir que grâce aux mesures de rigueur dont il a accablé ses opposants.

Ceux-ci n'en ont pas moins continué leur campagne. Et plusieurs fois déjà on a pu croire qu'ils allaient l'emporter en raison des difficultés où se débattent les Soviets, difficultés qui ne sont pas sans provoquer un vif mécontentement, aussi bien dans les milieux officiels que parmi le peuple.

De nouveau les bruits circulent, en Russie, qui ont trait encore à l'éventualité d'une démission de M. Staline, comme secrétaire général du parti communiste de l'U. R. S. S.

Cette démission serait provoquée par la crise financière contre laquelle luttent les Soviets.

DECLIN

Une réunion du bureau politique du parti communiste a eu lieu précisément ces jours-ci au Kremlin. M. Staline présidait la réunion, à laquelle assistaient M. Rozenholz, commissaire pour le Commerce avec l'étranger, et M. Platakoff, directeur de la Banque soviétique d'Etat.

On dit à ce propos que l'influence de Staline aurait diminué depuis deux mois, depuis le retour de Monsieur Molotoff, président du Conseil des commissaires du peuple, qui s'oppose aux méthodes de Staline. M. Molotoff, qui possède une position prépondérante dans les associations professionnelles, voudrait voir restituer au président du Conseil les prérogatives qu'il possédait du temps où Lénine occupait ce poste.

C'est, en somme, une guerre d'influences personnelles qui se manifeste au sein du gouvernement de Moscou.

En attendant, la crise financière s'aggrave chaque jour davantage.

MORATOIRE

On a bien démenti la rumeur, qui a circulé, que le gouvernement des Soviets avait l'intention de déclarer un moratoire pour tous les engagements contractés avec l'étranger et en particulier avec l'Allemagne.

Mais ce démenti n'a trait qu'à la situation présente. L'avenir, en effet, est des plus incertains. Car on n'ignore pas, et la Germania, organe officieux du centre, l'a souligné à Berlin, que les Soviets se procurent à... grand'peine des devises étrangères pour faire face à leurs engagements et qu'ils s'efforcent d'obtenir des payements à très longue échéance.

5 morts et 10 blessés

SAN-FRANCISCO, 21 novembre. — Deux explosions à bord du navire-citerne "Charlie Watson", de la "Standard Oil Company", amarré au quai 43 ont causé la mort d'au moins cinq hommes, suivant un rapport de la police. Il y aurait au moins dix blessés.

MONSEIGNEUR KASPAR HONORE PAR LE PAPE

Rome l'élève à la dignité d'archevêque de Prague. Monseigneur Maurice Picha.

ROME.—On annonce officiellement la nomination de Monseigneur Charles Kaspar, évêque de Hradec Kralové (Kœniggraetz) au siège archiépiscopal de Prague. Il succède à Monseigneur Kordac dont la démission a été suivie de polémiques rapportées et d'attaques contre Monseigneur Ciriaci, nonce apostolique à Prague.

Monseigneur Maurice Picha, vicaire du chapitre de Prague, est nommé évêque de Hradec Kralové; Monseigneur Kupka, déjà administrateur apostolique de Brno, est nommé évêque de ce diocèse; enfin, Monseigneur Weber est nommé évêque de Litomerice, où il était chanoine de la cathédrale.

Célibataire coupable de voies de fait grave

Finley McQuaig, 45 ans, célibataire, de Dalhousie Mills, Québec, a été trouvé coupable de voies de fait grave par la Cour d'Assises présidée par l'honorable juge Loranger.

McQuaig était accusé de tentative de meurtre sur la personne de Stanley MacDonald, son rival. McQuaig avait tiré MacDonald le 10 août dernier. Il a été condamné au temps qu'il avait passé en prison par l'honorable juge Loranger qui a aussi ordonné un dépôt personnel de $300 comme garantie qu'il gardera la paix pendant un an.

Les jurés ont délibéré pendant quinze minutes, avant de revenir en Cour pour demander quelle serait la pénalité la plus légère. Sa Seigneurie répondit que c'était le fait de trouver l'accusé coupable de voies de fait grave. Les jurés revinrent cinq minutes plus tard avec un verdict en ce sens.

En prononçant la sentence le juge Loranger a demandé à McQuaig de laisser la jeune fille tranquille, surtout à cause de son âge.

La Couronne était représentée par Me Dan Gilmore, c.r.

ASSEMBLEE PUBLIQUE DE L'ECHEVIN LEDUC

Ce soir, à 8 h. 30, l'échevin E. Leduc, représentant du quartier numéro 4 de Lachine, fera l'ouverture de son comité au numéro 120 rue Notre-Dame, Lachine.

Il y aura en même temps assemblée publique, au cours de laquelle l'échevin Leduc adressera la parole ainsi que plusieurs autres orateurs distingués. L'échevin Leduc invite tous les électeurs du quartier à être présents.

PLUS DE SIRENES NI CLOCHES A QUEBEC

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie").—Les chauffeurs de locomotives devront éviter à l'avenir de faire vibrer les sirènes et les cloches de leur convoi lorsqu'ils se trouveront dans les limites de la Cité, sans quoi ils s'exposeront à des procédures en Cour du recorder.

D'après un règlement qui a été approuvé par le conseil de ville hier soir, les sirènes et les cloches des locomotives ne devront jamais être mises en action entre 10 heures du soir et 7 heures de l'avant-midi, lorsque les convois de chemins de fer se trouveront dans les limites de la cité. L'amende qui sera imposée pour des infractions à ce nouveau règlement n'excèdera pas $40.00 par offense.

LES CONTESTATIONS PRISES EN DELIBERE

Le juge White rendra jugement dans les causes de Sherbrooke, Wolfe et Richmond.

SHERBROOKE, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le juge White, siégeant hier matin, en Cour de Pratique, a pris en délibéré, les objections préliminaires à la contestation des élections dans les comtés de Sherbrooke, Wolfe et Richmond. L'instruction a donné lieu à de multiples arguments entre les procureurs des requérants et des défendeurs et à la production de nombreuses autorités, entre autres: les jugements récents rendus sur les mêmes points par les juges François Lemieux, Boyer et Louis Cousineau.

Les objections soulevées contre les contestations des élections de Sherbrooke et de Wolfe ont été prises sous le même examen à cause de l'identité des arguments présentés. Elles se résument principalement à la question du délai dans la présentation de la requête en contestation, qui a été déposée et signifiée le 18 octobre, alors que la proclamation des candidats élus avait été faite le 12 septembre dans la Gazette officielle de Québec, soit une journée en retard.

D'autres objections ont été présentées, comme le dépôt de $1,020 qui n'a pas été fait, ni fourni par les requérants: Que les faits rapportés dans la requête n'ont pas été rapportés par les requérants, mais plutôt soumis sur des formules imprimées à l'avance et qui ont été remplies pour convenir au comté en cause.

NOTRE VILLE EST LE SIEGE DES CONGRES

74 congrès ont été tenus en notre ville, cette année, comparativement à 55 l'an dernier.

Le Montreal Tourist and Convention Bureau, Inc., semble des plus encouragés dans sa campagne qui a pour but d'amener des touristes à Montréal et de stimuler le commerce. L'excellent état d'esprit qui régnait à une réunion du bureau des directeurs, hier midi, en était la preuve. Les directeurs étaient les invités de M. J. E. Dodds, gérant-général et directeur de la T. Eaton and Company, à la Silver Room de la compagnie.

M. Théodore Morgan présidait et M. George E. McNamee agissait comme secrétaire.

Un comité a été nommé pour recevoir les délégués de l'Adirondac Resorts Association qu tendra son congrès ici le 16 janvier.

M. George A. Graffty, gérant du Convention Bureau, a déclaré que 79 congrès avaient été tenus à Montréal cette année, comparativement à 65 en 1930. L'assistance, cependant, a été beaucoup moins considérable. Une délégation ayant à sa tête le président Morgan a été nommée pour représenter le bureau au troisième congrès annuel de la Canadian Association of Tourists and Publicity Bureau qui aura lieu à Toronto mardi et mercredi prochain.

M. Morgan a parlé du programme pour la prochaine saison d'hiver. Il a aussi exprimé les regrets des officiers et des directeurs du bureau à la suite du départ de M. D. B. Mulligan, autrefois de l'hôtel Windsor. On a remercié M. Dodds de son hospitalité.

Anciens de Varennes

Le président des Anciens de Varennes, M. René Dastous, se dit très satisfait de l'organisation de l'assemblée annuelle de son association. En effet, les directeurs de l'Association se sont mis à l'oeuvre, afin de réunir un grand nombre d'anciens.

Tous ceux qui ont passé quelques années au collège de Varennes, veulent témoigner à leurs professeurs, à leur alma mater, leur admiration et leur reconnaissance, pour l'oeuvre magnifique qu'ils accomplissent dans le domaine de l'éducation. Ils ont donc pris la résolution de donner leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone au président, M. René Dastous, afin que celui-ci prenne les dispositions voulues pour recevoir tous ceux qui veulent ne pas manquer une réunion aussi intéressante que celle de l'Association des Anciens de Varennes.

Cette assemblée sera tenue à l'issue du dîner qui sera servi à 7 heures p.m. au café Saint-Jacques, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, jeudi le 26 courant.

Pour toute information s'adresser à M. René Dastous, 4017 rue Mentana ou par téléphone, Frontenac 2543, avant le 24 de ce mois. Le président désire savoir le nombre de ceux qui assisteront à cette fête et cela dans le plus court délai possible.

La retraite du ministre des Finances au Brésil

L'ambassadeur brésilien à Washington a informé hier, le consul du Brésil à Montréal, M. Antonio Rabello Braga, de la retraite du docteur Jose Whitaker, ministre brésilien des Finances. L'homme d'Etat est forcé de quitter le cabinet en raison de son état de santé et n'interviendra en aucune façon dans les projets du gouvernement provisoire qui prêche la stricte économie et le développement des ressources du pays.

Le câblogramme disait que le ministre brésilien des Finances laisse son poste pour sa débile condition physique. Sa résignation fut acceptée après qu'il eut décidé qu'elle serait irrévocable. Il abandonne ses hautes fonctions et se sépare du premier ministre et de ses collègues dans les meilleurs termes. M. le ministre Oswaldo détiendra temporairement le portefeuille des finances.

Le docteur déclara que le budget sera fidèlement adopté et il assure ses compatriotes que le pays n'enregistrera aucun déficit.

Croisières du "Prince David"

La Canadian National Steamships annonce aujourd'hui que le "Prince David" visitera Panama à toutes ses croisières de deux semaines dont les départs s'effectueront de Boston.

La Compagnie a fait ce changement — jusqu'ici on avait annoncé que le "Prince David" ne visiterait Panama qu'à tous les deux voyages — après avoir considéré la rapidité du navire et cette escale n'allongera pas la durée du voyage.

L'itinéraire des autres navires du type "Lady" ainsi que celui du Prince Henry, du Canadian Pathfinder et du Canadian Skirmisher ne sera pas changé.

M. E. WILY GRIER EST REELU PRESIDENT DE L'ACADEMIE ROYALE

Trois nouveaux membres sont admis à l'Académie Royale des Arts du Canada.

M. J.-E.-H. MacDonald, Mlle Dorothy Stevens et Mlle Stella Grier, tous peintres de Toronto, viennent d'être élus membres de l'Académie Royale des Arts du Canada. Ces nominations ont été faites au cours de l'assemblée annuelle du conseil tenue hier après-midi à la Galerie des Arts, rue Sherbrooke, sous la présidence de M. E.-Wily Grier, de Toronto.

Les officiers réélus sont les suivants: président, M. E.-Wily Grier, vice-président, W.-S. Maxwell, architecte de Montréal; trésorier, C.-W. Simpson, de Montréal, et secrétaire, E. Dyonnet, de Montréal.

MM. Maurice Cullen, Hugh-G. Jones, architecte; E. Dyonnet, F. E. Nobbs, architecte, Hugh Vallance, architecte, tous de Montréal, et F.-S. Chalenner, de Toronto, font également partie du conseil.

LA SAINTE-CATHERINE SERA FETEE A S.-HENRI

Les Chevaliers de Colomb organisent une soirée du bon vieux temps.

Les Chevaliers de Colomb, conseil Saint-Henri, ne font pas ordinairement un fiasco des fêtes qu'ils organisent. C'est donc dire que la soirée, qui sera donnée dans la salle du collège Saint-Henri, le 25 courant, à l'occasion de la Sainte-Catherine, ne manquera pas d'intéresser les participants.

En effet, outre la tire qui sera distribuée gratuitement, un joli programme musical sera exécuté, violoneux, vieilles chansons canadiennes par des artistes connus, etc. Mlle Albertine Martin et sa troupe sont aussi au programme. En réalité, ce sera une soirée du bon vieux temps qu'il ne faudra pas manquer, car il faut savoir gré au conseil Saint-Henri de donner à ses citoyens l'occasion de passer une agréable soirée.

M. F. Fauteux, directeur suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb présidera cette fête organisée au profit des pauvres du quartier. Pour toute information, téléphoner Wilbank 5322.

PREVENU CONDAMNE A 8 MOIS DE PRISON

QUEBEC, 21. — Thomas Costignan, 48 ans, demeurant à Boston, a été condamné hier, après avoir passé environ six mois par différentes Cours de justice Costigan a été avoué coupable la semaine dernière sur l'accusation d'avoir extorqué à Thomas Quigley, également de Boston, la somme de $25,000 à l'aide d'un truc de courses qui opérait dans cette ville en juillet 1930. Le juge Fortier condamna Costigan à huit mois de prison à compter du 1er juin dernier.

Changement d'horaire . .

entre **MONTRÉAL TORONTO CHICAGO**

En vigueur le 22 novembre

Le "Canadian" quittera Montréal une demi-heure plus tard.

Départ de Montréal	3.30 p.m.
Arrivée à Toronto	9.45 p.m.
Arrivée à Détroit	3.30 a.m.
Arrivée à Chicago	8.15 a.m.

Pas de changement d'horaire pour les autres convois Montréal-Toronto-Chicago.

PACIFIQUE CANADIEN

Service de jour ou de nuit pour **BOSTON**

En vigueur le 22 novembre

"RED WING"

Départ de Montréal	8.45 p.m.
Arrivée à Boston	8.05 a.m.
Départ de Boston	8.45 p.m.
Arrivée à Montréal	8.10 a.m.

Equipement—Wagons de première, wagons-lits ordinaires et wagon-salon-compartiment.

"ALOUETTE"

Départ de Montréal	8.50 a.m.
Arrivée à Boston	7.15 p.m.
Départ de Boston	9.00 a.m.
Arrivée à Montréal	7.15 p.m.

Equipement—Wagons de première, wagon-salon-buffet.

PACIFIQUE CANADIEN

A PARTIR DU 21 NOV.

9 *vous arriverez* **HEURES et 40 MINUTES** *plus vite* **à VANCOUVER**

PAR LE *"Continental* LIMITED"

Dép. de Montréal; 7.00 p.m.

(Gare Bonaventure)

La route nouvelle, via Capréol, Ont., raccourcit de près d'une demi-journée le voyage à la Côte du Pacifique. Le parcours Montréal-Ottawa s'effectue en 2 heures 15 seulement. Arrivée à Winnipeg le surlendemain matin à 9 heures. Une amélioration de service qui caractérise bien le Canadien National.

En 2 h., 15 m. **OTTAWA** Arrivée dans la Capitale à 9.15 p.m. . . . après une course rapide et sans fatigue.

Renseignements complets au Bureau des billets de la ville, 284, rue St-Jacques ouest. MArquette 4731

CANADIEN NATIONAL

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec